

Rosnay l'Hôpital "Les Gallérandes", Aube (10)

Antoine Delauney, Marianne Escoffier, Guillaume Florent, Paul Picavet

▶ To cite this version:

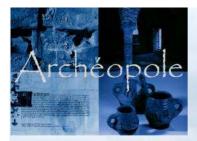
Antoine Delauney, Marianne Escoffier, Guillaume Florent, Paul Picavet. Rosnay l'Hôpital "Les Gallérandes", Aube (10): Volume 1 - Textes et études. [Rapport de recherche] 1, SRA Champagne-Ardenne. 2010. hal-03605756

HAL Id: hal-03605756

https://hal.science/hal-03605756

Submitted on 27 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport final d'opération d'archéologie préventive

ROSNAY-L'HÔPITAL

« Les Gallérandes » 08 avril – 04 juillet 2009

Aube (10) (code INSEE : 10326)

Numéro Patriarche: 5735

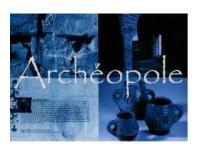
Arrêtés de prescription : 2007/242 et 2008/133

Arrêté de désignation : 2009/105

Volume 1 – Texte et études

Antoine Delauney

Mars 2010



Rapport final d'opération d'archéologie préventive

ROSNAY-L'HÔPITAL

« Les Gallérandes » 08 avril – 04 juillet 2009

Aube (10) (code INSEE : 10326)



Numéro Patriarche : 5735 Arrêtés de prescription : 2007/242 et 2008/133 Arrêté de désignation : 2009/105

Volume 1 – Textes et Études

Antoine Delauney Coll. Marianne Escoffier, Guillaume Florent, Paul Picavet

Remerciements

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé, de quelque façon que ce soit, à l'opération archéologique mais également à la constitution de ce rapport de fouilles. Je pense tout particulièrement et en premier lieu à la petite équipe de fouilleurs qui s'est montrée efficace et motivée malgré les conditions techniques rencontrées. Nous tenons également à remercier Christophe Gilabert du Service Régional de l'Archéologie ainsi que le personnel technique et administratif de la société Carrières Saint-Christophe pour leur collaboration afin que ce travail soit mené à bien dans les plus brefs délais. Nos remerciements s'adressent aussi à tous les intervenants auxquels nous avons fait appel dans le cadre de nos différentes études : Tarek Oueslati, Amélie Services Archéologiques et Aménagement, DendroNet. Pour finir, nous remercions Mélanie Démarest, Paul Picavet et Marine Harster pour les informations données sur le petit mobilier du site, Laurent Gubellini, Raphaël Pouriel, Nathalie Gilles, Delphine Cense, Rémi Blondeau et Hélène Assemat pour leurs conseils avisés et Benoît Lagache pour son aide informatique ponctuelle.

SOMMAIRE

Sommaire	1
I. Données administratives et techniques	9
I.1. Fiche signalétique	9
I.2. Mots-clés et programmation	10
I.2.1. Chronologie de la phase I	10
I.2.2. Chronologie de la phase II	10
I.2.3. Chronologie de la phase III.	11
I.2.4. Chronologie de la phase IV	11
I.2.5. Chronologie de la phase V	12
I.2.6. Chronologie de la phase VI.	12
I.2.7. Chronologie de la phase VII	13
I.3. Générique	14
I.3.1. Diagnostic	14
I.3.2. Fouille	14
I.4. Notice fournie pour le bilan scientifique	16
I.5. Fiche d'état	22
I.6. Localisation de la fouille	22
I.7. Arrêté 2007/242 de prescription de la fouille.	26
I.8. Cahier des charges de l'arrêté 2007/242	28
I.9. Arrêté 2008/133 de prescription de la fouille	33
I.10. Cahier des charges de l'arrêté 2008/133	35
I.11. Projet scientifique et technique d'intervention.	41
I.12. Avenant au Projet Scientifique et Technique d'Intervention	56
I.13. Autorisation de fouille	64
II. L'opération.	68
II.1. État des connaissances avant l'opération.	68
II.1.1. Projet d'aménagement.	68
II.1.2. Localisation.	68
II.1.3. Contextes géographique, géologique et topographique	69
II.1.4. Contexte historique et archéologique	73
II.1.5. État des connaissances avant l'opération, résumé des données diagnostic	76
II.1.6. Problématiques de la fouille et orientations scientifiques	79
II.2. Méthodologie	80
II 2.1 Décanage	80

II.2.2. Stratégie d'intervention.	82
II.2.2.1. Levé topographique et fouille	82
II.2.2.2. Mécanisation de la fouille et prolongation	82
II.2.3. Les contraintes.	85
II.2.3.1. La libération	85
II.2.3.2. La nappe phréatique	86
II.2.4. Systèmes d'enregistrement	87
II.2.5. Post-fouille	
II.2.5.1. Préparation des données	88
II.2.5.2. L'exploitation des données	
II.2.5.3. Les limites de l'interprétation	89
II.2.5.4. Terminologie	91
II.3. Présentation générale du site	92
II.4. Description des données archéologiques	95
II.4.1. Structures non datées	95
II.4.1.1. Les structures indéterminées	95
II.4.1.2. Les structures en creux peu profondes	96
II.4.1.3. Les cuvettes	98
II.4.1.4. Les fosses.	98
II.4.1.5. Les trous de poteau	103
II.4.1.6. Les bâtiments	105
II.4.1.6.1.Les petits bâtiments	112
II.4.1.6.1.a.Les bâtiments 34 et 35	112
II.4.1.6.1.b.Le bâtiment 10	114
II.4.1.6.1.c.Le bâtiment 11	114
II.4.1.6.1.d.Le bâtiment 42a	117
II.4.1.6.1.e.Le bâtiment 4	117
II.4.1.6.2.Les bâtiments de taille moyenne	120
II.4.1.6.2.a.Le bâtiment 42b	120
II.4.1.6.2.b.Le bâtiment 23	120
II.4.1.6.2.c.Le bâtiment 31	122
II.4.1.6.2.d.Le bâtiment 2	122
II.4.1.6.2.e.Le bâtiment 12	125
II.4.1.6.2.f.Le bâtiment 26.	125
II.4.1.6.2.g.Le bâtiment 9	126
II.4.1.6.2.h.Le bâtiment 43	130

II.4.1.6.3.Les grands bâtiments	130
II.4.1.6.3.a.Le bâtiment 24.	130
II.4.1.6.3.b.Le bâtiment 6	133
II.4.1.6.3.c.Le bâtiment 32	133
II.4.1.6.3.d.Le bâtiment 41	134
II.4.1.6.3.e.Le bâtiment 42	137
II.4.1.6.3.f.Le bâtiment 54	137
II.4.1.6.3.g.Le bâtiment 25.	138
II.4.1.6.4.Les très grands bâtiments	140
II.4.1.6.4.a.Le bâtiment 33	140
II.4.1.6.4.b.Le bâtiment 3	140
II.4.2. Les structures datées.	143
II.4.2.1. Le néolithique ancien	143
II.4.2.2. Le Néolithique final	144
II.4.2.2.1.Les cuvettes	144
II.4.2.2.2.Les fosses.	
II.4.2.2.3.Les silos.	
II.4.2.3. La phase 3 : occupation de l'espace au Hallstatt D1-D2	
II.4.2.3.1.Le bâti	
II.4.2.3.1.a.Les petits bâtiments.	
II.4.2.3.1.b.Les bâtiments de taille moyenne	
Le bâtiment 7	158
Les bâtiments 8a et 8b.	160
Le bâtiment n°3, surveillance S.R.A. 2008	161
Le bâtiment 1	163
Le bâtiment 29.	163
Le bâtiment 30.	167
II.4.2.3.1.c.Les grands bâtiments	168
Le bâtiment 28	168
Le bâtiment 15	168
Le bâtiment 14	169
Le bâtiment 5	172
Le bâtiment 36	173
II 4 2 3 1 d Un possible regroupement de bâtiments	175

II.4.2.3.2.Les structures en creux	177
II.4.2.3.2.a.Les structures peu profondes	179
II.4.2.3.2.b.Les cuvettes	180
II.4.2.3.2.c.Les fosses.	183
II.4.2.3.2.d.Les silos.	186
II.4.2.3.3.1010 : un trou de poteau isolé	189
II.4.2.4. La phase 3-4 : continuité ou hiatus?	190
II.4.2.4.1.Les bâtiments.	194
II.4.2.4.1.a.Les bâtiments de taille moyenne	194
Le bâtiment 16	194
Le bâtiment 17	196
II.4.2.4.1.b.Les grands bâtiments	197
Le bâtiment 27	197
Le bâtiment 13	197
Le bâtiment 22 : un bâtiment « unique »	201
II.4.2.4.2.Les structures en creux	203
II.4.2.4.2.a.Les structures peu profondes	203
II.4.2.4.2.b.1578 : une cuvette isolée	205
II.4.2.4.2.c.Les fosses.	205
II.4.2.4.2.d.Les silos.	208
II.4.2.5. La phase 4 : seconde occupation hallstattienne	212
II.4.2.5.1.Les bâtiments.	212
II.4.2.5.1.a.Les bâtiments de taille moyenne	212
Le bâtiment 20.	216
Le bâtiment 21	216
Le bâtiment 37	219
II.4.2.5.1.b.Les grands bâtiments	220
Le bâtiment 18.	220
Le bâtiment 19	222
II.4.2.5.2.Les structures en creux	224
II.4.2.5.2.a.3503, une structure peu profonde	228
II.4.2.5.2.b.Les cuvettes	228
II.4.2.5.2.c.Les fosses.	231
II 4 2 5 2 d Les trous de noteaux isolés	235

II.4.2.6. Phase 5 : occupation du sol à l'époque gallo-romaine	237
II.4.2.6.1.Le parcellaire	237
II.4.2.6.2.Des structures en creux et un trou de poteau	240
II.4.2.6.2.a.3284, une structure peu profonde	240
II.4.2.6.2.b.La cuvette 2924	242
II.4.2.6.2.c.Les fosses	242
II.4.2.6.2.d.3201, trou de poteau isolé	244
II.4.2.7. La phase 6 : un parcellaire agricole	245
II.4.2.8. La phase 7 : une carrière d'extraction	247
II.5. Études annexes.	250
II.5.1. Analyse palynologique	250
II.5.1.1. Introduction.	251
II.5.1.2. Méthodes d'analyse et procédures	253
II.5.1.2.1.Analyse palynologique	253
II.5.1.3. Résultats	254
II.5.1.3.1.Analyse palynologique	254
II.5.1.4. Interprétation et discussion.	255
II.5.2. Analyse dendrochronologique	256
II.5.2.1. Corpus	256
II.5.2.2. Corrélation dendrochronologique	257
II.5.2.3. Datation dendrochronologique	258
II.5.2.4. Annexes.	258
II.5.3. Étude archéozoologique	260
II.5.3.1. Description du mobilier	260
II.5.3.1.1.Phase 2.	260
II.5.3.1.2.Phase 3	261
II.5.3.1.3.Phase 3-4	261
II.5.3.1.4.Phase 4	262
II.5.3.1.5.Phase 5	264
II.5.3.2. Discussion.	264
II.5.4. Étude malacologique	265
II.5.4.1. Exploration de la variabilité de la composition des séries malacologiques	267
II.5.4.2. Approche de l'environnement aquatique	272
II.5.4.3. Approche de l'environnement terrestre	272
II.5.4.4. Discussion.	272
II.6. Études du mobilier archéologique	275

I.6.1. La céramique	275
II.6.1.1. Méthodologie	275
II.6.1.2. Les catégories céramiques.	275
II.6.1.2.1.La technique de fabrication.	276
II.6.1.2.2.La forme	276
II.6.1.2.2.a.Les typologies internes au site de Rosnay-l'Hôpital	277
II.6.1.2.2.b.Typologie de la céramique fine (FIN)	278
II.6.1.2.2.c. Typologie de la céramique rugueuse façonnée à la main (RUM)	280
II.6.1.2.3.La fonction.	282
II.6.1.2.4.Définition des catégories céramiques de l'Âge du Fer	282
II.6.1.2.4.a.La céramique à vernis noir (CVN)	282
II.6.1.2.4.b.La céramique peinte (PE)	283
II.6.1.2.4.c.La céramique à engobe de graphite (GRA)	283
II.6.1.2.4.d.La céramique fine (FIN)	283
II.6.1.2.4.e.La céramique rugueuse façonnée à la main (RUM)	283
II.6.1.2.4.f.La céramique liée à la conservation des denrées (CSV)	283
II.6.1.2.4.g.Les jattes à bord festonné (FES)	284
II.6.1.3. Les groupes de pâtes	284
II.6.1.3.1.Définition des groupes de pâtes	284
II.6.1.3.1.a.Le groupe de pâtes à dégraissant coquillier (CQ)	285
II.6.1.3.1.b.Le groupe de pâtes à dégraissant de silex (SX)	285
II.6.1.3.1.c.Le groupe de pâtes à fin dégraissant de chamotte (FC)	285
II.6.1.3.1.d.Le groupe de pâtes à gros dégraissant de chamotte (GC)	285
II.6.1.3.1.e.Le groupe de pâtes à inclusions de quartz (QZ)	286
II.6.1.4. La quantification	286
II.6.1.5. Les horizons céramiques.	286
II.6.1.6. Définition des horizons céramiques.	288
II.6.1.6.1.La céramique du Néolithique	288
II.6.1.6.1.a.L'horizon 1 : Le Néolithique ancien	288
II.6.1.6.1.b.L'horizon 2 : La céramique du Néolithique final	291
II.6.1.6.2.Les horizons 3 et 4 : La céramique du Hallstatt final et de La Tène ancienne	292
II.6.1.6.3.Les occupations ultérieures à l'Âge du Fer : La période gallo-romaine	299
II.6.1.7. Catalogue	300
I.6.2. Le matériel lithique	304
II.6.2.1. Catalogue	304
I 63. La matérial de mouture	307

II.6.3.1. Catalogue	307
II.6.4. Le matériel de filage	311
II.6.4.1. Catalogue	311
II.6.5. Le mobilier de parure	314
II.6.5.1. Catalogue	314
II.6.6. Instrumentum et mobilier métallique	317
II.6.6.1. Catalogue	317
II.7. Synthèse, comparaisons et conclusion générale	321
II.7.1. Le Néolithique ancien, une occupation importante	321
II.7.2. Le Néolithique final, traces d'une occupation	321
II.7.3. L'âge du fer : occupation importante mais quelle structuration ?	323
II.7.3.1. Importance de l'occupation	323
II.7.3.2. Organisation des espaces	328
II.7.3.3. Des témoins d'activités domestiques et/ou artisanales	330
II.7.4. L'occupation gallo-romaine	331
II.7.5. Les occupations ultérieures	331
II.7.6. En conclusion.	331
II.8. Bibliographie et tables	334
II.8.1. Bibliographie	334
II.8.1.1. Archéologie	334
II.8.1.1.D.F.S	334
II.8.1.1.2.Articles et monographies	335
II.8.1.2. Étude palynologique	339
II.8.1.3. Étude malacologique	340
II.8.1.4. Étude céramique	340
II.8.1.5. Mouture	345
II.8.1.6. Filage	346
II.8.1.7. Parure et Instrumentum.	346
II.8.2. Tables	348
II.8.2.1. Table des figures	348
II.8.2.2. Table des planches.	352
II.8.2.3. Table des tableaux	353

Données administratives et techniques

I. Données administratives et techniques

I.1. Fiche signalétique

Numéro Patriarche: 5735

Identité du site :

Région : Champagne-Ardenne Département : Aube

Commune: Rosnay l'Hôpital Code INSEE: 10326

Lieu-dit ou adresse : Les Gallérandes

Cadastre année: 1986 Section: ZO Parcelle(s): 8, 13 et 14

Coordonnées Lambert : X: 761,380 Y: 2385,291 Z: 113,4 à 115

Propriétaire(s) des terrains : SAS Carrières Saint-Christophe

Protection juridique: Néant

Nature de l'aménagement : Mise en place d'une gravière

Diagnostic archéologique:

Arrêté de prescription du diagnostic : 2006/009

Arrêté de désignation du diagnostic : 2006/336

Responsable scientifique du diagnostic archéologique : Julien Grisard

Organisme de rattachement : INRAP

Maître d'ouvrage : SAS Carrières Saint-Christophe

Date d'intervention : Du 03 au 20 octobre 2006

Superficie de la zone à diagnostiquer : 125 000 m² Surface sondée : 12 475 m²

La fouille archéologique :

Arrêté de prescription de la fouille : 2008/133 modifié

Autorisation de fouille : 2009/105

Responsable scientifique de la Fouille : Antoine Delauney
Adjoint scientifique Archéopole : Laurent Gubellini

Organisme de rattachement : Archéopole

Maître d'ouvrage des travaux : SAS Carrières Saint-Christophe

Dates d'intervention sur le terrain : du 08 avril au 24 juillet 2009

Superficie prescrite: 70 000 m²

Superficie de la zone fouillée : $60~000~\text{m}^2~(+10~000~\text{m}^2~\text{S.R.A.})$

I.2. Mots-clés et programmation

I.2.1. Chronologie de la phase I

	Phase I : Néolithique ancien, apparenté cultures Blicquy\Villeneuve-Saint-Germain									
		Édifice public		Voirie	X	Structure agraire		Sépulture		Artisanat alimentaire
		Édifice religieux		Hydraulique		Urbanisme		Grotte		Argile : atelier
Structures		Édifice militaire		Habitat		Structure urbaine		Abri		Atelier métallurgique
		Bâtiment		Villa		Foyer		Mégalithe		Artisanat
		Structure funéraire		Bâtiment agricole	X	Fosse		Autre :		
		Industrie lithique		Faune		Outil		Monnaie		Sculpture
		Industrie osseuse	X	Flore		Parure		Verre		Inscription
Mobilier	X	Céramique		Objet métallique		Habillement		Mosaïque		Peinture
	X	Restes végétaux		Arme		Trésor		Autre:		
		Géologie/pédologie		Paléontologie		Palynologie		Analyse de métaux		Conservation
Études annexes		Datation		Zoologie		Macrorestes		Numismatique		Restauration
		Anthropologie		Botanique	X	Analyse de céramique		Autre:		

I.2.2. Chronologie de la phase II

		Pl	has	se II : Néolit	hic	que final, culture	S	eine-Oise-Mar	ne	,
		Édifice public		Voirie	X	Structure agraire		Sépulture		Artisanat alimentaire
		Édifice religieux		Hydraulique		Urbanisme		Grotte		Argile : atelier
Structures		Édifice militaire		Habitat		Structure urbaine		Abri		Atelier métallurgique
		Bâtiment		Villa		Foyer		Mégalithe		Artisanat
		Structure funéraire		Bâtiment agricole	X	Fosse		Autre:		
	X	Industrie lithique	X	Faune	X	Outil		Monnaie		Sculpture
Mobilier		Industrie osseuse		Flore		Parure		Verre		Inscription
Modifier	X	Céramique		Objet métallique		Habillement		Mosaïque		Peinture
		Restes végétaux		Arme		Trésor		Autre :		
		Géologie/pédologie		Paléontologie		Palynologie		Analyse de métaux		Conservation
Études annexes		Datation	X	Zoologie		Macrorestes		Numismatique		Restauration
		Anthropologie		Botanique	X	Analyse de céramique		Autre :		

I.2.3. Chronologie de la phase III

		P	ha	se III : Hallst	tat	t D1/D2, culture	A	isne-Marne L	\-1	
		Édifice public		Voirie	X	Structure agraire		Sépulture		Artisanat alimentaire
		Édifice religieux		Hydraulique		Urbanisme		Grotte		Argile: atelier
Structures		Édifice militaire		Habitat		Structure urbaine		Abri		Atelier métallurgique
	X	Bâtiment		Villa		Foyer		Mégalithe		Artisanat
		Structure funéraire	X	Bâtiment agricole	X	Fosse		Autre:		
		Industrie lithique	X	Faune	X	Outil		Monnaie		Sculpture
Mobilier		Industrie osseuse	X	Flore	X	Parure		Verre		Inscription
Mobilier	X	Céramique	X	Objet métallique		Habillement		Mosaïque		Peinture
	X	Restes végétaux		Arme		Trésor	X	Autre:	Fus	saïole
		Géologie/pédologie		Paléontologie	X	Palynologie		Analyse de métaux	X	Conservation
Études annexes	X	Datation	X	Zoologie		Macrorestes		Numismatique	X	Restauration
		Anthropologie		Botanique	X	Analyse de céramique	X	Autre:	De	ndrochronologie

I.2.4. Chronologie de la phase IV

			P	hase IV : Ha	lls	tatt D3, culture	Ai	sne-Marne IB		
		Édifice public		Voirie	X	Structure agraire		Sépulture		Artisanat alimentaire
		Édifice religieux		Hydraulique		Urbanisme		Grotte		Argile : atelier
Structures		Édifice militaire		Habitat		Structure urbaine		Abri		Atelier métallurgique
	X	Bâtiment		Villa		Foyer		Mégalithe		Artisanat
		Structure funéraire	X	Bâtiment agricole	X	Fosse		Autre:		
	X	Industrie lithique	X	Faune	X	Outil		Monnaie		Sculpture
Mobilier		Industrie osseuse		Flore	X	Parure		Verre		Inscription
Mobilier	X	Céramique	X	Objet métallique	X	Habillement		Mosaïque		Peinture
	X	Restes végétaux		Arme		Trésor	X	Autre:	Fus	saïole
		Géologie/pédologie		Paléontologie	X	Palynologie		Analyse de métaux	X	Conservation
Études annexes		Datation	X	Zoologie		Macrorestes		Numismatique		Restauration
		Anthropologie		Botanique	X	Analyse de céramique		Autre:		

I.2.5. Chronologie de la phase V

		Phase V : période gallo-romaine							
		Édifice public		Voirie	X	Structure agraire		Sépulture	Artisanat alimentaire
		Édifice religieux	X	Hydraulique		Urbanisme		Grotte	Argile : atelier
Structures		Édifice militaire		Habitat		Structure urbaine		Abri	Atelier métallurgique
		Bâtiment		Villa		Foyer		Mégalithe	Artisanat
		Structure funéraire		Bâtiment agricole	X	Fosse		Autre:	
		Industrie lithique	X	Faune		Outil		Monnaie	Sculpture
M 1 ''		Industrie osseuse		Flore		Parure		Verre	Inscription
Mobilier	X	Céramique		Objet métallique		Habillement		Mosaïque	Peinture
		Restes végétaux		Arme		Trésor		Autre:	
		Géologie/pédologie		Paléontologie		Palynologie		Analyse de métaux	Conservation
Études annexes		Datation	X	Zoologie		Macrorestes		Numismatique	Restauration
		Anthropologie		Botanique	X	Analyse de céramique		Autre:	

I.2.6. Chronologie de la phase VI

				Pha	se	VI : période mo	de	erne	
		Édifice public		Voirie		Structure agraire		Sépulture	Artisanat alimentaire
		Édifice religieux	X	Hydraulique		Urbanisme		Grotte	Argile : atelier
Structures		Édifice militaire		Habitat		Structure urbaine		Abri	Atelier métallurgique
		Bâtiment		Villa		Foyer		Mégalithe	Artisanat
		Structure funéraire		Bâtiment agricole		Fosse		Autre:	
		Industrie lithique		Faune		Outil		Monnaie	Sculpture
Mobilier		Industrie osseuse		Flore		Parure		Verre	Inscription
Mobilier	X	Céramique		Objet métallique		Habillement		Mosaïque	Peinture
		Restes végétaux		Arme		Trésor		Autre:	
		Géologie/pédologie		Paléontologie		Palynologie		Analyse de métaux	Conservation
Études annexes		Datation		Zoologie		Macrorestes		Numismatique	Restauration
		Anthropologie		Botanique	X	Analyse de céramique		Autre:	

I.2.7. Chronologie de la phase VII

			Phase V	VI	I : période conte	m	poraine		
	Édifice public		Voirie		Structure agraire		Sépulture		Artisanat alimentaire
	Édifice religieux		Hydraulique		Urbanisme		Grotte		Argile : atelier
Structures	Édifice militaire		Habitat		Structure urbaine		Abri		Atelier métallurgique
	Bâtiment		Villa		Foyer		Mégalithe		Artisanat
	Structure funéraire		Bâtiment agricole		Fosse	X	Autre:	Str	ucture industrielle
	Industrie lithique		Faune		Outil		Monnaie		Sculpture
Mobilier	Industrie osseuse		Flore		Parure	X	Verre		Inscription
Modifier	Céramique	X	Objet métallique		Habillement		Mosaïque		Peinture
	Restes végétaux	X	Arme		Trésor		Autre:		
	Géologie/pédologie		Paléontologie		Palynologie		Analyse de métaux	X	Conservation
Études annexes	Datation		Zoologie		Macrorestes		Numismatique	X	Restauration
	Anthropologie		Botanique		Analyse de céramique		Autre:		

I.3. Générique

I.3.1. Diagnostic

État	Aménageur	Opérateur
		INRAP
DRAC de Champagne-Ardenne	SAS Carrières Saint-Christophe	Direction inter-régionale
SRA de Champagne-Ardenne	Rue Louis de Freycinet	Grand-Est Nord
3, Faubourg Saint-Antoine	BP06	12, rue de Méric
51037 Châlons-en-Champagne cedex	10121 Saint-André-Les-Vergers	C.S. 80 005
		57063 M etz cedex 2

Intervenants administratifs :	
S.R.A. de Champagne-Ardenne :	Yves Desfossés (Conservateur Régional de l'Archéologie), Dominique Morize (Ingénieur d'études)
INRAP:	Claude Gitta, directeur inter-régional ; Alain Koehler, assistant scientifique et technique

Équipe scientifique :						
S.R.A. de Champagne-Ardenne :	Yves Desfossés (Conservateur Régional de l'Archéologie), Dominique Morize (Ingénieur d'études)					
INRAP:	J. Grisard (Responsable d'opération), A. Koehler (assistant scientifique et technique)					
Équipe du diagnostic, INRAP :	J. Grisard (Responsable d'opération), JJ Thevenard (technicien)					
Équipe du rapport de diagnostic, INRAP :	J. Grisard (Responsable d'opération), G. Achard-Corompt, F. Gauvain, S. Lemeunier, M. Saurel, I. Turé					

I.3.2. Fouille

État	Aménageur	Opérateur
DRAC de Champagne-Ardenne	SAS Carrières Saint-Christophe	ARCHÉOPOLE
SRA de Champagne-Ardenne	Rue Louis de Frey cinet	9 Z. A. Les Wattines,
3, Faubourg Saint-Antoine	BP06	rue du Pavé d'Halluin
51037 Châlons-en-Champagne cedex	10121 Saint-André-Les-Vergers	59126 LINSELLES

Intervenants administratifs:	
S.R.A. de Champagne-Ardenne :	Yves Desfossés (Conservateur Régional de l'Archéologie), Christophe Gilabert (Ingénieur d'études)
Archéopole :	Luc Bernard, responsable des études, co-gérant ; Annabelle Coquillard, directrice administrative et financier, co-gérante

Équipe scientifique :

S.R.A. De Champagne-Ardenne: Yves Desfossés (Conservateur Régional de l'Archéologie),

Christophe Gilabert (Ingénieur d'études)

Archéopole: Luc Bernard, responsable des études, co-gérant

Laurent Gubellini, responsable scientifique Antoine Delauney, responsable d'opération

Équipe de fouille, Archéopole :

Responsable d'opération : Antoine Delauney
Techniciens de fouilles : Marianne Escoffier

Gwendoline Lunazzi

Paul Picavet

Topographie: Antoine Delauney

Équipe du rapport de fouille, Archéopole :

Rédaction : Antoine Delauney

Étude céramique : Guillaume Florent

DAO: Antoine Delauney

Gwendoline Lunazzi

Paul Picavet

Étude lithique : Rémi Blondeau

Antoine Delauney Marine Harster Paul Picavet

Instrumentum: Mélanie Demarest

Antoine Delauney

Mise en page: Antoine Delauney

Équipes extérieures :

Décapage et terrassements : SAS Carrières Saint-Christophe

Archéozoologie: Tarek Oueslati, HALMA – IPEL UMR 8164 CNRS – Université Lille 3

Paly nologie : AMELIE Services Archéologiques et Aménagement

Dendrochronologie: DendroNet

I.4. Notice fournie pour le bilan scientifique

Un projet d'agrandissement de 12,5 hectares d'une carrière d'extraction de graves calcaires, initié par la société « Carrières Saint-Christophe » pour 7 parcelles sur la commune de Rosnay l'Hôpital, sises au lieu-dit « Les Gallérandes » avait fait l'objet d'un diagnostic archéologique en octobre 2006. À cette occasion les traces d'une occupation datée de la période Hallstatt et dotée d'un mobilier atypique pour la région (céramique attique) avait été mise au jour. Suite à cette opération d'évaluation, une surface totale de 7 hectares fut prescrite. Au cours de l'année 2008, Christophe Gilabert, ingénieur d'études au S.R.A., mena une opération de surveillance archéologique sur une surface d'environ 1 hectare afin de permettre à l'aménageur de patienter un peu plus longtemps sans avoir de retombées financières trop lourdes face à l'attente d'une structure archéologique disponible pour la prise en charge de cette opération. L'opération préventive de fouille eut lieu en deux phases quasi concomitantes (08 avril – 30 juin 2009, 13-22 juillet 2009).

Situées au sud du territoire communal de Rosnay-l'Hôpital, les trois parcelles prescrites à la fouille couvrent une surface de 6 hectares. Entièrement décapée et relevée au tachéomètre, cette surface nous a permis la mise au jour de plus de 2500 anomalies. Au regard de la prescription établie, la moitié d'entre elles a pu être fouillée permettant la mise en place de 7 phases chronologiques distinctes échelonnées du néolithique ancien à l'époque contemporaine (*Fig. 3*), dont deux phases d'occupation au Hallstatt.

Le Néolithique ancien et final.

Les structures

Les 9 structures des phases 1 et 2 sont des fosses ou fosses/silos, toutes situées sur à la limite des zones 1 et 2 du site (centre). D'un diamètre compris entre 66 et 280 cm et une profondeur entre 19 et 130 cm, ces fosses présentent des profils variables (parois évasées, verticales, piriforme ; fond plat ou en cuvette).

La céramique

L'unique récipient mis au jour pour la phase 1 correspond à un pot à cuire de forme globulaire, à col légèrement concave et à fond plat. Son trait le plus caractéristique consiste dans la présence d'un bouton conique appliqué sous la lèvre. D'autre part, la pâte contient un dégraissant de coquilles pilées, facilement identifiable et reconnu uniquement au sein de ce contexte.

La recherche de parallèles sur le plan typologique et technique apparente ce matériel à la culture Blicquy/Villeneuve-Saint-Germain (Néolithique Ancien).

Quant aux autres fosses, celles de la phase 2, leur matériel est caractéristique de la culture Seine-Oise-Marne (Néolithique Final). La céramique se compose uniquement de céramique modelée, caractérisée par des parois et des fonds épais, grossièrement façonnés, et par la présence d'un dégraissant de silex. D'autre part, la seule forme identifiée consiste en un pot à cuire à col légèrement concave et d'allure globalement tronconique.

Les occupations protohistoriques

Les structures

Il s'agit de deux occupations qui sont établies sur les deux zones du site, même s'il semble que l'occupation la plus tardive ait pris place sur la partie orientale et l'occupation la plus récente sur la partie occidentale (zone 2). Présentant un très grand nombre de structures aux profils, dimensions, comblement divers, ces deux occupations n'en possèdent pas moins une caractéristique majeure. Elles sont toutes deux dotées d'un grand nombre de bâtiment dont les plans ont pu être lus sur le terrain et/ou lors de l'établissement du plan général.

Ainsi 54 bâtiments ont été repérés, parmi lesquels 14 paraissent hypothétiques (Fig. 1). Ces bâtiments

sont formés par l'association de 4, 5, 6, ou 8 poteaux porteurs, auxquels sont ajoutés, dans certains cas seulement, quelques poteaux de réfection, de soutien faîtier et d'utilisation parfois indéterminée ou seulement supposé (e.g. poteau de soutien d'un escalier d'accès, ou poteau porteur d'une abside naviforme). Ces bâtiments ont une superficie allant de 2,4 m² à 24,4 m². Les autres caractéristiques (forme, longueur, largeur, orientation) sont toutes aussi variées que la superficie, ce qui empêche toute tentative d'une association typologique au sein de ce corpus.



Figure 1 : Bâtiment 22.

La céramique

La bonne représentation du mobilier des horizons 3 et 4, soit 97 et 90 individus, autorise une approche quantifiée des phénomènes observés. Il apparaît ainsi que le passage de l'horizon 3 à l'horizon 4 est marqué par une faible diminution de la proportion de céramique fine, de 54 % à 48 %, et par un léger accroissement de la diversité des catégories représentées. Sur le plan typologique, les évolutions sont nettement plus

tranchées. Les bols hémisphériques, au nombre de 14, et les bols ornés de rainures, représentés par 13 individus à l'horizon 3, ont complètement disparu à l'horizon 4. Il semble que les bols à bord rentrant, forts de 13 exemplaires, les quelques bols tronconiques à lèvre verticale et les rares bols carénés aient pu constituer une alternative à ces récipients en céramique fine. D'autre part, la vaisselle à feu, en dépit du plus grand nombre d'indéterminés, semble touchée par le renouvellement d'une partie de son répertoire. Ainsi, la présence de pots globulaires et de pots à bord vertical souligné par un ressaut est propre à l'horizon 3 alors que les pots à carène médiane ou haute, et les pots de forme tronconique correspondent à l'horizon 4.

Par ailleurs, les différences entre les deux horizons se traduisent, bien que de manière plus subtile, en termes de variation de la représentation des trois principaux groupes de pâtes. En effet, la diminution de la fréquence des groupes de pâtes à dégraissant de chamotte se fait au profit des groupes de pâtes à dégraissant de quartz.

Enfin, il convient de s'arrêter quelques instants sur deux points particuliers concernant l'horizon 4. Il s'agit en premier lieu de la présence de deux jattes à bord festonné dont la découverte atteste de l'usage de luminaire dès cette période et deuxièmement de la mise au jour d'une coupe à vernis noir de l'Attique C 398-413 dans le comblement de la fosse 25 révélée lors du diagnostic de 2006. Si cette forme est la plus commune au sein de sa catégorie à Lattes, elle n'en fournit pas moins un indice indiscutable de contacts, certes limités, avec le monde méditerranéen. De plus, les données de Lattes permettent d'identifier cette coupe aux types les plus récents datés de la première moitié du Ve siècle av. J.-C.

L'occupation gallo-romaine.

Seuls 4 fossés, 4 fosses et un trou de poteau témoignent de cette occupation. Ces fossés indiquent la mise en place d'un parcellaire sans qu'il soit, toutefois, possible de bien l'appréhender au vu de la variété des orientations constatées.

Le mobilier céramique, extrêmement indigent, fournit des indices chronologiques hétérogènes et dispersés dans le temps. Par conséquent, il paraît justifié de rattacher cet horizon 5 à l'ensemble de la période gallo-romaine sans plus de précisions.

Des traces d'occupations ultérieures

Époque médiévale et/ou moderne

Une série de structures longitudinales, quasiment toutes parallèles entre elles, s'est révélée être la marque d'un parcellaire médiéval ou moderne transcrit sur le cadastre napoléonien établi en 1811 (*Fig. 2*).



Figure 2 : Vue générale du site, les lignes régulières correspondent aux fossés parcellaires visibles sur le cadastre napoléonien.

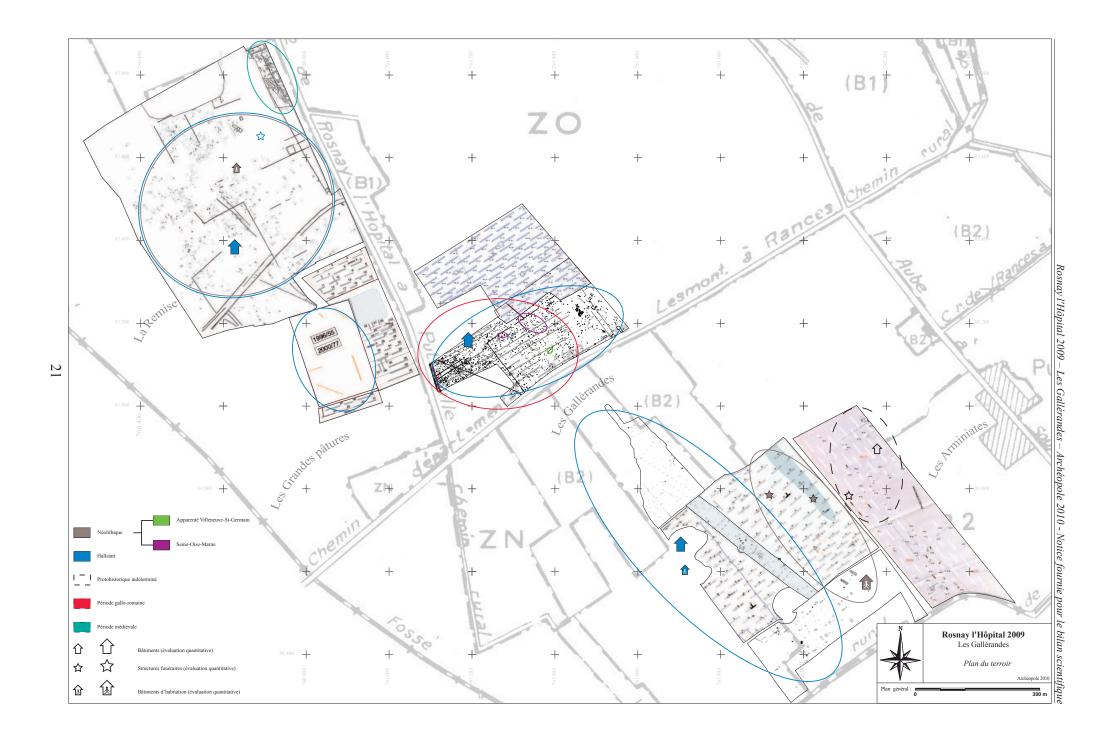
Époque contemporaine

Deux structures sont les témoins d'une activité autre qu'agricole à l'époque contemporaine. Si une seule a livré du matériel, toutes deux ont les mêmes caractéristiques de comblement (hétérogène, relativement meuble, très « sale » avec de fortes inclusions de souche et bois en cours de putréfaction. Le matériel, composé d'un cul de bouteille en verre, d'un couple de maillons de chaîne et d'un fragment de manche de couteau en métal, semble être trop récent pour pouvoir être attribué à une autre époque que la période contemporaine au sens large.

Conclusion

L'occupation des Gallérandes semble correspondre à un terroir étendu au Nord-Ouest et au Sud-Est aux lieux-dits « La Remise », « Les Grandes Pâtures » et « Les Arminiates ». À chacun de ces lieux-dits, une ou plusieurs opérations archéologiques ont été menées au cours des vingt dernières années. Le récolement des données topographiques permet d'obtenir une vue synthétique générale et non plus centrée sur une petite fenêtre (*Fig. 4*). Ainsi on peut s'apercevoir que notre opération semble avoir mis au jour la partie purement agricole d'une occupation plus vaste de type domaine agricole. En effet, au Nord comme au Sud, qu'il s'agisse des périodes néolithique ou protohistorique, on note la présence de bâtiments similaires et de bâtiments de plus grande taille. Ces structures « bâties », de taille plus importante, habitats potentiels ou avérés selon les cas, pourraient être les bâtiments maîtres auxquels seraient rattachés la cinquantaine de bâtiments mis au jour lors de l'opération de cette année. Ces derniers, en considération de leurs formes et dimensions, semblent s'apparenter à des structures de stockage de type grenier. L'association de ces « greniers » aux structures de type silo, mises au jour lors de l'opération, suggère une densité certaine du stockage qui dépasserait le simple entendement familial pour passer au niveau communautaire, si ce n'est supra-communautaire (commerce, exportation) comme pourrait le suggérer la céramique attique, témoin évident bien qu'isolé d'un échange avec le monde méditerranéen.

Antoine DELAUNEY



I.5. Fiche d'état

Superficie de la zone de fouille : $60~000~\text{m}^2$ Hauteur moyenne des terres enlevées : 0.3~à~0.8~m

Profondeur maximale des vestiges : 1,74 m/2 m

Extension supposée du site : Nord-Est, Nord et Sud

Nature des vestiges : Structures en creux, fossés, bâtiments sur poteaux

Problématique de la recherche : Caractérisation et évolution de l'occupation protohistorique

Lieu de dépôt temporaire : Archéopole SCOP ARL, 59126 LINSELLES

I.6. Localisation de la fouille



Figure 5 : Localisation de Rosnay-l'Hôpital sur la carte générale de France et du département de l'Aube sur la carte administrative (fond de carte IGN).

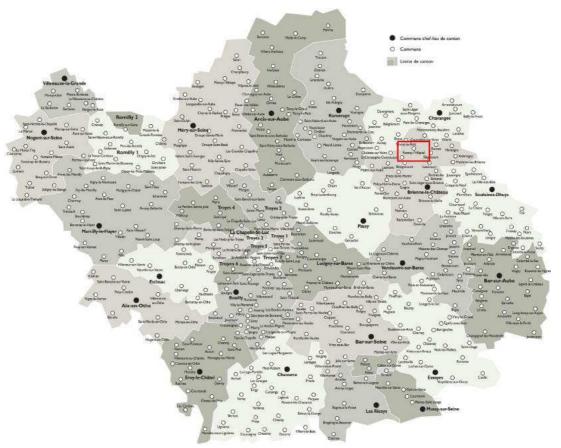


Figure 6 : Département de l'Aube. En rouge, localisation de Rosnay l'Hôpital (fond de carte Conseil Général de l'Aube)

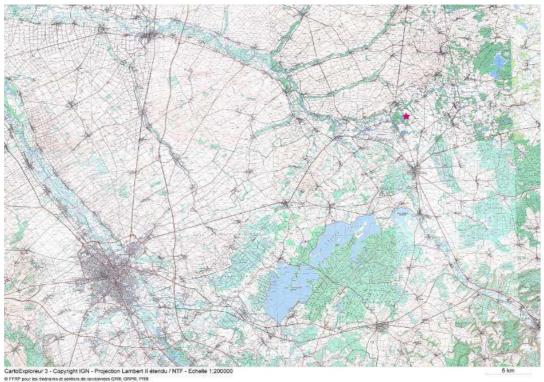


Figure 7 : Implantation du site sur fond de carte IGN, échelle 1/200 000 modifiée.

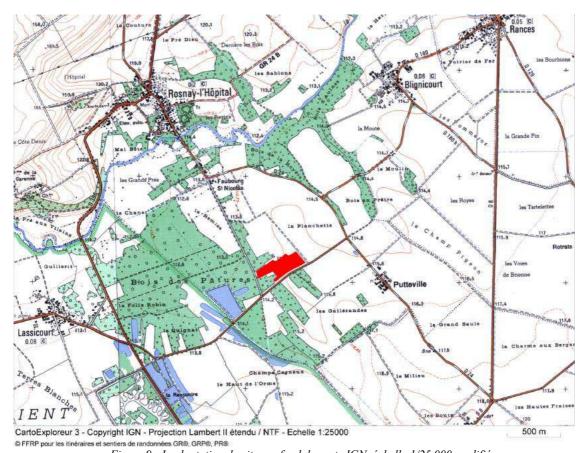


Figure 9 : Implantation du site sur fond de carte IGN, échelle 1/25 000 modifiée

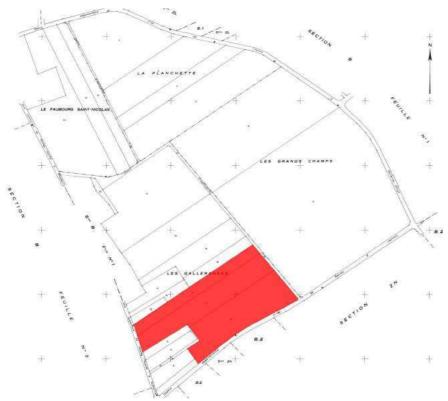
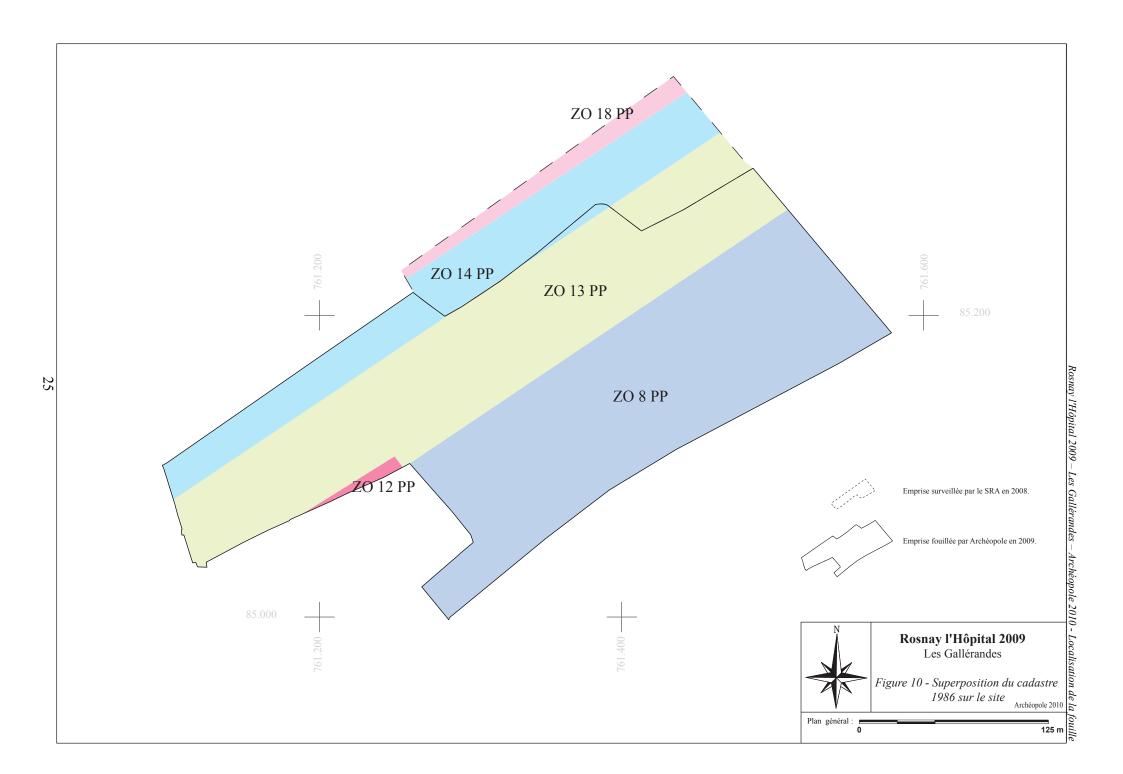


Figure 8 : Extrait cadastral avec localisation du site (source : cadastre.gouv.fr. 1/5000e)



I.7. Arrêté 2007/242 de prescription de la fouille



PRÉFECTURE DE LA RÉGION CHAMPAGNE-ARDENNE

Direction régionale des affaires culturelles Service régional de l'archéologie

N° 2007/242 5735

Le préfet de la région Champagne-Ardenne, officier de la Légion d'Honneur ;

VU le code du patrimoine et notamment son livre V, titre II;

VU le décret n° 2004-490 du 03 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU le dossier de demande de renouvellement et d'extension d'une carrière d'alluvions anciennes déposé par la SNC Carrières Saint Christophe, concernant, le territoire de la commune de Rosnay l'Hôpital, pour l'extension, section ZO, lieudit "Les Gallérandes", parcelles n° 8pp, 12pp, 13pp, 14pp, 18pp, 19pp et 20pp d'une surface exploitable de 125 000 m² (Aube), reçu le 21 décembre 2005 ;

VU la demande formulée le 04/01/06 par M. Zigoni, chef d'agence de la SNC Carrières Saint Christophe, afin de faire réaliser le diagnostic de la totalité de la zone exploitable de Rosnay l'Hôpital, soit 125 000 m² après obtention de l'autorisation administrative d'exploiter ;

VU le rapport de diagnostic réalisé en application de l'arrêté précité et reçu le 16/03/2007 ;

CONSIDERANT que ce diagnostic a permis de démontrer la présence de vestiges d'un établissement agricole appartenant au 1^{er} âge du fer, confortant les découvertes environnantes de la décennie passée et confirmant l'existence, notamment pour l'âge du fer, d'un important noyau d'occupation dans ce secteur – habitat, nécropole – ; que la découverte tout à fait exceptionnelle pour notre région de céramique d'importation, pose dans ce contexte la question du statut social du site et de ces occupants ;

CONSIDERANT que, en raison de leur nature, de leur localisation et de leur importance, les travaux envisagés affecteront les éléments du patrimoine archéologique ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de sauvegarder ces vestiges par l'étude et la fouille archéologique.

ARRÊTE

Article 1^{er}: Une fouille archéologique sera réalisée préalablement aux travaux susvisés portant sur le terrain sis en :

Région : Champagne Ardenne ;

Département : Aube ;

Commune: Rosnay l'Hôpital; Cadastre: Sections: ZO;

Lieu(x)-dit(s): "Les Gallérandes";

Parcelles: n° 8, 13 et 14.

Coordonnées Lambert II étendu : X = 761.380; Y = 2385.291

Propriétaires : - parcelles 8 et 13 : M. Bruno Dezobry 58 rue des Tuileries 10500 Vallentigny ;

- parcelle 14: Indivision Vaast 10500 Lassicourt;

Emprise du terrain concerné par la fouille : la surface à décaper est d'environ 70 000 m² et celle de la ou des zone(s) à fouiller d'environ 20 000 m² au total. Le secteur sera protégé par un merlon de terre périphérique disposé à l'extérieur de cette emprise ;

Article 2: En application de l'article L. 523-8 du code du patrimoine, la réalisation de l'opération de fouille archéologique incombe à la personne projetant d'exécuter les aménagements, ouvrages ou travaux faisant l'objet du présent arrêté. Celle-ci fait appel pour leur mise en œuvre soit à l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, soit, dès lors que sa compétence scientifique est garantie par un agrément délivré par l'État, à un service archéologique territorial ou à toute autre personne de droit public ou privé.

L'opération sera réalisée par l'opérateur agréé retenu conformément au cahier des charges

scientifique annexé.

Article 3: Le coût et les délais de la fouille d'archéologie préventive seront précisés dans un contrat, prévu dans l'article L. 5523-9 du code du patrimoine, entre l'opérateur agréé retenu et la personne projetant d'exécuter les travaux. Il devra, en outre, contenir un projet d'intervention, rédigé en langue française, précisant les modalités de mise en œuvre des prescriptions contenues dans le cahier des charges. Il sera soumis au contrôle de conformité de l'État qui autorisera la réalisation de l'opération de fouille et assurera une surveillance de son déroulement. La mise en œuvre de la fouille autorisée est toutefois subordonnée à la désignation, par arrêté du préfet de région, du responsable d'opération.

Article 4: L'opérateur agréé retenu devra préalablement communiquer la date de début de l'intervention aux services de l'État compétents. Il les informera de tous les éléments techniques et scientifiques concernant le déroulement de l'opération lors de son exécution et leur assurera le plein accès au terrain, afin qu'ils puissent assurer leur mission de contrôle.

Article 5: Le mobilier archéologique pourra donner lieu au partage prévu par l'article L. 523-14 du code du patrimoine à l'issue de son étude scientifique. Celle-ci devra être transmise au service régional de l'archéologie au plus tard deux ans après l'achèvement de la phase de terrain de la fouille. La documentation afférente à l'opération, rédigée en langue française, sera remise à l'État.

Article 6: Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à M. Jean Pierre Thollard représentant la SNC Carrières Saint Christophe et à Monsieur le préfet du département de l'Aube (DRIRE).

Fait à Châlons en Champagne, le 8 juin 2007

Pour le Préfet de région et par délégation, pour le directeur régional et par délégation, le conservateur régional de l'archéologie,

Yves Desfossés

Copies à

☐ Préfecture(s) de département(s) ; ☐ Mairie(s) ; ☐ Autorité compétente pour instruire la demande d'autorisation ;

☐ DRAC-SRA; ☐ Gendarmerie ou Police urbaine

I.8. Cahier des charges de l'arrêté 2007/242

Annexe:

Cahier des charges de la fouille préventive de Rosnay l'Hôpital, Sections : ZO, Lieux dits : « Les Gallérandes''; Parcelles : n° 8, 13 et 14 (Aube) (2 plans)

I - PRESCRIPTIONS GENERALES

- Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.
- Le démarrage de l'opération sera notifié au conservateur régional de l'archéologie 15 jours auparavant. La phase préparatoire devant intégrer une rencontre entre le service régional de l'archéologie et le responsable d'opération, un rendez-vous sera pris par avance auprès du SRA.
- L'opération devra être réalisée conformément aux normes de sécurité en vigueur, définies en particulier par le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965 pour les opérations terrestres et le décret 90-277 du 28 mars 1990 et ses arrêtés d'application pour les opérations subaquatiques.
- Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui. Il lui assurera ainsi qu'à ses collaborateurs le plein accès au terrain, afin qu'ils puissent assurer leur mission de contrôle.
- À l'issue de l'opération, son responsable scientifique remettra au conservateur régional de l'archéologie l'ensemble de la documentation et un rapport de fouille, tels que définis par le Code du Patrimoine, livre V. L'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, s'il n'est pas l'opérateur retenu, sera également destinataire d'un exemplaire du rapport.

II-PROBLEMATIQUE ET MODALITES D'INTERVENTION

Avant toute intervention, le maître d'ouvrage devra, afin d'éviter toute dégradation, circonscrire les zones réservées à la fouille par l'installation d'un cordon de terre d'une hauteur minimum de 1 m, en prélevant la terre à l'extérieur des zones réservées en question.

Bien que le diagnostic n'en fasse pas état, si une ou des sépulture(s) devai(en)t être mise(s) au jour, un gardiennage sera mis en place dès la découverte de la première tombe. Il assurera une surveillance effective du chantier durant les absences de l'équipe archéologique et pendant toute la durée de la fouille de l'ensemble funéraire et/ou de tout autre élément le méritant.

1) DONNEES SCIENTIFIQUES

Éléments spécifiques à l'opération :

L'opération porte sur l'emprise d'un projet de carrière d'alluvions anciennes ; l'épaisseur moyenne de la terre végétale est de l'ordre de 0.30 à 0.40 m.

<u>Coordonnées de l'entreprise</u>: SNC Carrières Saint Christophe rue Louis de Freycinet BP 6 10121 Saint André les Vergers.

Personne à contacter: M. Deshaye, tél. 03 25 79 90 19, télécopie 03 25 78 07 37.

Données générales et contextuelles

La plaine de Brienne, plaine de confluence de l'Aube et de plusieurs de ses affluents, est beaucoup moins bien documentée que la plaine de Troyes, à 25 km au sud-ouest, ou que la plaine du Perthois, à 25 km au nord-est. Ceci étant principalement dû au fait que l'extraction industrielle de granulats y est plus récente que dans les deux autres cas. Ainsi, à Rosnay l'Hôpital un autre diagnostic archéologique récent (C. Leyenberger, INRAP) mené à environ 500 m au sud-est sur un autre projet d'exploitation, a permis la mise au jour d'une nécropole à monuments carrés plutôt caractéristique de la fin de La Tène ancienne ou de La Tène moyenne.

Au final, ce secteur de Rosnay-l'hôpital, peu concerné par les grands travaux d'aménagement de ces dernières décennies, s'avère aujourd'hui exceptionnellement riche et cela pour plusieurs époques. Les précédentes opérations menées à environ 500 au sud-est avaient ainsi mis en évidence l'existence d'un habitat du néolithique ancien et des (petites) tombes collectives du Néolithique récent. Plus particulièrement pour l'Age du fer, les vestiges semblent omniprésents et ce diagnostic ajoute des éléments assez inattendus dans ce secteur. Ceux-ci se rattachent à un établissement agricole rural, sans que l'on puisse cependant déterminer les limites de ce dernier. Plusieurs greniers sur quatre poteaux, de nombreuses fosses et un puits se répartissent sur l'ensemble de la zone et en l'absence d'axe structurant, aucune organisation ne peut en être déduite. Le mobilier céramique - issu de trois fosses renvoie à deux périodes : transition Hallstatt moyen et final (Hallstatt D1-D2) et Hallstatt final (Hallstatt D2-D3). La surprise est mobilière et provient des fragments d'un vase d'origine attique, retrouvés mêlés dans la fosse st.25 à de la céramique de tradition hallstatienne (Hallstatt D2-D3). Cette origine est d'une part tout à fait exceptionnelle en Champagne et d'autre part assez inhabituelle dans un contexte social aussi modeste, puisque traditionnellement associée, dans nos septentrionales contrées, à la sphère aristocratique, qu'il s'agisse d'habitat ou du domaine funéraire - Mont Lassois par exemple - .

La fouille de cet ensemble présente un intérêt évident, eu égard au contexte général d'une part, mais surtout en ce qui concerne les importations mobilières. En conséquence, un décapage intégral de la zone, de même qu'une approche exhaustive de toutes les structures, notamment les fosses, s'impose. D'autre part, la recherche des éléments mobiliers est une priorité.

Démarche

L'option retenue est celle d'un décapage intégral de la surface considérée (environ 7 ha, voir plan annexé). En effet, malgré une faible densité, l'intérêt des vestiges justifie un tel choix, d'autant que compte tenu du type d'aménagement – carrière –, le décapage se fera de toute façon. La démarche s'apparente ici à celle d'un suivi de décapage; suivi permanent c'est à dire sans interruption dans le temps et réalisé par un archéologue.

Mais ce type de décapage ne signifie pas une fouille sur la totalité de cette surface. Ainsi, après avoir tester toutes les anomalies, il conviendra de définir des secteurs prometteurs en termes de mobilier et/ou de structuration à fouiller plus finement (zones cumulées d'environ 2 ha). Une tranche conditionnelle plus complète sera prévue en cas de découverte de concentration de structure(s), et/ou de structuration des espaces complexes, et/ou de découverte(s) mobilière(s) d'importance(s).

Terrain

- décapage de la totalité de l'emprise (environ 7 ha) avec test systématique par moitié et/ou par portions opposées pour les plus vastes, de toutes les anomalies (recherche d'une identification et/ou présence de mobilier);
- fouille sur environ 2 ha (en cumulé) de secteurs significatifs (mobilier et/ou structuration des vestiges et/ou complexité des structures)
- toutes les structures retenues seront fouillées intégralement, manuellement ou mécaniquement ;
- on attachera une attention particulière à la collecte du mobilier;
- en cas de découverte de sépulture, la ou les tombes seront étudiées selon le protocole en vigueur dans la région; une tranche conditionnelle, prévoyant un nombre de tombes supérieur à trois pourra être prévue;
- utilisation systématique d'un détecteur à métaux, notamment lors de la fouille d'éventuels fossés ;

Etude

- étude typo-chronologique fine pour définir les différentes phases d'occupation du site ;
- le cas échéant prévoir la possibilité de réaliser des analyses des pâtes des céramiques, en particulier pour le mobilier importé et/ou peint ;
- séries de datations absolues pour compléter, en cas d'insuffisance de mobilier datant, cette chronologie (mais à l'exclusion des périodes de « palier » du C-14);
- études poussées du mobilier céramique (en particulier en termes social et/ou de provenance), osseux, etc.;
- toutes les études spécialisées doivent être effectuées par des spécialistes qualifiés et reconnus, ayant des programmes en cours sur la région;
- intégration des différentes approches pour définir le phasage général du site (sachant qu'elle peut être représentée hors emprise);
- analyse et discussion quant au paysage antérieur, contemporain ou postérieur, en choisissant des structures bien calées chronologiquement et en utilisant diverses disciplines comme la pédologie, l'anthracologie, la palynologie (?), etc.
- analyse et discussion quant au statut et à la fonction du site;

Emprise à décaper : environ 70 000 m² Surface à fouiller : environ 20 000 m²

2) DUREE MINIMALE DE L'INTERVENTION DE TERRAIN

La durée minimale est de 1.5 mois. En période hivernale, la conduite de la fouille peut être soumise à des conditions particulières (couverture, décapage en plusieurs phases, etc).

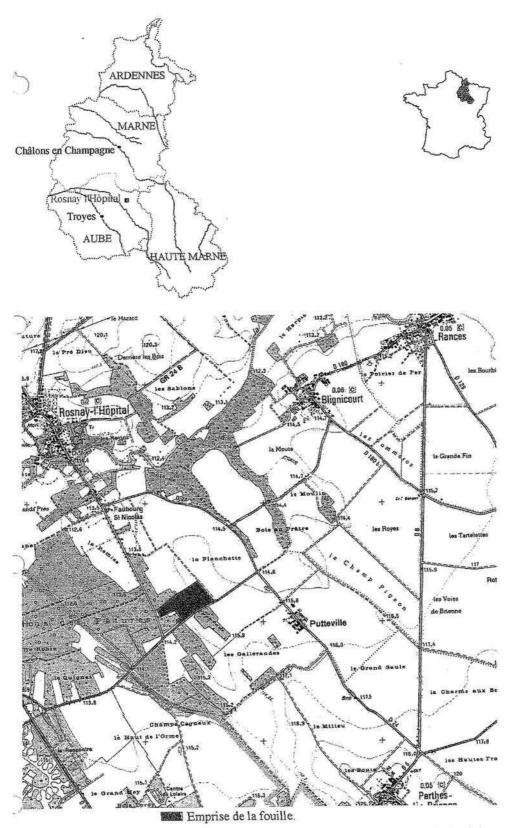
3) PROFILS REQUIS

Responsable d'opération ayant des compétences en protohistoire et plus particulièrement dans le domaine de l'habitat rural à l'âge du fer.

4) DELAI PREVISIONNEL DE REMISE DU RAPPORT FINAL

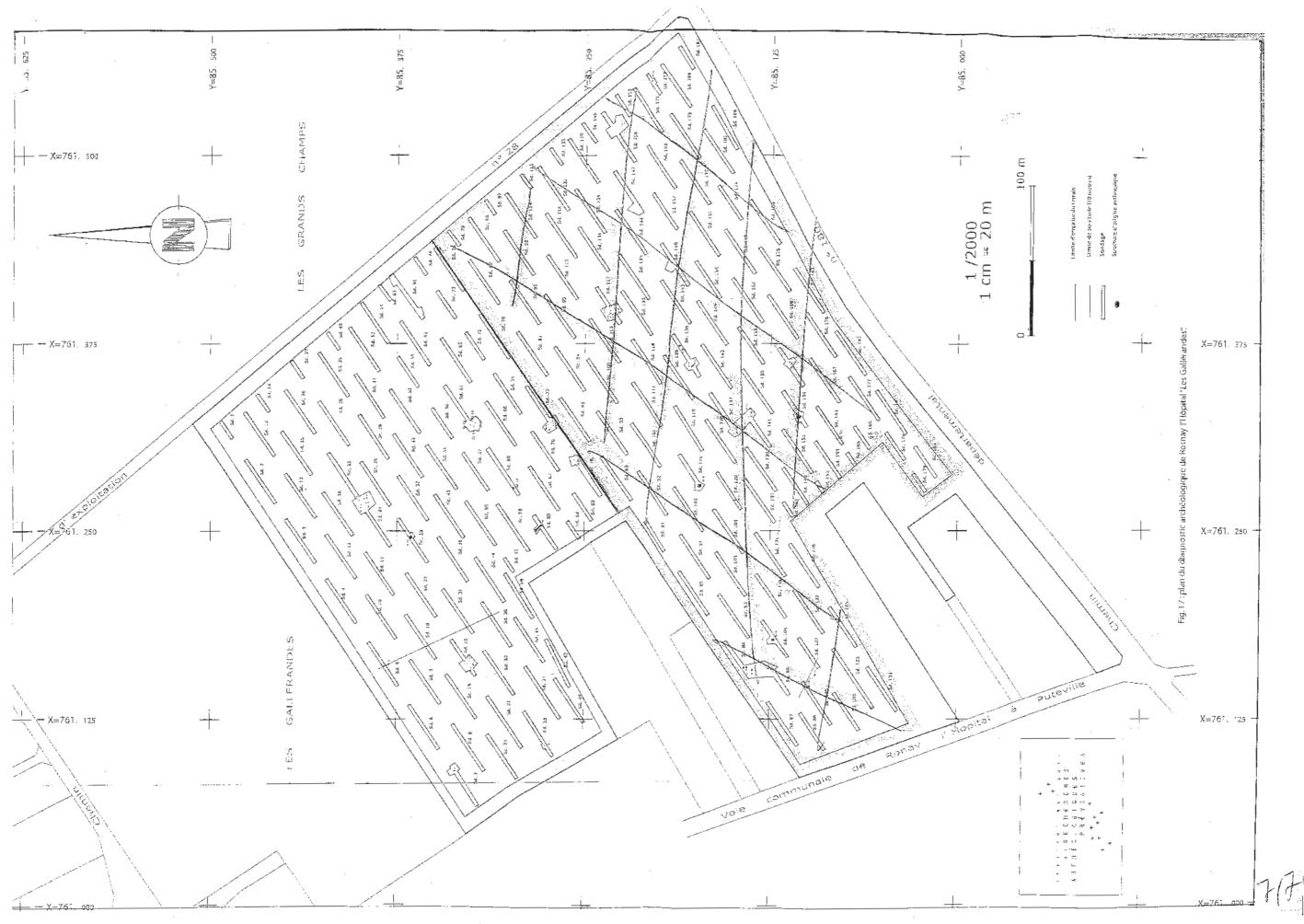
Le délai prévisionnel pour la remise du rapport de fouille est de 24 mois après l'achèvement de l'opération. Ce rapport comprendra un inventaire détaillé du mobilier archéologique et sera réalisé conformément à l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes du contenu et de présentation des rapports de l'opération.

Le mobilier et la documentation archéologique devront être traités conformément à l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques. Toute la documentation originale doit être rédigée en français.



Rosnay l'Hôpital, section ZO, lieudit "Les Gallérandes", parcelles n° 8, 13 et 14 (Aube) $^{\epsilon}$

617



I.9. Arrêté 2008/133 de prescription de la fouille



PRÉFECTURE DE LA RÉGION CHAMPAGNE-ARDENNE

Direction régionale des affaires culturelles Service régional de l'archéologie

Nº 2008/133 5735

Le préfet de la région Champagne-Ardenne, chevalier de la Légion d'Honneur;

VU le code du patrimoine et notamment son livre V, titre II;

VU le décret n° 2004-490 du 03 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive;

VU le dossier de demande de renouvellement et d'extension d'une carrière d'alluvions anciennes déposé par la SNC Carrières Saint Christophe, concernant, le territoire de la commune de Rosnay l'Hôpital, pour l'extension, section ZO, lieudit "Les Gallérandes", parcelles n° 8pp, 12pp, 13pp, 14pp, 18pp, 19pp et 20pp d'une surface exploitable de 125 000 m² (Aube), reçu le 21 décembre 2005;

VU la demande formulée le 04/01/06 par M. Zigoni; chef d'agence de la SNC Carrières Saint Christophe, afin de faire réaliser le diagnostic de la totalité de la zone exploitable de Rosnay l'Hôpital, soit 125 000 m² après obtention de l'autorisation administrative d'exploiter;

VU l'arrêté n° 2006/09 du 9 janvier 2006 portant prescription d'un diagnostic archéologique concernant le territoire de la commune de Rosnay l'Hôpital, pour l'extension, section ZO, lieudit "Les Gallérandes", parcelles n° 8pp, 12pp, 13pp, 14pp, 18pp, 19pp et 20pp d'une surface exploitable de 125 000 m² (Aube)

VU le rapport de diagnostic réalisé en application de l'arrêté précité et reçu le 16/03/2007;

VU l'arrêté de prescription de fouille n° 2007/242 du 8 juin 2007 concernant le territoire de la commune de de Rosnay l'Hôpital, Section ZO, Lieudit « Les Gallérandes »; Parcelles n° 8, 3 et 14 (Aube), soit une superficie de 70 000 m²;

VU le courrier électronique reçu le 1^{er} avril 2008 de M. A. DESHAYES pour la société CARRIERES SAINT-CHRISTOPHE et établissant la superficie et la chronologie des deux phases d'intervention archéologique;

CONSIDERANT que ce diagnostic a permis de démontrer la présence de vestiges d'un établissement agricole appartenant au 1^{ex} âge du fer, confortant les découvertes environnantes de la décennie passée et confirmant l'existence, notamment pour l'âge du fer, d'un important noyau d'occupation dans ce secteur – habitat, nécropole –; que la découverte tout à fait exceptionnelle pour notre région de céramique d'importation, pose dans ce contexte la question du statut social du site et de ces occupants;

CONSIDERANT que, en raison de leur nature, de leur localisation et de leur importance, les travaux envisagés affecteront les éléments du patrimoine archéologique;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de sauvegarder ces vestiges par l'étude et la fouille archéologique.

ARRÊTE

Article 1er : L'article 1 de l'arrêté n° 2007/242 du 8 juin 2007 est modifié comme suit :

Article 2: Une fouille archéologique sera réalisée en deux phases préalablement aux travaux susvisés portant sur le terrain sis en :

Région : Champagne Ardenne ;

Département : Aube ;

Commune: Rosnay l'Hôpital;

Lieu(x)-dit(s): "Les Gallérandes";

Parcelles: nº 8, 13 et 14.

Coordonnées Lambert II étendu : X = 761.380 ; Y = 2385.291

Propriétaires: - parcelles 8 et 13 : M. Bruno Dezobry 58 rue des Tuileries 10500

Vallentigny;

- parcelle 14 : Indivision Vaast 10500 Lassicourt;

Emprise du terrain concerné par la fouille : la surface à décaper est d'environ 50 000 m^2 pour la première phase et 20 000 m^2 pour la deuxième phase soit 70 000 m^2 au total (voir plan en annexe) . Le secteur sera protégé par un merlon de terre périphérique disposé à l'extérieur de cette emprise ;

Article 2 : Le cahier des charges scientifique de l'arrêté 2007/242 est modifié comme ci-après en annexe ;

Article 3: Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à M. Jean Pierre Thollard représentant la SNC Carrières Saint Christophe et à Monsieur le préfet du département de l'Aube (DRIRE).

Fait à Châlons en Champagne, le 21 avril 2007

Pour le Préfet de région et par délégation, pour le directeur régional et par délégation, le conservateur régional de l'archéologie,

Yves Desfossés

copies a.			

A 3 ... 3 ..

☐ Préfecture(s) de département(s) ; ☐ Mairie(s) ; ☐ Autorité compétente pour instruire la demande d'autorisation ; ☐ DRAC-SRA; ☐ Gendarmerie ou Police urbaine

I.10. Cahier des charges de l'arrêté 2008/133

Annexe:

Cahier des charges de la fouille préventive en deux phases de Rosnay l'Hôpital, Sections : ZO, Lieux dits : « Les Gallérandes''; Parcelles : n° 8, 13 et 14 (Aube) (2 plans)

I - PRESCRIPTIONS GENERALES

- Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.
- Le démarrage de l'opération sera notifié au conservateur régional de l'archéologie 15 jours auparavant. La phase préparatoire devant intégrer une rencontre entre le service régional de l'archéologie et le responsable d'opération, un rendez-vous sera pris par avance auprès du SRA.
- L'opération devra être réalisée conformément aux normes de sécurité en vigueur, définies en particulier par le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965 pour les opérations terrestres et le décret 90-277 du 28 mars 1990 et ses arrêtés d'application pour les opérations subaquatiques.
- Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui. Il lui assurera ainsi qu'à ses collaborateurs le plein accès au terrain, afin qu'ils puissent assurer leur mission de contrôle.
- À l'issue de l'opération, son responsable scientifique remettra au conservateur régional de l'archéologie l'ensemble de la documentation et un rapport de fouille, tels que définis par le Code du Patrimoine, livre V. L'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, s'il n'est pas l'opérateur retenu, sera également destinataire d'un exemplaire du rapport.

II-PROBLEMATIQUE ET MODALITES D'INTERVENTION

Avant toute intervention, le maître d'ouvrage devra, afin d'éviter toute dégradation, circonscrire les zones réservées à la fouille par l'installation d'un cordon de terre d'une hauteur minimum de 1 m, en prélevant la terre à l'extérieur des zones réservées en question.

Bien que le diagnostic n'en fasse pas état, si une ou des sépulture(s) devai(en)t être mise(s) au jour, un gardiennage sera mis en place dès la découverte de la première tombe. Il assurera une surveillance effective du chantier durant les absences de l'équipe archéologique et pendant toute la durée de la fouille de l'ensemble funéraire et/ou de tout autre élément le méritant.

1) DONNEES SCIENTIFIQUES

Éléments spécifiques à l'opération :

L'opération porte sur l'emprise d'un projet de carrière d'alluvions anciennes ; l'épaisseur moyenne de la terre végétale est de l'ordre de 0.30 à 0.40 m.

Coordonnées de l'entreprise : SNC Carrières Saint Christophe rue Louis de Freycinet BP 6 10121 Saint André les Vergers.

Personne à contacter: M. Deshaye, tél. 03 25 79 90 19, télécopie 03 25 78 07 37.

Données générales et contextuelles

La plaine de Brienne, plaine de confluence de l'Aube et de plusieurs de ses affluents, est beaucoup moins bien documentée que la plaine de Troyes, à 25 km au sud-ouest, ou que la plaine du Perthois, à 25 km au nord-est. Ceci étant principalement dû au fait que l'extraction industrielle de granulats y est plus récente que dans les deux autres cas. Ainsi, à Rosnay l'Hôpital un autre diagnostic archéologique récent (C. Leyenberger, INRAP) mené à environ 500 m au sud-est sur un autre projet d'exploitation, a permis la mise au jour d'une nécropole à monuments carrés plutôt caractéristique de la fin de La Tène ancienne ou de La Tène moyenne.

Au final, ce secteur de Rosnay-l'hôpital, peu concerné par les grands travaux d'aménagement de ces dernières décennies, s'avère aujourd'hui exceptionnellement riche et cela pour plusieurs époques. Les précédentes opérations menées à environ 500 au sud-est avaient ainsi mis en évidence l'existence d'un habitat du néolithique ancien et des (petites) tombes collectives du Néolithique récent. Plus particulièrement pour l'Age du fer, les vestiges semblent omniprésents et ce diagnostic ajoute des éléments assez inattendus dans ce secteur. Ceux-ci se rattachent à un établissement agricole rural, sans que l'on puisse cependant déterminer les limites de ce dernier. Plusieurs greniers sur quatre poteaux, de nombreuses fosses et un puits se répartissent sur l'ensemble de la zone et en l'absence d'axe structurant, aucune organisation ne peut en être déduite. Le mobilier céramique - issu de trois fosses renvoie à deux périodes : transition Hallstatt moyen et final (Hallstatt D1-D2) et Hallstatt final (Hallstatt D2-D3). La surprise est mobilière et provient des fragments d'un vase d'origine attique, retrouvés mêlés dans la fosse st.25 à de la céramique de tradition hallstatienne (Hallstatt D2-D3). Cette origine est d'une part tout à fait exceptionnelle en Champagne et d'autre part assez inhabituelle dans un contexte social aussi modeste, puisque traditionnellement associée, dans nos septentrionales contrées, à la sphère aristocratique, qu'il s'agisse d'habitat ou du domaine funéraire - Mont Lassois par exemple - .

La fouille de cet ensemble présente un intérêt évident, eu égard au contexte général d'une part, mais surtout en ce qui concerne les importations mobilières. En conséquence, un décapage intégral de la zone, de même qu'une approche exhaustive de toutes les structures, notamment les fosses, s'impose. D'autre part, la recherche des éléments mobiliers est une priorité.

Démarche

L'option retenue est celle d'un décapage intégral de la surface considérée (environ 7 ha, pour les deux phases cumulées voir plan annexé). En effet, malgré une faible densité, l'intérêt des vestiges justifie un tel choix, d'autant que compte tenu du type d'aménagement – carrière –, le décapage se fera de toute façon. La démarche s'apparente ici à celle d'un suivi de décapage; suivi permanent c'est à dire sans interruption dans le temps et réalisé par un archéologue.

Mais ce type de décapage ne signifie pas une fouille sur la totalité de cette surface. Ainsi, après avoir mis au jour et nettoyer toutes les anomalies, il conviendra de définir par des tests mécaniques et/ou manuels les structures à fouiller de manière exhaustive car présentant un intérêt particulier en termes de mobilier et/ou de structuration. Une tranche conditionnelle plus complète sera prévue en cas de découverte de concentration de structure(s), et/ou de structuration des espaces complexes, et/ou de découverte(s) mobilière(s) d'importance(s).

Terrain

- décapage de la totalité de l'emprise (environ 5 ha pour la première phase et 2 ha pour la seconde) avec test mécanique systématique des structures par moitié et/ou par portions opposées pour les plus vastes, à l'exception des trous de poteaux dont l'étude pourra se limiter à une approche planigraphique et spatiale sauf cas particuliers (présence au décapage de mobilier particulier ou d'un remplissage atypique);
- toutes les structures retenues seront fouillées intégralement, manuellement et/ou mécaniquement, elles feront l'objet d'une documentation exhaustive (description et relevé du profil stratigraphique, couverture photographique complète, prélèvements paléo-environnementaux et datation:
- Les structures testées et non fouillées en intégralité feront l'objet d'un traitement plus léger avec couverture photographique complète (stratigraphie et plan) et description du remplissage;
- on attachera une attention particulière à la collecte du mobilier ;
- en cas de découverte de secteurs significatifs présentant des niveaux archéologiques denses en mobilier et/ou des structurations de vestiges et de structures complexes, la mise en place de locus de fouille pourra être envisagée (dans la limite de trois locus par phase et d'une superficie maximale d'1 ha pour la première phase et de 800 m² pour la deuxième phase.
- en cas de découverte de sépulture, la ou les tombes seront étudiées selon le protocole en vigueur dans la région; une tranche conditionnelle, prévoyant un nombre de tombes supérieur à trois pourra être prévue;
- utilisation systématique d'un détecteur à métaux, notamment lors de la fouille d'éventuels fossés ;

Etude

- étude typo-chronologique fine pour définir les différentes phases d'occupation du site ;
- le cas échéant prévoir la possibilité de réaliser des analyses des pâtes des céramiques, en particulier pour le mobilier importé et/ou peint;
- séries de datations absolues pour compléter, en cas d'insuffisance de mobilier datant, cette chronologie (mais à l'exclusion des périodes de « palier » du C-14);
- études poussées du mobilier céramique (en particulier en termes social et/ou de provenance), osseux, etc.;
- toutes les études spécialisées doivent être effectuées par des spécialistes qualifiés et reconnus :
- intégration des différentes approches pour définir le phasage général du site (sachant qu'elle peut être représentée hors emprise);
- analyse et discussion quant au paysage antérieur, contemporain ou postérieur, en choisissant des structures bien calées chronologiquement et en utilisant diverses disciplines comme la pédologie, l'anthracologie, la palynologie (?), etc.
- analyse et discussion quant au statut et à la fonction du site;

Emprise à décaper : environ 50 000 m² pour la phase 1 environ 20 000 m² pour la phase 2

2) DUREE MINIMALE DE L'INTERVENTION DE TERRAIN

La durée minimale pour la phase 1 est de 1 mois minimum et de 1 mois pour la phase 2. En période hivernale, la conduite de la fouille peut être soumise à des conditions particulières (couverture, décapage en plusieurs phases, etc).

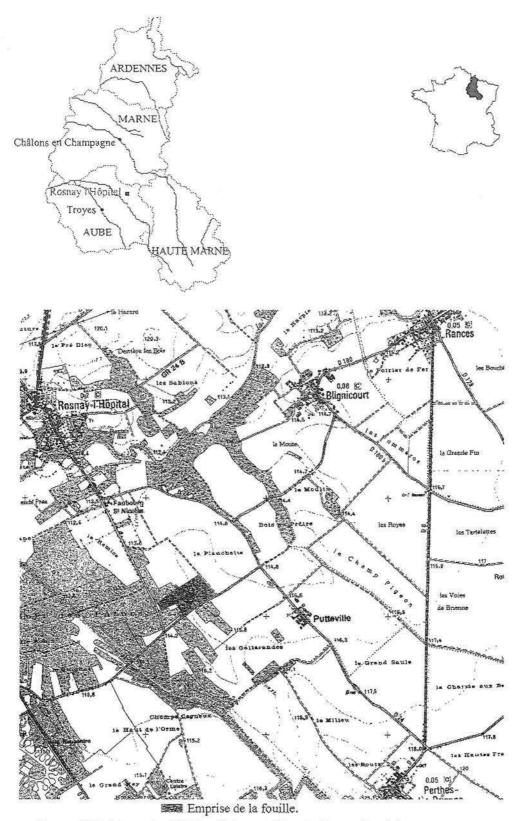
3) PROFILS REQUIS

Responsable d'opération ayant des compétences en protohistoire et plus particulièrement dans le domaine de l'habitat rural à l'âge du fer.

4) DELAI PREVISIONNEL DE REMISE DU RAPPORT FINAL

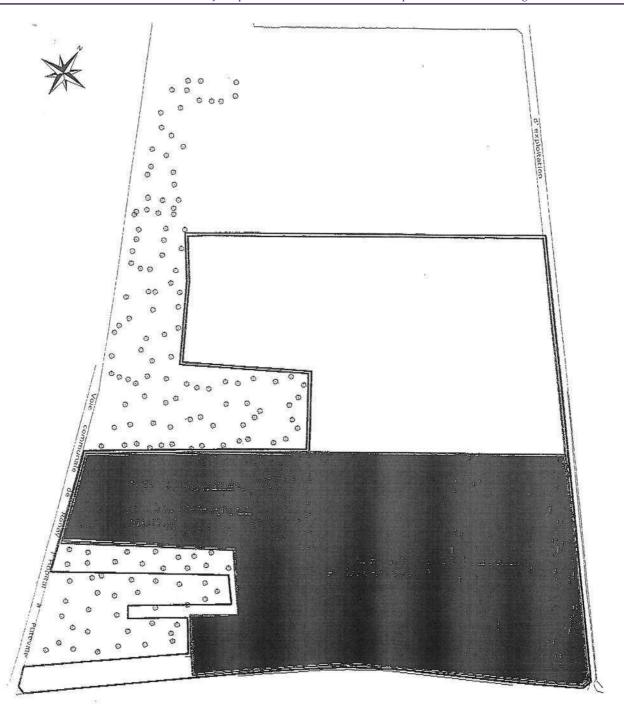
Le délai prévisionnel pour la remise du rapport de fouille est de 24 mois après l'achèvement de l'opération. Ce rapport comprendra un inventaire détaillé du mobilier archéologique et sera réalisé conformément à l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes du contenu et de présentation des rapports de l'opération.

Le mobilier et la documentation archéologique devront être traités conformément à l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques. Toute la documentation originale doit être rédigée en français.



Rosnay l'Hôpital, section ZO, lieudit "Les Gallérandes", parcelles nº 8, 13 et 14 (Aube)

218



ROSNAY L'HOPITAL
"LES GALLERANDES "
Le 18 mars 2008
Echelle: 1/2000

Limite d'autorisation d'exploitation

Zone décapée et exploitée

Zone fouilles archéologiques

Projet scientifique et technique d'intervention



n° de contrat : 2009/03 - n° opération :56 Mâitre d'ouvrage: Carrières St-Christophe

Projet scientifique et technique d'Intervention

commune de Rosnay L'Hôpital (10)

Dénommée

« Rosnay – Les Gallérandes»

Présenté par la société ARCHEOPOLE

Maître d'Ouvrage

Opérateur

CARRIERES ST-CHRISTOPHE rue Louis de Freycinet – BP6 10121 SAINT-ANDRE LES VERGERS CEDEX ARCHEOPOLE scop-sarl
62, rue de Menin
59 700 MARCQ-EN-BAROEUL
Agrément en qualité d'opérateur d'archéologie
préventive délivré le 02.08.2005

PSTI: 2009/03 N° d'opération: 56



59700 Marcq-en-Baroeul
03 20 39 51 96
contact@archeopole.fr
siret: 428 837 454 RCS Roubaix-Tourcoing

n° de contrat : 2009/03 - n° opération :56 Mâitre d'ouvrage: Carrières St-Christophe

Site: Rosnay-L'Hôpital (Aube, 10), lieu dit: Les Gallérandes

Référence de l'opération : 2008/133 modifiant 2007/242. Coordonnées Lambert : x: 761,380 ; y: 2385,291 Références cadastrales : ZO 8pp, 13pp et 14pp

Surface totale de chaque parcelle cadastrale du projet d'aménagement :

Surface approximative du site archéologique : 70 000m² Propriétaire/occupant : Société Carrières St-Christophe.

Nature des travaux : Extension de carrière.

Responsable scientifique référent : Laurent GUBELLINI (ARCHEOPOLE)

Responsable d'opération proposé pour la fouille : Antoine DELAUNEY (ARCHEOPOLE)

Objet : Réalisation d'une intervention (fouille) archéologique sur le site dénommé «Rosnay-L'Hôpital – Les Gallérandes» sur la commune de Rosnay-L'Hôpital suite à l'arrêté n° 2008/133 portant prescription notifiée du Préfet de la Région Champagne-Ardennes dans le cadre d'une extension de carrière, à l'initiative de la Société CARRIÈRES ST-CHRISTOPHE.

Présentation

Dans le cadre d'une extension de carrière, des sondages archéologiques préalables ont été réalisés. Ils ont mis au jour un site archéologique homogène qui s'inscrit naturellement dans la continuité des résultats des phases de fouilles précédentes mais qui présente la singularité d'offrir deux occupations distinctes correspondant à la période du Hallstatt moyen et du Hallstatt final qui viennent étoffer la dense fréquentation de cet espace, déjà reconnue lors des tranches précédentes, sous diverses formes, du Néolithique à l'Antiquité. A ce jour, l'observation des données tirées du diagnostic qui a permis l'identification du site correspond à une occupation de type établissement rural qui s'étend sur une grande partie de la période du premier âge du fer. Elle permet d'envisager quelques pistes relatives au statut du site sans toutefois définir sa nature exacte. L'intérêt du site est justifié par une occupation et une fréquentation régulière du territoire reconnue sur une vaste étendue aux époques anciennes et la découverte, exceptionnelle pour le secteur géographique et le statut du site, de fragments d'un vase d'importation (production attique), associés à d'autres fragments de production locale (Hallstatt D2-D3). Cette dernière découverte, au caractère unique, hors contexte funéraire ou aristocratique, détermine l'axe des recherches pour cette opération. La problématique du site repose sur l'identification des occupations protohistoriques (évolution d'un établissement rural unique ou regroupement de petits ensembles) ainsi que sur leur discernement chronologique. Il s'agit également de faire le lien avec l'ensemble des études qui ont été réalisées dans la carrière et avec les sites protohistoriques déjà découverts.

Le site est localisé sur la commune de Rosnay-L'Hôpital dans la vallée de la Brienne, près de Brienne-le-Château, au nord, et à faible distance de la confluence de l'Aube et de son affluent, la Voire. Le site est installé sur une zone d'alluvions déposés par l'ancien cours de l'Aube, au contact de la Champagne humide et de la Champagne Sêche. Les vestiges repérés au cours de la fouille se présentent essentiellement sous la forme d'un ensemble diffus de fosses, trous de poteau qui forment avec d'autres structures indéterminées un ensemble de faits archéologiques provisoirement avérés. Les résultats de ces nouvelles investigations devraient éclairer la question du statut de cet ensemble et de son évolution.

L'opération envisagée est composée d'une phase de terrain et d'une phase d'étude, réalisée dans les locaux de l'entreprise ou en laboratoire. L'équipe sera composée, de trois personnes et comprendra un responsable d'opération, un technicien supérieur et un technicien. La prestation globale respecte l'ensemble des réglementations liées aux opérations archéologiques, notamment en matière de sécurité.



62, rue de Menin 59700 Marcq-en-Baroeul 03 20 39 51 96 contact@archeopole.fr siret: 428 837 454 RCS Roubaix-Tourcoing

n° de contrat : 2009/03 - n° opération :56 Mâitre d'ouvrage: Carrières St-Christophe

Problématiques associées à l'opération :

<u>Eléments à prendre en compte pour la fouille (contexte archéologique restreint) :</u>
En dehors des informations précédentes et des objectifs incontournables présentés dans le cahier des charges, il convient de rappeler plusieurs éléments fondamentaux :

- La position du site au coeur d'un programme d'études extensif.
- Une programmation de l'intervention par étapes progressives dont les stratégies seront validées par le Service Régional de l'Archéologie.
- · L'identification des phases d'occupation.
- Des éclaircissements à formuler pour la reconnaissance de l'occupation.

Description de la prestation

Les informations tirées des rapports des diagnostics et le cahier des charges recommandent une démarche de recherche respectant un secteur prévisionnel unique d'investigation correspondant au grand enclos défini par un système de doubles fossés et un ordre précis de phases d'opération:

- L'opération consiste à prendre toutes les précautions nécessaires au nettoyage préalable à la lecture horizontale du site, requalifier et relever précisément l'organisation des structures, leurs dimensions, relever les artefacts.
- La zone d'investigation sera donc entièrement décapée, par étapes successives, jusqu'aux niveaux de lisibilité archéologique.

Un vaste établissement rural ou une succession de petits ensembles d'habitats du premier âge du fer

Cet ensemble territorial confirme et contribue à la progression de l'identification d'un gisement exemplaire et cohérent. Il semble donc, au vu des découvertes éditées que celles qui correspondent à l'opération dont il est question ici, sont à mettre en relation avec une activité agricole et/ou artisanale qui aurait perduré de l'époque du Hallstatt moyen au Hallstatt final. L'exploitation agricole a été identifiée grâce à la reconnaissance de bâtiments de type grenier. La localisation des établissements reconnus, pour l'époque gauloise sur un ensemble d'études plus vaste réunissant les résultats d'opérations réalisées sur les secteurs des *Gallérandes* et de *La Remise*, et les premières observations faites sur cette zone, confirment que l'occupation se développe sous la forme d'un terroir. Cette phase de fouille présente l'opportunité exceptionnelle **d'étudier ce terroir dans une grande partie de son extension.**

L'évidente structuration de l'ensemble et l'état de conservation satisfaisant des témoins observés, notamment les restes de mobilier d'origine attique, suggèrent un potentiel remarquable et une anthropisation singulière du territoire.

Le site sera exploré en deux tranches différenciées. La phase rapport rassemble et synthétise les données des post-fouilles, réalisée dans les locaux de l'entreprise ou en laboratoire. L'équipe d'intervention comprendra un responsable d'opération supervisé par un responsable scientifique un technicien supérieur et un technicien. A ce jour, la



62, rue de Menin 59700 Marcq-en-Baroeul 03 20 39 51 96 contact@archeopole.fr siret: 428 837 454 RCS Roubaix-Tourcoing

n° de contrat : 2009/03 - n° opération :56 Mâitre d'ouvrage: Carrières St-Christophe

société envisage le recrutement d'un spécialiste du Hallstatt pour consolider l'équipe. La prestation globale respecte l'ensemble des réglementations liées aux opérations archéologiques, notamment en matière de sécurité.

La cohérence et les fonctions respectives des différents vestiges retrouvés restent encore à établir précisément. Ce type d'aménagements suppose un relevé en plan préalable permettant de lire l'interaction des principaux ensembles. Plus particulièrement, il faudra s'attacher à la perception des différentes fonctions des éléments bâtis par l'examen des plans ou au travers de l'étude des vestiges mobiliers liés. Enfin, la connexion des structures avec des aires de circulation éventuelles (voirie, desserte) qui n'est pas encore établie, devra être analysée lors des fouilles.

Proposition d'intervention (tranche ferme)

1. La fouille

La surface totale à décaper est d'environ 6ha. Les résultats du diagnostic préconisent un mode opératoire en deux phases établies selon la répartition et la densité des vestiges.

Suivi de décapage et tests mécaniques réguliers / relevé général des vestiges et exploration raisonnée: 120 jrs/h

L'occupation la plus diffuse correspond à un grand secteur Est (4ha). Celle-ci fera l'objet d'une surveillance archéologique permanente et d'une exploration majoritairement mécanisée.

Au vu de l'épaisseur de la couverture végétale et de la mise à disposition d'un double jeu de pelles et bulls, le rythme de terrassements ne devrait pas être inférieur à 2000m2 / jour. Il variera toutefois selon l'application des tests mécaniques à réaliser. Afin d'optimiser l'organisation de l'équipe et la coordination des activités (suivi des terrassements, séances de topographie, mise au net du plan général), trois personnes seront affectées à cette phase d'opération.

La partie qui correspond au secteur le plus dense et le plus énigmatique de l'emprise prescrite (surface estimée à 2ha), fera l'objet d'une attention soutenue, notamment par une stratégie qui favorisera la fouille manuelle raisonnée des structures archéologiques. Globalement, les structures fossoyées (hors TPs) seront si possible vidées en totalité, afin de récolter le maximum de mobilier (la possibilité de datation du site et l'échantillonnage lors du diagnostic s'étant avérés très faibles).

Le dégagement complet, l'inventaire et la description des éléments permettront la délimitation précise des bâtiments et de leur mode de clôture ; un nettoyage fin pourrait éventuellement amener une localisation plus ou moins précise des accès. La fouille raisonnée des fosses et des ensembles indéterminés à rattacher à l'organisation du complexe est nécessaire. Nous procéderons à la vérification de l'état de conservation et à l'analyse des espaces d'occupation et des éventuels éléments d'architecture persistants. La reconnaissance des édifices, les plans et les organisations internes, les transformations subies se verront complétés par l'analyse des structures associées.

L'étude des rejets dans les fosses renseignera sur les vestiges présents à proximité : on tentera donc d'appréhender d'éventuelles dynamiques de rejets entre une probable zone d'habitats et les fossés. Les éléments retrouvés dans le comblement permettront probablement de préciser la fonction du réseau et la vocation du site (type d'activité). Il faut envisager la mise au jour de vestiges organiques nécessitant des analyses ou des datations (paléobotanique, dendrochronologie).

Les structures seront relevées en plan et restituées dans leur contexte topographique. Le lever du plan général sera réalisé suivant l'état d'avancement et à l'achèvement de la phase de décapage de la zone. Les plans seront rattachés aux projections Lambert. Une copie informatisée sera



62, rue de Menin 59700 Marcq-en-Baroeul 03 20 39 51 96 contact@archeopole.fr siret: 428 837 454 RCS Roubaix-Tourcoing

n° de contrat : 2009/03 - n° opération :56 <u>Mâitre d'ouvrage</u>: Carrières St-Christophe

transmise au service régional de l'archéologie qui sera ainsi en mesure de confirmer les choix initiaux ou de redéfinir la stratégie de l'opération.

Type de structures ou vestiges envisagés pour le contexte et modalités d'intervention:

- Trous de poteau: Présents en grand nombre, ils feront l'objet d'une attention particulière lors de la levée des plans et les plus aisément qualifiables seront explorés en dernier lieu afin de conforter la reconnaissance préalable des structures complexes. Ils seront fouillés par moitié.
- Fosses de rejet: ces fosses ne se distinguent que par la nature de leur comblement et le matériel qu'elles renferment. Toutefois, la forte représentation des trous de poteau rend d'autant plus importante la discrimination à établir entre les petites fosses et les trous de poteaux.
- Silos et grandes zones : le volume et la profondeur atteints par certaines de ces structures et les règles de sécurité impliquent la mécanisation des explorations avec une surveillance rigoureuse des passes réalisées à la pelle et l'examen des déblais. Pour la fouille des grandes zones, les critères de densité et de qualité des vestiges départageront la mécanisation de la réalisation manuelle. Cette dernière sera stoppée dès que les niveaux de sécurité seront atteints.
- Sépultures à incinérations.
- Puits: prélèvements mécaniques: étude des bois conservés et, s'ils y figurent, les mobiliers périssables conservés (paniers en osier). Des études dendrochronologiques et xylologiques pour lesquelles des mesures particulières de conservations seront affectées complétées par la tracéologie, la reconnaissance des essences et du type de montage

D'une probabilité moindre:

- Fours: généralement excavés en trois éléments: chambre de chauffe, alandier, laboratoire, les fours feront l'objet d'une approche singulière. Les aires de chauffes et les foyers seront entièrement vidés en respectant les comblements successifs, après la reconnaissance du plan et des différents recoupements. L'étape suivante consistera au démontage minutieux des parois et des soles, révélateurs des techniques mises en oeuvre.
 - 2. Le post-traitement des données

études, phasage et rédaction du rapport: 140 jrs/h

La synthèse des analyses fournira la documentation nécessaire à la compréhension des relations qui existent entre ces structures et de la dynamique de rejets entre une zone d'occupation attribuée à la période protohistorique et les fosses environnantes afin d'individualiser les occupations et d'élaborer la chronologie du site. L'observation et l'examen des plans ainsi que la définition chrono-typologique tirée de l'étude céramologique devraient permettre la reconnaissance de l'organisation spatiale des réseaux et leur identification. La réunion de ces informations et celles issues des campagnes précédentes devra être effectuée pour garantir la pertinence des interprétations et ainsi préparer les futurs programmes. Nous ferons appel aux responsables des campagnes précédentes afin d'échanger et de réunir les données qui seront ainsi replacées dans une perspective de programme commun d'études.

Le rapport final d'opération présentera donc une partie descriptive et une partie analytique. La partie descriptive regroupera l'ensemble de la documentation disponible: la description et l'inventaire du mobilier archéologique, des structures, des plans, des coupes et des photographies réalisées sur le site, la présentation des protocoles et des études confiées aux spécialistes. La partie analytique s'appuiera sur les conclusions des différents rapports dans le but



59700 Marcq-en-Baroeul
03 20 39 51 96
contact@archeopole.fr
iret: 428 837 454 RCS Roubaix-Tourcoing

n° de contrat : 2009/03 - n° opération :56 Mâitre d'ouvrage: Carrières St-Christophe

de présenter une synthèse complète. Le document final de synthèse sera rédigé conformément à la réglementation archéologique actuelle, fixée par le décret n° 2004-490 et les arrêtés qui le précisent. En fonction de la disponibilité des résultats des études complémentaires, la remise du rapport de fouille se fera vingt-quatre mois après la fin de la phase terrain.

Le mobilier

Le rapport de diagnostic mentionne un matériel indicateur, essentiellement constitué de restes céramiques et dans une moindre mesure de vestiges architecturaux et de reliquats de faune. Ils feront l'objet d'études spécifiques, nécessaires à la compréhension de cette implantation. Les éléments que contiennent ces différentes structures sont susceptibles d'éclairer la vocation du site.

Les décors et les profils morphologiques de la vaisselle forment les principaux critères de situation chronologique du site. Le registre sera analysé en fonction de la différenciation des formes et de la proportion relative de chaque forme et dissocié selon la destination du produit (verrerie, céramiques d'apparat, de table, commune etc...) en fonction du type de décor.

Les vestiges mobiliers feront l'objet d'un ramassage systématique afin d'optimiser la représentativité du lot et de parfaire l'assemblage. Le matériel exhumé sera lavé et conditionné conformément à l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des fouilles archéologiques. Il sera remonté partiellement, consolidé selon l'état, compté et pesé. Il sera réparti par ensembles en fonction du contexte de découverte afin de déterminer le corpus exploitable. Les études préciseront les principaux ensembles.

Les éléments du mode de fabrication déterminant le **type de montage**, **la décoration**, **le traitement de surface**, **la cuisson** viendront préciser la qualité, la vocation de la vaisselle.

La classification tiendra compte non seulement de la localisation chronologique mais aussi des typologies, caractères et différences du matériel des ensembles qui se distingueront. Elle aura pour objectif de dresser un inventaire raisonné et illustré par les éléments les plus significatifs.

Le responsable scientifique bénéficie d'une formation IRRAP-CONSERVARE pour le **traitement et la stabilisation du mobilier métallique**. Les conditions de conservation et la consolidation seront conformes aux protocoles des spécialistes. La description complète et l'inventaire du mobilier seront optimisés par les analyses confiées aux spécialistes (CONSERVARE).

Le mobilier sera classé et déposé dans les locaux d'Archéopole pendant toute la période légale d'étude. Le dépôt (250 m^2) présente les conditions de stockage conformes aux normes en vigueur.

✓ Note méthodologique

I Description de l'intervention

L'installation des cantonnements se fera à l'intérieur de la zone d'emprise du projet à l'immédiate proximité du site mais hors de l'emprise de fouille.



62, rue de Menin 59700 Marcq-en-Baroeul 03 20 39 51 96 contact@archeopole.fr siret: 428 837 454 RCS Roubaix-Tourcoing

n° de contrat : 2009/03 - n° opération :56 Mâitre d'ouvrage: Carrières St-Christophe

L'opération consistera en un décapage de toute la surface prévue au cahier des charges, proche de 60 000 m2.

Le décapage sera réalisé en plusieurs phases, à l'aide d'une pelle mécanique équipée en curage et suivi par deux archéologues. Le décapage s'arrêtera sur le premier niveau de lisibilité des vestiges. Il sera renouvelé après chaque phase d'exploration des niveaux. La nature non stratifiée du site devrait favoriser un rythme de terrassement élevé.

A l'issue du décapage, un relevé des vestiges sera réalisé au 1/100 par l'opérateur, en fonction de repères principaux installés par un géomètre. Ce plan sera immédiatement informatisé afin d'être disponible à J+1 ou 2 sur le chantier pour la gestion de la fouille. Le piquetage devra être réalisé avant le démarrage de la phase terrain.

L'ensemble de ces opérations seront menées conformément aux normes en vigueur, particulièrement celles définies par les arrêtés du 8 juillet 2004, du 25 août 2004, , du 16 septembre 2004, du 27 septembre 2004 précisant le décret n° 2004-490.

II

Quantitatif prévisionnel des moyens techniques à la charge de l'opérateur

Logistique chantier/ base vie :

- 2 blocs sanitaires chimiques hommes/femmes
- 1 bungalow ou équivalent équipé en réfectoire/vestiaire/bureaux.
- -1 container à outils,
- 4 tentes individuelles de sécurité et matériel de fouille d'usage.

durée prévisionnelle de mise à disposition : 4 mois

Terrassements:

- Pelle sur chenille équipée en curage (godet lisse de 2 m ou plus) et bulls.
- Mini-pelle en disponibilité pour sondages réguliers.

durée prévisionnelle de mise à disposition : 40 jours ouvrés



nº de contrat : 2009/03 - nº opération :56 Mâitre d'ouvrage: Carrières St-Christophe

Expériences et qualifications pour l'opération

Qualifications du responsable pour l'opération

l'opération:

Responsable de Laurent Gubellini

Spécialisé dans les périodes antique et médiévale, responsable scientifique, Archéopole

Formation:

- Inscription à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, à Paris, en céramologie médiévale et études matérielles, septembre 2003, 2004, 2005, sous la direction d'Etienne Hubert.
- Inscription en 1ère année d'histoire de l'art à l'université Lille III en septembre 1998 (validation de 2 U.E.)
- Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (D.A.E.U.), section A, mention "BIEN" en février 1997.
- Autorisation d'inscription au D.U.T. « Techniques de l'Archéologie en Europe » avec validation de trois U.C. en juin 1993.
- Diplôme de Technicien de Fouilles Archéologiques (Musée Archéologique de DOUAI), en Juin 1992.
 - Terminale A3 Arts Plastiques, en 1990/91.

Archéologie de terrain, responsabilité d'opérations

ARCHÉOPOLE - Marquette-lez-Lille, occupations protohistoriques et antiques au contact d'une voirie secondaire

Responsable de l'opération pour la fouille préventive de la « Z.A.C. De la Becquerelle » à Marquettelez-Lille (59), de juillet à mars 2009, direction de la fouille (d'une superficie d'environ 3 ha) et de la rédaction du rapport final.

ARCHÉOPOLE - Bailleul, grande villa gallo-romaine à plan axial

Responsable de l'opération pour la fouille préventive de la « Z.A.C. Des collines » à Bailleul (59), d'octobre 2007 à mai 2008, direction de la fouille et de la rédaction du rapport final.

> ARCHÉOPOLE - Saint-Vigor-d'Ymonville, nécropole laténienne et ferme d'origine gauloise perdurant durant l'antiquité

Responsable de l'opération pour la fouille préventive de l'élargissement du front de taille des carrières Lafarge, sur le plateau de « la Mare des Mares » à Saint-Vigor-d'Ymonville (76), de décembre 2006 à mai 2008, direction de la fouille et de la rédaction du rapport final.

> ARCHÉOPOLE - Marquette-lez-Lille, abbaye cistercienne de femmes fondée au XIII^e siècle par Jeanne de Flandre

Responsable de la fouille programmée de l'ancienne abbaye de Marquette-lez-Lille (59), de juin à décembre 2006, direction de la fouille, encadrement des bénévoles et direction du rapport de fouille.



59700 Marcq-en-Baroeul 03 20 39 51 96 contact@archeopole.fr siret: 428 837 454 RCS Roubaix-Tourcoing

n° de contrat : 2009/03 - n° opération :56 Mâitre d'ouvrage: Carrières St-Christophe

ARCHÉOPOLE - Marquette-lez-Lille, vicus gallo-romain et cimetière mérovingien

Responsable de la fouille préventive de la Z.A.C. Du « Haut-Touquet » à Marquette-lez-Lille (59), de novembre 2005 à avril 2006, direction de la fouille et de la rédaction du rapport de fouille.

ARCHÉOPOLE - Seclin, zone artisanale alto-médiévale

Responsable de la fouille préventive des « **Jardins du Moulin** » à **Seclin (59)**, de janvier à juillet 2005, site du Haut Moyen Âge, en collaboration avec Karl Bouche, responsable du Centre Archéologique de Seclin.

ARCHÉOPOLE – Marquette-lez-Lille, abbaye cistercienne de femmes fondée au XIII° siècle par Jeanne de Flandre

Co-responsable des deux campagnes de sondages programmés à l'ancienne abbaye de Marquettelez-Lille (59), en septembre 2003 et novembre 2004, co-direction des sondages avec Nicolas Dessaux, responsable du Service Archéologique de la Ville de Lille et rédaction du rapport de fouille.

Archéologie de terrain, opérations de sauvetage

ARCHÉOPOLE – Marquette-lez-Lille, abbaye cistercienne de femmes fondée au XIII° siècle par Jeanne de Flandre

Participation à la fouille programmée de l'ancienne abbaye de Marquette-lez-Lille (59), de juillet à décembre 2005, fouille, encadrement de bénévoles.

ARCHÉOPOLE - Lille, église Sainte-Marie-Madeleine

Participation au relevé des tombes et à la rédaction du rapport, dans le cadre de la réfection des sols de l'église Sainte-Marie-Madeleine à Lille (59), en mai et juin 2004, en collaboration avec Raphaël Pouriel, Archéopole et Nicolas Dessaux, conservateur au service de l'archéologie de la Ville de Lille.

ARCHÉOPOLE - Lille, castrum

Participation à la fouille préventive de « la cour des grands » rue de la Monnaie à Lille (59), en septembre 2003, sous la direction de Nicolas Dessaux, conservateur et responsable du Service Archéologique de la Ville de Lille.

ARCHÉOPOLE - Lille, hospice Comtesse, hôpital médiéval

Participation au sauvetage urgent dans la cour de « l' Hospice Comtesse » à Lille (59), en août 2003, en collaboration avec Nicolas Dessaux, conservateur et responsable du Service Archéologique de la Ville de Lille.

ARCHÉOPOLE – Lille, hospice Gantois, hôpital médiéval

Participation à la fouille de sauvetage et au rapport de « l' Hospice Gantois » à Lille (59), de janvier 2002 à mai 2003, en vue de sa transformation en hôtel de qualité, sous la direction de Nicolas Dessaux, responsable du Service Archéologique de la Ville de Lille ; étude du matériel.

ARCHÉOPOLE – Lille, hospice Comtesse, hôpital médiéval

Participation à la fouille de sauvetage et au rapport de « l' Hospice Comtesse » à Lille (59), d'août à octobre 2001, pour les Monuments Historiques, sous la direction de Nicolas Dessaux, responsable du



n° de contrat : 2009/03 - n° opération :56 Mâitre d'ouvrage: Carrières St-Christophe

Service Archéologique de la Ville de Lille.

A.F.A.N. - Lille, rempart médiéval

Participation à la fouille préventive et au rapport de « la Riviérette » à Lille (59), de juin à juillet 2001, fossé et enceinte des XVº / XVIº siècles, sous la direction de Nicolas Dessaux, conservateur et responsable du Service Archéologique de la Ville de Lille ; étude de la verrerie.

A.F.A.N. - Comines, occupation rurale protohistorique et gallo-romaine

Participation au diagnostic et au rapport de la ZAC de « la Gaie Perche » à Comines (59), de mai à juin 2001, sous la direction de Virginie Thoquenne, AFAN.

ARCHÉOPOLE - Lille, époque pré-industrielle

Participation à la fouille préventive de « l'école Philippe de Comines » à Lille (59), en mai 2001, sous la direction de Nicolas Dessaux, conservateur et responsable du Service Archéologique de la Ville de Lille.

A.F.A.N. - Noyelle-les-Seclin, occupation rurale gallo-romaine

Participation à la fouille préventive de « ATOS », à Noyelles-les-Seclin (59), en avril 2001, sous la direction de Lydie Blondiaux, AFAN.

A.F.A.N. - Lille, rempart médiéval

Participation au diagnostic de « la Riviérette » à Lille (59), de décembre 2000 à février 2001, fossé et enceinte des XV^e / XVI^e siècles, sous la direction de Nicolas Dessaux, conservateur et responsable du Service Archéologique de la Ville de Lille.

ARKEOS - Guesnain, origines alto-médiévales du village

Participation à la fouille préventive sur la **place de Guesnain (59**), de août à septembre 2000, sous la direction de Eric Compagnon et Jean-Michel Willot, ARKEOS.

ARCHÉOPOLE - Lille, église Saint-Étienne

Participation au diagnostic archéologique et au rapport du site de « l'église Saint-Étienne » à Lille (59), de juin à juillet 2000, pour identifier l'origine des désordres architecturaux, sous la direction de Raphaël Pouriel, Archéopole.

ARCHÉOPOLE – Lille, hospice Comtesse, hôpital médiéval

Participation à la fouille de sauvetage et au rapport de la cour de « l' Hospice Comtesse » à Lille (59), de mars à mai 2000, en collaboration avec Catherine Monnet, conservateur et responsable du Service Archéologique de la Ville de Lille.

ARCHÉOPOLE - Lille, hospice Gantois, hôpital médiéval

Participation au diagnostic archéologique et au rapport de « l' Hospice Gantois » à Lille (59), de novembre à décembre 1999, en vue de sa transformation en hôtel de qualité, sous la direction de Raphaël Pouriel, Archéopole.

A.D.R.A.M.A.R. - Saint-Malo, épave d'un navire corsaire malouin

Dessin du matériel archéologique issu de **l'épave de « la Natière » à Saint-Malo (35)**, en juillet 1999, sous la direction de Michel Lhour et Elisabeth Veyrat, A.D.R.A.M.A.R.



59700 Marcq-en-Baroeul
03 20 39 51 96
contact@archeopole.fr
Siret: 428 837 454 RCS Roubaix-Tourcoing

n° de contrat : 2009/03 - n° opération :56 <u>Mâitre d'ouvrage</u>: Carrières St-Christophe

A.R.P.E.A. - Villeneuve-le-Roi, occupation de l'âge du bronze

Participation à la fouille préventive du « **Grand Godet** » à **Villeneuve-le-Roi (94**), d'avril à mai 1999, occupation diffuse, sous la direction d'Emmanuel Calonne, A.R.P.E.A.

A.F.A.N. - Famars, four de potier gallo-romain

Dessins des productions céramiques de **Famars (59**), de novembre 1998 à mars 1999, sous la direction de Daniel Roger, conservateur au Service Régionnal de l'Archéologie du Nord-Pas-de-Calais.

A.P.A.R. – Lille, occupation gallo-romaine et aménagement médiéval de rivière intra-muros

Participation au diagnostic, à la fouille et à la rédaction du rapport du site des « **Symphoriales** » à **Lille** (**59**), de mai 1998 à février 1999, responsable de secteur, site s'échelonnant du I^{er} siècle après Jésus-Christ à l'époque contemporaine avec en particulier des cheminements et un vivier (?) installés à la fin du XII^e siècle et un bâtiment associé à des fosses des XIII^e et XIV^e siècles. Sauvetage urgent sous la direction de Catherine Monnet, conservateur et archéologue municipal de la Ville de Lille.

A.P.A.R. - Lille, occupation carolingienne et église médiévale

Sondages et rapport du site de **la chapelle « Notre-Dame de la Réconciliation » à Lille (59)**, de novembre à décembre 1997, évaluation de la stratigraphie antérieure à l'édifice religieux, sous la direction de Catherine Monnet, conservateur et archéologue municipal de la Ville de Lille.

A.F.A.N. - Lille, ferme médiévale

Participation au diagnostic et au rapport « les Quais du Vieux-Lille » à Lille (59), en juillet, puis de mai à juin 1997, sous la direction de Dominique Gemehl (A.F.A.N.).

Ville de Lille et A.F.A.N., opérations multiples

Participation de nombreux diagnostics, fouilles et études sur le territoire lillois en tant que **objecteur de conscience attaché au Service Archéologique de la Ville**, de juillet 1995 à mars 1997 : **boulevard Victor Hugo**, **boulevard Vauban**, **Z.A.C. Iéna-Racine**, **rectorat**, **résidence** « **les poètes** », **photographies du plan-relief de Lille et dessins des collections archéologiques du musée des Beaux-Arts de la Ville de Lille**, sous la direction de Catherine Monnet, conservateur et archéologue municipal de la Ville de Lille.

A.F.A.N. – Reims, quartier gallo-romain urbain

Participation à la fouille préventive et au rapport de la « rue Carnot » à Reims (51), de janvier à juin 1995, sous la direction de Philippe Rollet et Agnès Balmelle, A.F.A.N.

A.F.A.N. – Reims, quartier gallo-romain urbain

Participation à la fouille préventive et au rapport de la « rue d'Anjou » à Reims (51), d'août à décembre 1994, sous la direction de Philippe Rollet, A.F.A.N.

A.F.A.N. - Wasquehal, cimetière paroissial médiéval

Participation à la fouille préventive de la ligne « **métro 1bis** » à **Wasquehal (59)**, de septembre 1993 à mai 1994, sous la direction de Ludovic Debs, A.F.A.N.

Société archéologique de Douai - Douai, quartier médiéval urbain

Participation à la fouille préventive de la « Place d'armes - les Nouvelles Galeries » à Douai (59), de



n° de contrat : 2009/03 - n° opération :56 Mâitre d'ouvrage: Carrières St-Christophe

mai à juin 1993, sous la direction de Jean-Michel Willot, S.A.D.

A.F.A.N. - Amiens, quartier gallo-romain urbain

Participation à la fouille préventive du « Palais des sports » à Amiens (80), de septembre à novembre 1992, sous la direction de Eric Binet, A.F.A.N.

Stages

Société archéologique de Douai - Douai, quartier médiéval urbain

Participation à la fouille préventive et au rapport de la « rue François Lemaire » à Douai (59), de décembre 1991 à juin 1992, sous la direction de Dominique Gemehl, S.A.D.

Société archéologique de Douai - Seclin, villa gallo-romaine

Participation à la fouille préventive de la « villa des Hauts de Clauviers » à Seclin (59), de janvier à février 1992, sous la direction de Stéphane Révillion, Conservateur, archéologue municipal de Seclin.

Collaborations bibliographiques

Lille au fil de l'eau : La Voix du Nord éditions. Juin 2001 : Cartographie, dessins et prises de vues en studio.

Les caves médiévales de Lille par Jean-Denis Clabaut. Editions du Septentrion, 2001 : Couverture et plans cadastraux.

La vie quotidienne dans une forteresse royale : La Grosse Tour de Bourges par Catherine Monnet (Dir). Editions de la ville de Bourges, 1999 : *Dessins de la verrerie*.

Communications

Halma (Histoire, Archéologie, Littératures des Mondes Anciens), Université Charles de Gaulle-Lille III, présentation de la fouille de « la villa des collines » à Bailleul dans le cadre de l'atelier « Exploitations agricoles et espace rural antique », journée « Y-a-t'il vraiment une villa gallo-romaine dans le Nord – Pas-de-Calais ? », prévue en fin d'année 2009.

Halma (Histoire, Archéologie, Littératures des Mondes Anciens), Université Charles de Gaulle-Lille III, présentation de la fouille de « la Becquerelle » dans le cadre de l'atelier « vallée de la Deûle » le 13 février 2009.

Journées archéologiques régionales de Dunkerque organisées par le Service Régional de l'Archéologie du Nord-Pas-de-Calais les 10 et 11 octobre 2008, présentation du site de « la villa des collines » à Bailleul.

Journées archéologiques régionales de Seclin organisées par le Service Régional de l'Archéologie du Nord-Pas-de-Calais les 21 et 22 mai 2007, présentation du « cimetière mérovingien du Haut-Touquet » à Marquette-lez-Lille.

Journées de Valenciennes « La céramique médiévale », organisées par le service archéologique de Valenciennes, 2 février 2007, présentation du site des « Symphoriales » à Lille.

Halma (Histoire, Archéologie, Littératures des Mondes Anciens), Université Charles de Gaulle-Lille III,



62, rue de Menin 59700 Marcq-en-Baroeul 03 20 39 51 96 contact@archeopole.fr siret: 428 837 454 RCS Roubaix-Tourcoing

n° de contrat : 2009/03 - n° opération :56 <u>Mâitre d'ouvrage</u>: Carrières St-Christophe

présentation de la fouille du site gallo-romain du « Haut-Touquet » dans le cadre de l'atelier « vallée de la Deûle » le 12 octobre 2006.

Centre archéologique de Seclin, « les jardins du moulin », audiorium du CMEM, 21 septembre 2006.

Lion's club de Ravennes-les-Francs, présentation des campagnes de sondages programmés à l'abbaye de Marquette, le 24 mai 2004.

Dubus S.A., présentation des campagnes de sondages programmés à l'abbaye de Marquette, le 6 mai 2004, avec la collaboration de Benoît Chauvin (C.N.R.S.).

Publications

À paraître : « Un habitat situé en périphérie d'un oppidum de la fin de l'âge du Fer : Saint-Vigor-d'Ymonville : La Mare des Mares », catalogue d'exposition sur l'âge du fer, musée des antiquités de Rouen (en collaboration avec Cyril Marcigny, INRAP).

À paraître : « Le site de Saint-Vigor-d'Ymonville, tranches 4bis et 5 », Actes des journées archéologiques de Rouen 2009, CRAHN, Presses universitaires de Rouen.

En prévision : « l'occupation gallo-romaine de Saint-Vigor-d'Ymonville » Revue archéologique de l'ouest, 2009.

En prévision : « **Détournements de la vaisselle en céramique à Lille, XIII-XIV** siècles », Revue du Nord, archéologie de la Picardie et du Nord de la France, Université de Lille 3, 2009.

En prévision : « La construction des puits sur le territoire ménapien, les exemples de Marquette et de Mérignies » (avec la collaboration de Raphaël Pouriel), Revue du Nord, archéologie de la Picardie et du Nord de la France, Université de Lille 3, 2009.

à paraître : « Bailleul, une villa à plan axial », cahiers du cercle archéologique de Bailleul, Bailleul 2009.

à paraître : « La villa des collines à Bailleul », plaquette éditée par le Service Régional de l'Archéologie dans la série « archéologie en Nord-Pas-de-Calais ».

- « Le cimetière mérovingien du Haut-Touquet à Marquette-lez-Lille », notice dans *Archéologie* médiévale, t. 37, 2007.
- « L'abbaye de Marquette (Nord). Les sondages 2003-2004 » Revue du Nord, Archéologie de la Picardie et du Nord de la France, Université de Lille III, n° 368, 2006, pp. 79-108.
- « Céramique et verrerie en milieu hospitalier au XVI° siècle : l'hospice Gantois à Lille », Revue du Nord, Archéologie de la Picardie et du Nord de la France, Université de Lille III, n° 348, 2002, pp. 145-170.

Responsable d'opération:

Antoine DELAUNEY

Formation :



62, rue de Menin 59700 Marcq-en-Baroeul 03 20 39 51 96 contact@archeopole.fr siret: 428 837 454 RCS Roubaix-Tourcoing

n° de contrat : 2009/03 - n° opération :56 Mâitre d'ouvrage: Carrières St-Christophe

2002 - D.E.A. d'Archéologie - Université Paris X - Nanterre

Sujet : « Recherches sur les systèmes d'enregistrement de données de fouilles archéologiques.»

Sous la direction d'Anne-Marie Guimier-Sorbets

2001 - aîtrMise d'Archéologie - Université Paris X - Nanterre

Sujet : « Recherches sur l'information électronique disponible en archéologie classique

dans la Méditerranée orientale »

Sous la direction d'Anne-Marie Guimier-Sorbets

Archéologie de terrain, opérations de sauvetage

Juin 2007 - Octobre 2008

Octobre 2008 - ... - Co-Technicien supérieur sur le chantier du Projet plan d'eau à Lesquin (site

protohistorique, gallo-romain, médiéval, habitat et parcellaire).

Sous la direction de Guillaume Delepierre (Responsable d'opération, SCOP SARL

Archéopole).

- Participation à la post-fouille (lavage/tamisage, traitement matériel, DAO,

traitement données topographiques)

- Technicien supérieur sur le chantier de la Rue Lamartine à Sains-en-Gohelle

(site médiéval, habitat, artisanat, cimetière).

Sous la direction d'Hélène Assemat (Responsable d'opération, SCOP SARL

Archéopole).

Mai 2007 - Participation à la post-fouille des chantiers " Haisnes-lez-la-Bassée / Porte des

Flandres " et " Sains-en-Gohelle / Rue Lamartine " (lavage/tamisage, traitement

matériel, dessin, DAO).

Septembre 2006 – Mars 2007 - Co-responsable du diagnostic Montbéliard – Les Blancheries.

Cellule d'Archéologie Urbaine, Ville de Montbéliard.

Janvier – Septembre 2006 - Technicien d'opération sur le chantier de l'Ilot de la Boucherie à Amiens (site

gallo-romain urbain).

Novembre 2004 – Mai 2005 Sous la direction d'Eric Binet (Responsable d'opération INRAP Nord-Picardie).

Octobre 2003 – Mai 2005 - Responsable de la gestion du matériel archéologique et technicien de fouille sur

le chantier de la cour des Halles à Montbéliard (fouille urbaine).

Sous la direction d'Hélène Grimaud (archéologue municipale ville de

Montbéliard).

Août 2003 - co-responsable de la fouille du site de Gharaba, Centre d'études alexandrines,

Egypte.

Sous la direction de Jean-Yves Empereur.

- Responsable du dépôt de fouilles du Centre d'études alexandrines, Egypte.

Sous la direction de Jean-Yves Empereur.



62, rue de Menin 59700 Marcq-en-Baroeul 03 20 39 51 96 contact@archeopole.fr siret: 428 837 454 RCS Roubaix-Tourcoing

n° de contrat : 2009/03 - n° opération :56 <u>Mâitre d'ouvrage:</u> Carrières St-Christophe

Juin 2001

- Technicien sur site de fouilles sublacustres de Charavines (site médiéval). Sous la direction d'Eric Verdel et Michel Colardelle.

Avril - Mai 2001

- Technicien sur site de fouilles à Allonnes (site gallo-romain). Sous la direction de Katherine Gruel.

Juin et Septembre 2000

- Technicien sur site de fouilles à Apt (site gallo-romain). Sous la direction d'André Kaufmann (conservateur du musée d'Apt).
- Travail en laboratoire informatique dans le cadre de la Maîtrise. Sous la direction d'Anne-Marie Guimier-Sorbets.
- Technicien sur site de fouilles à Apt (site gallo-romain). Sous la direction d'André Kaufmann (conservateur du musée d'Apt).

I.12. Avenant au Projet Scientifique et Technique d'Intervention

Projet scientifique et technique d'intervention



n° de contrat : 2009/03 - n° opération :56 <u>Mâitre d'ouvrage:</u> Carrières St-Christophe

Avenant

au Projet scientifique et technique d'Intervention

commune de Rosnay L'Hôpital (10)

Dénommée

« Rosnay – Les Gallérandes»

Présenté par la société ARCHEOPOLE

Maître d'Ouvrage

Opérateur

CARRIERES ST-CHRISTOPHE rue Louis de Freycinet – BP6 10121 SAINT-ANDRE LES VERGERS CEDEX ARCHEOPOLE SCOP-SARL
62, rue de Menin
59 700 MARCQ-EN-BAROEUL
Agrément en qualité d'opérateur d'archéologie
préventive délivré le 02.08.2005

PSTI: 2009/03 N° d'opération: 56



62, rue de Menin 59700 Marcq-en-Baroeul 03 20 39 51 90 contact@archeopole.fr iret: 428 837 454 RCS Roubaix-Tourcoing

nº de contrat : 2009/03 - nº opération :56 Mâitre d'ouvrage: Carrières St-Christophe

Site: Rosnay-L'Hôpital (Aube, 10), lieu dit: Les Gallérandes

Référence de l'opération : 2008/133 modifiant 2007/242. Coordonnées Lambert : x: 761,380 ; y: 2385,291 Références cadastrales : ZO 8pp, 13pp et 14pp

Surface totale de chaque parcelle cadastrale du projet d'aménagement :

Surface approximative du site archéologique : 70 000m² Propriétaire/occupant : Société Carrières St-Christophe.

Nature des travaux : Extension de carrière.

Responsable scientifique référent : Laurent GUBELLINI (ARCHEOPOLE)

Responsable d'opération proposé pour la fouille : Antoine DELAUNEY (ARCHEOPOLE)

Objet : Réalisation d'une intervention (fouille) archéologique sur le site dénommé «Rosnay-L'Hôpital – Les Gallérandes» sur la commune de Rosnay-L'Hôpital suite à l'arrêté n° 2008/133 portant prescription notifiée du Préfet de la Région Champagne-Ardennes dans le cadre d'une extension de carrière, à l'initiative de la Société CARRIÈRES ST-CHRISTOPHE.

Présentation

Dans le cadre d'une extension de carrière, des sondages archéologiques préalables ont été réalisés. Ils ont mis au jour un site archéologique homogène qui s'inscrit naturellement dans la continuité des résultats des phases de fouilles précédentes mais qui présente la singularité d'offrir deux occupations distinctes correspondant à la période du Hallstatt moyen et du Hallstatt final qui viennent étoffer la dense fréquentation de cet espace, déjà reconnue lors des tranches précédentes, sous diverses formes, du Néolithique à l'Antiquité. A ce jour, l'observation des données tirées du diagnostic qui a permis l'identification du site correspond à une occupation de type établissement rural qui s'étend sur une grande partie de la période du premier âge du fer. Elle permet d'envisager quelques pistes relatives au statut du site sans toutefois définir sa nature exacte. L'intérêt du site est justifié par une occupation et une fréquentation régulière du territoire reconnue sur une vaste étendue aux époques anciennes et la découverte, exceptionnelle pour le secteur géographique et le statut du site, de fragments d'un vase d'importation (production attique), associés à d'autres fragments de production locale (Hallstatt D2-D3). Cette dernière découverte, au caractère unique, hors contexte funéraire ou aristocratique, détermine l'axe des recherches pour cette opération. La problématique du site repose sur l'identification des occupations protohistoriques (évolution d'un établissement rural unique ou regroupement de petits ensembles) ainsi que sur leur discernement chronologique. Il s'agit également de faire le lien avec l'ensemble des études qui ont été réalisées dans la carrière et avec les sites protohistoriques déjà découverts.

Le site est localisé sur la commune de Rosnay-L'Hôpital dans la vallée de la Brienne, près de Brienne-le-Château, au nord, et à faible distance de la confluence de l'Aube et de son affluent, la Voire. Le site est installé sur une zone d'alluvions déposés par l'ancien cours de l'Aube, au contact de la Champagne humide et de la Champagne Sêche. Les vestiges repérés au cours de la fouille se présentent essentiellement sous la forme d'un ensemble diffus de fosses, trous de poteau qui forment avec d'autres structures indéterminées un ensemble de faits archéologiques provisoirement avérés. Les résultats de ces nouvelles investigations devraient éclairer la question du statut de cet ensemble et de son évolution.

L'opération envisagée est composée d'une phase de terrain et d'une phase d'étude, réalisée dans les locaux de l'entreprise ou en laboratoire. L'équipe sera composée, de trois personnes et comprendra un responsable d'opération, un technicien supérieur et un technicien. La prestation globale respecte l'ensemble des réglementations liées aux opérations archéologiques, notamment en matière de sécurité.



62, rue de Menin 59700 Marcq-en-Baroeul 03 20 39 51 96 contact@archeopole.fr siret: 428 837 454 RCS Roubaix-Tourcoing

n° de contrat : 2009/03 - n° opération :56 <u>Mâitre d'ouvrage</u>: Carrières St-Christophe

Problématiques associées à l'opération :

Eléments à prendre en compte pour la fouille (contexte archéologique restreint) : En dehors des informations précédentes et des objectifs incontournables présentés dans le cahier des charges, il convient de rappeler plusieurs éléments fondamentaux :

- La position du site au coeur d'un programme d'études extensif.
- Une programmation de l'intervention par étapes progressives dont les stratégies seront validées par le Service Régional de l'Archéologie.
- L'identification des phases d'occupation.
- Des éclaircissements à formuler pour la reconnaissance de l'occupation.

Description de la prestation

Les informations tirées des rapports des diagnostics et le cahier des charges recommandent une démarche de recherche respectant un secteur prévisionnel unique d'investigation correspondant à une zone de concentration de vestiges et d'éléments matériels et un ordre précis de phases d'opération:

- L'opération consiste à prendre toutes les précautions nécessaires au nettoyage préalable à la lecture horizontale du site, requalifier et relever précisément l'organisation des structures, leurs dimensions, relever les artefacts.
- La zone d'investigation sera donc entièrement décapée, par étapes successives, jusqu'aux niveaux de lisibilité archéologique.

Un vaste établissement rural ou une succession de petits ensembles d'habitats du premier âge du fer

Cet ensemble territorial confirme et contribue à la progression de l'identification d'un gisement exemplaire et cohérent. Il semble donc, au vu des découvertes éditées que celles qui correspondent à l'opération dont il est question ici, sont à mettre en relation avec une activité agricole et/ou artisanale qui aurait perduré de l'époque du Hallstatt moyen au Hallstatt final. L'exploitation agricole a été identifiée grâce à la reconnaissance de bâtiments de type grenier. La localisation des établissements reconnus, pour l'époque gauloise sur un ensemble d'études plus vaste réunissant les résultats d'opérations réalisées sur les secteurs des *Gallérandes* et de *La Remise*, et les premières observations faites sur cette zone, confirment que l'occupation se développe sous la forme d'un terroir. Cette phase de fouille présente l'opportunité exceptionnelle **d'étudier ce terroir dans une grande partie de son extension.**

L'évidente structuration de l'ensemble et l'état de conservation satisfaisant des témoins observés, notamment les restes de mobilier d'origine attique, suggèrent un potentiel remarquable et une anthropisation singulière du territoire.

Le site sera exploré en deux tranches différenciées. La phase rapport rassemble et synthétise les données des post-fouilles, réalisée dans les locaux de l'entreprise ou en laboratoire. L'équipe d'intervention comprendra un responsable d'opération supervisé par un responsable scientifique un technicien supérieur et un technicien. A ce jour, la



62, rue de Menin 59700 Marcq-en-Baroeul 03 20 39 51 96 contact@archeopole.fr siret: 428 837 454 RCS Roubaix-Tourcoing

n° de contrat : 2009/03 - n° opération :56 Mâitre d'ouvrage: Carrières St-Christophe

société envisage le recrutement d'un spécialiste du Hallstatt pour consolider l'équipe. La prestation globale respecte l'ensemble des réglementations liées aux opérations archéologiques, notamment en matière de sécurité.

La cohérence et les fonctions respectives des différents vestiges retrouvés restent encore à établir précisément. Ce type d'aménagements suppose un relevé en plan préalable permettant de lire l'interaction des principaux ensembles. Plus particulièrement, il faudra s'attacher à la perception des différentes fonctions des éléments bâtis par l'examen des plans ou au travers de l'étude des vestiges mobiliers liés. Enfin, la connexion des structures avec des aires de circulation éventuelles (voirie, desserte), qui n'est pas encore établie, devra être analysée lors des fouilles.

Proposition d'intervention (tranche ferme)

1. La fouille

La surface totale à décaper est d'environ 6ha. Les résultats du diagnostic préconisent un mode opératoire en deux phases établies selon la répartition et la densité des vestiges.

Suivi de décapage et tests mécaniques réguliers / relevé général des vestiges et exploration raisonnée: 120 jrs/h

L'occupation la plus diffuse correspond à un grand secteur Est (4ha). Celle-ci fera l'objet d'une surveillance archéologique permanente et d'une exploration majoritairement mécanisée.

Au vu de l'épaisseur de la couverture végétale et de la mise à disposition d'un double jeu de pelles et bulls, le rythme de terrassements ne devrait pas être inférieur à 2000m2 / jour. Il variera toutefois selon l'application des tests mécaniques à réaliser. Afin d'optimiser l'organisation de l'équipe et la coordination des activités (suivi des terrassements, séances de topographie, mise au net du plan général), trois personnes seront affectées à cette phase d'opération.

La partie qui correspond au secteur le plus dense et le plus énigmatique de l'emprise prescrite (surface estimée à 2ha), fera l'objet d'une attention soutenue, notamment par une stratégie qui favorisera la fouille manuelle raisonnée des structures archéologiques. Globalement, les structures fossoyées (hors TPs) seront si possible vidées en totalité, afin de récolter le maximum de mobilier (la possibilité de datation du site et l'échantillonnage lors du diagnostic s'étant avérés très faibles).

Le dégagement complet, l'inventaire et la description des éléments permettront la délimitation précise des bâtiments et de leur mode de clôture ; un nettoyage fin pourrait éventuellement amener une localisation plus ou moins précise des accès. La fouille raisonnée des fosses et des ensembles indéterminés à rattacher à l'organisation du complexe est nécessaire. Nous procéderons à la vérification de l'état de conservation et à l'analyse des espaces d'occupation et des éventuels éléments d'architecture persistants. La reconnaissance des édifices, les plans et les organisations internes, les transformations subies se verront complétés par l'analyse des structures associées.

L'étude des rejets dans les fosses renseignera sur les vestiges présents à proximité : on tentera donc d'appréhender d'éventuelles dynamiques de rejets entre une probable zone d'habitats et les fosses environnantes. Les éléments retrouvés dans le comblement permettront probablement de préciser la fonction du réseau et la vocation du site (type d'activité). Il faut envisager la mise au jour de vestiges organiques nécessitant des analyses ou des datations (paléobotanique, dendrochronologie).

Les structures seront relevées en plan et restituées dans leur contexte topographique. Le lever du plan général sera réalisé suivant l'état d'avancement et à l'achèvement de la phase de décapage de la zone. Les plans seront rattachés aux projections Lambert. Une copie informatisée sera



62, rue de Menin 59700 Marcq-en-Baroeul 03 20 39 51 96 contact@archeopole.fr

n° de contrat : 2009/03 - n° opération :56 Mâitre d'ouvrage: Carrières St-Christophe

transmise au service régional de l'archéologie qui sera ainsi en mesure de confirmer les choix initiaux ou de redéfinir la stratégie de l'opération.

Type de structures ou vestiges envisagés pour le contexte et modalités d'intervention:

- Trous de poteau: Présents en grand nombre, ils feront l'objet d'une attention particulière lors de la levée des plans et les plus aisément qualifiables seront explorés en dernier lieu afin de conforter la reconnaissance préalable des structures complexes. Ils seront fouillés par moitié.
- Fosses de rejet: ces fosses ne se distinguent que par la nature de leur comblement et le matériel qu'elles renferment. Toutefois, la forte représentation des trous de poteau rend d'autant plus importante la discrimination à établir entre les petites fosses et les trous de poteaux.
- Silos et grandes zones : le volume et la profondeur atteints par certaines de ces structures et les règles de sécurité impliquent la mécanisation des explorations avec une surveillance rigoureuse des passes réalisées à la pelle et l'examen des déblais. Pour la fouille des grandes zones, les critères de densité et de qualité des vestiges départageront la mécanisation de la réalisation manuelle. Cette dernière sera stoppée dès que les niveaux de sécurité seront atteints.
- Sépultures à incinérations.
- Puits: prélèvements mécaniques: étude des bois conservés et, s'ils y figurent, les mobiliers périssables conservés (paniers en osier). Des études dendrochronologiques et xylologiques pour lesquelles des mesures particulières de conservations seront affectées complétées par la tracéologie, la reconnaissance des essences et du type de montage

D'une probabilité moindre:

- Fours: généralement excavés en trois éléments: chambre de chauffe, alandier, laboratoire, les fours feront l'objet d'une approche singulière. Les aires de chauffes et les foyers seront entièrement vidés en respectant les comblements successifs, après la reconnaissance du plan et des différents recoupements. L'étape suivante consistera au démontage minutieux des parois et des soles, révélateurs des techniques mises en oeuvre, en association avec des prélèvements archéo-magnétiques.
 - 2. Le post-traitement des données

études, phasage et rédaction du rapport: 140 jrs/h

La synthèse des analyses fournira la documentation nécessaire à la compréhension des relations qui existent entre ces structures et de la dynamique de rejets entre une zone d'occupation attribuée à la période protohistorique et les fosses environnantes afin d'individualiser les occupations et d'élaborer la chronologie du site. L'observation et l'examen des plans ainsi que la définition chrono-typologique tirée de l'étude céramologique devraient permettre la reconnaissance de l'organisation spatiale des réseaux et leur identification. La réunion de ces informations et celles issues des campagnes de diagnostics précédentes devra être effectuée pour garantir la pertinence des interprétations et ainsi préparer les futurs programmes. Nous ferons appel aux responsables des campagnes précédentes afin d'échanger et de réunir les données qui seront ainsi replacées dans une perspective de programme commun d'études.

Le rapport final d'opération présentera donc une partie descriptive et une partie analytique. La partie descriptive regroupera l'ensemble de la documentation disponible: la description et l'inventaire du mobilier archéologique, des structures, des plans, des coupes et des photographies réalisées sur le site, la présentation des protocoles et des études confiées aux



62, rue de Menin 59700 Marcq-en-Baroeul 03 20 39 51 96 contact@archeopole.fr siret: 428 837 454 RCS Roubalx-Tourcoing

n° de contrat : 2009/03 - n° opération :56 Mâitre d'ouvrage: Carrières St-Christophe

spécialistes. La partie analytique s'appuiera sur les conclusions des différents rapports dans le but de présenter une synthèse complète. Le document final de synthèse sera rédigé conformément à la réglementation archéologique actuelle, fixée par le décret n° 2004-490 et les arrêtés qui le précisent. En fonction de la disponibilité des résultats des études complémentaires, la remise du rapport de fouille se fera vingt-quatre mois après la fin de la phase terrain.

Le mobilier

Le rapport de diagnostic mentionne un matériel indicateur, essentiellement constitué de restes céramiques et dans une moindre mesure de vestiges architecturaux et de reliquats de faune. Ils feront l'objet d'études spécifiques, nécessaires à la compréhension de cette implantation. Les éléments que contiennent ces différentes structures sont susceptibles d'éclairer la vocation du site.

Les décors et les profils morphologiques de la vaisselle forment les principaux critères de situation chronologique du site. Le registre sera analysé en fonction de la différenciation des formes et de la proportion relative de chaque forme et dissocié selon la destination du produit (verrerie, céramiques d'apparat, de table, commune etc...) en fonction du type de décor.

Les vestiges mobiliers feront l'objet d'un ramassage systématique afin d'optimiser la représentativité du lot et de parfaire l'assemblage. Le matériel exhumé sera lavé et conditionné conformément à l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des fouilles archéologiques. Il sera remonté partiellement, consolidé selon l'état, compté et pesé. Il sera réparti par ensembles en fonction du contexte de découverte afin de déterminer le corpus exploitable. Les études préciseront les principaux ensembles.

Les éléments du mode de fabrication déterminant le **type de montage**, **la décoration**, **le traitement de surface**, **la cuisson** viendront préciser la qualité, la vocation de la vaisselle.

La classification tiendra compte non seulement de la localisation chronologique mais aussi des typologies, caractères et différences du matériel des ensembles qui se distingueront. Elle aura pour objectif de dresser un inventaire raisonné et illustré par les éléments les plus significatifs.

Le responsable scientifique bénéficie d'une formation IRRAP-CONSERVARE pour le **traitement et la stabilisation du mobilier métallique**. Les conditions de conservation et la consolidation seront conformes aux protocoles des spécialistes. La description complète et l'inventaire du mobilier seront optimisés par les analyses confiées aux spécialistes (CONSERVARE).

Le mobilier sera classé et déposé dans les locaux d'Archéopole pendant toute la période légale d'étude. Le dépôt (250 m²) présente les conditions de stockage conformes aux normes en vigueur.

✓ Note méthodologique

I Description de l'intervention

L'installation des cantonnements se fera à l'intérieur de la zone d'emprise du projet à l'immédiate proximité du site mais hors de l'emprise de fouille.



62, rue de Menin 59700 Marcq-en-Baroeul 03 20 39 51 96 contact@archeopole.fr siret: 428 837 454 RCS Roubaix-Tourcoing

n° de contrat : 2009/03 - n° opération :56 <u>Mâitre d'ouvrage</u>: Carrières St-Christophe

L'opération consistera en un décapage de toute la surface prévue au cahier des charges, proche de 60 000 m2.

Le décapage sera réalisé en plusieurs phases, à l'aide d'une pelle mécanique équipée en curage, assistées de deux tracto-bennes et suivi par deux archéologues. Le décapage s'arrêtera sur le premier niveau de lisibilité des vestiges. Il sera renouvelé après chaque phase d'exploration des niveaux

La nature non stratifiée du site devrait favoriser un rythme de terrassement élevé.

A l'issue du décapage, un relevé des vestiges sera réalisé au 1/1000 par l'opérateur, en fonction de repères principaux installés par un géomètre. Ce plan sera immédiatement informatisé afin d'être disponible à J+1 ou 2 sur le chantier pour la gestion de la fouille. Le piquetage devra être réalisé avant le démarrage de la phase terrain.

L'ensemble de ces opérations seront menées conformément aux normes en vigueur, particulièrement celles définies par les arrêtés du 8 juillet 2004, du 25 août 2004, , du 16 septembre 2004, du 27 septembre 2004 précisant le décret n° 2004-490.

Eléments justificatifs et nouvelle stratégie opératoire

RESULTATS PARTIELS AU 8 JUIN 2009

Contrairement aux prévisions du cahier des charges et du projet scientifique fondées sur la présence de fragments de céramique d'origine attique sur l'emprise sondée, au sein d'une concentration peu élevée des témoins anthropiques, les structures révélées par le plan général à l'issue des terrassements s'avèrent denses et organisées. Les vestiges apparaissent en effet de manière plus concentrée sur la moitié occidentale de l'emprise prescrite, et sont répartis sur une superficie d'environ deux hectares. Cette partie du site a ainsi livré de nombreux bâtiments sur poteaux (une trentaine a priori) organisés en couronne autour d'une vaste cour. Une petite extension, apparemment desservie par un axe de circulation estouest, est envisagée vers l'est. Plus à l'ouest, en retrait, les traces de bâtiments pouvant correspondre à la zone d'habitat se multiplient, agrémentées de nombreuses fosses de rejet ou liées à des activités mixtes, qu'il est important de caractériser pour la compréhension de l'évolution de l'occupation. Au nord, de longs alignements de trous de poteaux attestent la présence d'une palissade pouvant circonscrire l'occupation. Elle semble munie d'un accès en entonnoir. En définitive, et à l'inverse de ce que suggéraient les résultats du diagnostic, il ne saurait être question ici de vestiges épars et dispersés, mais a contrario d'une occupation bien circonscrite et ordonnée, nécessitant le dépassement des délai d'intervention initiaux. En conséquence le mode opératoire a été réformé afin de permettre une étude plus exhaustive du gisement. La quantité et le potentiel des structures mises au jour impliquent, en conséquence, une rallonge proportionnelle de la prestation de post-fouille.

Cette conjoncture nouvelle augure d'informations fondamentales sur l'organisation, l'évolution et le développement de l'occupation humaine durant la fin du premier Âge du Fer (Hallstatt C) dans la région et dans la vallée de la Brienne en particulier. Il faut également envisager, au vu de la progression et de la reconnaissance du site et de ses limites éventuelles, la discrimination et la mise en évidence des différents secteurs d'activités propres aux occupations agropastorales : secteur d'habitat, zones de stockage, secteurs artisanaux, aires d'activités mixtes, de stabulation et éventuelles zones de parcage. Ces destinations particulières impliquent une reconnaissance précise des structures mises au jour. Celle-ci n'est envisageable que par le biais d'informations induites par la fouille d'éléments déterminants à proprement parler et non par une

Projet scientifique et technique d'intervention



59700 Marcq-en-Baroeul
03 20 39 51 96
contact@archeopole.fr
iret: 428 837 454 RCS Roubaix-Tourcoing

n° de contrat : 2009/03 - n° opération :56 Mâitre d'ouvrage: Carrières St-Christophe

analyse par simple répartition spatiale.

Protocole opératoire envisagé

Afin de confirmer la dévolution des secteurs d'activités, les principales fosses de rejet et autres témoins majeurs d'activités seront fouillés mécaniquement par moitié, en alternance éventuelle avec des fouilles manuelles dans le cas de découverte de mobilier abondant ou particulier. Ainsi, une mini-pelle sera mise à disposition par l'aménageur : elle pourra effectuer des tranchées débordantes au sein des structures concernées en impactant leurs comblements de front, de manière à déceler leur évolution stratigraphique. Dans le cas où une telle stratification ne pourrait être décelée, les observations pourront se limiter à une simple description associée à une couverture photographique. En cas de découverte de structures remarquables, comme des puits, éléments déterminants pour la compréhension de l'organisation générale de l'occupation, un protocole de fouille en grande partie mécanisée et déjà pratiqué par notre société pourra être appliqué, qui permettra grâce à la présence éventuelle de bois préservés, de déterminer une datation par radiocarbone de la structure. Lorsque la nature des remplissage le permettra, des prélèvements palynologiques et carpologiques pourront être pratiqués, sous réserve de la présence d'éléments datants au sein des structures concernées. Les observations d'éléments secondaires ou ne présentant pas d'organisation manifeste pourront être limitées à un simple levé planimétrique. Le rapport final d'opération présentera la description raisonnée des artéfacts anthropiques les plus représentatifs, caractéristiques et/ou complexes. Il en ira de même pour les études de spécialistes, notamment céramiques, qui mettront l'accent sur les principaux ensembles représentatifs, plutôt que sur une étude exhaustive du mobilier rencontré.

Comme cela a déjà été effectué depuis le début de l'opération, la prescription pourra être progressivement levée au gré de l'agent prescripteur du Service Régional de l'Archéologie, en fonction des secteurs déjà étudiés. De manière à libérer l'activité de l'aménageur, la fouille des ensembles cohérents se fera d'est en ouest.

Moyens supplémentaires envisagés

Phase terrain

Fouille mécanique et exploration manuelle raisonnée: 80 jrs/h

Phase d'étude

Lavage, remontage: 5 jrs/h Etude du mobilier: 15 jrs/h Etudes, phasage et rédaction du rapport: 20 jrs/h

I.13. Autorisation de fouille



PRÉFECTURE DE LA RÉGION CHAMPAGNE-ARDENNE



Direction régionale des affaires culturelles Champagne-Ardenne

Affaire suivie par :

Poste: Références :

Christophe GILABERT 03 26 70 63 36

SRA/08/CG/JM/001307

Le Directeur régional des affaires culturelles

à

ARCHEOPOLE 9 ZA des Wattines - Pavé d'Halluin 59126 - LINSELLES

A Châlons-en-Champagne, le 12 mai 2009

3, faubourg St-Antoine 51000 Châlons-en-Champagne

Téléphone 03 26 70 36 50 Télécopie 03 26 70 43 71 drac.champagne-ardenne @culture.gouv.fr

www.culture.gouv.fr/ champagne-ardenne

www.dracinfo.champagne-ardenne.org

Désignation des pièces	Nombre	Observations
OBJET : AUBE – ROSNAY L'HOPIITAL « Les Gallérandes »		
- Arrêté n°2009/105 portant désignation du responsable scientifique d'une fouille archéologique.	1	Pour attribution
		Pour le Préfet de Région et par délégation, Pour le Directeur régional et par délégation, Le conservateur régional de l'archéologie,
		Yves DESFOSSES



PRÉFECTURE DE LA RÉGION CHAMPAGNE-ARDENNE

ARRÊTE PORTANT DÉSIGNATION DU RESPONSABLE SCIENTIFIQUE DE L'OPERATION D'ARCHEOLOGIE PREVENTIVE PRESCRITE PAR L'ARRETE N° 2008/133 modifié

N° 2009/105 5735

LE PRÉFET DE LA RÉGION CHAMPAGNE ARDENNE, PRÉFET DE LA MARNE,

VU le code du patrimoine, notamment son livre V, titre II ;

VU le décret n° 2004-490 du 03 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive, notamment son article 13 ;

VU l'arrêté n° 2008/133 modifié, portant prescription d'une fouille archéologique ;

VU le contrat de fouille et le projet d'opération, reçu le 6 avril 2009, validé le 7avril 2009

CONSIDÉRANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

ARRÊTE

Article 1^{er}: Monsieur Antoine Delaunay est désigné responsable scientifique de la fouille archéologique prescrite par l'arrêté n° 2008/133 modifié. L'opération concerne le territoire de la commune de Rosnay l'Hopital, lieudit, section et parcelles ; « Les Gallérandes », ZO, 8pp, 13 et 14 pp, (Aube).

Coordonnées Lambert II étendu x = 761.380 ; y = 2385.291

Article 2: Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur interrégional grand est nord de l'institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Châlons en Champagne, le 7 avril 2009

Pour le Préfet de Région et par délégation, Pour le Directeur régional et par délégation, Le conservateur régional de l'archéologie,

Yves Desfossés

Copie à

Archeopole

Direction régionale des affaires culturelles (service régional de l'archéologie)

L'opération

II. L'OPÉRATION

II.1. État des connaissances avant l'opération

La fouille des « Gallérandes », située sur la commune de Rosnay l'Hôpital, a été réalisées dans le cadre de l'exploitation d'une gravière, par la société « SAS Carrières Saint-Christophe ». Cette opération de fouilles préventives fait suite à un diagnostic réalisé par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, sous la direction de Julien Grisard du 03 au 20 octobre 2006. L'ensemble du projet d'ouverture de la gravière se développe sur 125 000 m². Compte tenu de la totale disponibilité du terrain à aménager et de l'état de sa surface (cultures de plaine), 12 475 m² ont pu être ouverts en tranchées de diagnostic, soit 10 % de la superficie. Ces sondages ont livré des vestiges d'une occupation protohistorique et d'occupations de deux périodes distinctes du Hallstatt. Initié en janvier 2006, diagnostiqué en octobre de la même année et prescrit à la fouille en juin 2007, le projet de gravière n'obtient alors qu'une libération partielle. De cette surface et compte tenu des contraintes techniques liées à l'extraction des graves, seuls 15 000 m² environ purent être exploités jusqu'à la fin du premier semestre de l'année 2008. En parallèle de la prescription de fouille, une partie des terrains prescrits a fait l'objet d'un traitement particulier. En effet, les principes scientifiques et techniques qui ont motivé la prescription de fouille permettaient de répondre à l'urgence extrême évoquée par la «SAS Carrière Saint-Chrtisophe», en cessation partielle d'activité sur cette exploitation. Ainsi le S.R.A. a déterminé au sein de la zone archéologique réservée un secteur légèrement supérieur à un hectare qui, d'après le diagnostic, recelait le potentiel archéologique le plus faible. Une surveillance archéologique de décapage y a été réalisée permettant ainsi de libérer cette zone de toute contrainte archéologique, préalablement à l'opération de fouille archéologique proprement dite, tout en assurant une investigation adaptée aux quelques éléments archéologiques épars découverts. Cette intervention a modifié l'arrêté de prescription de fouille réduisant à 60 000 m² environ la surface à fouiller. D'un commun accord avec le S.R.A., il a été décidé d'intégrer les données issues de cette surveillance de décapage permettant ainsi d'appréhender l'ensemble des vestiges mis au jour au sein d'une réflexion homogène et cohérente.

II.1.1. Projet d'aménagement

Comme expliqué *supra*, c'est un projet d'agrandissement et d'exploitation d'une gravière qui a conduit à cette opération préventive. La limite viable d'extraction pour la zone étant de 5 m de profondeur, l'exploitation de la gravière concerne un total avoisinant 625 000 m3 de matériau brut au maximum, destiné à fournir des graves et du « tout venant » pour des travaux de gros-œuvre comme du gravier pour des travaux d'aménagement extérieur.

II.1.2. Localisation

Le site « Les Gallérandes » est localisé sur la commune de Rosnay l'Hôpital, arrondissement de Bar-sur-Aube, canton de Brienne-le-Château, département de l'Aube (*Fig. 5, 6, 7, 9, 8 et 12*).

II.1.3. Contextes géographique, géologique et topographique



Figure 12: Localisation du site sur fond de carte. On aperçoit la Voire et le village au Nord de la figure (GEOPORTAIL / IGN).

Le village de Rosnay l'Hôpital se situe à cheval sur les régions de la Champagne Humide et de la Champagne Crayeuse. La Voire, cours d'eau affluent de l'Aube située à 8 km à l'ouest du village, matérialise, à notre échelle, la séparation entre ces deux régions. Toutefois le site archéologique et ceux l'environnant immédiatement sont tous situés en contexte sédimentaire appartenant à la champagne humide caractérisée par des sols sablonneux, marneux et argileux. Cette nature de sol confère une imperméabilité particulièrement importante visible extérieurement par un paysage verdoyant et très arboré. Le côté aqueux que donne cette imperméabilité des sols à la Champagne Humide est renforcé par un réseau hydrographique relativement dense, ce qui a permis la création de multiples étangs et des lacs réservoirs constituant le parc naturel régional de La Forêt d'Orient (Fig. 13).

Les gravières exploitent cette particularité en procédant à une extraction des graves en milieu humide au sein même de la nappe phréatique de la plaine de Brienne, dont la Voire peut être considérée comme la limite septentrionale.

Appartenant géologiquement à la même auréole que la Champagne Humide, la Plaine de Brienne ou Briennois, se présente comme un vaste cône de déjection périglaciaire débutant à l'endroit où la rivière Aube s'extrait des plateaux jurassiques... Ce grand dépôt alluvial couvre les environs de Brienne-le-Château et forme une micro-région grossièrement triangulaire... (Fig. 14).

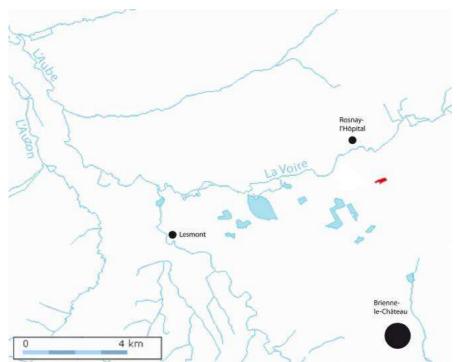


Figure 13 : Réseau hydrographique du département de l'Aube (En rouge implantation du site / IGN).

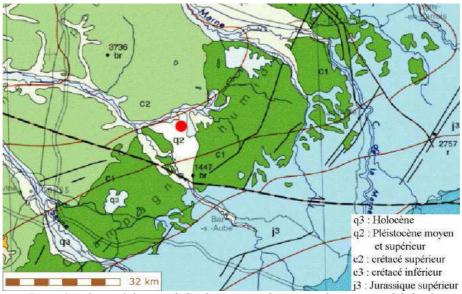


Figure 14 : Carte géologique de l'Aube (en rouge la position du site au nord de la plaine de Brienne [q2] / BRGM).

¹ Denajar, 2000, p. 78.

Graves + légère matrice argilosableuse Graves + matrice argilo-sableuse rare

Argile vert jaune Marne gris bleu

0,5 à 1,0

1,0 à 2,0

2,0 à 6,0

6,0 à 6,5

6,5 à 7,0

Figure n° 8 : coupe géologique et technique du FR1.

Ø 1000

+1,25





(Fy b) Alluvions anciennes de l'Aube (galets et dragées de calcaire lithonien), alluvions du Pléistocène récent (Weichsélien) : grand épandage de la plaine de Brienne



(Fz) Alluvions holocènes : limons, limons sableux, limons argileux, limons tourbeux



(CFy OE) Colluvions limoneuses



(OE F) Limons argileux, éoliens à fluviatiles sur Fxb3



Rosnay l'Hôpital 2009 Les Gallérandes

Figure 15 - Carte géologique (échelle modifiée 1/125 000e)

En rouge, implantation du site sur le fond de carte géologique. Le point vert indique un log effectué en 1991 (coupe hors échelle, repris depuis une fiche de données du BRGM). © BRGM.

Plan: 1 km

Topographiquement, le site se situe à une altitude comprise entre 113,30 m et 114,90 m sur une longueur de près de 500 m.

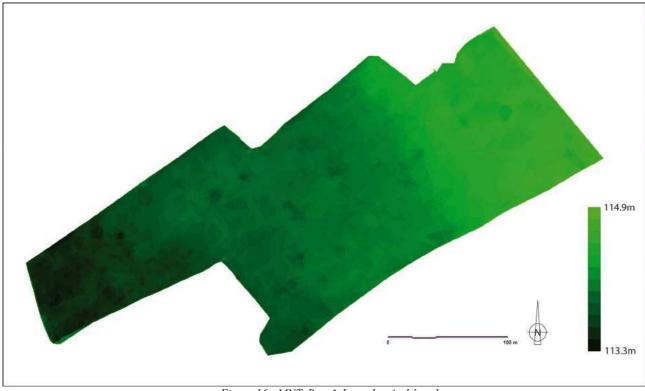


Figure 16 : MNT, Benoît Lagache, Archéopole.

Comme le montre ce modèle numérique de terrain, sur cette zone qui pourrait paraître plane à l'œil nu, le site éprouve un léger pendage Nord-Est / Sud-Ouest d'à peine plus de 0,3 % (*Fig. 16*). Cette pente, bien que légère s'oriente en direction de la Voire ainsi que d'un ancien paléochenal repéré lors d'une fouille de 1994 au lieu-dit « La Remise »². Cette inclinaison vers le milieu aqueux, toujours très présent sous le site, pourrait fournir une explication à un phénomène qui sera détaillé dans l'étude malacologique.

² Koehler et al. 1994

II.1.4. Contexte historique et archéologique

La première mention de Rosnay apparaît en 968 : *Rosnacius*, puis *Castellum Rosnacium* en 1035³. La plus ancienne mention de « découverte archéologique » concernant le village de Rosnay remonte à 1871 avec le don par un particulier d'un ciseau à douille du Bronze final⁴.

Concernant la période antique, le tracé de la voie romaine reliant Troyes à Naix-les-Forges et séparant Rosnay l'Hôpital de Perthes-les-Briennes est la principale information dont nous disposons.

Depuis maintenant un quart de siècle, des diagnostics et des fouilles archéologiques ont permis d'enrichir la carte et les connaissances archéologiques concernant Rosnay l'Hôpital (*Fig. 18*). La CAG de l'Aube⁵ mentionne sept sites reconnus par prospection aérienne, découverte fortuite, fouille préventive ou reconnaissance photographique pour le village de Rosnay dont deux sites importants traités préventivement dans un rayon de 1 000 m autour du site. Ces gisements permettent de faire remonter les premières occupations humaines connues à la période néolithique et de nous amener jusqu'à la période mérovingienne en présentant toutes les phases intermédiaires ou presque.

Sans pour autant trouver plus de renseignements à ce propos, le cadastre napoléonien pointe une distinction quant aux lieux-dits nous concernant (*Fig. 17*). De nos jours, le lieu-dit des « Gallérandes » est constitué de l'ensemble parcellaire qui nous occupe et de celui situé immédiatement au sud. À l'époque, les deux portaient un nom similaire et proche, mais bien distinct chacun l'un de l'autre. L'ensemble parcellaire au sud portait le nom de « Gallerande » et celui qui nous concerne s'appelait « Les Gallandres ». Les différences d'orthographe d'un document à un autre pour un même nom de personne ou de lieu sont un phénomène bien connu, des historiens et des paléographes. Toutefois on peut se demander, dans le cas d'un même document, s'il s'agit d'une variation d'orthographe ou bien si, depuis la période napoléonienne et le parcellaire local ayant évolué, les noms de lieux-dit n'auraient pas subi une amalgamation pour devenir celui dont nous ayons connaissance.

L'époque napoléonienne a également marqué l'histoire locale par son contexte de guerre d'empire. Le 29 janvier 1814, Napoléon I^{er} remporte la bataille de Brienne. Toutefois cette victoire n'est que de courte durée et la retraite s'impose très vite. Ainsi le maréchal Marmont relatera dans ses mémoires les ordres reçus de l'empereur pour couvrir la retraite de l'armée et les combats du 2 février 1814 qui eurent pour théâtre d'opération les bords de la Voire et les chemins entre Perthes-les-Brienne et Rosnay-l'Hôpital.

³ Boutiot, Socard 1864, p. 137; Dauzat, Rostaing 1963, p. 572; Taverdet 1986, p. 137.

⁴ Le Clert 1898, n°99, p. 34; Hallot 1971, n°64, p. 47; Nicolardot, Gaucher 1975, p. 124; Tappret, Villes 1989, p. 168.

⁵ Denajar 2000, pp. 466-470.

[...,] Napoléon m'ordonna de me retirer, avec mon infanterie, qui ne s'élevait pas à plus de deux mille hommes, ma cavalerie et six pièces de canon, par Perthes et Rosnay. ... Je devais prendre position à Perthes avant le jour, et me montrer avec ostentation, afin d'attirer l'attention de l'ennemi, passer ensuite, à Rosnay, la Voire, rivière étroite, mais profonde, et la défendre.⁶

L'ennemi tenta de nouveau de passer le pont ; mais mes six pièces de canon, placées à portée de mitraille, le battaient avec succès. Beaucoup de tirailleurs y dirigèrent leur feu, et l'ennemi, après deux tentatives inutiles, y renonça. Un tiraillement insignifiant s'engagea ensuite d'une rive à l'autre.

Mais l'ennemi ne voulait pas renoncer à venger ce revers. Il porte une portion de ses troupes en face de Rosnay et essaya d'enlever le pont sur lequel nous avions passé.⁷

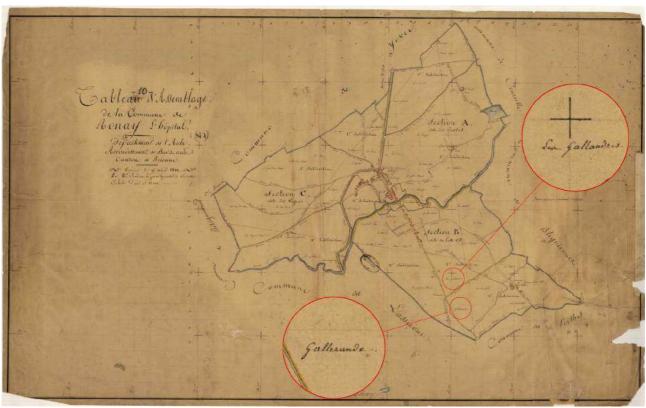
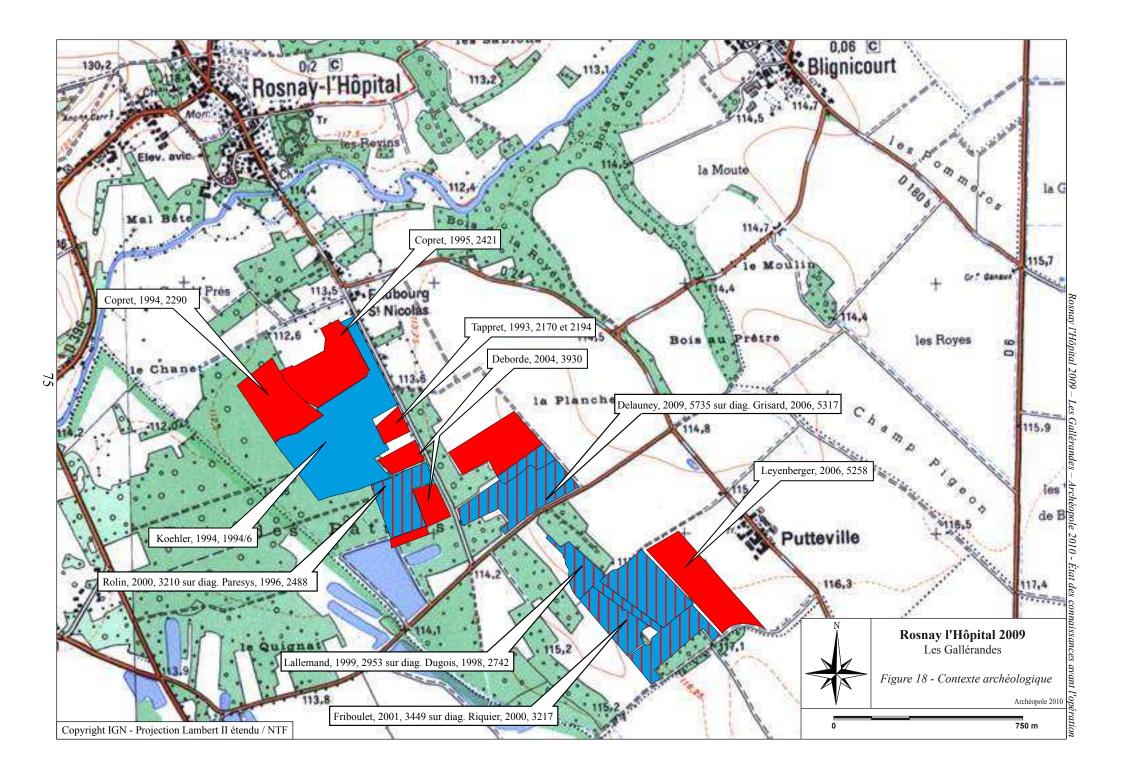


Figure 17: Distinction toponymique (tableau d'assemblage cadastre napoléonien, 1811).

⁶ Viesse de Marmont 1857, p. 39.

⁷ Viesse de Marmont 1857, p. 43.



II.1.5. État des connaissances avant l'opération, résumé des données diagnostic

Lors du diagnostic, 25 structures ont été repérées sur l'emprise prescrite ultérieurement à la fouille (*Fig. 20*). L'ensemble de ces éléments est daté de la période protohistorique avec deux distinctions pour la période du Hallstatt. Cette occupation de l'espace est représentée par des fosses et des empreintes de poteaux dont certaines combinaisons forment des bâtiments. L'interprétation donnée fut la suivante : « Ce type de bâtiment sur poteaux à architecture simple et de petit module se voit qualifié habituellement d' « annexe agricole » et plus précisément de " grenier " »⁸.

Le comblement des structures ne se distinguant pas dans la terre végétale, le niveau d'apparition n'a pas pu être appréhendé et celui de lecture se situe donc à hauteur du substrat lui-même.

Sondage	Structure	fonction (interprétation lors du diagnostic)	datation
86	25	fosse	Hallstatt D2-D3
86	26	trou de poteau	
89	27	trou de poteau	Protohistoire
104	28	fosse	
105, 107	29	fossé	
110	30	fosse	
117	31	trou de poteau	Protohistoire
117	32	trou de poteau	
117	33	trou de poteau	
117	34	trou de poteau	
117	35	trou de poteau	Protohistoire
117	36	trou de poteau	Protohistoire
120	37	fosse	
136	38	fosse	
136	39	fosse	
136	40	fosse	
141	41	trou de poteau	
141	42	trou de poteau	
141	43	trou de poteau	
141	44	trou de poteau	
154	47	fosse	Hallstatt D1-D2
163	54	fosse	
164	55	fosse	
170	56	fose	
137	57	trou de poteau	

Tableau 1 : Tableau de synthèse des US du diagnostic

Parmi elles, la structure 25, fosse ovale d'1,60 m de longueur pour 1,30 m de large et 0,36 m de profondeur a eu un rôle déterminant dans la prescription de la fouille des « Gallérandes ». Effectivement

⁸ Grisard 2006, p. 15.

cette fosse a livré du mobilier « d'exception ». En plus d'une fusaïole à décor de godrons et d'une meule entière de très bonne facture, son remplissage a livré des fragments céramiques d'une coupe Attique, type céramique jusqu'alors totalement inconnu dans cette zone et un des plus septentrionaux exemples connus (*Fig. 19*).

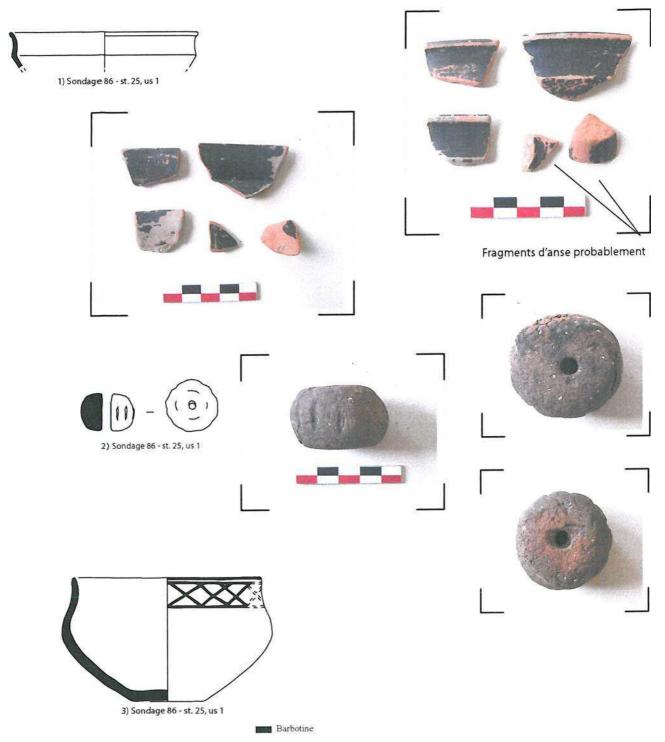


Figure 19 : Matériel mis au jour dans la structure 25 du diagnostic (GRISARD 2006).

II.1.6. Problématiques de la fouille et orientations scientifiques

Compte-tenu de la décennie passée et de la somme de découvertes qu'elle a ajoutée à la connaissance de la plaine de Brienne et plus particulièrement pour la zone de Rosnay l'Hôpital, et malgré la faible densité des vestiges estimée lors du diagnostic, un ensemble de 7 ha a été prescrit par le Service Régional d'Archéologie. La problématique de la fouille consiste en la compréhension spatiale et chronologique de la zone prescrite, de son intégration au secteur archéologique local, présentant un faciès chrono-culturel synchrone aux vestiges mis au jour lors du diagnostic, de la qualification de son statut social et de ses éventuelles relations avec le domaine méditerranéen au regard du mobilier tout à fait atypique découvert à cette occasion. Les études de l'interaction humaine à son milieu et son environnement permettent d'apporter des éléments de réponse à cette problématique dont elles sont parties prenantes.

II.2. Méthodologie

II.2.1. Décapage



Figure 21: Le décapage.

L'intervention archéologique s'est déroulée au printemps-été 2009. Les deux zones de l'emprise d'une superficie de 60 000 m² environ ont été décapées d'un seul tenant conformément à la demande émise par le Service Régional d'Archéologie dans le cahier des charges (*Fig. 24*). Compte tenu des délais très courts qu'il nous fallait respecter, la différence majeure avec ce dernier tient au fait que le décapage a été réalisé, non avec une pelle, mais à l'aide de deux pelles mécaniques montées en godet lisse de 2 m de large accompagnées chacune de deux tracto-bennes chargés de convoyer les déblais vers la zone d'évacuation prévue à cet effet tout

au nord de l'aménagement carrier (*Fig. 21*). Les terrassements ont été effectuées par la société « Carrières Saint-Christophe », quant à la surveillance archéologique et la consignation immédiate des structures mises au jour, elles ont mobilisé une personne (le responsable d'opération) pendant 24 jours hommes.

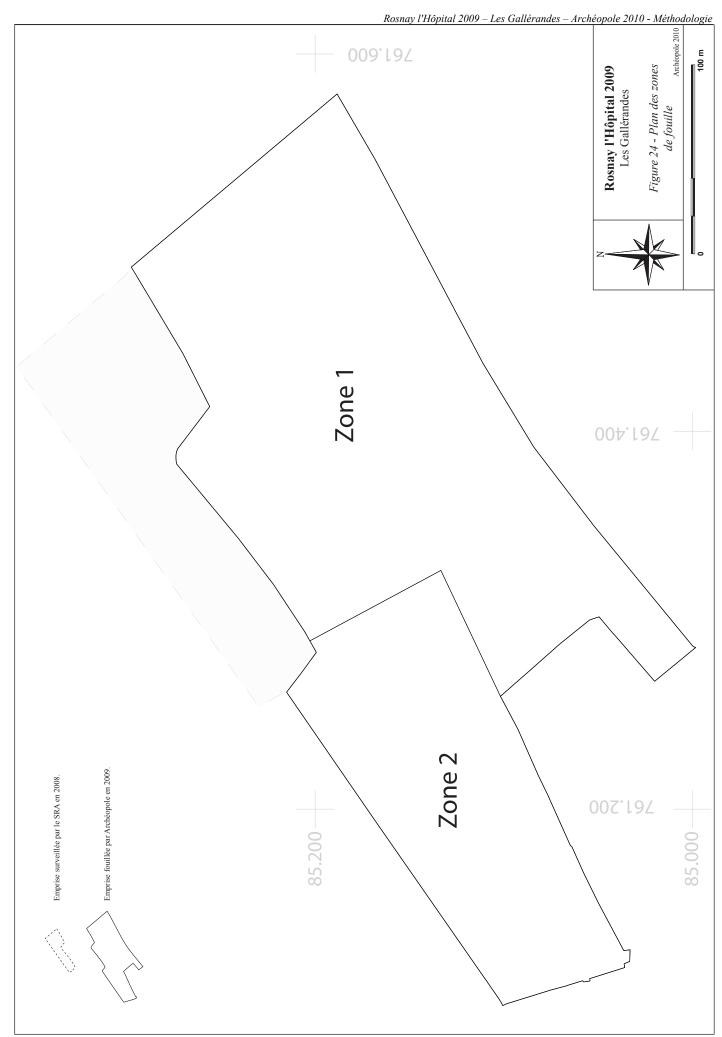


Figure 22 : Vue générale du site entièrement décapé.

La prudence et la bonne gestion des bandes de roulement étaient de mise puisqu'en accord avec le Service Régional d'Archéologie, des zones progressives ont été libérées au profit de l'aménageur afin de ne pas pénaliser ce dernier en passe d'avoir recours au chômage technique pour se donner un délai. La co-activité fut donc totale puisqu'à l'équipe du décapage s'ajoutait celle de l'extraction évoluant constamment sur les zones adjacentes à notre emprise (*Fig. 23*).



Figure 23 : La co-activité.



II.2.2. Stratégie d'intervention

L'option retenue est celle d'un décapage intégral de la surface considérée (environ 7 ha, ...). En effet, malgré une faible densité, l'intérêt des vestiges justifie un tel choix, d'autant que compte tenu du type d'aménagement – carrière –, le décapage se fera de toute façon. La démarche s'apparente ici à celle d'un suivi de décapage ; suivi permanent c'est à dire sans interruption dans le temps et réalisé par un archéologue.

Mais ce type de décapage ne signifie pas une fouille sur la totalité de cette surface. Ainsi après avoir mis au jour et nettoyer toutes les anomalies, il conviendra de définir par des tests mécaniques et/ou manuels les structures à fouiller de manière exhaustive car présentant un intérêt particulier en termes de mobilier et/ou de structuration. Une tranche conditionnelle plus complète sera prévue en cas de découverte de concentration de structures(s), et/ou de structuration des espaces complexes, et/ou de découvertes(s) mobilière(s) d'importance(s)⁹.

Les réunions de préparation de chantier qui ont eu lieu au S.R.A. ont renforcé cet extrait du cahier des charges en mettant l'accent sur l'importance de la zone 2 (la plus méridionale). Il convenait, compte tenu de la localisation de la structure 25 du diagnostic dans cette zone, d'y apporter plus d'attention et d'y récolter un maximum d'informations.

II.2.2.1. Levé topographique et fouille

Une équipe de trois personnes (un responsable d'opération, une technicienne qualifiée et un technicien) constitue les moyens humains mis à disposition sur le terrain pendant 174 jours/hommes afin de procéder à l'enregistrement des données issues du décapage. En particulier, cette phase a permis d'effectuer un levé topographique intégral de l'emprise et des structures mises au jour à l'aide d'un théodolite laser Leica R100M Power (au total 18 levés et près de 11 000 points furent nécessaires pour dresser le plan du site).

II.2.2.2. Mécanisation de la fouille et prolongation

Contrairement à ce que semblait indiquer le diagnostic préalablement établi par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, le site des « Gallérandes » s'est révélé beaucoup plus dense que prévu. Ainsi plus de 2 500 anomalies, dont une grande majorité sont des structures anthropiques, ont été mises au jour. Le diagnostic ne représente plus dès lors que 1 % de la totalité des anomalies.

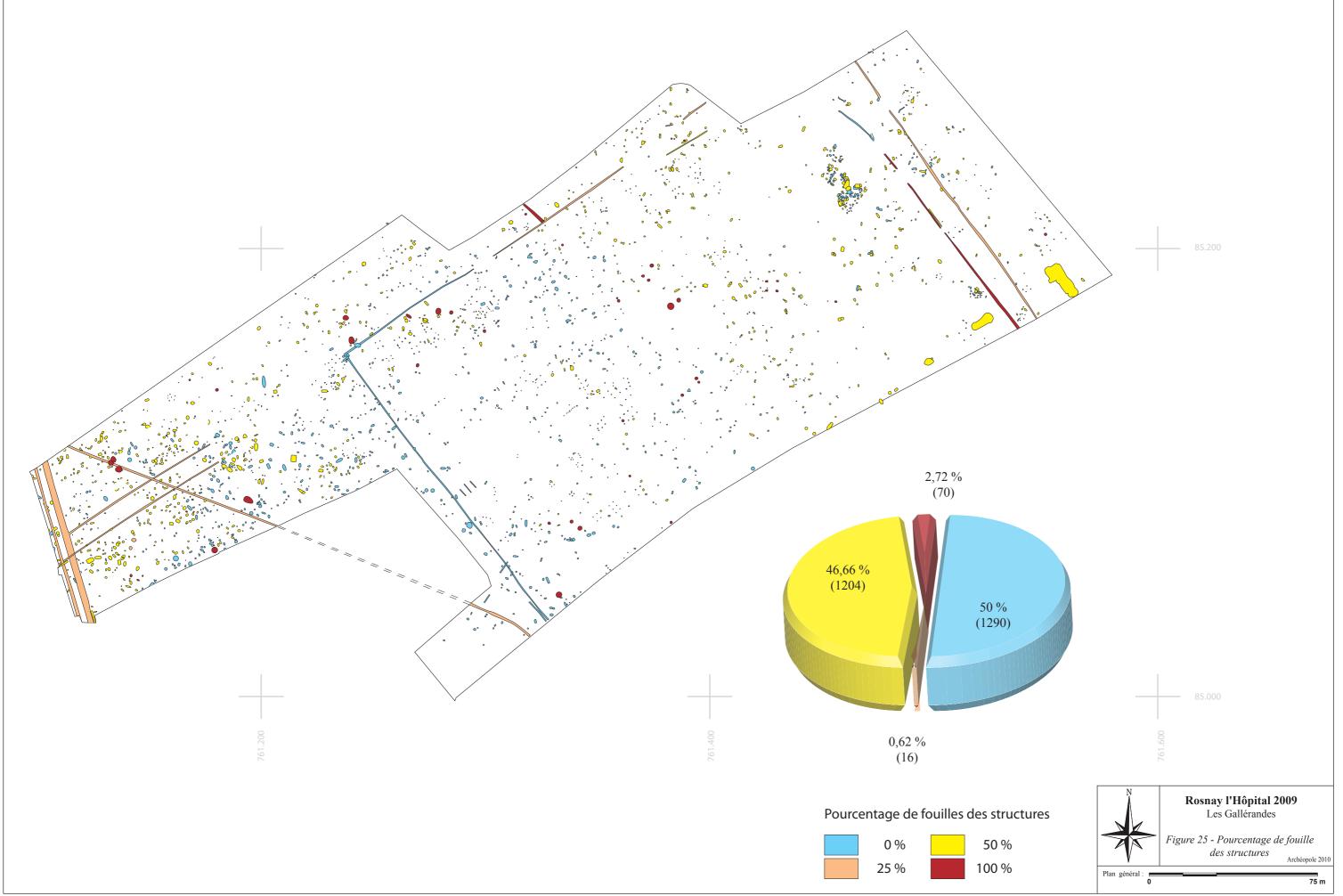
Conformément au cahier des charges, la fouille des structures a été conduite à l'aide d'une mini-pelle

⁹ Extrait du cahier des charges de l'arrêté de prescription 2008/133.

mécanique, équipée d'un godet spécial de 35 cm de large, mise à disposition, avec son chauffeur, par les « Carrières Saint-Christophe » selon un planning établi chaque semaine.

Cependant, il a été difficile pour la zone 1 et impossible pour la zone 2 d'effectuer une sélection des structures à tester et/ou à fouiller de par la densité très importante de vestiges. De plus il s'est avéré irréalisable de respecter les délais préalablement contractualisés. La prescription prévoyant ce cas et en accord avec l'aménageur une tranche conditionnelle a pu démarrer sans interruption. Arrêtée pour cause de problèmes contractuels, la fouille a toutefois pu reprendre, pour une durée limitée à 28 jours/hommes, à l'issue d'une concertation organisée par le Service Régional d'Archéologie Champagne-Ardenne réunissant tous les intervenants concernés et permettant de valider une reconversion des moyens.

Une équipe, renforcée, de quatre personnes (un responsable d'opération, une technicienne qualifiée, un technicien et un agent de fouille) a été mobilisée pendant 68 jours. Le cumul des moyens humains (202 jours/hommes au total) et mécanique (mini-pelle pendant une vingtaine de jours) mis à disposition ont ainsi permis de fouiller 49 % des anomalies mises au jour (*Fig. 25*). L'opération ainsi effectuée a permis, dans des délais extrêmement courts, de remplir les demandes du cahier des charges émis lors de la prescription.



II.2.3. Les contraintes

II.2.3.1. La libération

L'aménageur, à notre arrivée sur le terrain, était en passe de devoir suspendre momentanément ses activités jusqu'à libération des terrains sur ce projet initié en 2006. À sa demande et avec l'accord du S.R.A., nous avons été amenés à libérer, dès que cela était scientifiquement possible, des portions de l'emprise afin de lui permettre de continuer l'extraction. Au 12 juin 2009, soit à peine plus de deux mois après le début de l'opération, une surface supérieure à 2 hectares avait ainsi été libérée au profit des « Carrières Saint-Christophe » (*Fig. 26*).



Figure 26 : Plan des libérations successives.

Ces libérations ont, en outre, renforcé la co-activité déjà en place en créant un semblant d'enclave archéologique au sein d'une mer de graves et de calcaire (Fig. 27).



Figure 27 : Parcelles libérées (au premier plan l'extraction est déjà en cours, en arrière plan, la nappe phréatique remontant à l'ouverture de la gravière).

II.2.3.2. La nappe phréatique

La contrainte la plus importante, néanmoins, reste le niveau de la nappe phréatique auquel nous avons dû nous confronter. Comme l'illustre assez bien la *Figure 27*, les gravières locales se servent de l'abondante nappe phréatique de la plaine de Brienne pour effectuer l'extraction des graves et ainsi commencer les processus de séparation en terme de taille et de type des graves. La nappe du Briennois, en plus d'être extrêmement importante, avait en plus la particularité d'être atteinte entre 1 m et 1 m 10 sous le niveau de lecture des structures donc très rapidement lors de la fouille de structures « profondes » (*Fig. 28*). Seule une quarantaine de structures est concernée par ce phénomène, toutefois il s'agit des structures les plus significatives du site sur le plan chrono-culturel. La distinction à la fouille d'un potentiel puits nous a conduit à louer un pompe auto-amorçante d'un débit de 72 m³/h afin de permettre la fouille de cette structure et de celles qui le nécessitaient le plus (*Fig. 29*).





Figure 29: Pompage d'une structure profonde.

II.2.4. Systèmes d'enregistrement

En accord avec le Service Régional d'Archéologie, l'enregistrement des données a fait l'objet d'un traitement particulier. De même que les structures mises au jour subissaient une sélection pour déterminer lesquelles seraient ou non fouillées, les structures fouillées se voyaient l'objet d'une seconde sélection. Compte tenu de nos délais très courts, il nous a fallu faire un choix dans l'enregistrement des données. Pour couvrir au maximum les structures fouillées, leur quasi totalité a fait l'objet d'une prise photographique. Suite à cette campagne, les structures déterminées selon des critères d'intérêt, de taille, de spécificité ou d'association ont bénéficié d'une couverture graphique comprenant dessin en coupe sur papier millimétré et enregistrement sur fiche dédiée. Ces enregistrements nous assurent une bonne coordination plan général / localisation des évènements (bâtiments, artefacts) pour la post-fouille.



II.2.5. Post-fouille

II.2.5.1. Préparation des données

Elle a permis d'enregistrer, de traiter, d'ordonner et d'analyser toutes les données accumulées lors de la phase terrain. Le matériel archéologique, une fois nettoyé, et stabilisé si cela s'avérait nécessaire, a été classé, analysé, comparé, étudié, dessiné et re-conditionné en vu de son stockage final. Les plans et autres minutes de fouille ont été intégralement numérisés pour un stockage pérenne et repris en DAO sur Adobe Illustrator CS4[@]. À ce propos les plans de localisation présentés sur la plupart des figures reprennent tous la même échelle, à savoir le 1/5 000e pour les documents A3 et le 1/10 000e pour les doucments A4. Les fiches d'enregistrement ont été informatisées dans une base de données OpenOffice/OpenBase créée par et pour Archéopole. Les prélèvements effectués sur le terrain (plus de 600 kg) ont aussi été traités sur le temps imparti à la post-fouille (*Fig. 31*).



C'est également à l'occasion de la post-fouille qu'Archéopole a fait intervenir des consultants externes. Si le personnel interne est en mesure d'effectuer le tamisage et le tri des prélèvements préalable aux analyses spécifiques, la nature même de ces dernières et de leurs sujets a nécessité, pour leur étude, l'intervention de spécialistes extérieurs. Tarek Oueslati, archéozoologue, a été mis à contribution pour la détermination de la faune et de la malacofaune permettant d'obtenir une image du type de végétation au moment de l'abandon des structures concernées. Willy Tegel, responsable de DendroNet, laboratoire de datation par

dendrochronologie, d'analyse en xylologie et tracéologie, a travaillé à l'étude des bois d'une structure profonde pour laquelle une datation était espérée. Amélie Services a fourni une analyse palynologique sur deux colonnes de prélèvements effectuées en vue de connaître la flore, et ainsi le paysage, du site, toujours lors de l'abandon des structures étudiées. Nous avons fait le choix de n'effectuer aucune analyse C14, lui préférant les analyses dendrologiques puisque le bois était le seul matériel en état et en quantité capable de s'y prêter.

II.2.5.2. L'exploitation des données

Toutes ces données ont constitué la base de l'élaboration du rapport final d'archéologie préventive. Elles ont permis de confirmer ou d'infirmer les différentes hypothèses découlant de la fouille et des études du mobilier, mais aussi de pouvoir inscrire les résultats de cette dernière dans une synthèse locale sur le secteur de Rosnay l'Hôpital.

Compte tenu des délais à respecter sur le terrain, le travail graphique in situ s'est limité dans la majorité des cas à un dessin du profil des structures et de son(ses) remplissage(s). Toutefois, nous avons parfois pu reprendre certains plans de bâtiments sur papier millimétré. Ainsi les figures composant ce rapport peuvent présenter plans repris et/ou plans schématiques. Dans ce dernier cas, le trait de représentation a été traité en contour noir à 25 % rendant ainsi un trait gris clair.

II.2.5.3. Les limites de l'interprétation

Sur une surface de 6 hectares, 2580 anomalies ont été mises au jour parmi lesquelles une importante quantité de structures dont les dimensions, entre 0,15 et 0,60 m, peuvent correspondre aux empreintes des négatifs de poteaux. L'étude directe ou non de cette « forêt » ou nébuleuse de trous de poteaux a permis le repérage de très nombreux bâtiments, 54 au total, dont les plans carrés à rectangulaires sur 4 à 8 poteaux porteurs sont les plus fréquents (*Section III.1.2. Inventaire des bâtiments* second volume). Les plans nettement visibles au sol ont été vérifiés et retenus. La fouille a continué de compléter ce premier corpus par des bâtiments moins évidents mais pour lesquels des morphologies similaires dans les creusements ont permis certaines associations. Toutefois certaines vérifications n'ont pu être menées sur le terrain et lors de la post-fouille des plans sont « apparus ». Si une quinzaine d'entre eux est présentée sur le plan général (*Fig. 226 p.355*), nous avons choisi de ne pas en retenir d'autres moins sûrs ou moins cohérents, pour lesquels des associations de structures ou de morphologies trop différentes auraient été nécessaires (trou de poteau de 20 cm de diamètre avec une cuvette ou une fosse de plus de 2 m de long...). Cependant, ils nous paraît sage de justifier graphiquement les types d'hypothèses que nous avons gardé ou non et pour lesquelles nous ne disposons pas d'éléments suffisants pour les « certifier ».

Ainsi le « bâtiment » formerait un L (Fig. 32). L'association des bâtiments 27 (au nord) et 22 (au sud-est) aux trous de poteaux 1987 et 1930 ou 1931 entre eux configuration créerait la « propice » à un tel bâtiment. Toutefois cela nous semble fort peu probable. Si l'on retient l'axe entre les deux bâtiments « jumelés », poteaux ne sont pas face à face et créent une dissymétrie des distances et des volumes. Par ailleurs si le bâtiment avait été conçu en L dès la construction, longues façades seraient probablement plus rectilignes qu'elles ne le sont ici. Enfin les deux modules ainsi créés et quasi équivalents du module du bâtiment 27 n'en présentent pas les poteaux intermédiaires et ils ne sont pas comparables volumes aux petits du bâtiment 22. Au nord-est du

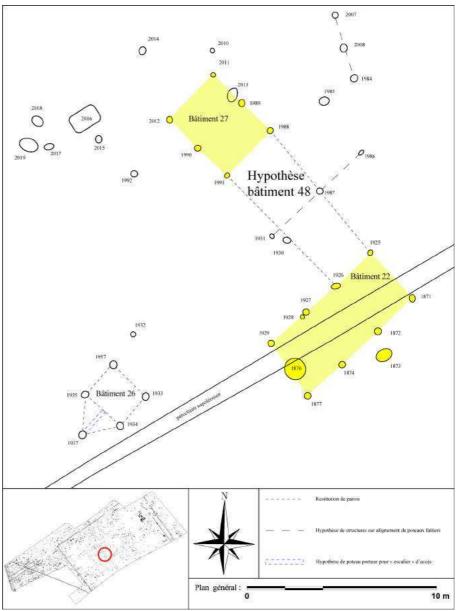


Figure 32 : Hypothèse de restitution d'un plan de bâtiment.

bâtiment 27, l'alignement des poteaux 1984, 2007 et 2008 fourni une autre hypothèse. Il n'est pas impossible de penser que certains alignements de petites structures ne puissent pas former un bâtiment simple sur poteaux faitiers. Cependant, le peu d'élément dont nous disposons ne permet pas de vérifier une telle hypothèse et par conséquent nous ne la développerons pas plus.

Enfin, il convient d'expliquer le mode de présentation des données présentées dans ce rapport. Dans une optique synthétique, nous avons choisi de monter des tableaux regroupant les principales informations relatives aux données décrites. Les récapitulatifs pour les bâtiments présentent tous les trous de poteaux que nous avons choisis d'inclure dans leurs plans. Bien évidemment, ces poteaux n'ont pas tous fourni de mobilier. Ainsi, il peut sembler que les structures présentées sont plus nombreuses que les données ayant une réelle attribution chronologique. La dernière colonne (excepté pour les tableaux recensant les bâtiments)

donne l'indication du mobilier ayant permis la datation. S'il n'y a pas de mobilier indiqué mais le symbole Ø, la structure est associée par plan. Par ailleurs chaque bâtiment est présenté selon son côté le plus long fournissant ainsi les associations de trous de poteaux et une orientation globale en points cardinaux.

II.2.5.4. Terminologie

La rédaction d'un document tel que celui-ci induit l'utilisation d'un certain nombre de termes ou notions qu'il convient de bien expliquer afin rendre le propos clair et intelligible pour tous, spécialistes et profanes.

Les structures décrites dans le présent rapport le sont toutes dans une optique morphologique et fonctionnelle quand cela a été possible. Toutefois, un grand nombre d'anomalies n'a pu être fouillé. Elles sont donc *indéterminées* de fait. Cependant certaines structures en creux testées sont également indéterminées car il n'a pas été possible d'obtenir de certitude quant à leur caractère anthropique. Les autres structures en creux sont caractérisées comme des cuvettes ou des fosses, à l'exception des trous de poteaux, des fossés et des silos pour lesquels la fonction a été retenue en tant que déterminant. Le système que nous avons employé lors de la fouille intègre à la fois le creusement et le(s) comblement(s) dans un seul et même numéro que l'on caractérise de façon indifférenciée dans l'emploi des termes structures et unité stratigraphique (US). Le remplissage de ces structures est ainsi décrit comme une succession de couches.

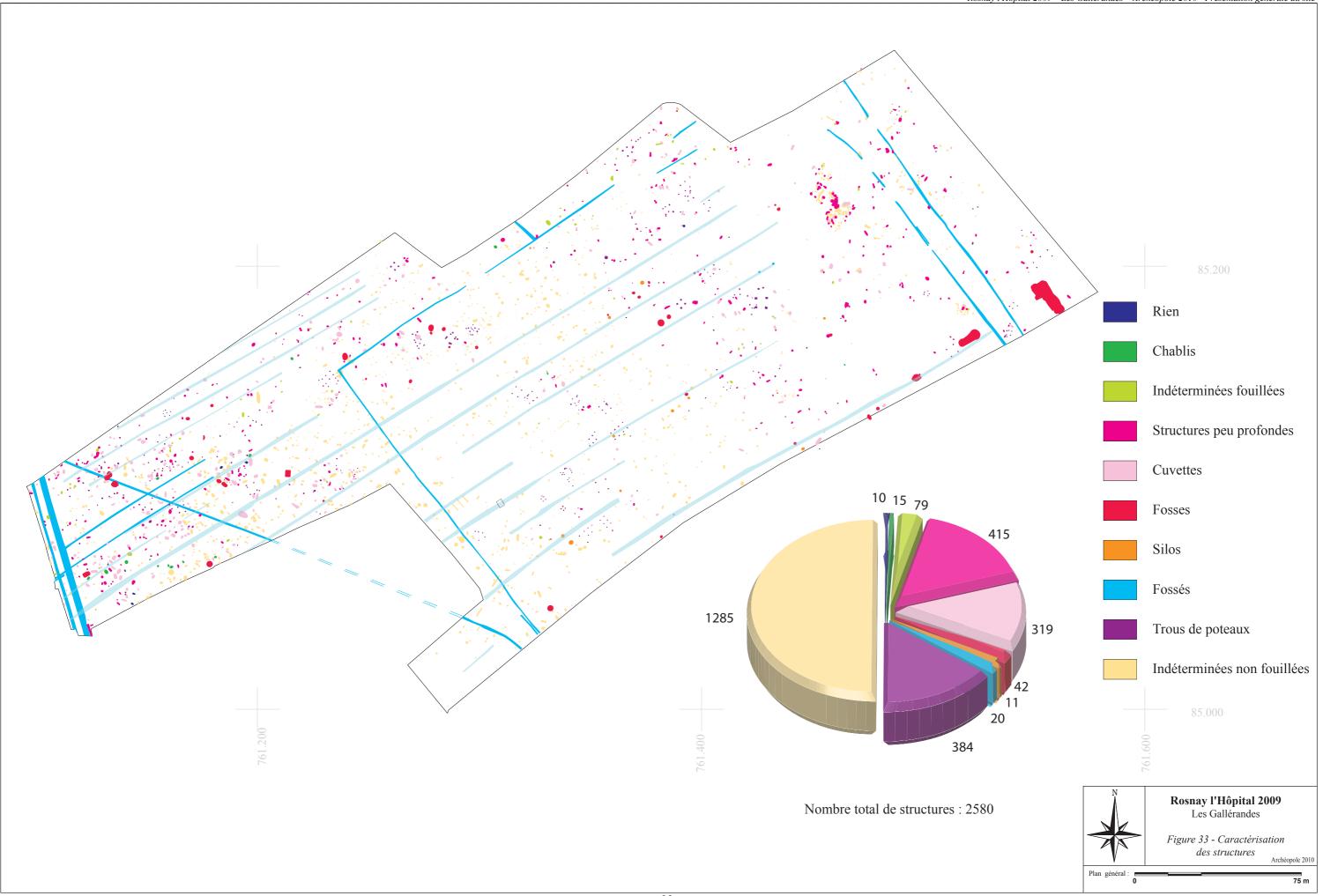
Nous avons choisi de classer les structures en creux pour leur présentation selon un critère de taille (petite, moyenne, grande). Ce système est ici mis en équivalence avec les notions de structures peu profondes, cuvettes et fosses. Un tel choix peut sembler subjectif, mais aucune méthode ne nous a paru réellement objective. Ainsi il est nécessaire que nous présentions les fourchettes de profondeur afin que chacun puisse les appréhender et les suivre au fil des descriptions. Les petites structures en creux sont des structures peu profondes dont le creusement suggère une action anthropique mais qui reste très superficiel (moins d'une quinzaine de centimètres). Les cuvettes présentent des creusements nettement anthropiques avec une profondeur comprise entre 16 et 59 cm. Enfin les fosses sont toutes les structures plus profondes (à partir et au-delà de 60 centimètres).

La partie administrative du présent rapport utilise la notion de phase dans la présentation des mots-clés caractérisant les différentes séquences chronologiques rencontrées. Il convient de distinguer phase chronologique et phase d'occupation qui ne recouvrent pas les mêmes notions. La première correspond donc à une période plus ou moins longue dans le temps quand la seconde reflète une occupation humaine, plus ou moins bien caractérisée, située au sein d'une période chronologique. Ainsi le corps du texte fera mention de phase chronologique pour parler des périodes et de phase d'occupation pour les occupations humaines bien établies.

II.3. Présentation générale du site

La topographie générale du site, comme évoqué supra, est stable d'un bout à l'autre aussi bien avant le décapage (côte NGF oscillant autour de 114,5 m) qu'après ce dernier (côte NGF autour de 114 m). La surface décapée présente un très léger pendage courant du Nord-Est du site jusqu'à son extrémité Sud-Ouest. L'implantation rurale du terrain dans un terroir historiquement agricole associée à l'établissement du site sur un substrat crayeux explique à la fois l'arasement et le peu de profondeur des vestiges archéologiques rencontrés et, dès lors, la difficulté de leur interprétation. Lors de la fouille, des structures hydrauliques considérées comme des drains n'ont pas été numérotées dans leur intégralité. Ce n'est que lors de la postfouille que ces structures se sont avérées être des fossés figurant pleinement sur le parcellaire napoléonien tel qu'enregistré en 1811. Ainsi lors de la fouille, et hormis ce parcellaire anté-napoléonien, 2580 anomalies ont été numérotées. Ainsi 20 tronçons de fossés, 384 trous de poteaux, 11 silos et 414 structures en creux peu profondes, 319 cuvettes, 43 fosses ont été mis au jour sur le site. 15 chablis ainsi que 79 structures au caractère anthropique indéterminé et 1285 anomalies qu'il n'a pas été possible de fouiller ont également été mis au jour. Enfin 10 anomalies se sont avérées n'être que des perturbations de surface du substrat (rien) (Fig. 33 ; Section III.1. Inventaire général des structures). Cette indétermination relativement importante s'explique à la fois par le peu de profondeur des structures, par le peu de mobilier rencontré cumulé à un cahier des charges stipulant un choix obligatoire des structures à tester et donc l'abandon d'un certain nombre mis au jour lors du décapage.

Malgré la faible quantité du matériel récolté, la qualité de ce dernier a permis de déterminer sept phases chronologiques dont deux phases d'occupation qui se succèdent directement sans hiatus (*Fig. 34*). La première phase, Néolithique ancien, ne peut être définie dans l'espace comme une véritable occupation pérenne. La seconde est une petite « occupation » du Néolithique final. Les deux phases suivantes se succèdent probablement sans discontinuité. Il s'agit d'une occupation rurale gauloise. Après un hiatus, les deux phases ultérieures sont définies par un parcellaire, l'un romain, l'autre moderne encore présent lors du levé pour la rédaction du cadastre napoléonien. La dernière occupation du site semble se définir fonctionnellement comme une phase de semi-mécanisation contemporaine d'extraction de matériau.



II.4. Description des données archéologiques

Les structures mises au jour sur le terrain et datées après études font l'objet, dans cette partie, d'un descriptif raisonné. Toutefois, un grand nombre d'anomalies, réparties sur l'ensemble de la superficie du site restent indéterminées car non fouillées. D'autres structures, quant à elles, n'ont pu être attribuées à une phase chronologique du fait de la faible quantité de mobilier et du petit nombre de structures datées, rendant trop improbable un phasage par répartition spatiale. Il semble donc important d'en présenter de façon brève les grands types rencontrés.

Sept phases distinctes ont été déterminées, régulièrement entrecoupées de hiatus plus ou moins conséquents, et définissant une chronologie se développant du Néolithique ancien jusqu'à nos jours (*Fig. 34*). Il est à noter toutefois que deux phases d'occupations se distinguent des autres séquences par l'importance du bâti représenté et leur « continuité » tant dans l'espace que dans le temps.

Suite aux conclusions que nous pourrons tirer du corpus descriptif de nos occupations, les interprétations, comparaisons et les questions de problématiques seront développées à part et en toute neutralité avec pour conséquence une ouverture totale vers la discussion de nos résultats et la comparaison de nos données.

II.4.1. Structures non datées

Seules quelques structures ou anomalies (parfois une seule) sont présentées ci-dessous. Cette sélection a été effectuée en essayant de présenter des exemples aussi variés que possible afin de bien rendre compte des réalités du terrain sans pour autant alourdir le propos général. Le but n'est pas de fournir ici un catalogue complet puisqu'il est possible de se référer à l'Inventaire général des structures dans le second volume.

II.4.1.1. Les structures indéterminées



Figure 35: Anomalie 3214 (relativement nette en plan seulement).

Malgré leur fouille, 79 anomalies restent encore indéterminées. À savoir qu'il n'a pas été possible de corréler leur apparition au sol avec un profil ou un comblement à caractère nettement anthropique. En effet, que dire ou tirer de structures dont la profondeur est souvent inférieure à 5-10 cm alors que leur emprise au sol peut varier de quelques centimètres à plusieurs mètres (*Tableau d'inventaire général des structures, second volume*). Même les informations stratigraphiques n'apportent aucune information. Le remplissage étant dans la quasi majorité des cas un amalgame de limon brun plus ou moins clair ou foncé et de graviers en quantités et dimensions aussi variables les unes que les autres. Il en est ainsi de l'anomalie 3214 présentant un plan irrégulier de 0,94 m de long, pour 0,48 m de large avec une profondeur de 3 cm seulement (*Fig. 35*). Le profil des parois présente un tel « arasement » qu'il convient plutôt de créditer un caractère non anthropique à cette anomalie.

II.4.1.2. Les structures en creux peu profondes

Aux creusements légèrement plus marqués ou à la stratigraphie plus probante (différence nette dans les teintes ou les inclusions), ces structures présentent des plans aux dimensions variables mais une profondeur ne dépassant jamais les 15 centimètres (*Fig. 36 et Tab. 2*). Elles sont présentes sur l'ensemble de la superficie et ne fournissent que peu d'élément mobilier (*Fig. 37*).

	Longueur	largeur	Profondeur
1165	90	60	15
1168	66	44	15
1259	74	42	8
1260	72	50	10
1505	100	73	12
2123	100	80	10
2864	178	60	15
3377	49	34	14

Tableau 2 : Structures peu profondes : quelques exemples (dimensions exprimées en cm).



Figure 36: Structure peu profonde 1505.

II.4.1.3. Les cuvettes

D'une profondeur allant de 16 à 59 cm, les cuvettes sont des structures en creux dont le creusement est nettement anthropique (parois oblique ou souvent proches de la verticale) (*Fig. 40 et Tab. 3*). À l'instar des structures peu profondes, elles sont disséminées sur l'ensemble de l'emprise. L'accroissement de la profondeur du creusement est susceptible de fournir plus d'informations stratigraphiques et de mobilier que pour les premières (*Fig. 38*).

	Longueur	largeur	Profondeur
	Dian	nètre	Fiololidedi
1065	7	0	50
1169	110	50	21
1199	72	33	18
1577	80	75	21
2100	96	76	22
2253	65	60	22
2798	119	64	26
3499	70	56	25

Tableau 3 : Cuvettes : quelques exemples (dimensions exprimées en cm).



Figure 38 : Cuvette 3499 (cliché pris du S-E).

II.4.1.4. Les fosses

Ces structures en creux sont les plus propices à la découverte de mobilier. Structures au plan circulaire pouvant varier d'1 m à 3 m de diamètre, ces fosses ont un creusement nettement

	Longueur	largeur	Profondeur	
	Dian	1 Tololide di		
1254	12	128		
1629	25		100	
2214	128 83		80	
2649	130	72	75	
3400	130		90 et plus	
3508	61	61 56		

Tableau 4 : Fosses : quelques exemples (dimensions exprimées en cm).

plus important que les précédentes, pouvant dépasser le mètre de profondeur dans le substrat (*Fig. 39*). Cette profondeur plus marquée pour ces structures a parfois été source de problème puisque la nappe phréatique est très haute dans le secteur.



Figure 39: 1629, une fosse profonde.

Toutefois, cette profondeur nous a également permis d'avoir un élément de stratigraphie sur le site. Les comblements représentés sont des successions de mélange de limon, d'argile et de graviers, les uns et les autres en quantité variable allant de la couche de grève quasi naturelle à la couche de limon brun sans inclusion aucune. Ces fosses présentent des profils en forme de cuvettes aux parois verticales ou en forme de conduit de cheminée avec des couches de remplissage se succédant de manière régulière le plus souvent (US 3400, *Fig. 41*). Il arrive cependant que la stratigraphie nous offre un aspect moins régulier (US 1629, *Fig. 39*).

La plus grande majorité du corpus des fosses des « Gallérandes » ne peut être définie que sous un angle morphologique. Toutefois, certaines d'entre elles présentent des caractères qui permettent une définition de leur fonction. Structure profonde de 1,76 m de diamètre pour 1,10 m de profondeur, la fosse 1586 s'apparente à un silo dont les autres exemples ont tous pu être associés à une séquence chronologique (*Fig. 42*). Ces silos sont identifiés comme tel de par leur profil piriforme bien caractéristique de ce type de structure. Servant au stockage alimentaire ou utilitaire, ces structures peuvent connaître un réemploi et une fonction secondaire, de fosse dépotoir le plus souvent.

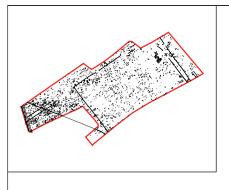
Rosnay l'Hôpital 2009 – Les Gallérandes – Archéopole 2010 - Description des données archéologiques N-E 1065 Limon brun clair grisâtre à graviers. N-N-E 1169 Limon brun moyen Limon brun sombre sans graviers. Inclusions de petits charbons et de petits morceaux de terre cuite. 1199 1577 Limon brun sombre, graviers. 2100 Limon brun moyen, peu de graviers. 1- limon brun foncé 2- limon brun moyen, plus graviers 2253 1 : limon argileux avec beaucoup de graviers calcaires 2798 blancs/jaunes.

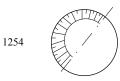
2 : graviers avec un peu de limon gris.

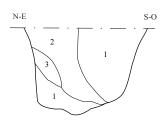


3499

Rosnay l'Hôpital 2009 Les Gallérandes Figure 40 - Cuvettes 1 : limon brun tirant sur le gris, nombreux graviers.
2 : limon brun très sombre tirant sur le noir, inclusions de terre cuite, de charbon de bois Archéopole 2010 et de nombreux graviers. Coupes et plans: 2 m

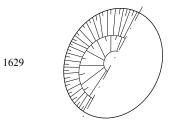


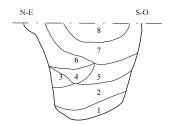




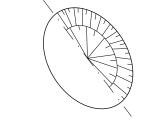
- 1 : Limon brun, compact et homogène, inclusions de graviers.
- 2 : Sable gris très clair tirant sur le marron, amalgamé à des graviers.
- 3 : Limon compact et homogènen brun tirant sur le jaune.

Pas de matériel.



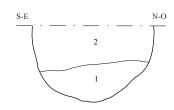


- 1 : sable légèrement limoneux brun clair mêlé à de très petits graviers jaunes.
- limon sableux gris sombre liant un dense cailloutis blanc et jaune.
- sable blanc tirant sur le beige liant un cailloutis de très petits graviers blancs. sable limoneux gris clair légèrement bleuté à gros graviers blancs.
- 5 : cailloutis calcaire blanc et jaune lié par une très faible quantité de limon brun clair grisé.
- 6 : sable limoneux brun très clair légèrement grisé avec une présence moyenne de très petits graviers blancs.
 7 : limon brun clair liant un dense cailloutis de moyens graviers jaunes.
- 8 : limon brun sombre à gros graviers jaunes.

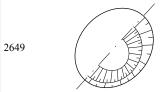


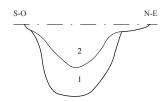
2214

3400

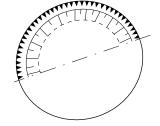


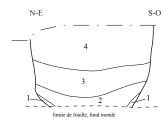
- 1 : limon argileux gris clair à inclusions de graviers calcaires et d'oxyde de fer. 2 : limon brun sombre avec beaucoup de graviers.





- 1 : limon sableux gris moyen liant un très dense cailloutis calcaire.
- 2 : limon brun sombre à graviers jaunes et blancs.





- : graviers, sable gris clair.
- 2 : limon sableux gris sombre, nombreux graviers.
 3 : limon brun sombre tirant sur le gris, nombreux graviers.
- 4 : limon brun sombre, nombreux graviers (moins que dans 3).

3508



- 1 : limon brun sombre, très nombreux graviers. 2 : limon brun sombre, très rares graviers.
- 3 : limon brun sombre à très nombreux graviers.
- 4 : limon brun sombre à très rares graviers. 5 : limon brun sombre, présence moyenne de graviers



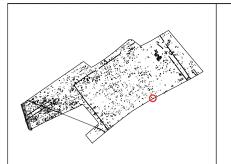
et plans:

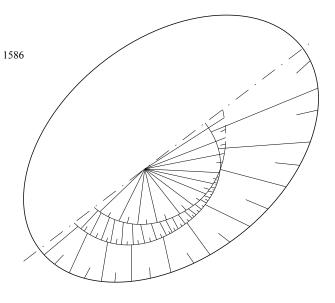
Rosnay l'Hôpital 2009 Les Gallérandes

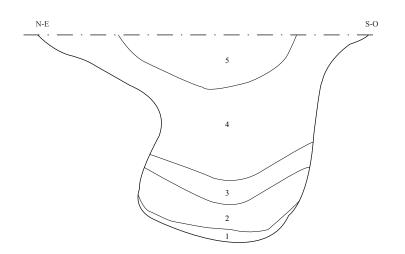
Figure 41 - Fosses

Archéopole 2010

2 m

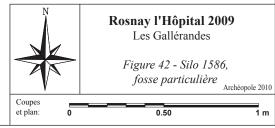






- graviers liés par une argile gris sombre
 argile bleu sombre tirant sur le noir, avec gros graviers
 argile limoneuse gris sombre avec graviers
 Himon sableux avec graviers, beige tirant vers le gris clair
 limon brun simbre avec graviers





II.4.1.5. Les trous de poteau

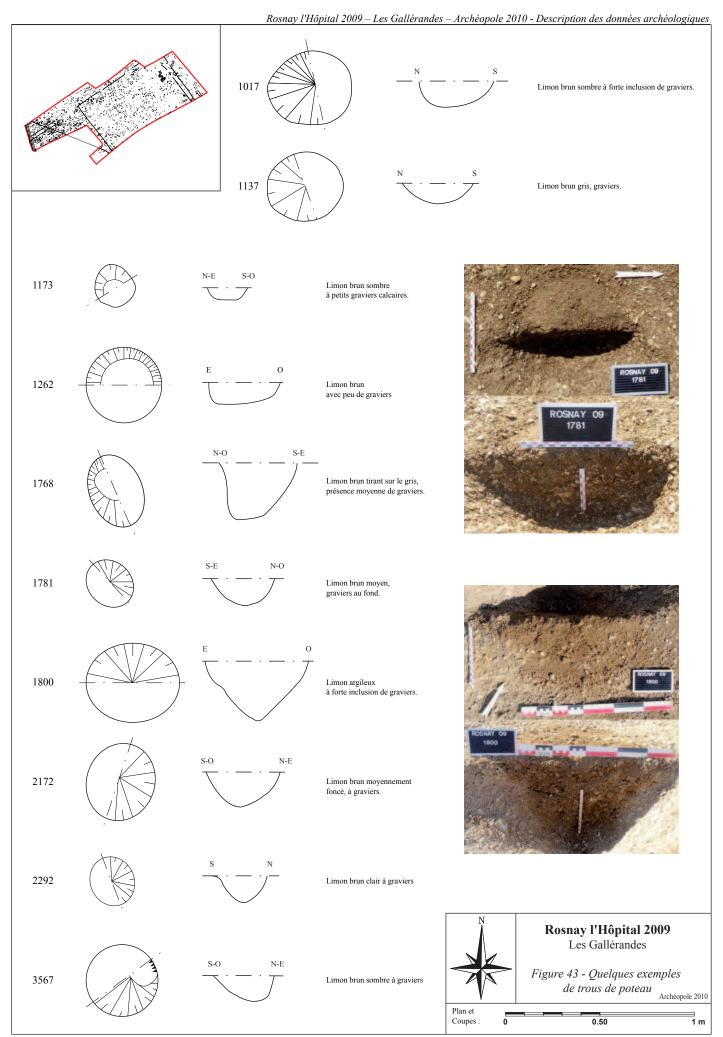
Lors de la phase de terrain, l'accent a été porté sur la fouille des structures susceptibles d'être les plus porteuses d'informations chrono-culturelles, en adéquation avec la prescription. Les fosses et fossés ont ainsi eu souvent la primeur sur d'autres structures. Néanmoins même si les trous de poteau n'ont pas été oubliés, ils n'ont souvent été fouillés que lorsqu'ils étaient associés et constituaient un *Fait* de type bâtiment. Pour cette raison, seuls 384 trous de poteau ont été déterminés. Sur ce corpus 35 ont été datés par l'étude céramologique, nombre auquel se rajoutent 58 autres trous de poteau par regroupements en Faits.

Il nous semble donc important de présenter quelques exemples de trous de poteaux d'un corpus dont les dimensions (0,12 à 1,20 m de diamètre ou longueur/largeur pour 0,01 à 0,66 m de profondeur) et les morphologies (carrés, circulaires, parois verticales, obliques, cuvette) sont très variables (*Fig. 43 et Tab. 5*). Ce tableau n'a d'autre but que de présenter des poteaux dont les dimensions quoique différentes ne sont pas encore trop éloignées les unes des autres, mais présentant des profils variés. Pour une vue plus exhaustive, il conviendra de se référer à l'Inventaire général des structures dans le second volume.

	Longueur	largeur	Profondeur
	Dian	nètre	rioionaeui
1017	4	0	14
1137	3	8	11
1173	2	0	6
1262	40		10
1768	4	2	29
1781	3	4	14
1800	40		30
2172	40		18
2292	25 20		14
3567	30		13

Tableau 5: Trous de poteau, quelques exemples (dimensions exprimées en cm).

Les trous de poteau rencontrés aux « Gallérandes » présentent les différents faciès typiques de cette famille de structure (*Fig. 43*). Comme l'indique la lecture des dimensions du *tableau 5*, ces structures sont le plus souvent circulaires, bien qu'elles puissent aussi être parfois ovales et plus rarement rectangulaires. Les parois, le plus souvent évasées à obliques, peuvent toutefois être verticales ou quasi-verticales. Quant au fond, il est le plus souvent concave, parfois plat. La forme généralement rencontrée étant celle d'une cuvette plus ou moins régulière.

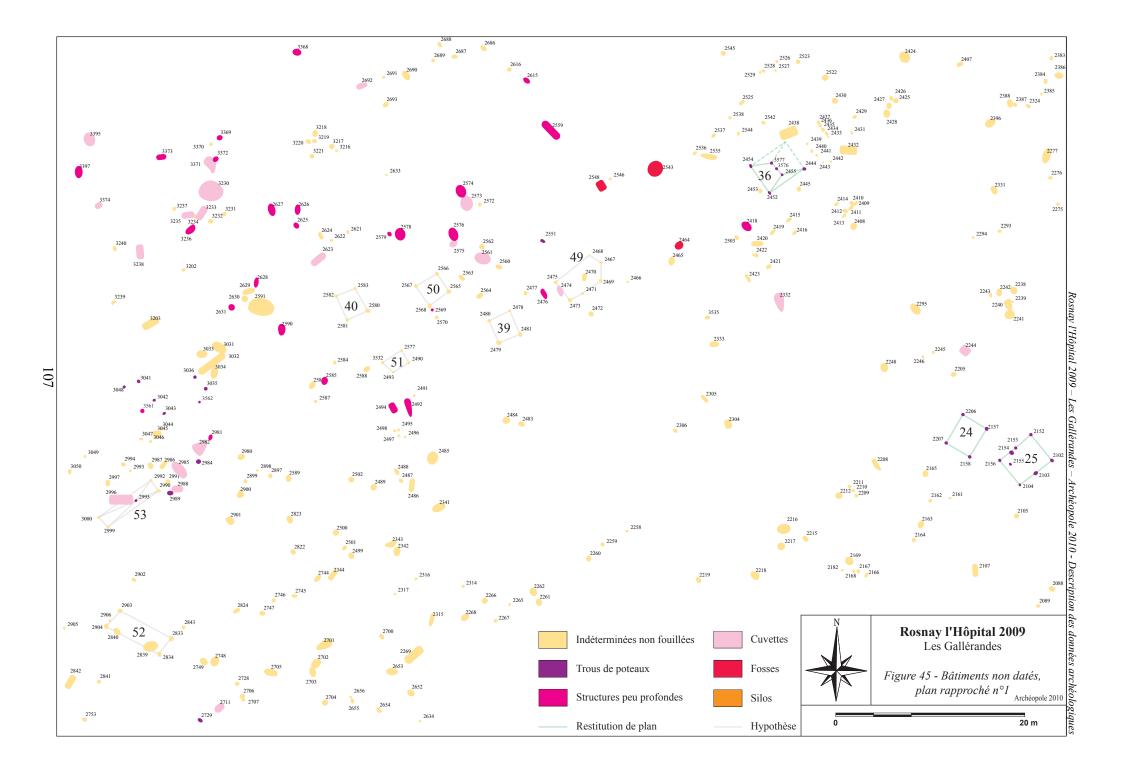


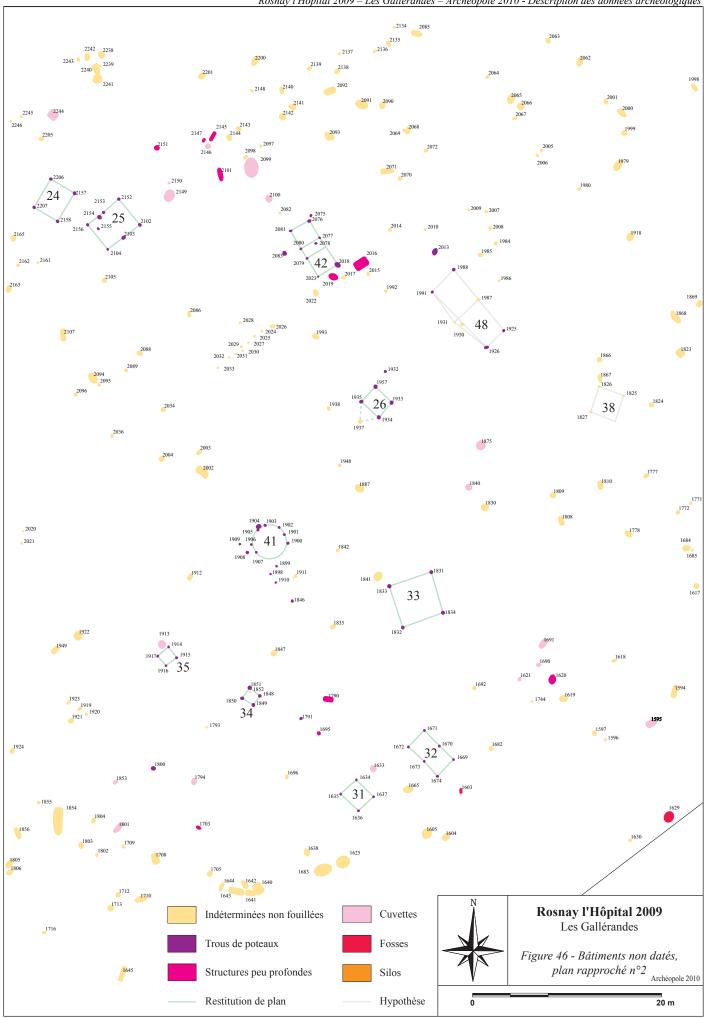
II.4.1.6. Les bâtiments

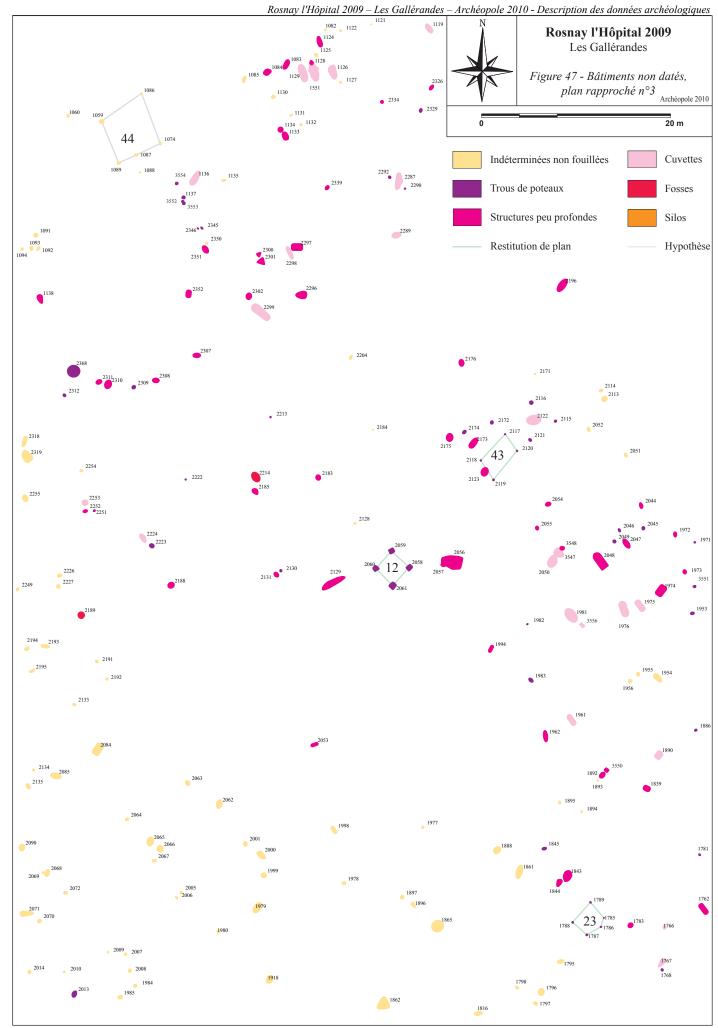
La particularité majeure des « Gallérandes » vient de l'importance des traces laissées par le bâti. Ainsi « Les Gallérandes » compte 57 plans de bâtiments repérés (opération S.R.A. incluse). Parmi eux, seuls 22 ont pu être rattachés à une des phases chronologiques. Il reste ainsi 35 bâtiments non datés dont la superficie varie de moins de 2 m² à un peu plus de 26 m² (*Fig. 44, 45, 46, 47, 48, 49 et Tab. 6*). Les bâtiments grisés ne sont pas présentés dans ce rapport car aucune des structures les composant n'a pu être fouillée. On pourra se rapporter à l'inventaire général des structures pour leurs caractéristiques (Seconde volume, Section III.1.)

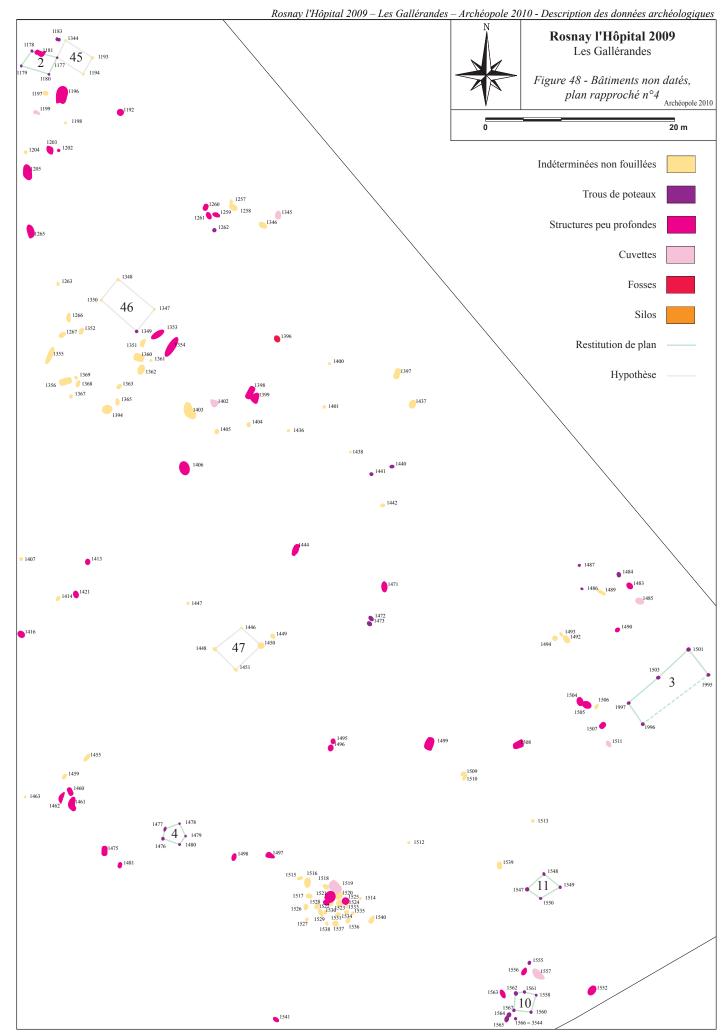
Numéro de	Nombre de	E	Longueur	Largeur	Orientation (en	Superficie
bâtiment	poteaux	Forme	Dian	Diamètre degré		(en m²)
34	5	carrée	1,37	1,27	145	1,74
35	4	carrée	1,45	1,38	40	2,00
51	4	rectangulaire	2,15	1,52	32	3,27
10	5	carrée	2,01	1,87	84	3,76
11	4	rectangulaire	2,4	1,98	36	4,75
42a	6	carrée	2,25	2,14	30	4,82
4	5	Circulaire- pentagonale	Indéfin	issable	? 66 ?	3,37-4,91
42b	3 (+1)	rectangulaire	2,41	2,26	41	5,45
23	5	rectangulaire	2,69	2,08	48	5,60
31	4	rectangulaire	2,57	2,2	136	5,65
2	4	rectangulaire	2,95	1,96	165	5,78
50	4	carrée	2,55	2,41	36	6,15
40	4	rectangulaire	2,74	2,28	114	6,25
39	4	rectangulaire	2,64	2,42	114	6,39
45	4	rectangulaire	3,31	2	147	6,62
12	4	rectangulaire	2,58	2,57	133	6,63
26	5	rectangulaire	2,15/3,9	2,44	47	7,36
38	3 (+1)	carrée	2,88	2,77	72	7,98
9	7	circulaire	3,30 diamèt	tre environ		8,55
43	4	rectangulaire	3,86	2,32	49	8,96
53	5	rectangulaire	6,7	1,42	36	9,51
24	4	rectangulaire	3,48	2,92	59	10,16
6	4	carrée	3,26	3,17	164	10,33
32	6	rectangulaire	4,36	2,44	135	10,64
47	4	rectangulaire	3,65	2,95	44	10,77
41	7	circulaire	3,80 diamèt	tre environ	?	11,34
49	6	rectangulaire	4,65/3,91	2,99/2,37	35	11,47
42	9	rectangulaire	5,6	2,35	120	13,16
52	4	rectangulaire	6,3	2,12	152	13,36
46	4	rectangulaire	5	2,9	139	14,50
54	5	rectangulaire	4,76/4,00	3,35	126	14,67
25	7	rectangulaire	4,3	3,53	38	15,18
33	4	carrée	4,62	4,53	20	20,93
48	2	rectangulaire	très hypothétique	e, rajout à 22 et 27	131	25,00
44	5	carrée	5,19	5,03	112	26,11
3	5	rectangulaire	8,59	3,05	36	26,20

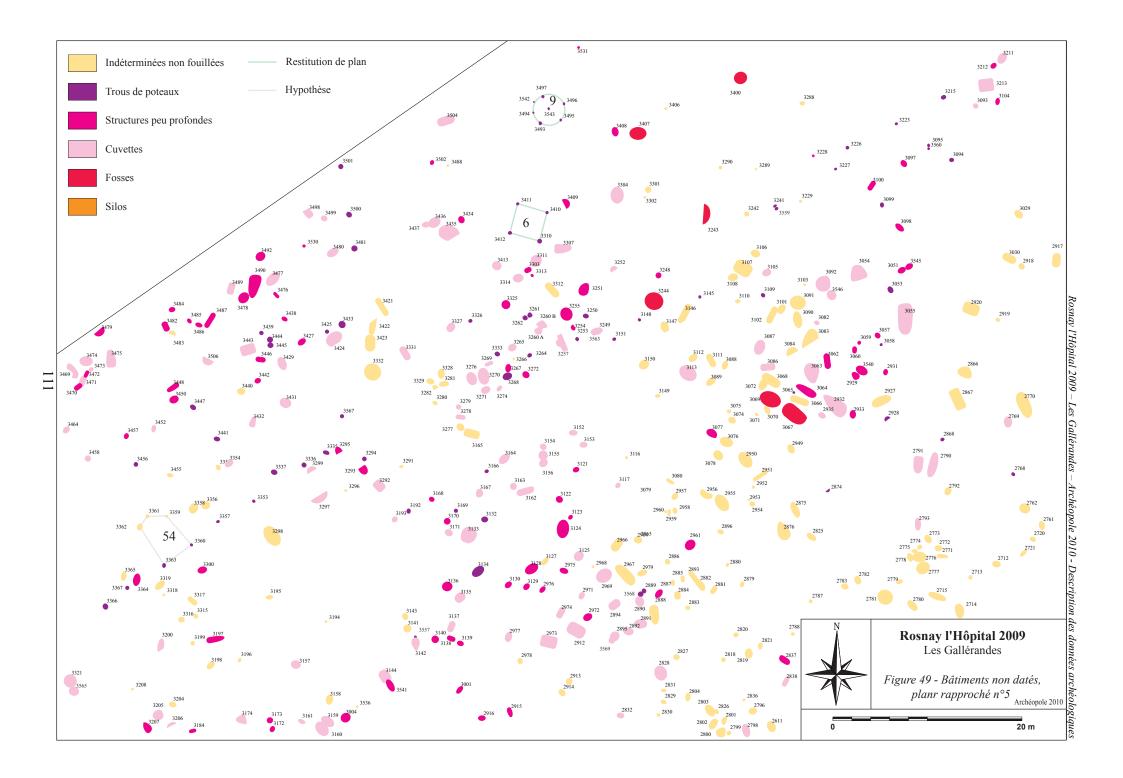
Tableau 6 : Principales caractéristiques des bâtiments (dimensions exprimées en m ; en gris hypothèse les moins sûres).











Hormis la redondance des formes carrées et rectangulaire qui sont les plus couramment utilisées dans les

architectures simples, aucun élément ne semble réellement caractériser ce corpus. La superficie a été retenue comme élément classificateur afin de fournir une description de ces bâtiments en suivant un certain ordre. Nous avons ainsi choisi de dégager 4 catégories de superficie qui, bien que classiques, fournissent un bon cadre à notre corpus (*Tab. 7*). Les lignes vierges qui apparaissent

	Superficie
Petits	< 5 m ²
Moyens	5-10 m ²
Grands	10-20 m ²
Très grands	> 20 m ²

Tableau 7 : Catégories métriques des bâtiments.

dans les tableaux relatifs aux bâtiments sont les séparations entre chacune de ces catégories. Les bâtiments grisés, présentés sur les plans rapprochés, ne seront pas plus détaillés par manque de données suffisantes.

II.4.1.6.1. Les petits bâtiments.

II.4.1.6.1.a. Les bâtiments 34 et 35

D'une superficie inférieure ou égale à 2 m², ce sont les plus petits plans repérés et avérés (*Fig. 46 p.108*, *Fig. 50, Tab. 8 et 9*). Le bâtiment 34, orienté NO-SE, est organisé sur deux rangées de poteaux (1848, 1851 et 1849, 1850) d'un diamètre de 0,42 m pour une profondeur de 0,16 m en moyenne. Ils présentent tous un creusement en formes de cuvettes à parois évasées et fond concave.

US	Nature et description	Long. Larg. Diam. (en cm)	Prof. (en cm)	Forme
	Trou de poteau. Limon argileux brun-orangé moyen à forte inclusion de graviers.	42	16	Circulaire
1849	Trou de poteau. Limon argileux brun moyen à moyenne inclusion de graviers.	41	11	Circulaire
	Trou de poteau. Limon argileux brun-orangé moyen à moyenne inclusion de graviers.	38	19,5	Circulaire
1851	Trou de poteau. Limon argileux brun moyen à forte inclusion de graviers.	48	17	Circulaire

Tableau 8 : Caractéristiques du bâtiment 34.

Le bâtiment 35, orienté NE-SO, est organisé sur deux rangées de poteaux (1914, 1917 et 1915, 1916) d'un diamètre de 0,22 m pour une profondeur de 0,12 m en moyenne. Chacun d'entre eux présente un creusement à parois évasées à obliques et un fond concave.

US	Nature et description	Long. Larg. Diam. (en cm)	Prof. (en cm)	Forme
1914	Trou de poteau. Limon argileux brun moyen avec beaucoup de graviers.	22	14	Circulaire
	Trou de poteau. Limon argileux brun moyen à forte inclusion de graviers.	18	10	Circulaire
1016	Trou de poteau. Limon argileux brun moyen à forte inclusion de graviers.	18	11	Circulaire
1917	Trou de poteau. Limon argileux brun moyen à forte inclusion de graviers.	30	14,5	Circulaire

Tableau 9 : Caractéristiques du bâtiment 35.

Vue du sud-ouest

II.4.1.6.1.b. Le bâtiment 10

Situé près de la berme nord-est de l'emprise, le bâtiment 10 présente une forme globalement carrée de 3,80 m² quoique peu orthogonale (*Fig. 48 p.110*, *Fig. 51 et Tab. 10*). Orienté NNE-SSO, il est organisé sur deux rangées de poteaux (1558, 1560 et 1562, 1567) et un poteau « faîtier » (1561) sur la façade septentrionale. Sans avoir en tout point une morphologie semblable, ces trous de poteaux présentent tous, à l'exception de 1560, des parois obliques à verticales et des fonds plutôt plats.

US	Nature et description	Long. Larg. Diam. (en cm)	Prof. (en cm)	Forme
1558	Trou de poteau. Limon brun moyen.	23	13	Circulaire
1560	Trou de poteau. Limon brun moyen.	26	8	Circulaire
1561	Trou de poteau. Limon brun moyen.	32	9	Circulaire
1562	Trou de poteau. Limon brun moyen.	43	10	Circulaire
1567	Trou de poteau. Limon brun moyen.	29	20	Circulaire

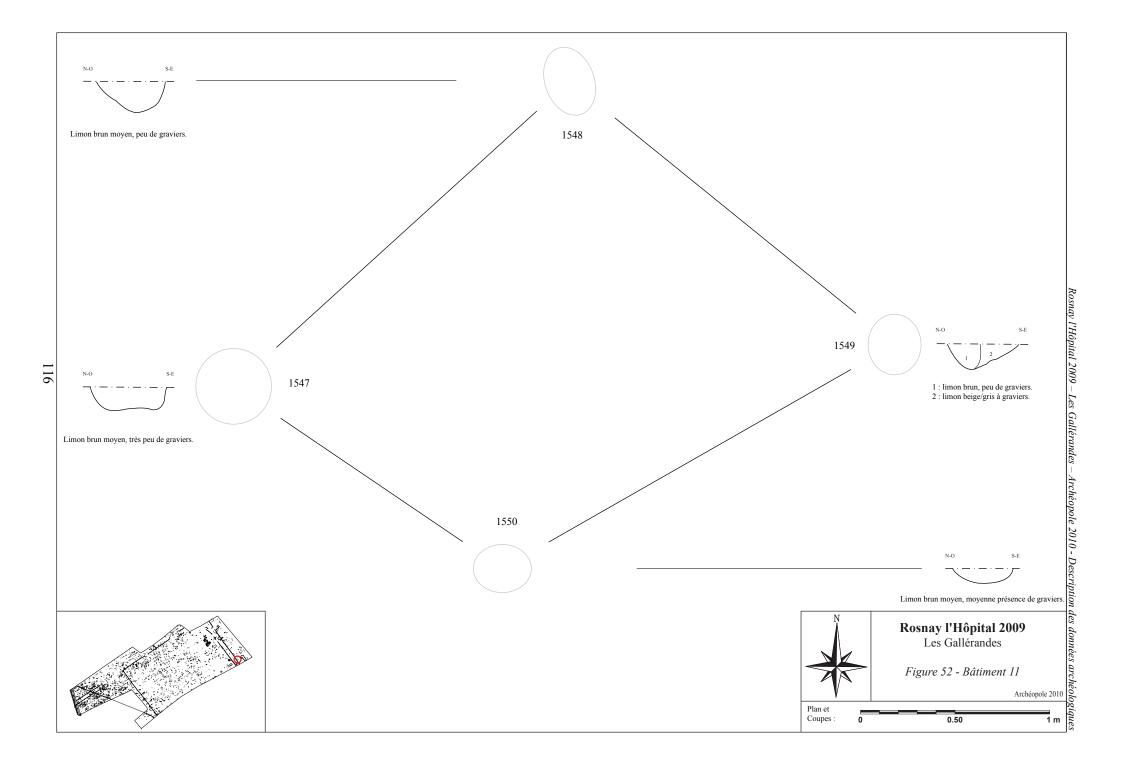
Tableau 10 : Caractéristiques du bâtiment 10.

II.4.1.6.1.c. Le bâtiment 11

Le bâtiment 11 présente une forme rectangulaire de 4,70 m² (*Fig. 48 p.110*, *Fig. 52 et Tab. 11*). Ses angles ne sont toutefois pas orthogonaux. Orienté NE-SO, il est organisé sur deux rangées de poteaux (1547, 1548 et 1549, 1550) d'un diamètre de 0,33 m pour une profondeur de 0,12 m en moyenne. 1548 et 1549 présentent tous deux une paroi évasée et l'autre oblique avec un fond concave. Toutefois le remplissage de 1549 est constitué de deux couches dont la différence tient à la couleur. La couche 1 constituée de limon brun à l'instar des remplissages uniques des trois autres trous de poteaux représente le négatif du poteau quant la couche 2 est la marque de l'avant-trou de préparation à l'implantation du poteau. 1550 a la forme d'une petite cuvette aux parois évasées. Les parois de 1547 sont obliques à verticales et son fond, quoique irrégulier, est plutôt plat.

US	Nature et description	Long. Larg. Diam (en cm)	Prof. (en cm)	Forme
1547	Trou de poteau. Limon brun moyen avec très peu de graviers.	40	12	Circulaire
15/10	Trou de poteau. Limon brun moyen avec peu de graviers.	32	16	Circulaire
	Trou de poteau. 1 : limon brun avec peu de graviers. 2 : limon beige tirant sur le gris à graviers.	30	13	Circulaire
1550	Trou de poteau. Limon brun moyen avec peu de graviers.	30	7	Circulaire

Tableau 11 : Caractéristiques du bâtiment 11.



II.4.1.6.1.d. Le bâtiment 42a

Hypothèse issue d'un groupe de trous de poteaux plus important (bâtiment 42), le plan envisagé, orienté NE-SO, est organisé sur deux rangées de poteaux (2076, 2081 et 2077, 2080) formant un carré de 4,80 m². Bien que de dimensions planimétriques différentes, les creusements présentent tous une forme de petite cuvette aux parois évasées et au fond concave avec une profondeur relativement proche les uns des autres (*Fig. 46 p. 108, Fig. 53 et Tab. 12*).

US	Nature et description	Long. Diam. (Larg.	Prof. (en cm)	Forme
2076	Trou de poteau. Limon brun clair à graviers.	40	31	13	Ovale
2077	Trou de poteau. Limon brun clair à graviers, avec poches de craie.	25	20	15	Ovale
2080	Trou de poteau. Limon brun moyen à graviers.	3	0	9	Circulaire
	Trou de poteau. Limon brun moyen à graviers.	40	19	13	Ovale

Tableau 12 : Caractéristiques du bâtiment 42a.

II.4.1.6.1.e. Le bâtiment 4

Situé à l'est de la zone 2, le bâtiment 4 n'a que des angles obtus, ouverts (*Fig. 48, p.110, Fig. 54 et Tab. 13*). Sa forme se rapproche d'un pentagone dont la superficie avoisinerait les 3,40 m². Il est ainsi constitué de deux rangées de poteaux (1476, 1477 et 1479, 1480) et d'un poteau « extérieur » central (1478) sur la façade nord-est. 1476 et 1479 présentent des creusements semblables aux parois évasées à obliques et au fond concave, tout comme 1477 dont le plan est plus allongé. Quant à 1478 et 1480, de profondeurs égales, ils ont tous les deux des parois obliques à verticales et un fond plat.

US	Nature et description	Long. Diam. (Long. Larg. Diam. (en cm)		Forme
1476	Trou de poteau. Limon brun/gris, nombreux graviers.	44	36	10	Ovale
1477	Trou de poteau. Limon brun moyen. Limon brun clair, boulettes beiges et graviers.	64	30	14	Ovale
1478	Trou de poteau. Limon brun sombre, peu de graviers.	22		17	Circulaire
1479	Trou de poteau. Limon brun:gris, nombreux graviers.	28		12	Circulaire
1480	Trou de poteau. Limon brun sombre, peu de graviers.	2	9	17	Circulaire

Tableau 13 : Caractéristiques du bâtiment 4.

2079 : vue du sud-est.

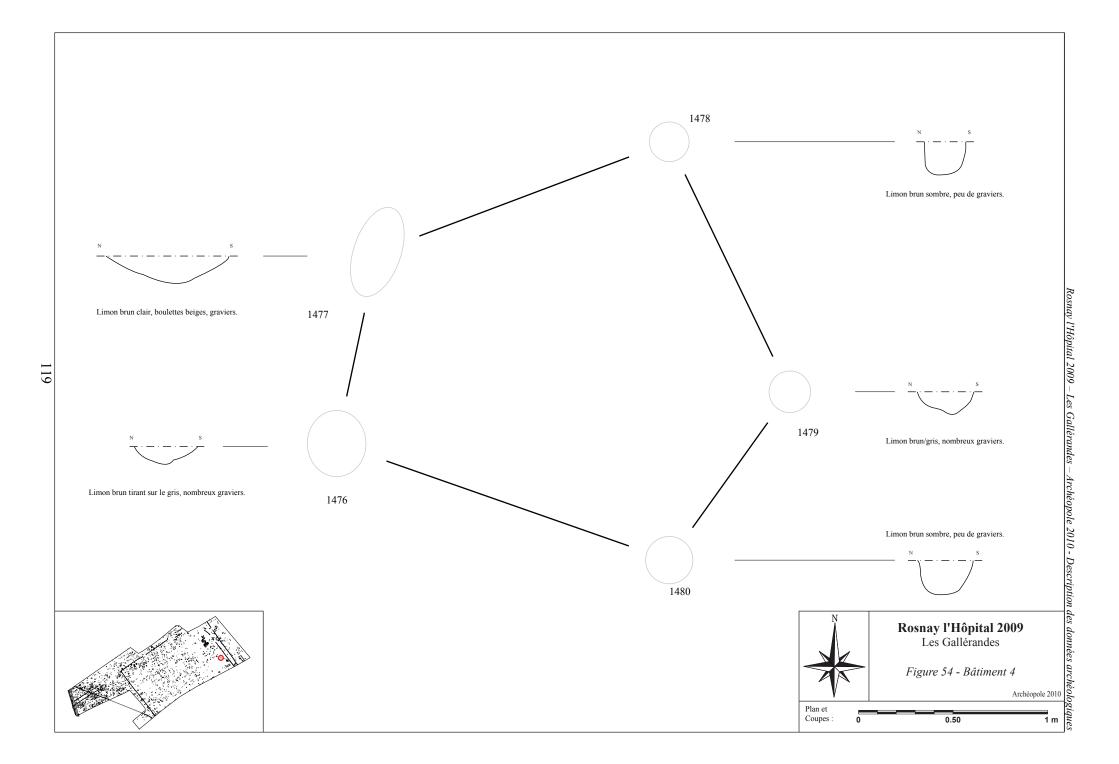
2080 : vue du sud-est.

Coupe 2076:

2 m

1 m

0.50



II.4.1.6.2. Les bâtiments de taille moyenne

II.4.1.6.2.a. Le bâtiment 42b

Seconde hypothèse issue du groupe de trous de poteaux évoqué *supra* (bâtiment 42), le plan envisagé forme ici un rectangle de 5,45 m² orienté NE-SO (*Fig. 46 p.108 et Tab. 14*). L'adjonction d'un poteau non retrouvé en face de 2079 et 2018 permettrait d'obtenir ce plan organisé ainsi sur deux rangées de deux poteaux (2018, 2023 et 2079 + hypothèse de poteau). L'arasement de 2023 permettrait d'étayer l'hypothèse de la disparition du quatrième poteau. Les trois structures présentent des creusements en forme de petite cuvette bien que leurs diamètres soient variables.

US	Nature et description	Long. Larg. Diam. (en cm)	Prof. (en cm)	Forme
2018	Structure peu profonde. Limon brun moyen à graviers.	45	15	Circulaire
2023	Trou de poteau. Sable gris brun clair à graviers.	16	4	Circulaire
2079	Trou de poteau. Limon brun moyen à graviers.	28	9	Circulaire

Tableau 14 : Caractéristiques du bâtiment 42b.

II.4.1.6.2.b. Le bâtiment 23

Le bâtiment 23 présente une forme rectangulaire de 5,60 m² orienté NE-SO (*Fig. 47 p.109, Fig. 65 et Tab. 15*). Il est organisé sur deux rangées des deux poteaux (1785, 1787 et 1788, 1789) et d'un poteau « extérieur » (1786) sur la façade sud-est, d'un diamètre de 0,25 m pour une profondeur de 0,15 m en moyenne. À l'exception de ce dernier, le creusement des autres trous de poteaux présente des parois quasi verticales à verticales, un fond plat à légèrement concave et une profondeur moyenne supérieure à 0,17 m. 1786, moins profond que ces congénères a des parois plus évasées et un fond nettement concave.

US	Nature et description	Long. Larg. Diam. (en cm)		Prof. (en cm)	Forme		
1785	Trou de poteau. Limon brun tirant sur le gris, peu de graviers.	23		23		17	Circulaire
1786	Tray da natagy	24	20	6	Sub-circulaire		
	Trou de poteau. Limon brun tirant sur le gris, peu de graviers.	26		18	Circulaire		
1788	Trou de poteau. Limon brun tirant sur le gris, peu de graviers.	25		20	Circulaire		
1789	Trou de poteau. Limon brun tirant sur le gris, peu de graviers.	27		15	Circulaire		

Tableau 15 : Caractéristiques du bâtiment 23.

II.4.1.6.2.c. Le bâtiment 31

Le bâtiment 31 forme un rectangle de 5,65 m² orienté NO-SE (*Fig. 46 p.108, Fig. 56 et Tab. 16*). Il est organisé sur deux rangées des deux trous de poteaux (1634, 1637 et 1635, 1636) dont le comblement est semblable et d'une profondeur moyenne de 0,13 m. Tout comme les creusements qui présentent tous des parois obliques et un fond concave, à l'exception de 1637 dont les parois sont légèrement plus évasées.

US	Nature et description	Long. Larg. Diam. (en cm)	Prof. (en cm)	Forme
1634	Trou de poteau. Limon argileux brun moyen avec un peu de graviers.	25	12	Circulaire
	Trou de poteau. Limon argileux brun moyen à forte inclusion de graviers.	24	12	Circulaire
1636	Trou de poteau. Limon argileux brun moyen avec un peu de graviers.	31	15	Circulaire
1637	Trou de poteau. Limon argileux brun moyen à forte inclusion de graviers.	38	13	Circulaire

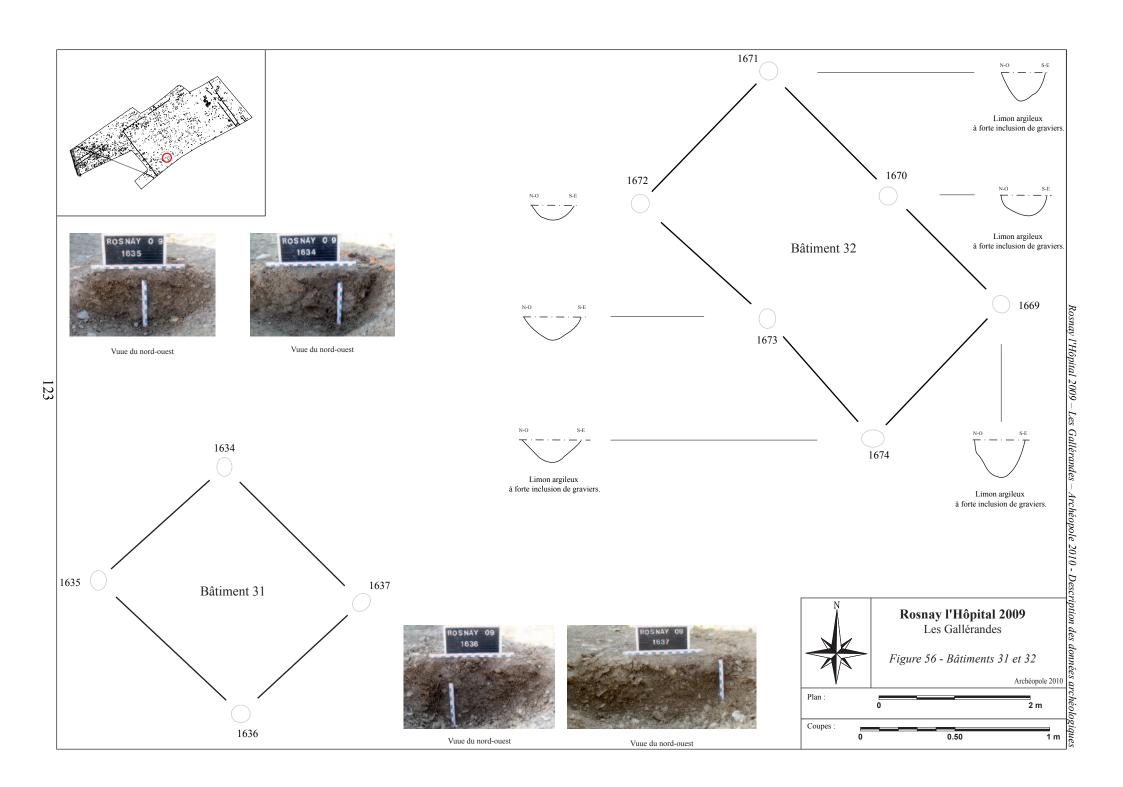
Tableau 16 : Caractéristiques du bâtiment 31.

II.4.1.6.2.d. Le bâtiment 2

Organisé sur deux rangées de deux poteaux (1177, 1178 et 1179, 1180), le bâtiment 2 forme un rectangle de 5,80 m² orienté ONO-ESE (*Fig. 48 p.110, Fig. 57 et Tab. 17*). De diamètres quasiment équivalents, tous les creusements présentent une forme de petite cuvette à parois évasées à obliques. Seul 1180 présente un arasement moindre que ces congénères d'où un profil plus marqué à parois bien verticales et fond concave.

US	Nature et description	Long. Diam. (Larg. en cm)	Prof. (en cm)	Forme
1177	Trou de poteau. Limon brun moyen.	2	2	4	Circulaire
1178	Trou de poteau. Limon brun moyen.	2	7	5	Circulaire
1179	Trou de poteau. Limon brun moyen.	2	7	5	Circulaire
1180	Trou de poteau. Limon brun moyen.	2.	3	11	Circulaire

Tableau 17 : Caractéristiques du bâtiment 2.



II.4.1.6.2.e. Le bâtiment 12

Au « centimètre près » parfaitement carré, le bâtiment 12 est organisé sur deux rangées de deux poteaux (2058,2059 et 2060, 2061) couvrant une surface de 6,60 m² (*Fig. 47 p.109, Fig. 58 et Tab. 18*). Son orientation, si l'on se réfère à son côté le « plus » long serait NO-SE. De plan rectangulaire, les trous de poteaux offrent des dimensions similaires (0,66 m de longueur pour 0,57 m de largeur en moyenne). Situés dans une tranchée de diagnostic (TR 143) qui n'en fait pas mention, on peut estimer une perte de 10 à 15 cm d'épaisseur pour le creusement des poteaux 2058 et 2060. Ainsi, on peut supposer une profondeur moyenne de 0,33 m pour tous les creusements. Avec le bâtiment 13 (*Fig. 226 p.355*), c'est le seul exemple avéré des « Gallérandes » à présenter des trous de poteaux rectangulaires massifs.

US	Nature et description	Long. Diam. (Larg.	Prof. (en cm)	Forme
	Trou de poteau. 1 : limon sableux meuble, beige, mêlé-des graviers. 2 : limon brun sombre tirant sur le gris, peu de graviers.	66	60	16	Rectangulaire
2059	Trou de poteau. 1 : limon sableux beige, meuble, mêlé-du graviers. 2 : limon brun tirant sur le gris sombre, peu de graviers.	62	50	38	Rectangulaire
2060	Trou de poteau. Limon brun moyen, moyenne présence de graviers.	62	50	25	Rectangulaire
2061	Trou de poteau. Limon brun sombre tirant sur le noir, moyenne présence de graviers.	73	69	31	Rectangulaire

Tableau 18 : Caractéristiques du bâtiment 12.

II.4.1.6.2.f. Le bâtiment 26

Le bâtiment 26 situé au sud-ouest du bâtiment 22 présente, quant à lui, un plan d'où émergent deux hypothèses possibles (*Fig.32*, *p.90*, *Fig. 46 p.108*, *Fig. 59 et Tab. 19*). Organisé sur deux rangées de deux poteaux (1933, 1934 et 1935, 1957) avec un potentiel poteau « extérieur » central (1937) sur la façade sud-ouest., il présente un plan rectangulaire de 7,40 m² orienté NE-SO. Ce cinquième poteau peut avoir deux incidences. Il pourrait s'agir d'un poteau porteur de bâtiment naviforme ou d'un poteau de soutien pour l'installation d'un accès au niveau surélevé du bâtiment lui-même. N'ayant pas d'élément déterminant, nous ne nous attarderons pas plus longtemps sur ces hypothèses.

US	Nature et description	Long.	Larg.	Prof. (en cm)	Forme
1933	Trou de poteau. Limon brun clair à graviers.	4	45		Circulaire
1934	Trou de poteau. Limon brun clair à graviers.	3	5	16	Circulaire
1935	Trou de poteau. Limon brun clair à graviers.	44		21	Circulaire
1937	Indéterminé. Limon brun moyennement foncé à graviers.	43	39	NF	Sub-circulaire
1957	Trou de poteau. Limon brun moyen à faible quantité de graviers.	44		15	Circulaire

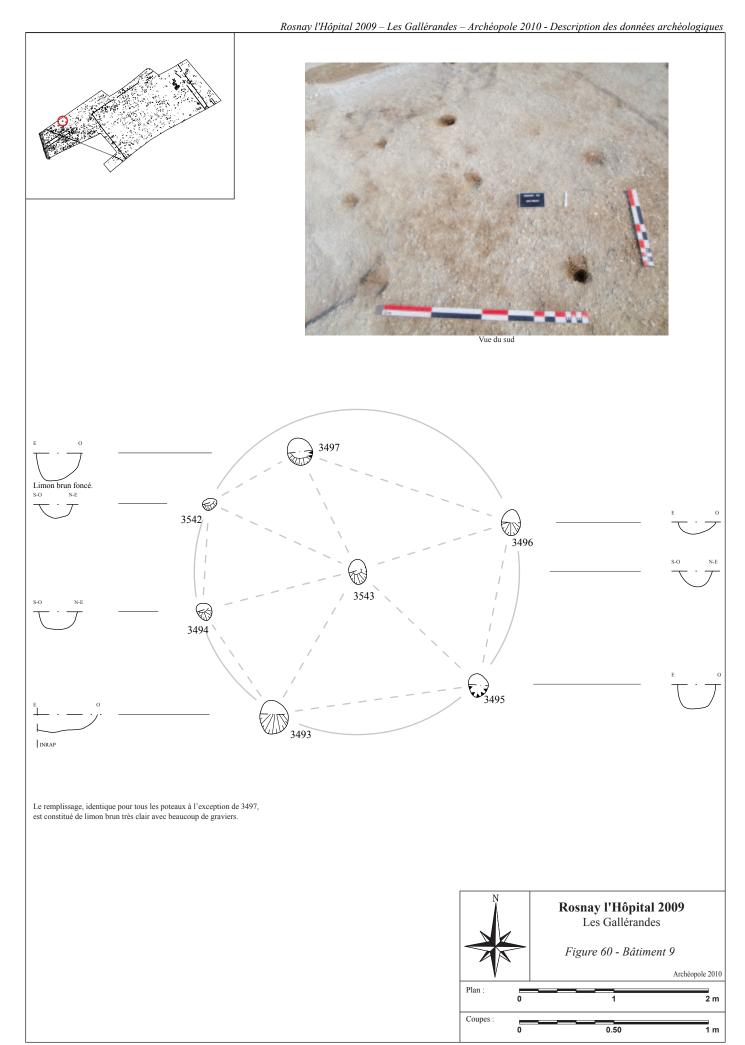
Tableau 19 : Caractéristiques du bâtiment 26.

II.4.1.6.2.g. Le bâtiment 9

Une autre hypothèse est celle du plan au sol envisagé pour le bâtiment 9 (*Fig. 49 p.111, Fig. 60 et Tab. 20*). Malgré une forte érosion et la présence d'une tranchée de diagnostic (TR 89) dont l'ouverture nord-est a pu légèrement entamé 3493 et 3494, les dimensions des trous de poteaux sont homogènes. Les creusements présentent également des similitudes puisque, à l'exception de 3493 plus large, ils ont tous une forme de petite cuvette à parois obliques et à fond plutôt concave. Le plan circulaire, de 8,50 m², semble le plus approprié. Un plan plus trapézoïdal pourrait s'appliquer, mais les angles semblent trop importants. Toutefois nous ne disposons que de 5 poteaux ce qui nous handicape pour aller plus avant dans l'hypothèse. S'il n'est pas avéré, ce type de plan circulaire est tout de même renforcé par la présence d'un second bâtiment (n° 41), composé de 7 poteaux (1900, 1901, 1902, 1903, 1905, 1906 et 1907), de plan similaire et sis au sud-ouest de la zone 1 (*Fig. 64, p. 136*).

US	Nature et description	Long.	Larg.	Prof. (en cm)	Forme
3493	Trou de poteau. Limon brun très clair à graviers.	38	33	8	Ovale
3494	Trou de poteau. Limon brun très clair à graviers.	22	20	9	Sub-circulaire
3495	Trou de poteau. Limon brun très clair à graviers.	32	23	13	Sub-circulaire
3496	Trou de poteau. Limon brun très clair à graviers.	25	23	6	Sub-circulaire
3497	Trou de poteau. Limon brun très clair à graviers.	2	27		Circulaire
3542	Trou de poteau. Limon brun très clair à forte inclusion de graviers.	18		7	Circulaire
3543	Trou de poteau. Limon brun très clair à graviers.	2	0	8	Circulaire

Tableau 20 : Caractéristiques du bâtiment 9.



II.4.1.6.2.h. Le bâtiment 43

Organisé sur deux rangées de deux trous de poteaux (2117, 2118 et 2119, 2120), le bâtiment 43 forme un rectangle non orthogonal de 9 m² orienté NE-SO (*Fig. 47 p.109, Fig. 61 et Tab. 21*). De dimensions similaires en plan, les trous de poteaux offrent « deux groupes » de profil. 2117 et 2118, les moins profonds (0,08 m de moyenne), présentent des parois évasées et un fond concave peut prononcé, alors que 2119 et 2120 sont plus profonds (0,25 m de moyenne) et offrent des parois obliques et un fond très concave.

US	Nature et description	Long. Diam. (Larg. (en cm)	Prof. (en cm)	Forme
2117	Trou de poteau. Limon brun moyen, forte inclusion de graviers.	21		6	Circulaire
2118	Trou de poteau. Limon brun moyennement foncé.	25		10	Circulaire
2119	Trou de poteau. Limon brun foncé noir.	33	27	19	Ovale
2120	Trou de poteau. Limon brun sombre tirant sur le gris, à graviers.	2	18	30	Circulaire

Tableau 21 : Caractéristiques du bâtiment 43.

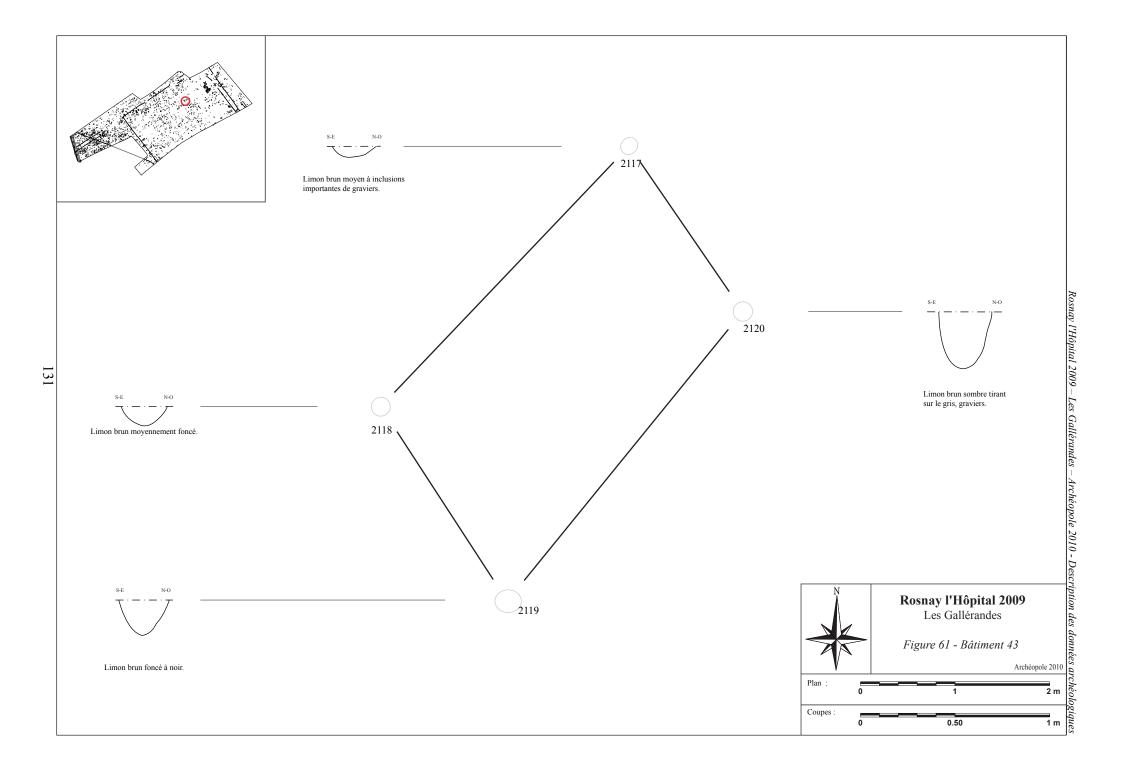
II.4.1.6.3. Les grands bâtiments

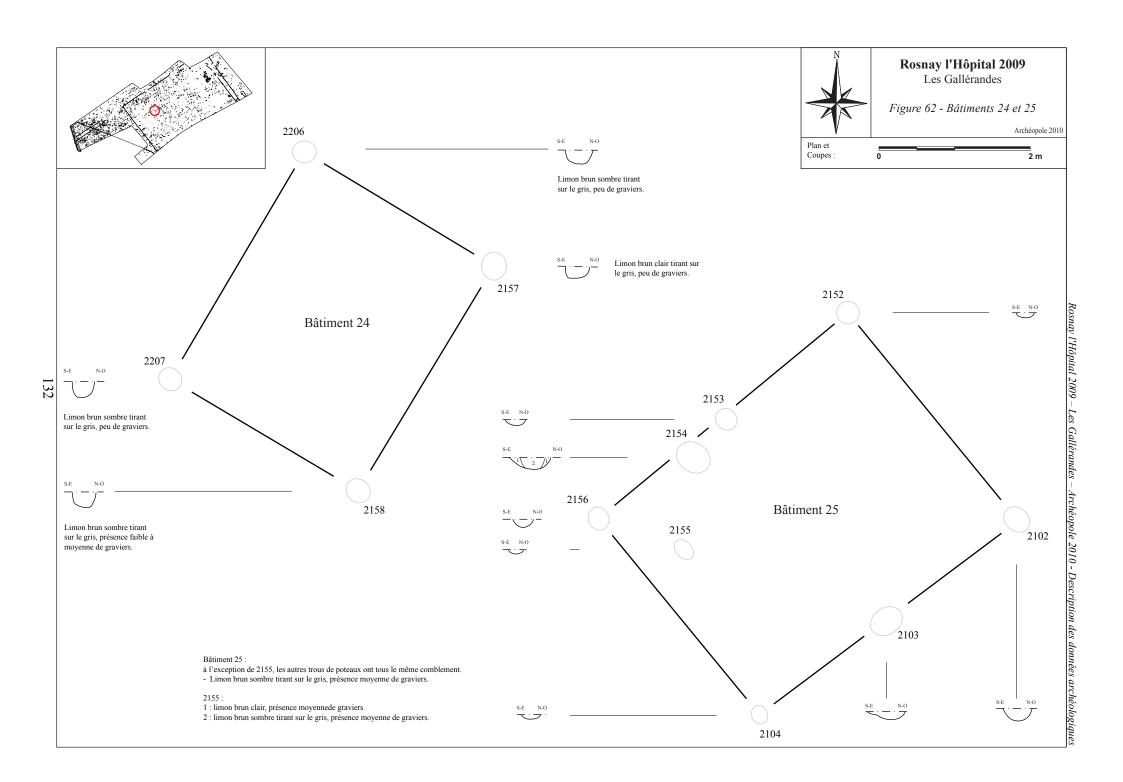
II.4.1.6.3.a. Le bâtiment 24

Le bâtiment 24 forme un plan rectangulaire de 10,20 m² orienté NE-SO (*Fig. 45 p.107, Fig. 62 et Tab.* 22). Il est organisé sur deux rangées de deux poteaux (2157, 2158 et 2206, 2207) d'un diamètre de 0,32 m pour une profondeur de 0,18 m en moyenne. Tous les trous de poteaux ont un creusement semblable à parois obliques à verticales et à fond très légèrement concave.

US	Nature et description	Long. Larg. Diam. (en cm)	Prof. (en cm)	Forme
2157	Trou de poteau. Limon brun clair tirant sur le gris, peu de graviers.	32	15	Circulaire
2150	Trou de poteau. Limon brun sombre tirant sur le gris, présence de graviers.	32	20	Circulaire
2206	Trou de poteau. Limon brun sombre tirant sur le gris, peu de graviers	37	17	Circulaire
2207	Trou de poteau. Limon brun sombre tirant sur le gris, peu de graviers	29	21	Circulaire

Tableau 22 : Caractéristiques du bâtiment 24.





II.4.1.6.3.b. Le bâtiment 6

Situé dans la zone 2 du site, le bâtiment 6 forme un plan carré de 10,30 m². (*Fig.49 p.111, Fig. 63 et Tab. 23*). Orienté NO-SE, il est organisé sur deux rangées de deux poteaux (3410, 3411 et 3310, 3412). 3410 et 3411, les moins profonds, ont été mis à jour dans l'espace remblayé d'une tranchée de diagnostic (TR 89). Il semble que 3411 soit l'équivalent de la ST27. Quant à 3410, il n'est pas signalé dans le diagnostic, toutefois sa profondeur, égale à celle de 3411, laisse penser qu'il a dû être mis au jour au même moment. La différence de profondeur entre 3410-3411 et 3310-3412 laisse supposer une perte d'une quinzaine de centimètres d'épaisseur lors de la réouverture de la tranchée à la fouille. Le diamètre mentionné dans le rapport de diagnostic¹⁰ pour ST 27 est de 0,40 m, ce qui laisse entendre une perte de connaissance quant au diamètre supérieur de 3410 et 3411. À niveau similaire, on peut supposer un agrandissement de l'ordre de 10 cm du diamètre. Le diamètre moyen serait alors de 0,40 (contre 0,35) et la profondeur atteindrait une moyenne de 0,23-0,24 m (contre 0,16).

US	Nature et description	Long. Larg. Diam (en cm)	Prof. (en cm)	Forme
3310	Trou de poteau. Limon brun moyennement clair à forte inclusion de graviers.	49	25	Circulaire
3410	Trou de poteau. Limon brun clair à graviers.	30	8	Circulaire
3411	Trou de poteau. Limon brun très clair.	27	8	Circulaire
3412	Trou de poteau. Limon brun moyennement clair à inclusion de graviers.	36	24	Circulaire

Tableau 23 : Caractéristiques du bâtiment 6.

II.4.1.6.3.c. Le bâtiment 32

Le bâtiment 32 forme un plan rectangulaire de 10,60 m² orienté NO-SE (*Fig. 46 p.108, Fig. 56 p.123 et Tab. 24*). Il est organisé sur deux rangées de trois trous de poteaux (1669, 1670, 1671 et 1672, 1673, 1674) d'un diamètre de 0,26 m pour une profondeur de 0,13 m en moyenne. Si 1669 et 1671 sont un peu plus profonds, ils n'en présentent pas moins des creusements semblables aux quatre autres trous de poteau. Les parois sont peu évasées à obliques et le fond est très concave.

¹⁰ Grisard 2006, p. 43.

US	Nature et description	Long. Larg. Diam (en cm)	Prof. (en cm)	Forme
1669	Trou de poteau. Limon argileux brun moyen à forte inclusion de graviers.	27	19	Circulaire
1670	Trou de poteau. Limon argileux brun moyen à forte inclusion de graviers.	24	12	Circulaire
	Trou de poteau. Limon argileux brun moyennement foncé à forte inclusion de graviers.	26	15	Circulaire
1672	Trou de poteau. Limon argileux brun moyen à forte inclusion de graviers.	22	7,5	Circulaire
1673	Trou de poteau. Limon argileux brun moyen à forte inclusion de graviers.	29,5	13	Circulaire
1674	Trou de poteau. Limon argileux brun moyen à forte inclusion de graviers.	32	13	Circulaire

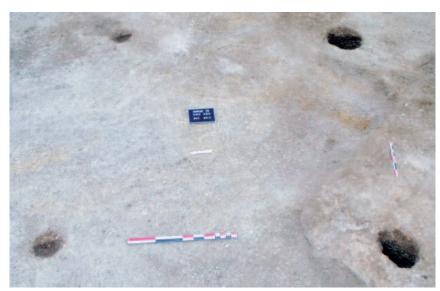
Tableau 24 : Caractéristiques du bâtiment 32.

II.4.1.6.3.d. Le bâtiment 41

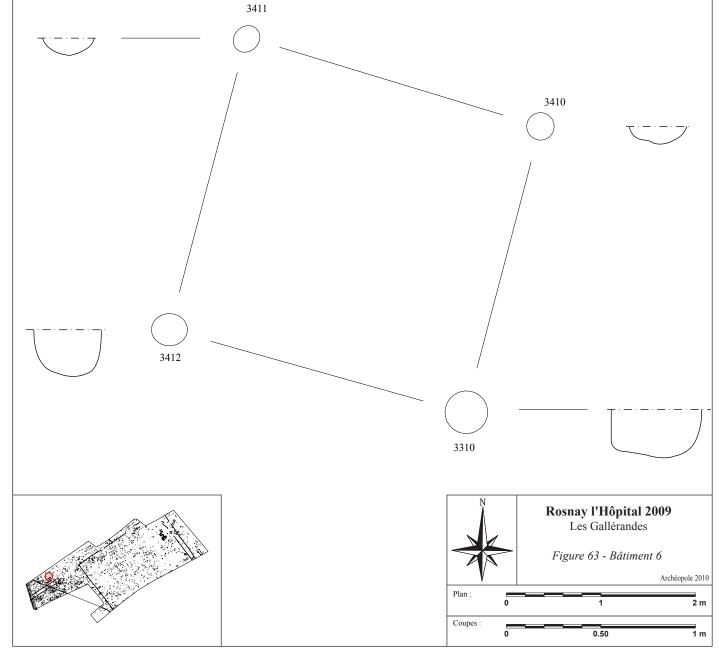
Le bâtiment 41 est la seconde hypothèse (le bâtiment 9 étant la première) de plan circulaire repéré sur « Les Gallérandes » (*Fig. 46 p.108, Fig. 64*). Organisé sur une corolle de sept trous de poteaux (*Tab. 25*), ce bâtiment couvre une surface de 11,30 m². Tous présentent des creusements similaires. Les parois sont obliques à quasi verticales (1905) et le fond concave, à l'exception de 1900 dont le fond est plat. À l'instar du bâtiment 9, il semble manquer quelques trous de poteaux afin de pouvoir solidement étayer cette hypothèse (*Fig. 60 p.129*).

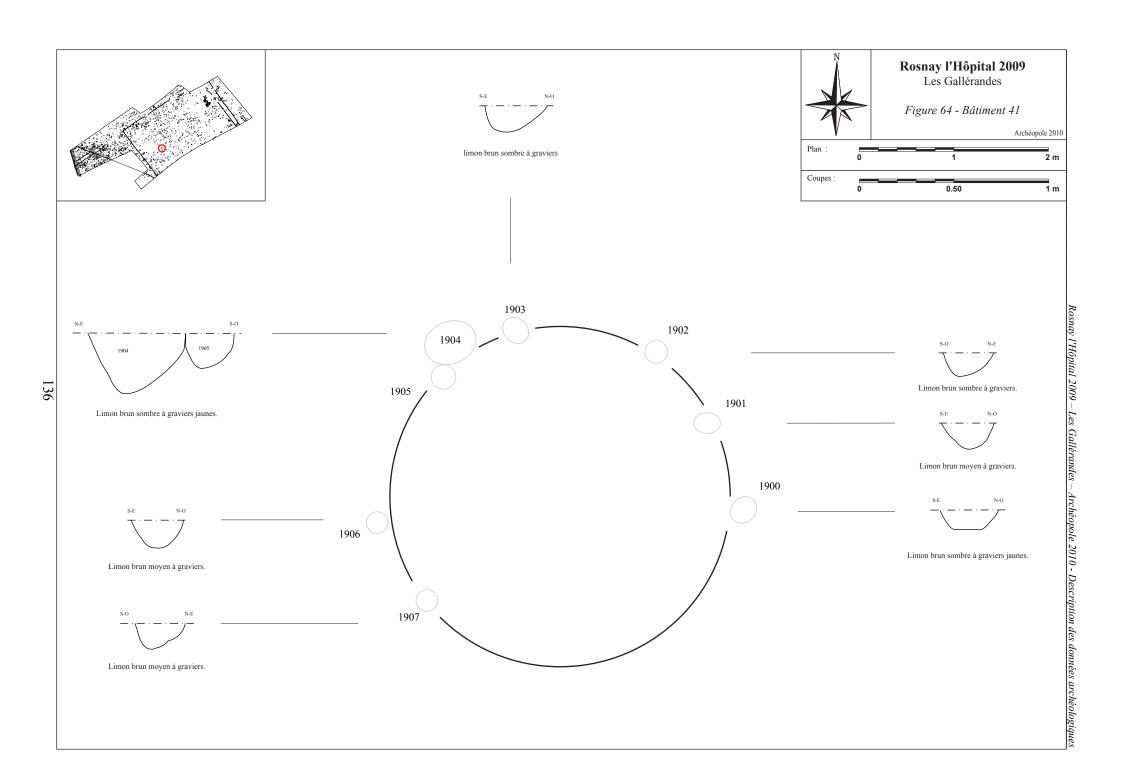
US	Nature et description	Long. Larg. Diam. (en cm)	Prof. (en cm)	Forme
1900	Trou de poteau. Limon brun sombre à graviers jaunes.	30	12	Circulaire
1901	Trou de poteau. Limon brun sombre à graviers.	30	14	Circulaire
1902	Trou de poteau. Limon brun sombre à graviers.	26	15	Circulaire
1903	Trou de poteau. Limon brun sombre à graviers.	32	14	Circulaire
1905	Trou de poteau. Limon brun sombre à graviers jaunes.	26	18	Circulaire
1906	Trou de poteau. Limon brun moyen à graviers.	28	15	Sub-circulaire
1907	Trou de poteau. Limon brun moyen à graviers.	22	14	Circulaire

Tableau 25 : Caractéristiques du bâtiment 41.



Bâtiment 6 : vue de l'ouest.





II.4.1.6.3.e. Le bâtiment 42

La conjugaison des bâtiments 42a et 42b forme un bâtiment au plan rectangulaire de 13,20 m² orienté NO-SE (Fig. 46 p.108 et Tab. 26). Ce bâtiment repose donc sur l'hypothèse de deux rangées de 4 trous de poteaux. La façade nord-est serait ainsi composée de 2018, 2076, 2077 et d'un poteau non retrouvé (hypothèse du bâtiment 42b), alors que la façade sud-ouest compterait les quatre trous de poteaux 2023, 2079, 2080 et 2081. Les deux façades ainsi constituées sont symétriques et présentent trois volumes. Le volume central plus petit que les deux autres pourrait correspondre à l'implantation d'une installation de type ouverture centrale sur l'une ou les deux façades.

US	Nature et description	Long. Diam. (Larg.	Prof. (en cm)	Forme
2018	Structure peu profonde. Limon brun moyen à graviers.	4	5	15	Circulaire
2023	Trou de poteau. Sable gris brun clair à graviers.	1	6	4	Circulaire
2075	Trou de poteau. Limon brun clair à graviers.	36	24	12	Ovale
2076	Trou de poteau. Limon brun clair à graviers.	40	31	13	Ovale
2077	Trou de poteau. Limon brun clair à graviers, avec poches de craie.	25	20	15	Ovale
2078	Trou de poteau. Limon brun moyen à graviers.	40	22	20	Ovale
2079	Trou de poteau. Limon brun moyen à graviers.	28		9	Circulaire
2080	Trou de poteau. Limon brun moyen à graviers.	30		9	Circulaire
2081	Trou de poteau. Limon brun moyen à graviers.	40	19	13	Ovale

Tableau 26 : Caractéristiques du bâtiment 42.

II.4.1.6.3.f. Le bâtiment 54

Situé à l'extrémité ouest de la zone 2, l'hypothèse du bâtiment 54 formerait un rectangle de 14,70 m² (*Fig.* 49 p.111, *Fig.*65 et *Tab.* 27). Organisé sur deux rangées de deux poteaux (3359, 3360 et 3362, 3363), il présente un cinquième poteau « extérieur » (3361) placé sur la façade nord-ouest sans pour autant y être central. Seuls 3360 et 3363 ont pu être fouillés (le plan n'a été repéré que lors de la post-fouille ne permettant que cette simple hypothèse). De dimensions et de formes différentes en plan, ils présentent tous les deux une profondeur sensiblement équivalente (0,13 m en moyenne) ainsi que des profils assez semblables. Les parois sont obliques à verticales et le fond plutôt concave.

US	Nature et description	Long. Diam. (Larg.	Prof. (en cm)	Forme
3359	Indéterminé. Limon brun clair.	113	23	NF	Ovale
3360	Trou de poteau. Limon brun clair tirant sur le beige, à graviers.	28		12	Circulaire
3361	Indéterminé. Limon argileux brun jaune moyen.	37	32	NF	Sub-circulaire
3362	Indéterminé. Limon argileux brun jaune moyen.	59	55	NF	Sub-circulaire
3363	Trou de poteau. Limon brun clair tirant sur le beige, à graviers.	43	39	15	Ovale

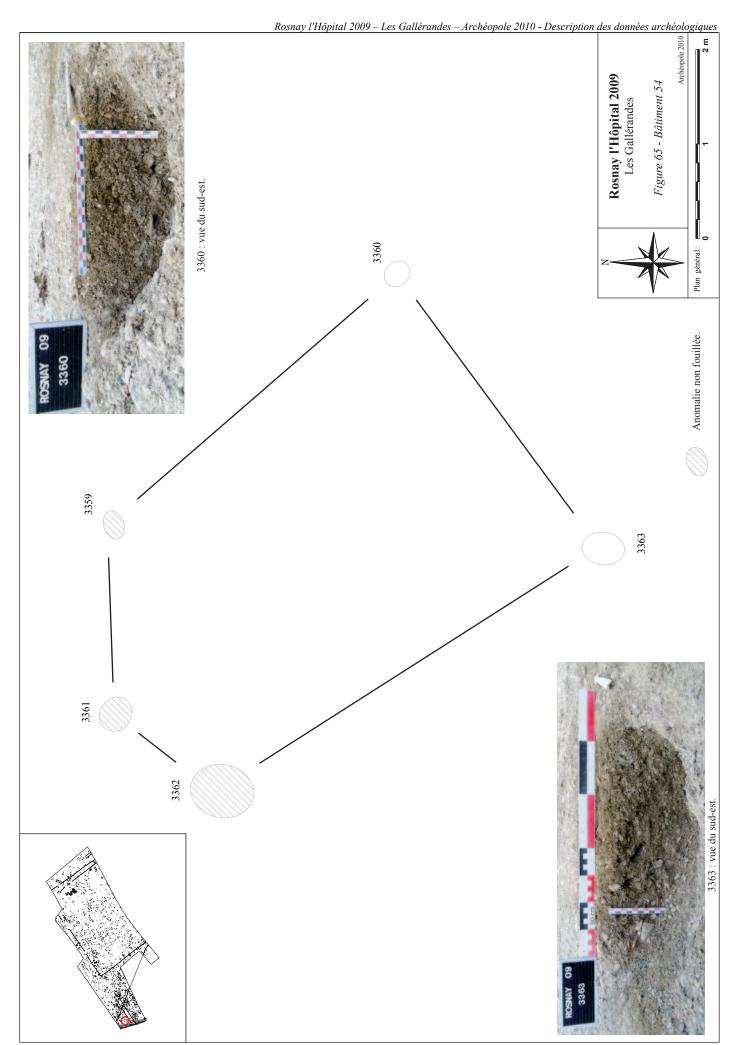
Tableau 27 : Caractéristiques du bâtiment 54.

II.4.1.6.3.g. Le bâtiment 25

Situé à quelques mètres au sud-est du bâtiment 24, le 25 présente un plan rectangulaire de 15,20 m² orienté NE-SO (*Fig. 45 p.107, Fig. 62 et Tab.28*). Il est organisé sur deux rangées de trous de poteaux. Au sud-est, 2102, 2103, 2104 forment le plan symétrique de base du bâtiment avec 2152, 2153 et 2156 au nord-ouest. Toutefois la façade nord-ouest compte une structure supplémentaire (2154) qui pourrait être associée à la façade du bâtiment. Son remplissage en deux temps présente un avant-trou (1) et l'empreinte du poteau (2). Tous les creusements présentent des profils en cuvette à paroi évasée ou oblique et à fond concave. Le trou de poteau 2155 n'est pas inclus dans la structure, toutefois ses dimensions sont semblables à celles de 2152 et 2104, pour cette raison, il est indiqué dans le bâtiment 25.

US	Nature et description	Long. Larg. Diam. (en cm)		Prof. (en cm)	Forme
2102	Trou de poteau. Limon brun sombre tirant sur le gris, présence moyenne de graviers	3	38		Circulaire
2103	Trou de poteau. Limon brun sombre tirant sur le gris, présence moyenne de graviers	50	47	10	Ovale
2104	Trou de poteau. Limon brun sombre tirant sur le gris, présence moyenne de graviers	2	25		Circulaire
2152	Trou de poteau. Limon brun sombre tirant sur le gris, présence moyenne de graviers	24		7	Circulaire
2153	Trou de poteau. Limon brun sombre tirant sur le gris, présence moyenne de graviers	24		7	Circulaire
2154	Trou de poteau. 1 : limon brun clair, présence moyenne de graviers. 2 : limon brun sombre tirant sur le gris, présence moyenne de graviers.	54		15	Circulaire
2155	Trou de poteau. Limon brun sombre tirant sur le gris, présence moyenne de graviers	19		5	Circulaire
2156	Trou de poteau. Limon brun sombre tirant sur le gris, présence moyenne de graviers	2	7	11	Circulaire

Tableau 28 : Caractéristiques du bâtiment 25.



II.4.1.6.4. Les très grands bâtiments

II.4.1.6.4.a. Le bâtiment 33

Le bâtiment 33 forme presque un carré de 21 m² orienté NE-SO, par son côté le plus long (*Fig. 46 p.108*, *Fig. 66 et Tab. 29*). Il est organisé en deux rangées de deux poteaux (1831, 1833 et 1832, 1834) dont les creusements présentent des similitudes. 1831 et 1834 de profondeurs avoisinantes ont des parois très obliques et un fond concave. 1833 et 1832, équivalents par la profondeur, offrent des parois verticales et fond en léger pendage vers le nord-est.

US	Nature et description	Long. Larg. Diam. (en cm)	Prof. (en cm)	Forme
1831	Trou de poteau. Limon brun sombre à graviers.	45	37	Circulaire
18332	Trou de poteau. Limon brun sombre à graviers.	34	15	Circulaire
1833	Trou de poteau. Limon brun sombre à graviers.	47	18	Circulaire
	Trou de poteau. Limon brun sombre à graviers.	42	28	Circulaire

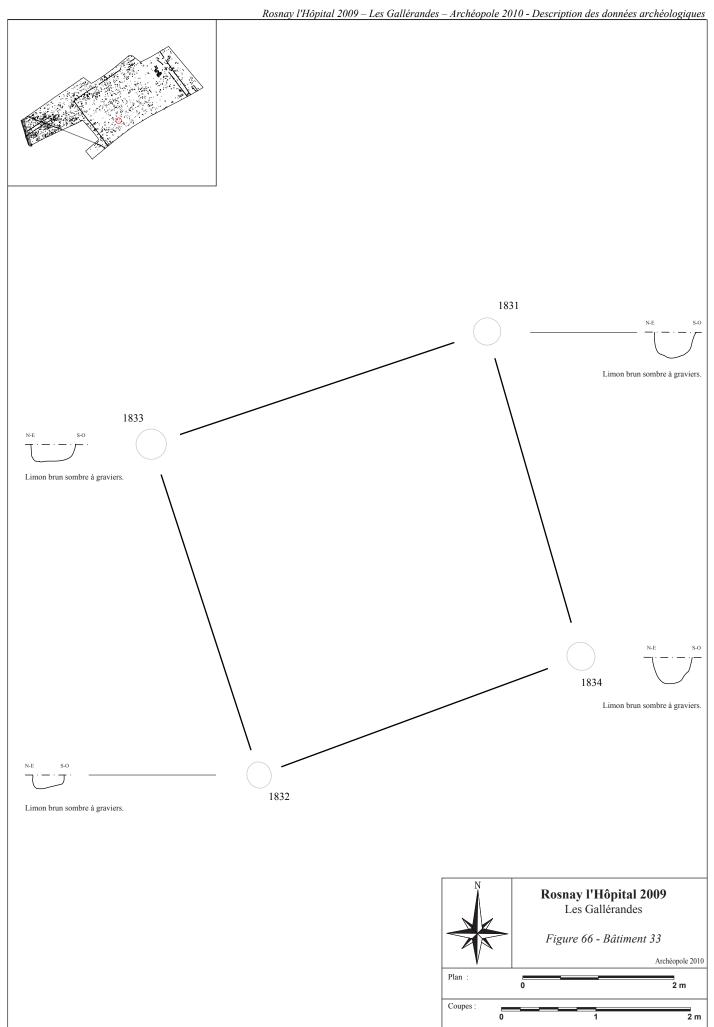
Tableau 29 : Caractéristiques du bâtiment 33.

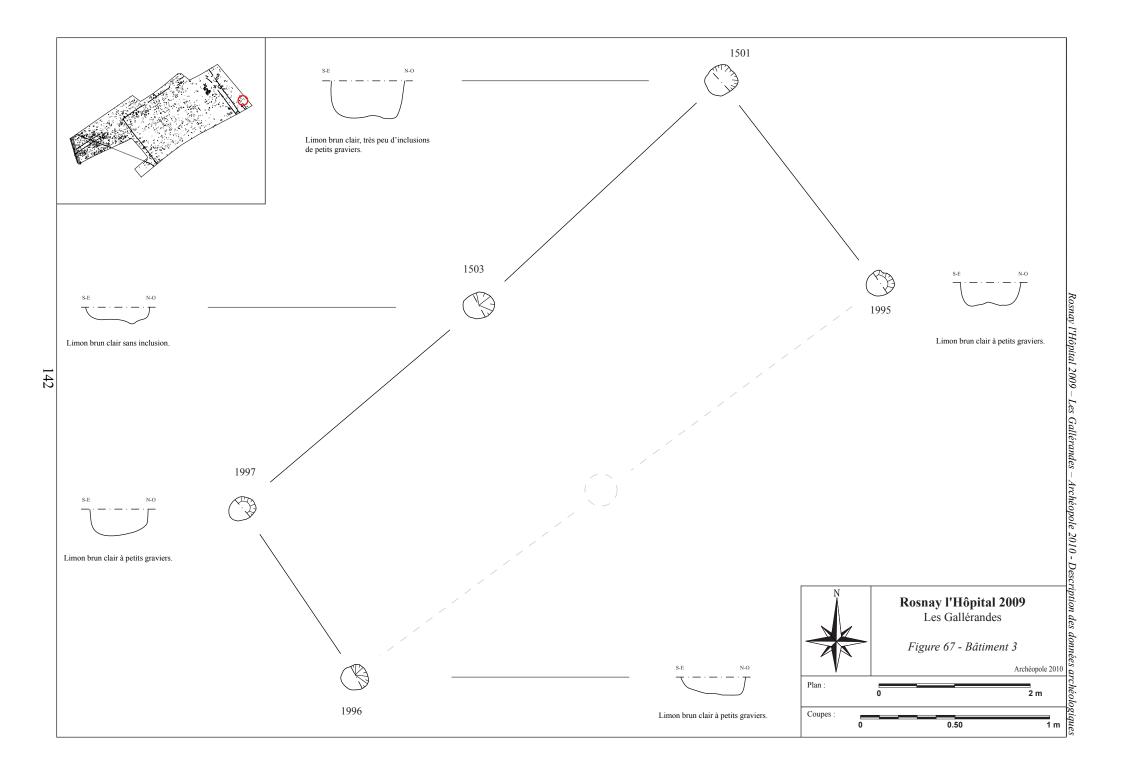
II.4.1.6.4.b. Le bâtiment 3

Situé à l'extrémité orientale de la zone 1 du site, le bâtiment 3 forme un rectangle de 26,20 m² (*Fig.48 p.110, Fig. 67 et Tab. 30*). Cette hypothèse de plan est incertaine car elle repose sur l'adjonction « virtuelle » d'un poteau qui n'a pas été retrouvé lors de la fouille. Il est ainsi organisé sur deux rangées de deux et trois poteaux (1995, 1996 et 1501, 1503, 1997). Les creusements de 1501, 1995 et 1997 présentent le même type de profil à parois obliques quasiment verticales et à fond irrégulier mais tendant vers le fond plat. Le fond de 1503 offre également un aspect plat, bien que la profondeur du trou de poteau ne permettent pas d'être sûr du côté vertical de ses parois.

US	Nature et description	Long.	Larg.	Prof. (en cm)	Forme
1501	Trou de poteau. Limon brun moyen.	40	35	16	Sub-circulaire
1503	Trou de poteau. Limon brun moyen.	36	34	4	Sub-circulaire
1995	Trou de poteau. Limon brun clair.	3	3	10	Circulaire
1996	Trou de poteau. Limon brun très clair.	3	3	6	Circulaire
1997	Trou de poteau. Limon brun clair.	3	3	10	Circulaire

Tableau 30 : Caractéristiques du bâtiment 3.





II.4.2. Les structures datées

II.4.2.1. Le néolithique ancien

La première phase chronologique remonte au Néolithique ancien. Elle est définie par le biais d'une seule et unique structure isolée dans la zone 1 du site. Apparue au décapage comme une structure ovale à circulaire, régulière, d'environ 1,30 m de diamètre, il s'agit d'une fosse, l'US 1870, probablement un silo, de 1,23 m de diamètre pour une profondeur de 1,30 m présentant un fond quasiment plat à parois verticales en très légère forme d'entonnoir (*Fig. 68*). Son comblement hétérogène, toujours caractérisé par une présence plus ou moins importante de graviers (dans toutes les couches), se compose d'une couche d'argile gris sombre bleuté (1), puis d'une succession de couches limoneuses plus ou moins argileuses brun clair à gris ou beige (2 et 3). La dernière couche du remplissage (4) est composée de limon brun sombre à gris et forme une cuvette. Cette dernière présente un élargissement significatif par comparaison avec le profil général, pouvant induire un recreusement ultérieur ou bien un effondrement des parois sommitales. Le matériel issu du comblement initial (couche 1)est constitué exclusivement de céramique (247 tessons) datée du Néolithique Ancien.

Le profil de cette fosse suggère une éventuelle fonction de structure de conservation de type silo. Toutefois aucun autre élément ne permet d'appuyer ou de vérifier cette hypothèse.

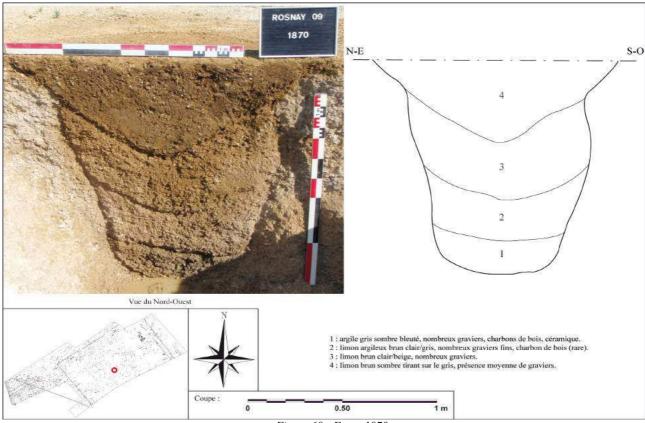


Figure 68 : Fosse 1870.

II.4.2.2. Le Néolithique final

La seconde phase chronologique se caractérise par la présence de 8 structures en creux de types cuvettes et fosses repérées dans les parties nord-ouest de la zone 1 et Nord-Est de la zone 2 (*Fig. 24 p.81, Fig. 71 et Tab. 31*). Les profils sont variables et peuvent présenter des parois obliques à verticales avec parfois des creusements en sape, des fonds concaves à plats (*Fig. 70*).

US	Nature	Longueur	Largeur	Profondeur
		Dian	rioionaeui	
1025	cuvette	100 91		48
2313	cuvette	66		46
2571	cuvette	280 128		19
1142	fosse	85		80
2547	fosse	278		94 et +
1073	fosse – silo	94 70		108
2190	fosse – silo	130	108	115
2220	fosse – silo	172	153	130

Tableau 31 : Dimensions des structures de la phase 2 (en cm).

II.4.2.2.1. Les cuvettes

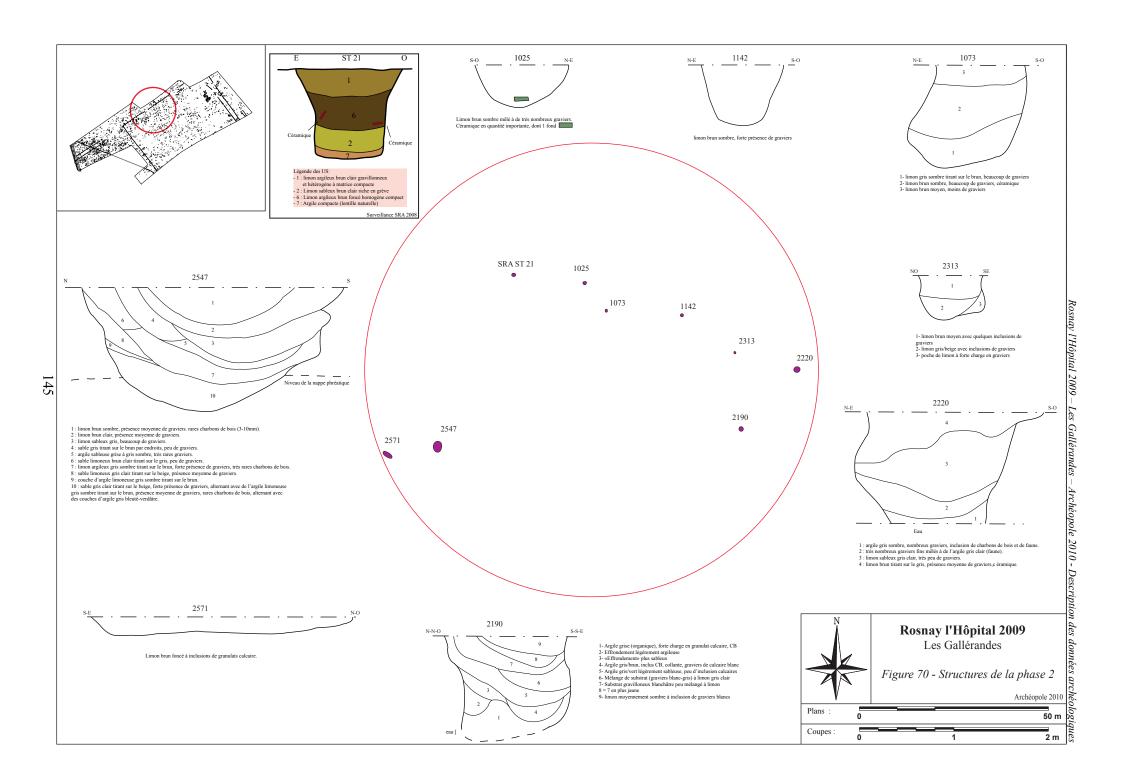
La cuvette 1025 est située à 4 mètres de la berme nord-ouest de la zone 1 (Fig. 69, 70 et 71). Elle présente

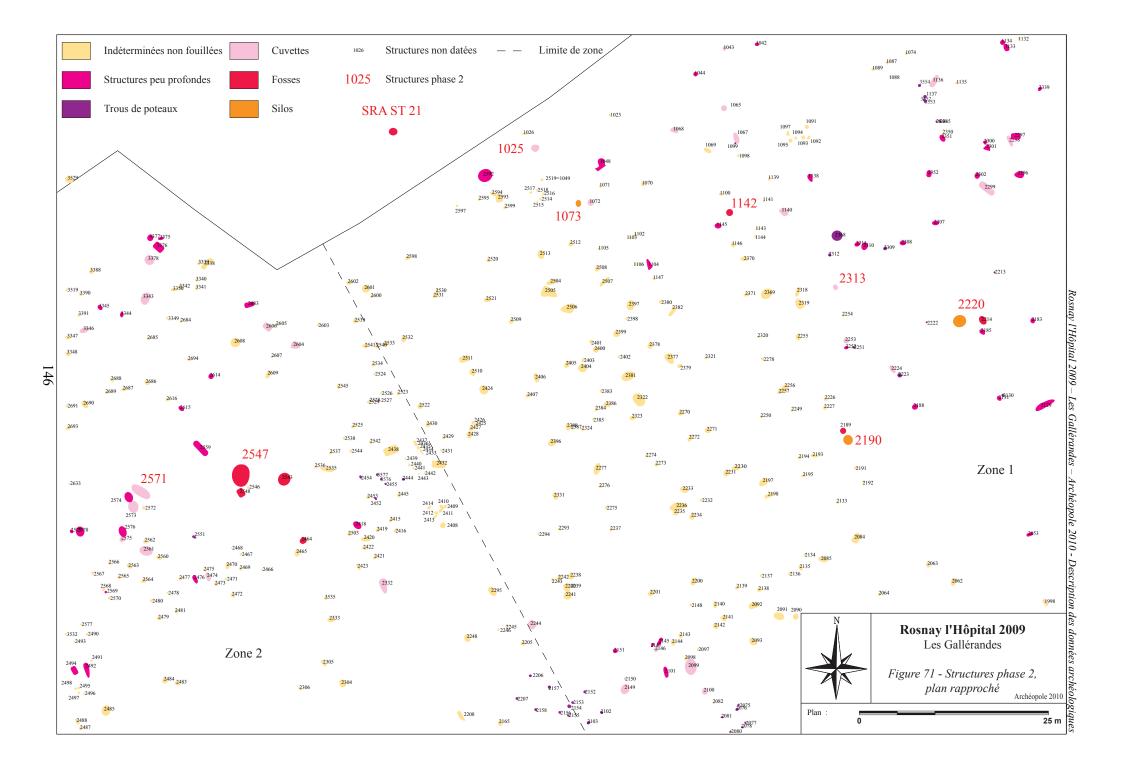
un plan ovale de 1 m de long pour 0,91 m de large et un creusement profond de 0,48 m. Elle est pourvue de parois évasées obliques et d'un fond nettement concave. Son remplissage de limon brun sombre graviers uniquement livré du mobilier céramique (au total 20 fragments, dont



Figure 69: ST 1025, vue du sud-est.

tessons de parois, de bords et un fond).





La cuvette 2313 est située à une quarantaine de mètres au sud-est de 1025 (Fig. 70, 71 et 72). D'un

diamètre de 0,66 m son creusement est profond de 0,46 m et présente profil à parois verticales au sommet, obliques en se rapprochant du fond concave. Toutefois le côté sud-est (à droite) doté est d'une poche de limon à très nombreux graviers (3) dont l'origine anthro-



Figure 72: ST 2313, vue du sud-ouest.

pique du creusement est incertaine. Le remplissage est constitué, à l'exception de cette poche de deux couches, une couche initiale de limon gris beige (2) et une couche de stabilisation de limon brun moyen (1), les deux contenant de nombreuses inclusions de graviers. La fouille de 2313 a mis au jour deux tessons de céramique (parois). Face au diamètre réduit de cette cuvette et à son creusement bien marqué, l'hypothèse d'un trou de poteau a été posée. Toutefois les éléments dont nous disposons n'étant pas suffissant pour effectuer une quelconque interprétation nous avons préférer ne pas en faire et laisser cette structure dans le corpus des cuvettes.

La cuvette 2571 est située dans la partie nord-est de la zone 2 (*Fig. 70, 71 et 73*). Structure allongée de 2,80 m de long pour 1,28 m de large, son creusement de 0,19 m est très peu marqué. Ainsi les parois semblent oblique au sud-est (à gauche) et plus évasée au nord-ouest. Le fond est plat bien qu'irrégulier. Son comblement de limon brun à graviers à livré 1 seul tesson de céramique (paroi).



Figure 73: ST 2571, vue du nord-est.

II.4.2.2.2. Les fosses

La fosse 1142 est située à une trentaine de mètres de la berme nord-ouest de la zone 1 et à 17 mètres environ de la cuvette 2313 (*Fig. 70, 71 et 74*). D'un diamètre de 0,85 m et d'une profondeur de 0,80 m son

profil présente des parois obliques et un fond légèrement concave. Le remplissage de 1142 a été effectué en une unique fois en un apport de limon brun sombre à forte inclusion de graviers contenant 1 unique tesson céramique (paroi). proportion entre son diamètre et sa profondeur nous ont amené à réfléchir à la possibilité que cette structure ne soit pas une petite fosse mais plutôt un trou de poteau de bon calibre. Cependant, en l'absence d'éléments déterminants, nous avons choisi de laisser la structure 1142 dans la catégorie des fosses.



Figure 74: ST 1142, vue du nord-ouest.

La fosse 2547, la plus importante en plan, est située en zone 2 à une dizaine de mètres de 2571 (*Fig. 70, 71 et 75*). Fouillée à moitié lors du diagnostic de 2006 (ST 30) sa forme en plan est difficile à cerner. Indiquée comme une structure sub-circulaire à diamètre unique, nous avons choisi de prendre sa longueur conservée lors de son deuxième décapage (2,78 m). Le fond situé à plus d'1 m n'a pas pu être atteint de par la remontée de la nappe phréatique. Son remplissage est constitué d'une succession de couches de limon (1, 2,



Figure 75 : ST 2547, vue de l'ouest.

3, 7), de sable (4, 6, 8, 10) et d'argile (5, 9). Il est possible que les trois sommitales couches correspondent à un recreusement de structure. Toutefois nous avons choisi de ne pas créer un nouvel enregistrement. Son profil relativement ouvert et sa puissance stratigraphique ne fournissent pas suffisamment d'éléments pour réussir à lui attribuer une fonction. À l'exception du comblement initial (10), cette fosse n'a pas livré de mobilier (4 tesson de parois céramiques, 1 fragment d'os long de grand ruminant et 1 fragment de meule dormante). Il n'est pas impossible de penser à une éventuelle fosse de rejet, toutefois les éléments dont nous disposons ne sont pas suffisants pour étayer cette hypothèse.

La fosse 2008-21 est une structure testée en 2008 lors de la surveillance archéologique effectuée par le

S.R.A. (*Fig. 70, 71 et 76*). Elle présente un plan circulaire de 1,47 m de diamètre pour une profondeur de creusement de 1,24 m. Son profil a globalement la forme d'un entonnoir avec des parois sommitales obliques puis, suite à une rupture de pente, des parois verticales. Le fond de la structure est plat. Son remplissage est constitué d'une succession régulière de couches de limon argileux (1, 6), de limon sableux (2) et d'une lentille naturelle d'argile (7).



Figure 76 : ST 2008-21, vue du nord.

Le comblement de cette fosse a livré un important mobilier céramique (44 tessons dont 2 de bords, 1 de fond et 42 de parois).

II.4.2.2.3. Les silos

La fosse 1073, située à moins de 10 mètres au sudest de la cuvette 1025, présente un plan ovale de 0,94 m de long pour 0,70 m de large (*Fig. 70, 71 et 77*). Son creusement, d'une profondeur de 1,08 m, présente une paroi nord-est (à gauche) piriforme. La paroi sud-ouest est également très légèrement piriforme dans sa partie supérieure. Le fond de la fosse est concave. C'est ce profil piriforme, bien qu'asymétrique, qui nous incite à considérer cette fosse comme une structure de stockage. Le remplissage de ce silo est constitué d'une succession de couches de limon gris (1) à brun moyen (3) ou sombre (2). Son comblement a livré un unique tesson de céramique (paroi).



Figure 77: ST 1073, vue du nord-ouest.

Le silo 2190 est une fosse ovale d'1,30 m de long sur 1,08 de large dont le fond n'a pas pu être atteint à cause du haut niveau de la nappe phréatique (Fig. 70, 71 et 78). Le creusement de cette fosse est très



Figure 78: ST 2190, vue du sud-ouest.

irrégulier. La paroi nordouest (à gauche) est oblique dans sa partie sommitale puis verticale à sub-verticale après une rupture de pente. La paroi sud-est est verticale puis sub-verticale de son sommet à sa disparition dans la nappe phréatique. Le profil très légèrement piriforme ainsi rendu est l'élément qui nous a amené à considérer 2190 comme une structure de stockage. Le remplissage de cette fosse est une

succession assez irrégulière de couches d'argile (1, 4, 5), de limon (9), de mélange de substrat-limon (6, 7, 8) et de poches d'effondrement (2, 3) dont certaines (4 et 6) semblent pouvoir marquer un recreusement de la structure.

Située à 20 mètres de la précédente et à 16 mètres de la cuvette 2313, la fosse 2220 est la dernière

structure du corpus de la phase 2 (Fig. 70, 71 et 79). Fosse sub-circulaire d'1,72 m de long sur 1,53 m de large, le fond de son creusement a pu être atteint à 1,30 m de profondeur malgré présence haute de nappe phréatique. profil de cette fosse est également très irrégulier avec une paroi nord-est (à gauche) piriforme et une sud-ouest paroi plus



Figure 79 : ST 2220, vue du nord-ouest.

oblique à verticale. Le remplissage, succession de couches de limon (3 et 4), d'argile (1) et de mélange de grève liée à de l'argile (2) a livré un mobilier intéressant. Ainsi un tesson de céramique (paroi), des fragments de bois de chute de chevreuil, de talus de cerf, de fémur de grand ruminant ainsi qu'une pierre à aiguiser ont été mis à jour dans le comblement de 2220. Le profil légèrement piriforme et la présence d'un tel mobilier dans le comblement initial en position de rejet nous ont amené à considérer cette structure comme une fosse dont la fonction initiale a pu être celle d'une structure de stockage alors qu'à son abandon elle a été utilisée comme une fosse de rejet.

Cet ensemble de structures (phase 2) ne semble pouvoir ni être associé aux bâtiments reconnus sur le site, ni réellement définir un espace cohérent sur le site. Il suggère simplement la présence à proximité d'une occupation dont l'extension nous est inconnue.

II.4.2.3. La phase 3 : occupation de l'espace au Hallstatt D1-D2

À la fin du Néolithique Final, le site semble être abandonné. Survient alors un hiatus de plus d'une vingtaine de siècles. Au VIè siècle avant J.-C., une occupation de type *agricole* a pris possession de l'espace (*Fig. 80, 81 et 82*). Un nouvel élément est décelable dans les structures mises au jour. Non seulement le bâti fait son apparition, mais il est aussi le marqueur principal de cette phase et de la suivante de part son importance numérique. Cette phase est donc représentée par la présence d'un bâti sur poteaux porteurs et de structures en creux témoignant d'une activité agricole sur le site.

II.4.2.3.1. Le bâti

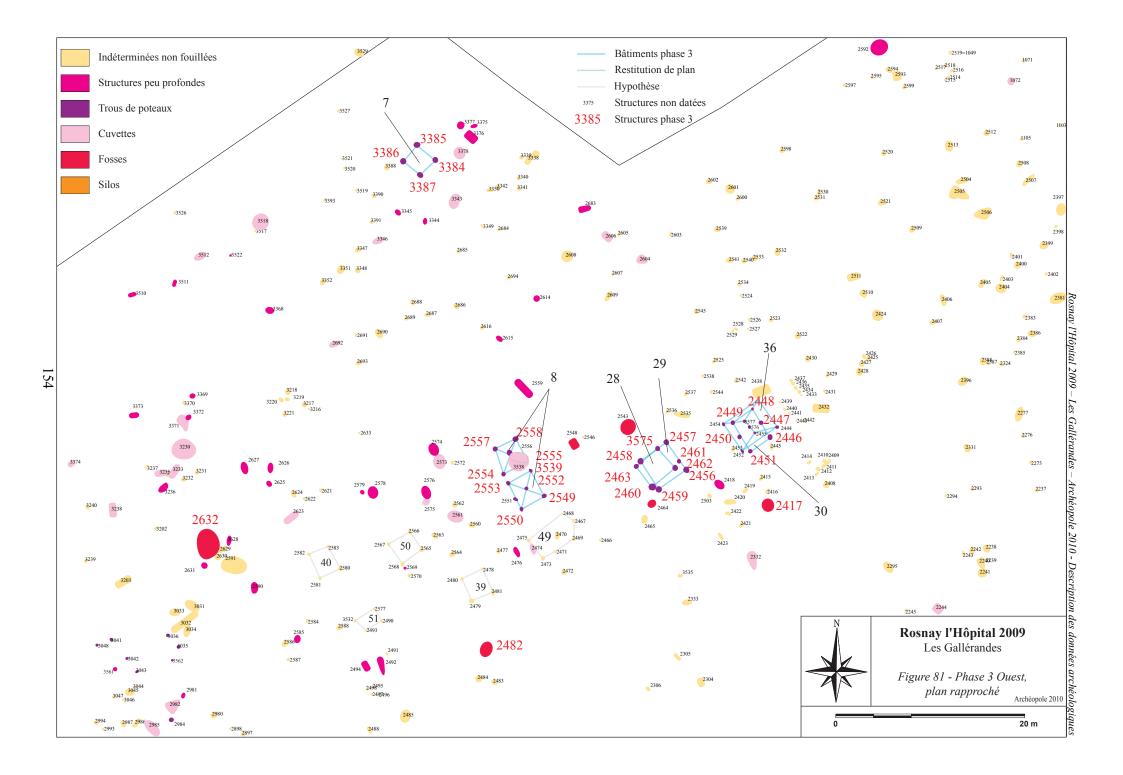
La caractéristique dominante de cette opération est l'importance numérique des bâtiments reconnus lors des phases de terrain et de post-fouille par étude et réflexion sur le plan de masse général et les profils des structures.

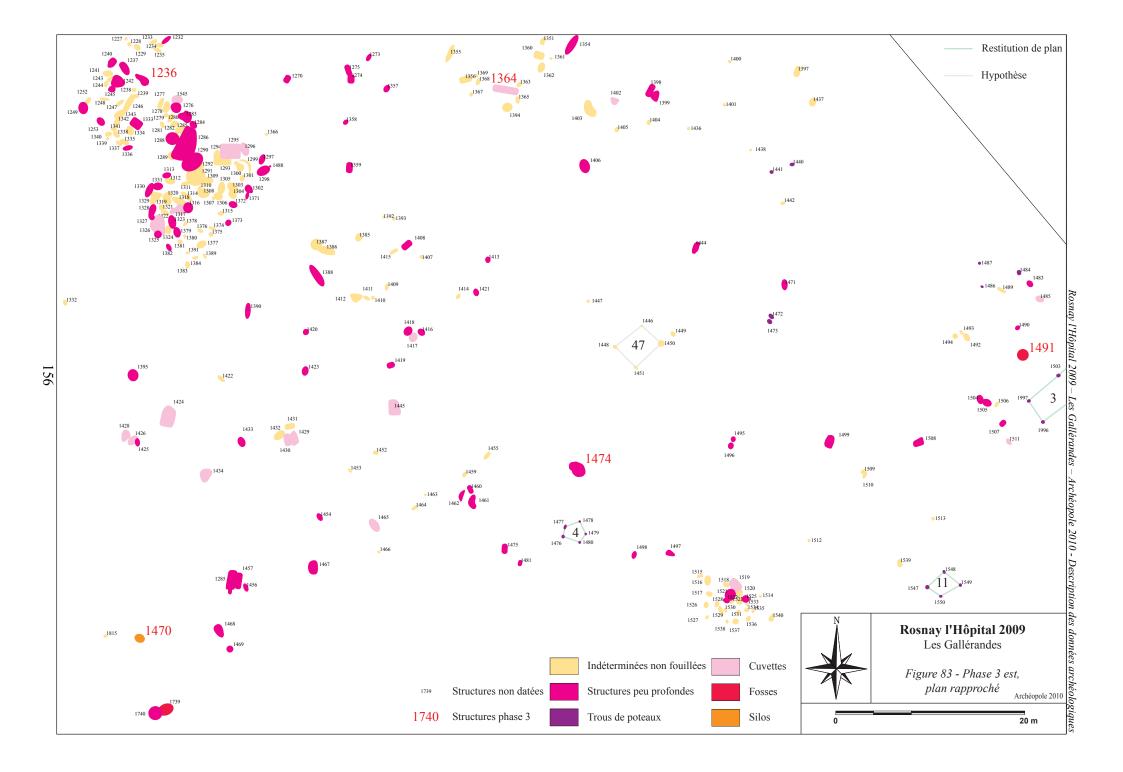
Ainsi, grâce à l'étude céramique, 12 bâtiments ont pu être rattachés à la fin de la culture Aisne-Marne IA-1. Le *tableau 32* présente ces bâtiments et leurs principales caractéristiques, à savoir le nombre de poteaux les constituant (périmètre et aménagement), leur forme en plan, leurs dimensions, leur orientation et leur superficie. À l'instar des bâtiments de la phase 2, la superficie a été retenue en tant qu'élément classificateur afin de fournir une description de ces bâtiments en suivant un certain ordre. On peut constater qu'il se dégage de ces 12 bâtiments 3 types de superficie (séparées par des lignes vierges).

Numéro de bâtiment	Nombre de poteaux	Forme	Longueur	Largeur	Orientation (en degrés E)	Superficie (en m²)
SRA 2	4	rectangulaire	1,65	1,47	37	2,43
7	4	carrée	2,45	2,3	141	5,64
8b	5	rectangulaire	2,8	2,37	108	6,64
SRA 3	4	rectangulaire	3,3	2,5	39	8,25
1	4	rectangulaire	3,27	2,55	135	8,34
8a	5	rectangulaire	3,09	2,74	118	8,47
29	4	rectangulaire	3,09	2,78	40	8,59
30	6	rectangulaire	3,55	2,57	121	9,12
28	5	carrée	3,59	3,51	125	12,60
15	6	carrée	3,61	3,57	30	12,89
14	4	rectangulaire	4,43	3,16	120	14,00
5	4	carrée	3,8	3,74	125	14,21
36	6 (+1)	rectangulaire	4,5	3,46	35	15,57
8 (hypothèse)	9	rectangulaire	6,88	2,61	115	17,96

Tableau 32 : Principales caractéristiques des bâtiments de la phase 3 (dimensions moyennes exprimées en m).

Le bâtiment 8 (en grisé), hypothèse abandonnée, est abordé succinctement dans le paragraphe dédié aux bâtiments 8a et 8b.





II.4.2.3.1.a. Les petits bâtiments

Un seul bâtiment inférieur à 5 m² a été repéré lors d'une surveillance archéologique mené par Christophe Gilabert en 2008. Lors de cette opération, destinée à libérer une parcelle d'un hectare au profit de l'aménageur, un peu plus d'une trentaine de structures archéologiques a été repérée et fouillée. Parmi elles, le matériel du bâtiment n°2 a permis son attribution à la troisième phase chronologique des « Gallérandes » (*Fig. 84*).

Petit bâtiment rectangulaire d'1,65 m de long pour 1,47 m de large et orienté N-E / S-O, il offre une superficie d'environ 2,40 m². Le trou de poteau 06, d'un diamètre de 18 cm, est la seule structure du bâtiment à avoir fourni du matériel datant (fragments de parois céramique). Son profil présente des parois verticales, un fond en cuvette et un comblement sans aucun aménagement de calage. Toutefois il laisse supposer un remplissage en deux temps. Le sommet bien plan de la couche 2 pourrait représenter la base du poteau, quand les deux poches d'effondrement (3) pourraient correspondre à la disparition (anthropique ou naturelle) du poteau. La couche 1 s'apparente au remplissage de stabilisation de la structure après son abandon.

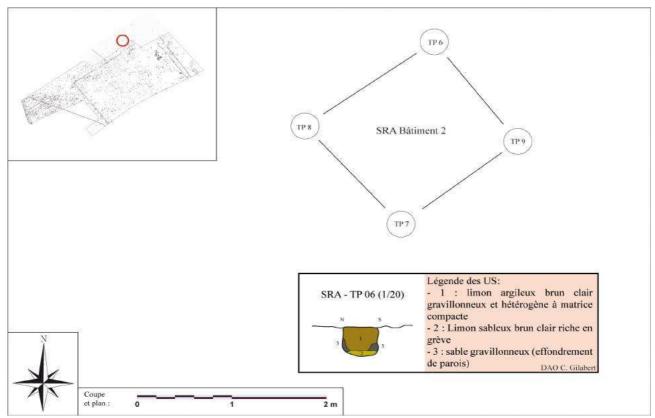


Figure 84: Bâtiment 2, fouille S.R.A. 2008.

II.4.2.3.1.b. Les bâtiments de taille moyenne

Cette seconde catégorie regroupe 7 bâtiments dont la superficie est comprise entre 5 et 10 m². Sur ce corpus 5 bâtiments n'ont qu'une différence de superficie inférieure à 1 m² toutefois nous avons choisi de ne pas les différencier des bâtiments 7 et 8 b de surface légèrement plus réduite. Orientés indifféremment N-O / S-E, N-E / S-O, tant carrés que rectangulaires, les bâtiments ont été considérés sous différents aspects, toutefois, la superficie a été l'élément retenu pour les regrouper et les présenter.

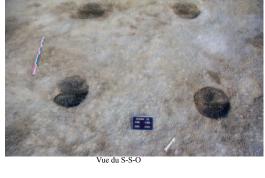
Le bâtiment 7

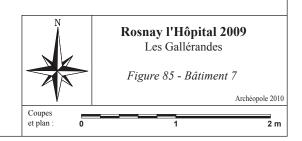
Situé aux abords directs de la limite septentrionale de la zone 2 et orienté globalement N-O / S-E, le bâtiment 7 forme un carré de 5,65 m². Il est organisé sur deux rangées de deux poteaux (3385, 3384 et 3386, 3387) (*Fig. 81 p.154, Fig. 85 et Tab. 33*). Tous les creusements présentent un profil à parois obliques et fond légèrement concave. La spécificité réside toutefois dans leurs remplissages. Chaque profil présente un avant-trou de préparation (3384-1, 3385-1, 3386-1, 3387-1 et -2) et le négatif du poteau lui-même (3384, 3385, 3386-2 et 3387-3).

US	Nature et description	Long. Larg. Diam (en cm)	Prof. (en cm)	Forme	Matériel
3384	Trou de poteau avec présence d'un avant-trou. 1 : limon très sableux, gris clair-beige à graviers. 2 : limon brun sombre à graviers, inclusions de terre cuite.	55 18		Circulaire	Ø
3385	Trou de poteau avec présence d'un avant-trou. 1 : limon très sableux gris clair-beige à graviers. 2 : limon brun sombre à graviers.	63 17		Sub- circulaire	Ø
3386	Trou de poteau avec présence d'un avant-trou. 1 : limon très sableux gris clair-beige à graviers. 2 : limon brun sombre à graviers.	60	18	Circulaire	Ø
3387	Trou de poteau avec présence d'un avant-trou. 1 : limon brun moyen avec peu de graviers. 2 : limon brun sombre avec beaucoup de graviers. 3 : limon brun sombre tirant sur le noir avec peu de graviers.	55	22	Sub- circulaire	Céramique (fragments de paroi), charbon de bois

Tableau 33 : Caractéristiques du bâtiment 7.

Dans un rayon de 10 m autour du bâtiment 7, plusieurs structures en creux aux formes, dimensions et creusements divers ont été mises au jour (3343, 3344, 3345, 3346, 3375, 3376, 3377, 3378). Toutefois, aucune n'a livré de mobilier. Aucune association entre ces structures et le bâtiment ne peut donc être proposée.





Les bâtiments 8a et 8b

Le bâtiment 8 fut initialement considéré comme un bâtiment à 7 poteaux porteurs et 2 poteaux de faitière (Fig. 81 p.154, Fig. 86 p.162 et Tab. 34). La différence de volumes induite par la proximité des structures 2553 et 2254 pouvait laisser supposer une ouverture sur la façade sud-ouest. Lors du nettoyage de la surface du bâtiment, une structure complémentaire semblait avoir été repérée dans l'angle S-E de 2555, mais lors de la lecture du profil de cette dernière aucune différence notable dans le comblement n'a pu étayer cette impression. Toutefois la dissymétrie de la façade nord-est et la présence des deux fosses (2555 et 3538) au nord du poteau 3539 nous ont amené à envisager une autre hypothèse. Ainsi l'adjonction du « poteau » visible en plan mais non discerné en coupe (représenté en pointillés), nous permet de dégager deux petits bâtiments rectangulaires (traits grisés).

Issu de cette seconde hypothèse le bâtiment 8a forme un rectangle de 8,45 m² orienté N-O / S-E. Il est organisé sur deux rangées de deux poteaux (2549, 3539 et 2550, 2553) et d'un poteau central (2552). Les creusements des poteaux de façades sont légèrement plus profonds que celui du poteau central. Toutefois ils présentent tous sensiblement le même profîl à parois obliques et à fond plat très légèrement concave à l'exception de 2250 et 2253 pour lesquels la concavité est plus prononcée. 2549 et 3539, présentent tous les deux un avant-trou préparatoire (2) et l'empreinte du poteau (1).

US	Nature et description	Long. Diam. (Prof. (en cm)	Forme	Matériel
2549	Trou de poteau. 1 : limon sableux brun clair à graviers. 2 : limon brun sombre à graviers.	50	40	18	Ovale	Ø
2550	Trou de poteau. Limon brun tirant sur le gris sombre, forte présence de graviers.	44	40	22	Ovale	Ø
2552	Trou de poteau. Limon brun tirant sur gris, présence de graviers.	3	2	10	Circulaire	Ø
2553	Trou de poteau. Limon brun sombre tirant sur le gris avec de très petits graviers.	46	36	21	Ovale	Ø
3539	Trou de poteau avec un possible avant-trou. 1 : limon brun moyen à graviers. 2 : limon cendreux brun très sombre à noir avec peu de graviers.	34	30	19	Ovale	céramique (fragment de paroi)

Tableau 34 : Caractéristiques du bâtiment 8a.

Le bâtiment 8b forme, par adjonction d'un poteau hypothétique, un rectangle supposé d'une superficie de 6,65 m² également orienté N-O / S-E (*Fig. 81 p.154, Fig. 86 p.162 et Tab. 35*). Il est organisé sur trois poteaux porteurs (2554, 2557 et 2558) et d'un poteau central (2556). Les creusements de 2557 et 2558

présentent tous deux des parois obliques et un fond très irrégulier formant deux petites cuvettes alors que 2554, dont les parois sont également obliques, à un fond légèrement concave plus régulier. Les fosses susmentionnées empêchent toutefois d'être certain de la présence de l'éventuel quatrième poteau.

US	Nature et description	Long. Diam. (Larg. en cm)	Prof. (en cm)	Forme	Matériel
2554	Trou de poteau. Limon brun foncé tirant sur le gris à graviers.	40		21	Circulaire	Ø
2556	Trou de poteau. Limon brun à très nombreux graviers.	70		12	Circulaire	Ø
2557	Trou de poteau. Limon brun moyen à graviers.	46	38	12	Ovale	Ø
	Trou de poteau. Limon brun moyen avec peu de graviers.	60	52	10	Ovale	Ø

Tableau 35 : Caractéristiques du bâtiment 8b.

À proximité immédiate des bâtiments 8a et 8b, plusieurs structures en creux ont été mises au jour (2474, 2476, 2548, 2559, 2561, 2573, 2574, 2575, 2576). Toutefois, aucune n'a livré de mobilier. Aucune association ne peut donc être proposée.

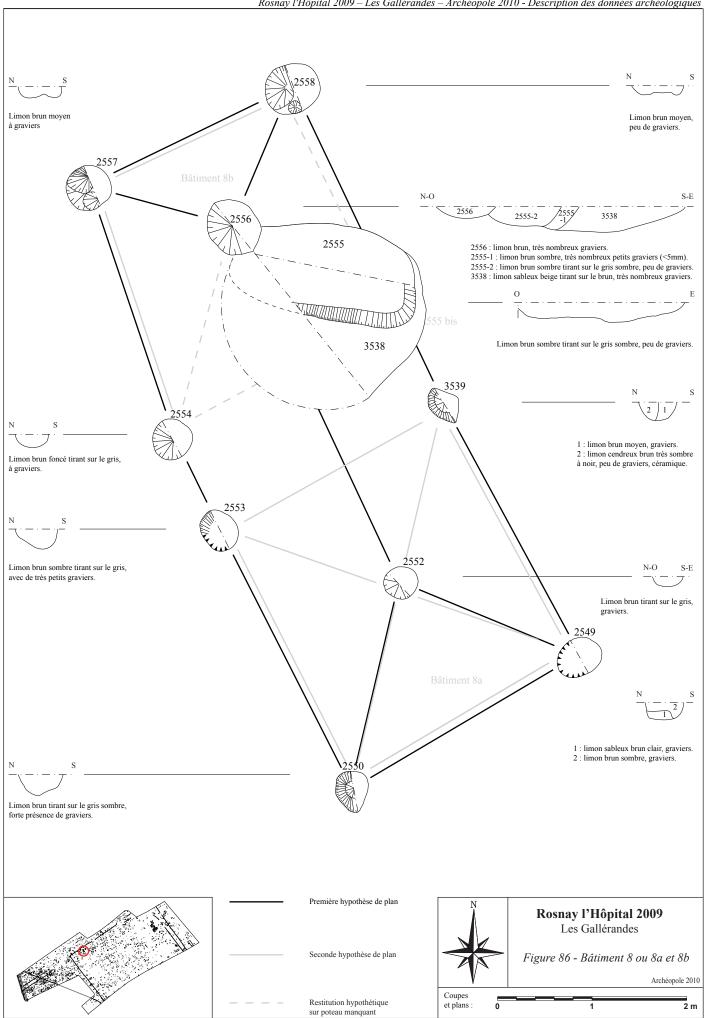
Le bâtiment n°3, surveillance S.R.A. 2008

Composé de deux rangées de deux trous de poteaux (28, 29 et 27, 30), ce bâtiment a la forme d'un rectangle allongé de 8,25 m² et une orientation N-E / S-O (*Fig. 82 p.155 et Tab. 36*).

Dans un rayon de 17 m autour du bâtiment 3 fosses (S.R.A. 13, S.R.A. 31 et S.R.A. 32) ont livré du mobilier céramique (bords, fonds et parois) synchrone à celui du bâtiment. Toutefois aucune association fonctionnelle certaine ne peut être faîte entre ces fosses et le bâtiment.

US	Nature et description	Long. Larg. Diam. (en cm)	Prof. (en cm)	Forme	Matériel
2008-27	Trou de poteau	30			Ø
2008-28	Trou de poteau	30			céramique (fragment de paroi)
2008-29	Trou de poteau	30			Ø
2008-30	Trou de poteau	30			Ø

Tableau 36 : Caractéristiques du bâtiment 3, fouille S.R.A. 2008.



Le bâtiment 1

Formant un rectangle, d'une superficie de 8,35 m², organisé sur deux rangées de trous de poteaux (1014, 1034 et 1015, 1035), le bâtiment 1 est orienté N-O / S-E (*Fig. 82 p.155, Fig. 88 p.165 et Tab. 37*). 1014 et 1034 présentent des profils similaires à petites parois obliques et fond plat. 1015 et 1035, quasi équivalents en profondeur ont également un profil semblable à parois obliques et à fond irrégulier avec un pendage plus ou moins léger vers le S-O.

On peut noter la présence de plusieurs structures en creux et de trous de poteaux dans un rayon de 16 m (1008, 1009, 1010, 1011, 1012, 1013, 1021, 1030, 1031, 1032, 1036, 1037, 1039, 1040, 1055, 1057 et 1627). Sans pouvoir effectuer d'association fonctionnelle, la fosse S.R.A. 13, la cuvette 1055 et le trou de poteau 1010 ont livré un mobilier céramique synchrone.

US	Nature et description	Long. Larg. Diam. (en cm)	Prof. (en cm)	Forme	Matériel
1014	Trou de poteau. Limon marron à inclusion de petits graviers.	50	12	Circulaire	Ø
1015	Trou de poteau. Limon marron sableux et gravillonneux.	60	22	Circulaire	céramique (bord et fragments de paroi)
1034	Trou de poteau. Limon marron à inclusion de petits graviers.	54	12	Circulaire	Ø
1035	Trou de poteau. Limon brun sombre tirant sur le gris à graviers.	56	24	Circulaire	Ø

Tableau 37 : Caractéristiques du bâtiment 1.

Le bâtiment 29

Le bâtiment 29 forme un rectangle de 8,60 m² orienté N-E / S-O (*Fig. 81 p.154, Fig. 87, Fig. 89 p.166 et Tab. 38*), Il est organisé sur deux rangées de deux trous de poteaux (2460, 2462 et 2463, 3575). À l'exception de 2460 qui présente une légère excroissance sur son côté N-E, tous les creusements ont un profil semblable à parois obliques à quasi verticales et à fond plat.

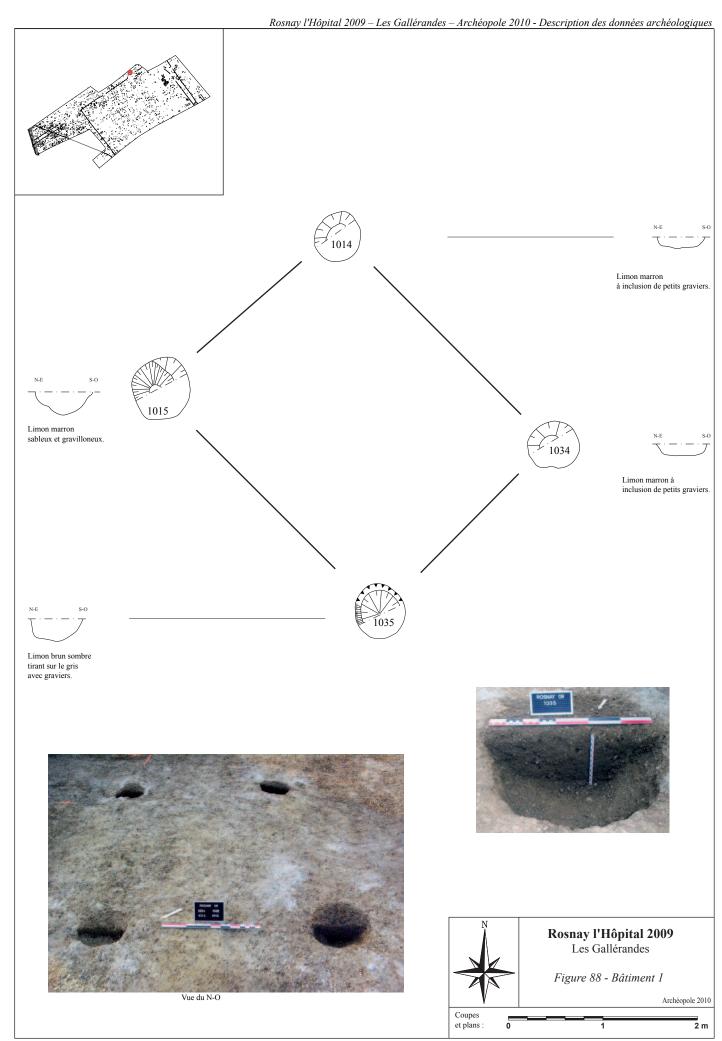
US	Nature et description	Long.	Larg. en cm)	Prof. (en cm)	Forme	Matériel
2460	Trou de poteau. Limon argileux à forte inclusion de graviers.	67		24	Circulaire	Ø
2462	Trou de poteau. Limon argileux à forte inclusion de graviers.	54	48	28	Ovale	Ø
2463	Trou de poteau. Limon argileux à forte inclusion de graviers.	50		25	Circulaire	Ø
3575	Trou de poteau. Limon argileux à forte inclusion de graviers.	47		19	Circulaire	céramique (fragments de paroi)

Tableau 38 : Caractéristiques du bâtiment 29.

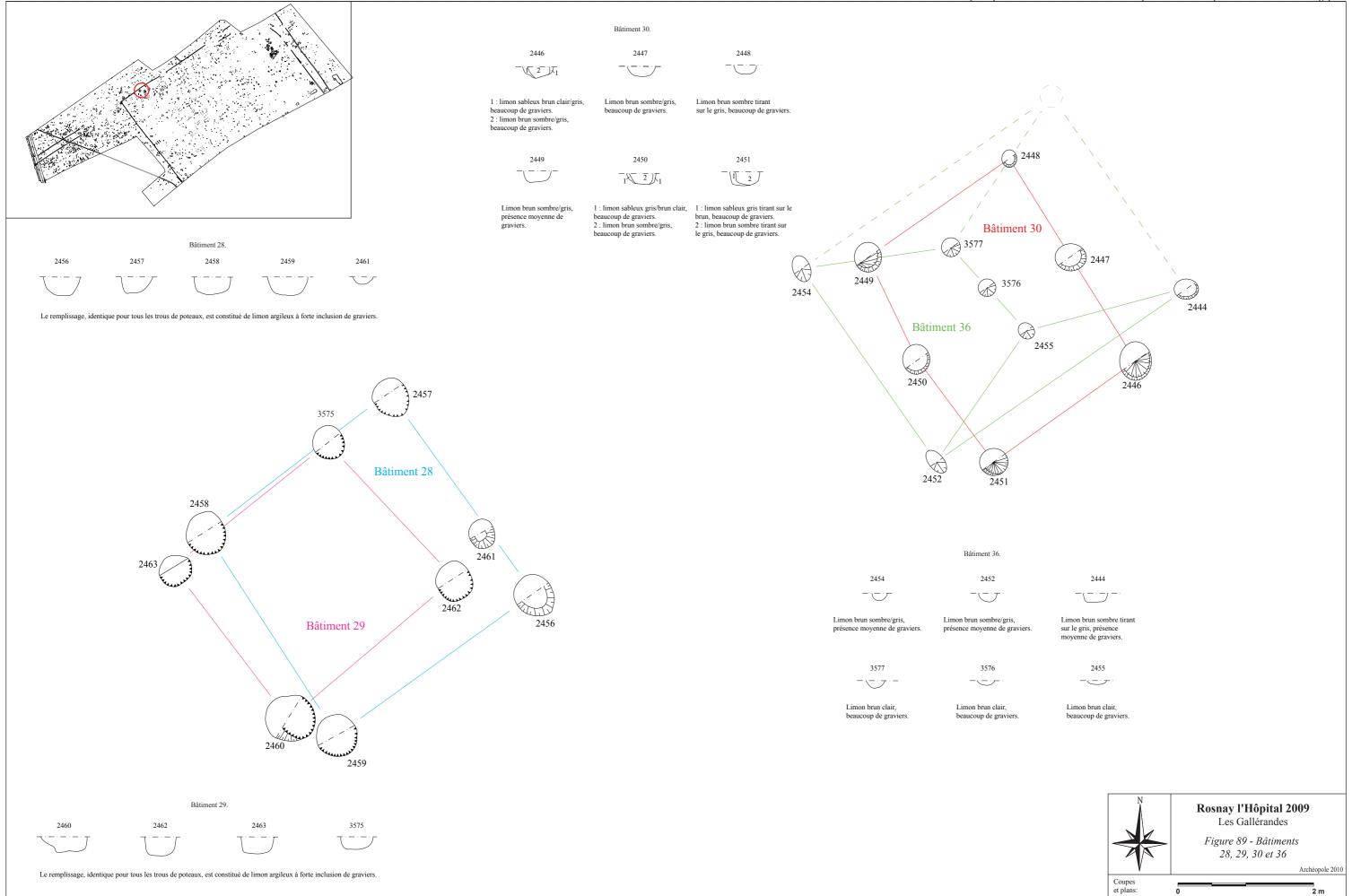
Le plan de ce bâtiment recoupe celui du 28 dont la superficie est sensiblement plus importante. Ceci pourrait laisser supposer l'agrandissement du bâtiment 29 avec occupation d'un même espace suite à une destruction ou en réponse à un besoin croissant de place, de stockage. À ses abords immédiats plusieurs structures en creux ont été mises au jour (2417, 2418, 2464, 2543 et 2548). Toutefois seule 2417 a livré du mobilier (fragments de fond et de paroi céramique). Son étude nous renseigne sur le caractère synchrone du mobilier de 2417 et 3575.



Figure 87 : Bâtiments 28 (tracé noir) et 29 (tracé gris), vue du sud-est.



Toutes les coupes suivent une orientation Sud-Ouest / Nord-Est



Le bâtiment 30

Distant d'une demi-dizaine de mètre, un autre bâtiment retient notre attention pour le même phénomène de recoupement de plans. Le bâtiment 30 forme un rectangle allongé de 9,10 m² (*Fig. 81 p.154, Fig. 89 p.166, Fig. 90 et Tab. 39*). Organisé sur deux rangées de trois poteaux alignés (2449, 2450, 2451 et 2446, 2447, 2448). Tous les creusements présentent un profil relativement proche à parois obliques à verticales et à fond plat ou légèrement en cuvette. Toutefois, 2446, 2450 et 2451 ont un remplissage d'où ressort la présence d'un avant-trou préparatoire (1) et l'empreinte du poteau (2).

US	Nature et description	Long. Larg. Diam (en cm)		Prof. (en cm)	Forme	Matériel
2446	Trou de poteau et avant-trou probable. 1 : limon sableux brun clair/gris, beaucoup de graviers. 2 : limon brun sombre/gris, beaucoup de graviers.	45		17	Circulaire	Ø
2447	Trou de poteau. Limon brun sombre/gris, beaucoup de graviers.	40	40		Circulaire	Ø
2448	Trou de poteau. Limon brun sombre tirant sur le gris, beaucoup de graviers.	33	3	13	Circulaire	Ø
2449	Trou de poteau. Limon brun sombre/gris, présence moyenne de graviers.	40)	16	Circulaire	Ø
2450	Trou de poteau et avant-trou probable. 1 : limon sableux gris/brun clair, beaucoup de graviers. 2 : limon brun sombre/gris, beaucoup de graviers.	43		16	Circulaire	Ø
	Trou de poteau et avant-trou probable. 1 : limon sableux gris tirant sur le brun, beaucoup de graviers. 2 : limon brun sombre tirant sur le gris, beaucoup de graviers.	44	44		Circulaire	céramique (fragments de paroi)

Tableau 39 : Caractéristiques du bâtiment 30.

Son plan recoupe celui du bâtiment 36 dont la superficie est nettement supérieure et suggère la possibilité d'agrandissement d'un édifice préexistant mais détruit ou démonté. Il est entouré par les mêmes structures (2417, 2418, 2464, 2543 et 2548) que le bâtiment 29.

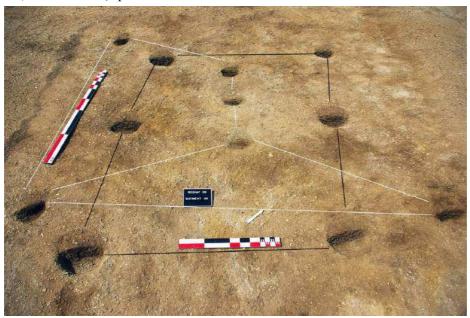


Figure 90 : Bâtiments 30 (tracé noir) et 36 (tracé gris), vue du sud-est.

II.4.2.3.1.c. Les grands bâtiments

Ils ont une superficie comprise entre 10 et 20 m².

Le bâtiment 28

Cet édifice forme un rectangle de 12,60 m² orienté N-O / S-E (*Fig. 81 p.154, Fig. 87, Fig. 89 p.166 et Tab. 40*). Il est organisé sur deux rangées de deux trous de poteaux (2456, 2457 et 2458, 2459) dont l'une est complétée par un poteau (2461). Les quatre poteaux d'angle ont tous les même type de creusement à parois évasées à obliques et à fond légèrement concave avec une profondeur voisine. Seul 2461 est moins profond et offre un profil en forme de petite cuvette aux parois évasées.

US	Nature et description	Long.	Larg. en cm)	Prof. (en cm)	Forme	Matériel
2456	Trou de poteau. Limon argileux à forte inclusion de graviers.	69	54	27	Ovale	Ø
2457	Trou de poteau. Limon argileux à forte inclusion de graviers.	56	48	21	Ovale	céramique (fragments de paroi), lithique (silex)
2458	Trou de poteau. Limon argileux à forte inclusion de graviers.	60	55	25	Ovale	Ø
2459	Trou de poteau. Limon argileux à forte inclusion de graviers.	59	9	27	Circulaire	Ø
2461	Trou de poteau. Limon argileux à forte inclusion de graviers.	30	0	11	Circulaire	Ø

Tableau 40 : Caractéristiques du bâtiment 28.

Le bâtiment 15

Ce bâtiment forme un carré d'environ 13 m² orienté N-E / S-O (*Fig. 82 p.155, Fig. 91 et Tab.40*). Il est organisé sur deux rangées de deux poteaux (2336, 2340 et 2291, 2338) auxquelles s'ajoutent deux poteaux faîtiers (2335 et 2337) dont l'un (2337) est situé sur la façade Nord-Ouest. À l'exception de ce dernier, tous les creusements présentent le même profil à parois obliques à verticales et à fond avec un très léger pendage. Celui-ci ne s'oriente pas systématiquement dans la même direction. Les creusements sont donc semblables toutefois leurs profondeurs varient très légèrement. 2337 a un creusement nettement plus « restreint ». Les parois sont difficilement définissables mais son fond est plat quoique légèrement irrégulier.

US	Nature et description	Long. Larg. Diam. (en cm)		Prof. (en cm)	Forme	Matériel
2291	Trou de poteau. Limon brun moyen à inclusions de graviers.	6	60		Circulaire	Ø
2335	Trou de poteau. Limon brun moyen à inclusions de graviers.	4	40		Circulaire	Ø
2336	Trou de poteau. Limon brun moyen à inclusions de graviers.	55	50	14	Ovale	Ø
2337	Trou de poteau. Limon brun/beige à inclusions de graviers.	36	30	5	Ovale	Ø
2338	Trou de poteau. Limon brun moyen à inclusions de graviers.	54	44	18	Ovale	céramique (fragments de fond et de paroi)
2340	Trou de poteau. Limon brun moyen à inclusions de graviers.	40		17	Circulaire	céramique (fragment de paroi)

Tableau 41 : Caractéristiques du bâtiment 15.

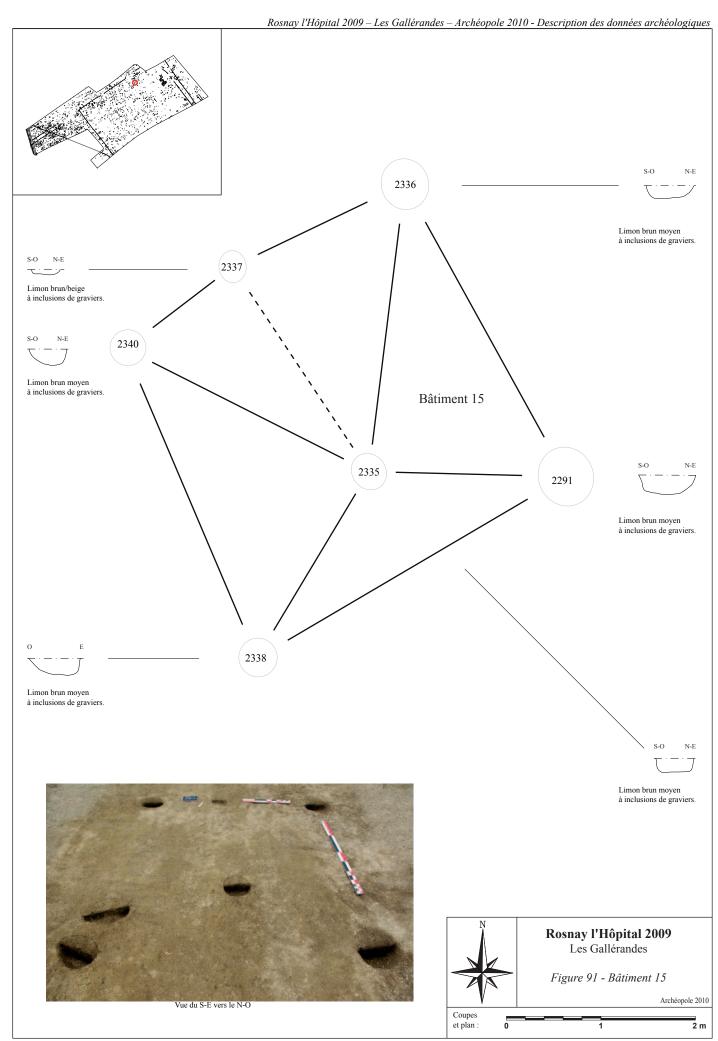
Aux abords des bâtiments 15 et 14 (cf. ci-dessous), plusieurs structures fossoyées ont été mises au jour. Toutefois aucune de ces structures n'a livré de mobilier permettant une mise en relation avec l'un ou l'autre de ces bâtiments. Aucun matériel datant n'y a non plus été découvert.

Le bâtiment 14

Situé à l'ouest du bâtiment 15, dont il est distant d'une dizaine de mètres, cet édifice forme un rectangle de 14 m² environ et est orienté N-O / S-E (*Fig. 82 p.155, Fig. 92 et Tab. 42*). Il est organisé sur deux rangées de deux trous de poteaux (2347, 2349 et 2303, 2348). Quoique 2348 soit moins profond, il partage les mêmes caractéristiques de creusement que 2347 et 2349, à savoir des parois évasées à obliques et un fond concave en forme de cuvette. Seul 2303, dont les parois sont obliques, présente un fond irrégulier mais avec une légère convexité.

US	Nature et description	Long. Larg. Diam. (en cm)	Prof. (en cm)	Forme	Matériel
2303	Trou de poteau. Limon brun-gris à graviers.	42	10	Circulaire	Ø
2347	Trou de poteau. Limon brun-gris à graviers.	28	10	Circulaire	Ø
2348	Trou de poteau. Limon brun-gris à graviers.	28	6	Circulaire	céramique (fragment de fond)
2349	Trou de poteau. Limon brun-gris à graviers.	44	12	Circulaire	Ø

Tableau 42 : Caractéristiques du bâtiment 14.



Le bâtiment 5

Situé à moins d'une cinquantaine de mètres de l'extrémité nord-est de la zone 1, non loin de la berme, ce bâtiment forme un carré de 14,20 m² et est orienté N-O / S-E (*Fig. 226 p. 355, Fig. 93, 94 et Tab. 43*) Il est organisé sur deux rangées de deux trous de poteau (1559, 3416 et 1554, 3417). Tous les creusements ont le même profil en forme de cuvette à parois obliques tendant vers la verticale et à fond très légèrement concave. Toutefois, alors que 1559, 3416 et 3417 présentent un profil en U, 3417 a plutôt la forme d'un V à la pointe très légèrement écrasée.

US	Nature et description	Long. Larg. Diam (en cm)		Prof. (en cm)	Forme	Matériel
1554	Trou de poteau. Limon brun sombre à graviers.	48		24	Circulaire	céramique (fragment de paroi)
1559	Trou de poteau. Limon brun sombre à graviers.	40		28	Circulaire	céramique (fragment de paroi)
3416	Trou de poteau. Limon brun sombre à graviers.	42		27	Circulaire	Ø
3417	Trou de poteau. Limon brun sombre à graviers.	40	38	24	Ovale	céramique (fragments de paroi)

Tableau 43 : Caractéristiques du bâtiment 5.



Figure 93 : Bâtiment 5.

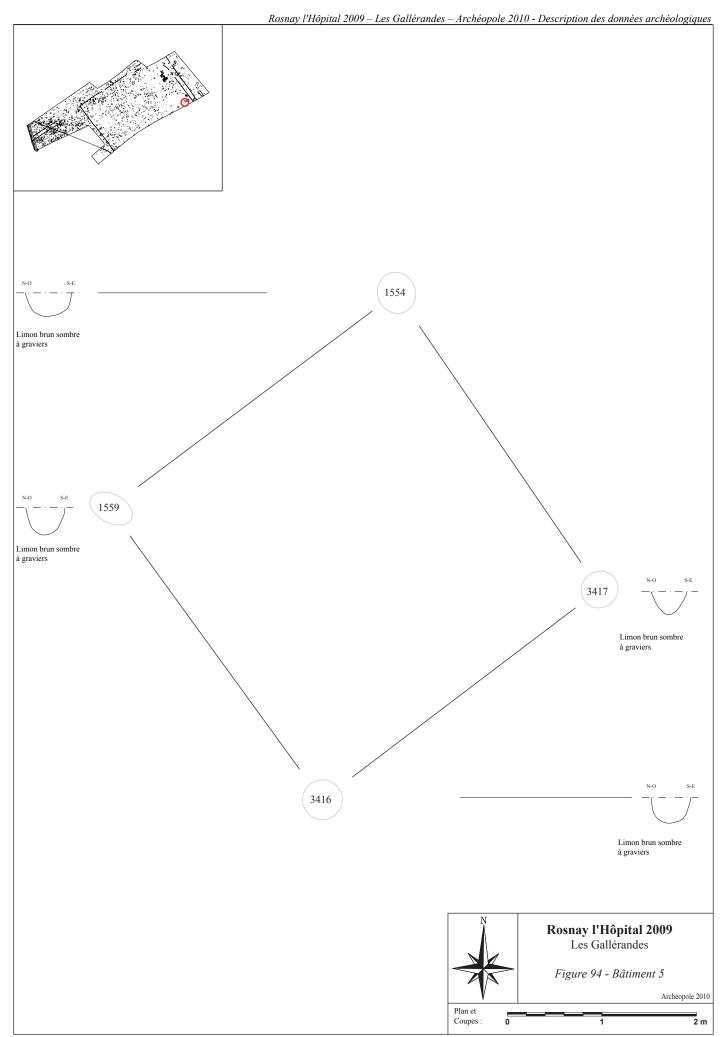
Le bâtiment 36

Orienté N-E / S-O, cet édifice forme un rectangle de 15,60 m² (*Fig. 81 p.154*, *Fig. 89 p.166*, *Fig. 90 et Tab. 15*). Il est organisé sur trois poteaux porteurs (2444, 2452, 2454) et trois potentiels poteaux de faîtière (2455, 3576, 3577). L'hypothèse d'adjonction d'un poteau (non retrouvé lors de la fouille) à l'angle opposé à 2452 permet l'obtention de ce plan rectangulaire. Chaque ensemble de trous de poteaux a des caractéristiques similaires de creusement. Les « externes » ont des parois obliques à verticales et un fond très concave (à l'exception de 2444 dont le fond est plutôt plat) et les faîtiers ont des parois plus évasées et un fond concave.

Les remplissages des structures composant ce bâtiment n'ont livré aucun mobilier. Toutefois l'occupation d'un même espace avec l'édifice 30 et l'impression d'agrandissement de ce dernier qu'il s'en dégage nous ont amené à formuler pour le bâtiment 36 l'hypothèse d'une construction très probablement immédiatement postérieure au 30 et par conséquent appartenant potentiellement à la même phase d'occupation. Toutefois, le manque d'arguments purement archéologique ne nous permet pas de confirmer cette hypothèse.

US	Nature et description	Long. Larg. Diam. (en cm)		Prof. (en cm)	Forme	Matériel
	Trou de poteau. Limon brun sombre tirant sur le gris, présence moyenne de graviers.	36		14	Circulaire	Ø
2452	Trou de poteau. Limon brun sombre/gris, présence moyenne de graviers.	23	28		Circulaire	Ø
2454	Trou de poteau. Limon brun sombre/gris, présence moyenne de graviers.	2:	22		Circulaire	Ø
2455	Trou de poteau. Limon brun clair, beaucoup de graviers.	2	8	5	Circulaire	Ø
2576	Trou de poteau. Limon brun clair, beaucoup de graviers.	26		6	Circulaire	Ø
3577	Trou de poteau. Limon brun clair, beaucoup de graviers.	2	8	11	Circulaire	Ø

Tableau 44 : Caractéristiques du bâtiment 36.



II.4.2.3.1.d. Un possible regroupement de bâtiments.

Il est à noter qu'une demie-douzaine d'édifices non datés car non fouillés (39, 40, 49, 50, 51 et 53) forment avec les bâtiments Hallstatt D1-D2 7, 8a, 8b, 28, 29,30 et 36 un groupe pseudo-aligné dans une orientation N-E / S-O (Fig. 98). Associées chronoculturellement à ces bâtiments hallstattiens, plusieurs structures en creux situées à proximité plus ou moins immédiate ont livré du mobilier (céramique, faune, charbon de bois). Ainsi la fosse 2632 a-t-elle livré un fragment de bracelet en terre cuite, imitation synchrone des bracelets en lignite du Hallstatt (Fig. 95). Quant à la fosse 2482, une fusaïole complète et un artefact en bois (présentant une courbe et le négatif d'un trou de clou) y ont été mis au jour (Fig. 97 et 97). Si ces structures ne peuvent pas être associées fonctionnement à tout ou partie de ces bâtiments, une telle concentration permet tout de même de penser

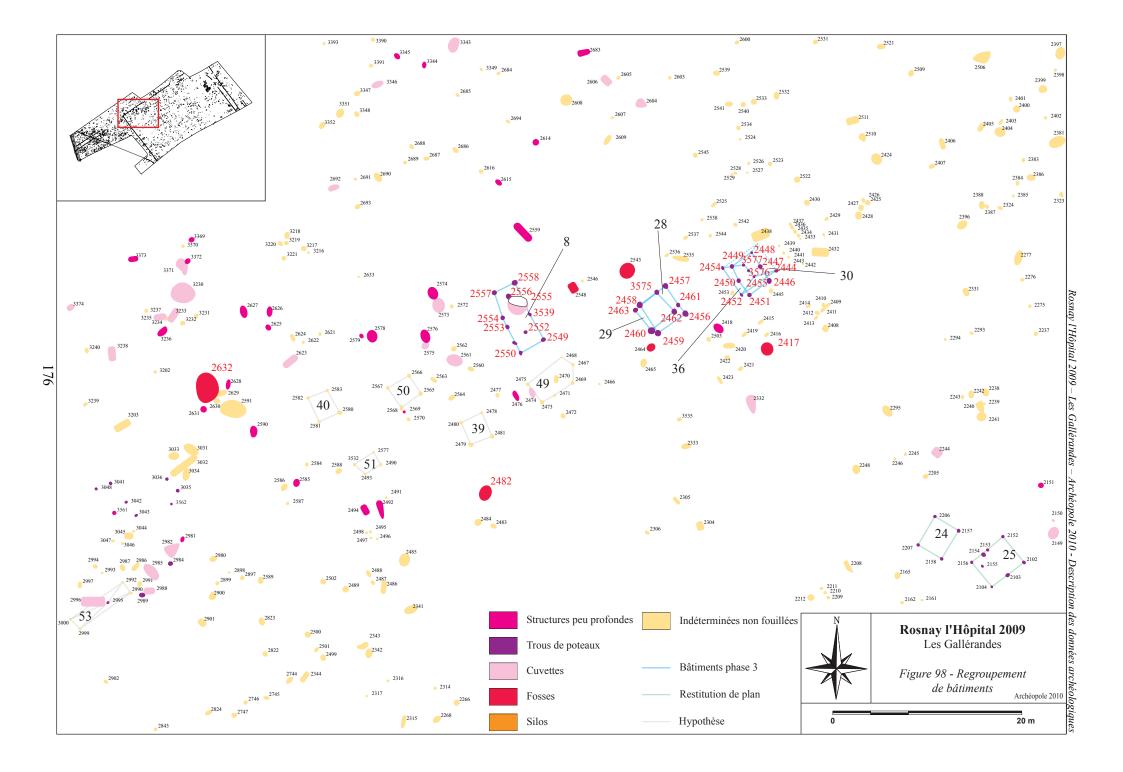


Figure 95: US 2632, bracelet en terre cuite.

que certains de ces édifices devaient être contemporains et fonctionnaient peut-être ensemble. Par ailleurs, ce mobilier permet de poser l'hypothèse d'une occupation de type habitat à proximité de l'emprise.



Figure 96: US 2482, fragment de bois.

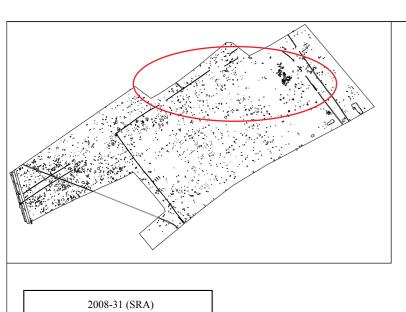


II.4.2.3.2. Les structures en creux.

Une quinzaine de structures en creux ont livré un mobilier permettant un rattachement à l'occupation Hallstatt de la phase 3 (*Fig. 99*). De manière similaire aux structures en creux non datées, il se dégage de ce petit corpus quatre variantes (*Tab. 45*).

US	Nature	Longueur Dian	Largeur	Profondeur	Phasé par Étude (E) ou Association (A)
1236	SPP	170	80/50	11	E (fragment de parois céramique)
1474	SPP	198	120	16	E (fragments de parois céramique)
1055	Cuvette	6	8	18	E (fragments de bords et de parois céramique)
1101	Cuvette	95		55	E (fragments de bords et de parois et d'anse céramique)
1364	Cuvette	274	71	18	E (fragments de parois céramique)
2008-18	Cuvette	9	0	57	E (fragments de parois céramique)
2008-25	Cuvette	7	2	55	E (fragments de bords et de parois céramique)
2008-31	Cuvette	110		43	E (fragments de bords, de fonds, de parois céramique)
1491	Fosse	130		90	E (fragments de bords, de fonds, de parois céramique)
1579	Fosse	150	147	129	E (fragments de bords et de parois céramique)
2482	Fosse	163	130	62	E (fragments de bords, de fonds, de parois et d'anse céramique)
2632	Fosse	312	240	129	E (fragments de bords, de fonds, de parois et d'anse céramique)
2008-13	Fosse	120		100	E (fragments de bords, de fonds, de parois céramique)
1470	Fosse-silo	103		123	E (fragments de bords, de fonds, de parois et d'anse céramique)
2417	Fosse-silo	147	120	116	E (fragments de fonds et de parois céramique)
2008-32	Fosse-silo	58		70	E (fragments de bords, de fonds, de parois céramique)

Tableau 45 : Caractéristiques des fosses de la phase 3 (dimensions exprimées en cm).



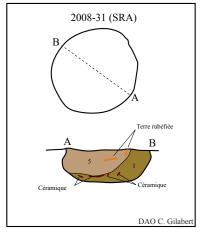


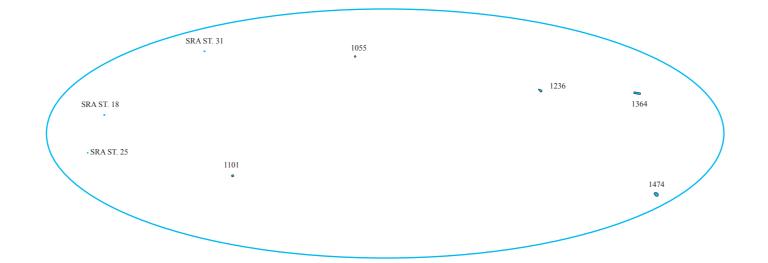
Limon brun tirant vers le gris, légèrement cendreux. Présence importante de graviers roulés calcaires et de céramique.



US 1236 : photo coupe (vue du N-E), plan (vue du S-E)





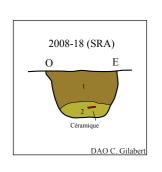




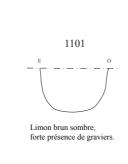


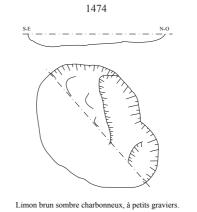
US 1364 : photos coupe et plan (vue du Nord)

- SRA Légende des US:
 -1: limon argileux brun clair gravillonneux
 et hétérogène à matrice compacte
 -2: Limon sableux brun clair riche en grève
 -5: Limon argileux brun gris à inclusions cendreuse
 -8: Limon argileux brun fonce
 -9: 8 en plus gravillonneux
 -10: lentille sablo gravilloneuse beige











Rosnay l'Hôpital 2009 Les Gallérandes

Figure 99 - Structures peu profondes et cuvettes de la phase 3



II.4.2.3.2.a. Les structures peu profondes

Représentant une majorité du corpus fouillé des « Gallérandes », elles ne sont ici que très peu représentées puisque seules les structures 1236 et 1474 ont livré du mobilier (*Fig. 99 et 100*). Effectivement la faible profondeur de ces excavations n'en fait pas le meilleur contexte pour la mise au jour de mobilier. À parois très légèrement obliques, le profil de 1474 présente un fond légèrement irrégulier avec un pendage peu marqué vers le sud-est.

La structure 1474, située dans la partie septentrionale du site, se trouve à faible distance de deux bâtiments (4 m 50 de 4 et 12 m de 47), pour lesquels aucune datation n'a malheureusement pu être fournie (*Fig. 48 p.110* et *Fig. 101*). Ces fosses ayant livré du mobilier archéologique, nous pouvons nous poser la question de la potentielle association de cette structure avec l'un ou l'autre de ces bâtiments, si ce n'est des deux.



Figure 100 : US 1474.



Figure 101 : Bâtiment 4, vue du nord-ouest.

La structure 1236 située dans la partie nord-est de la zone 1 à la forme d'un ovale irrégulier (*Fig. 99*). Son profil présente des parois très évasées et un fond très irrégulier tendant vers le plat. Elle est sise dans le périmètre d'une zone beaucoup plus dense en anomalies-structures que tout le reste de l'emprise (*Fig. 106*). Dans un « trapèze » d'environ 350 m², 125 anomalies-structures se recoupent les unes avec les autres, sans distinction nette puisque les creusements sont généralement très limités en profondeur et présentent toujours le même type de comblement (un limon brun plutôt clair à inclusions plus ou moins importantes de graviers). 1236 en est toutefois la seule structure à avoir fourni du mobilier. Aucune certitude ne peut donc être donnée sur l'association fonctionnelle de 1236 avec les autres structures dont il est question. Mais la similitude de morphologie tant en plan et en coupe, nous incite à le penser. Cette importance numérique et le manque de profondeur pourrait permettre de poser l'hypothèse de « fosses » d'extraction de limon, matériau nécessaire à l'élaboration du torchis. Toutefois, et mis à part quelques fragments de limon rubéfié, aucune trace de torchis n'a été repéré sur la totalité de l'emprise.

II.4.2.3.2.b. Les cuvettes.

Au nord de la zone 1, la cuvette 1055 a un plan circulaire irrégulier, des parois obliques et un fond très légèrement concave. Son comblement est majoritairement composé d'un mélange de limon brun sombre et de grève calcaire (*Fig. 99 et 102*). Elle est située à proximité des bâtiments 1, 14 et 15 avec lesquels elle partage un mobilier synchrone (*Fig. 82 p.155*). Cependant aucune association fonctionnelle ne peut être effectuée. Située à



Figure 102: Cuvette 1055, vue du sud-est.

environ 70 mètres au sud-est de 1055, la cuvette 1101 a un plan circulaire de 0,95 m de diamètre (*Fig. 103*). Son profil présente des parois obliques proches de la verticale et un fond plat à très légèrement concave. Son comblement est similaire à celui de 1055.



Figure 103: Cuvette 1101, vue du nord-ouest.

La cuvette 1364, située au nord-est de la zone 1, présente un plan quasi rectangulaire (le côté nord a été légèrement sur-fouillé). Les parois de son creusement sont évasées et le fond est très irrégulier (*Fig. 99 p.178*). Son comblement est constitué de limon brun moyennement sombre avec de très faibles inclusions de grève calcaire.

Dans la section II.2.5.4. (p. 91) nous avons expliqué notre choix, arbitraire, de classification des structures

en creux. Ainsi, et selon cette classification, les structures 18, 25 et 31 mises au jour lors de la surveillance effectuée par le S.R.A. en 2008 ont été classées dans la catégorie des cuvettes (*Fig. 99 p.178*). 2008-18 et 2008-25 présentent des morphologies semblables avec un plan circulaire et des parois obliques à verticales (*Fig. 104*). Seule la première a bénéficié d'une représentation graphique. Son comblement est constitué d'une couche initiale de limon sableux brun clair riche en grève (2) (contenant des fragments de parois céramique) et d'une couche de stabilisation composée de limon argileux brun clair



Figure 104: ST 2008-18, vue du sud-ouest.

gravillonneux (1). La cuvette 2008-31 au plan circulaire mais plus conséquent offre un profil dissymétrique (Fig. 105). La paroi sud-est (à gauche) présente un creusement piriforme médian et plus prononcé que sur la

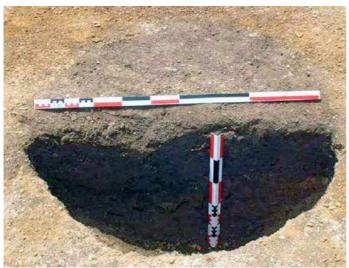
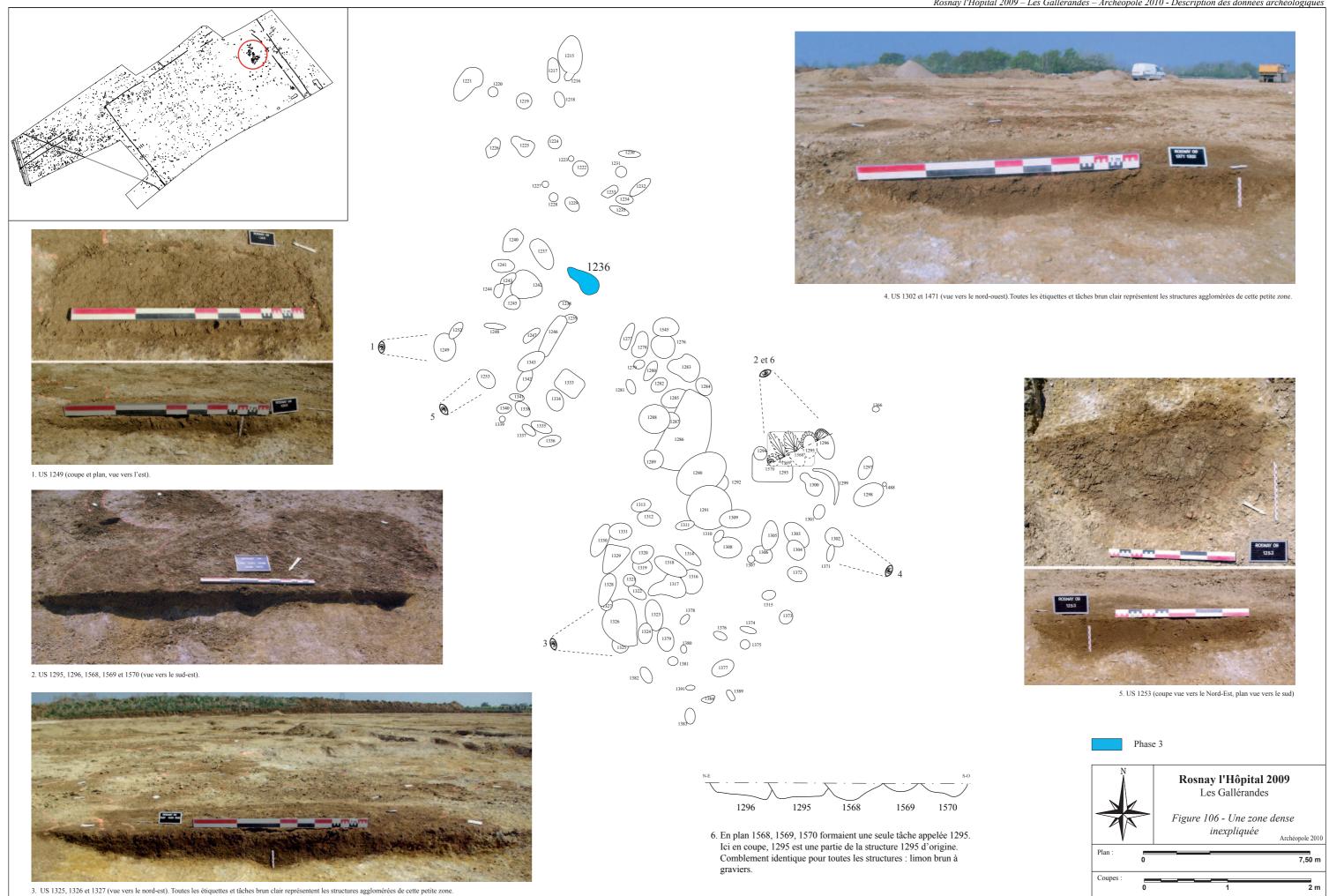


Figure 105: ST 2008-31, vue du nord-est.

paroi nord-ouest. La forme générale rappelle celle d'un « chaudron ». Le fond est plat. Le comblement initial est constitué d'un limon argileux brun clair gravillonneux contenant de nombreux fragments de bords, fonds et parois de céramique. La couche de stabilisation est composé d'un limon argileux brun gris à inclusions cendreuses et ayant livré de la terre rubéfiée. Creusée à une quinzaine de mètres du bâtiment S.R.A. 3, elle « partage » avec lui un **Toutefois** mobilier synchrone. aucune association fonctionnelle ne peut être effectuée entre cette cuvette et cet édifice.



II.4.2.3.2.c. Les fosses

Située à l'extrémité nord-est de la zone 1 et de l'emprise du site, 1491 est une fosse de près d'1 m de profondeur (Fig. 83 p.156, Fig. 107 et 112). Sa paroi S-E est très légèrement piriforme dans la partie supérieure puis oblique. La paroi N-O (à droite) est courbe et régulière. Le fond de cette fosse est concave. Son remplissage initial, contenant quantité relativement importante céramique (126 fragments de paroi, bord et fond) laisse songer à un comblement de rejet. Il n'est pas possible, cependant, d'affirmer ou d'infirmer une



Figure 107: Fosse 1491, vue du nord-est.

fonction. Cette fosse est sise à moins de 5 m du bâtiment 3 non daté. Il n'est pas interdit d'établir un rapprochement entre cet édifice et la fosse 1491 dont la fonction finale de fosse de rejet est supposée.

La fosse 1579 possède des caractéristiques similaires à 1491 (*Fig. 48 p.110, Fig. 108, 109 et 112*). Son plan quasi circulaire est légèrement plus grand et son creusement nettement plus important puisqu'il dépasse le mètre (1,29 m). Ses parois sont obliques et le fond surcreusé au nord-ouest (à gauche) est concave. C'est principalement dans ce



Figure 109 : US 1579 vidée, de gros fragments de céramique tapissent le fond.



Figure 108 : US 1579 ouverte à moitié, vue du sud-ouest.

surcreusement que la majorité du mobilier (faune, charbon et terre cuite) a été mis au jour dont une importante quantité de céramique (375 fragments de bords et de parois au total). Ce mobilier, à l'instar de celui de 1491, laisse songer à une éventuelle

fonction de fosse de rejet. Toutefois à l'exception du bâtiment 5 situé à une quarantaine de mètres au nordest, aucun autre bâtiment au mobilier synchrone n'a été repéré à proximité de 1579. Toutefois la structure se trouvant à moins d'un mètre de la berme sud-est du site, il n'est pas interdit de penser que d'autres structures pourraient se trouver au-delà de l'emprise.

La fosse 2482 est située quant à elle vers l'extrémité orientale de la zone 1 (Fig. 81 p.154, Fig. 110 et

112). Son profil présente une forme de V très ouvert et au fond « écrasé ». Ses parois sont peu évasées à obliques et son fond irrégulièrement concave. Son remplissage est constitué de trois couches distinctes. Le comblement initial est constitué de limon argileux à forte présence de graviers (3). Une seconde couche de graviers avec très peu de limon s'intercale entre les comblements



Figure 110: US 2482, vue de l'est.

initial et de stabilisation (2). Il s'agit peut-être d'un affaissement de la paroi nord. La couche de stabilisation est constituée de limon argileux à gros et moyens graviers (1). De la faune (esquille de grand ruminant) et de la céramique en quantité (144 fragments de bord, fond, anse et paroi) ont été mis au jour dans cette fosse. Toutefois le mobilier le plus intéressant de cette structure reste la fusaïole et le morceau de bois indéterminé présentés en section II.4.2.3.1.d. (*Fig. 96 et 97 p.175*).

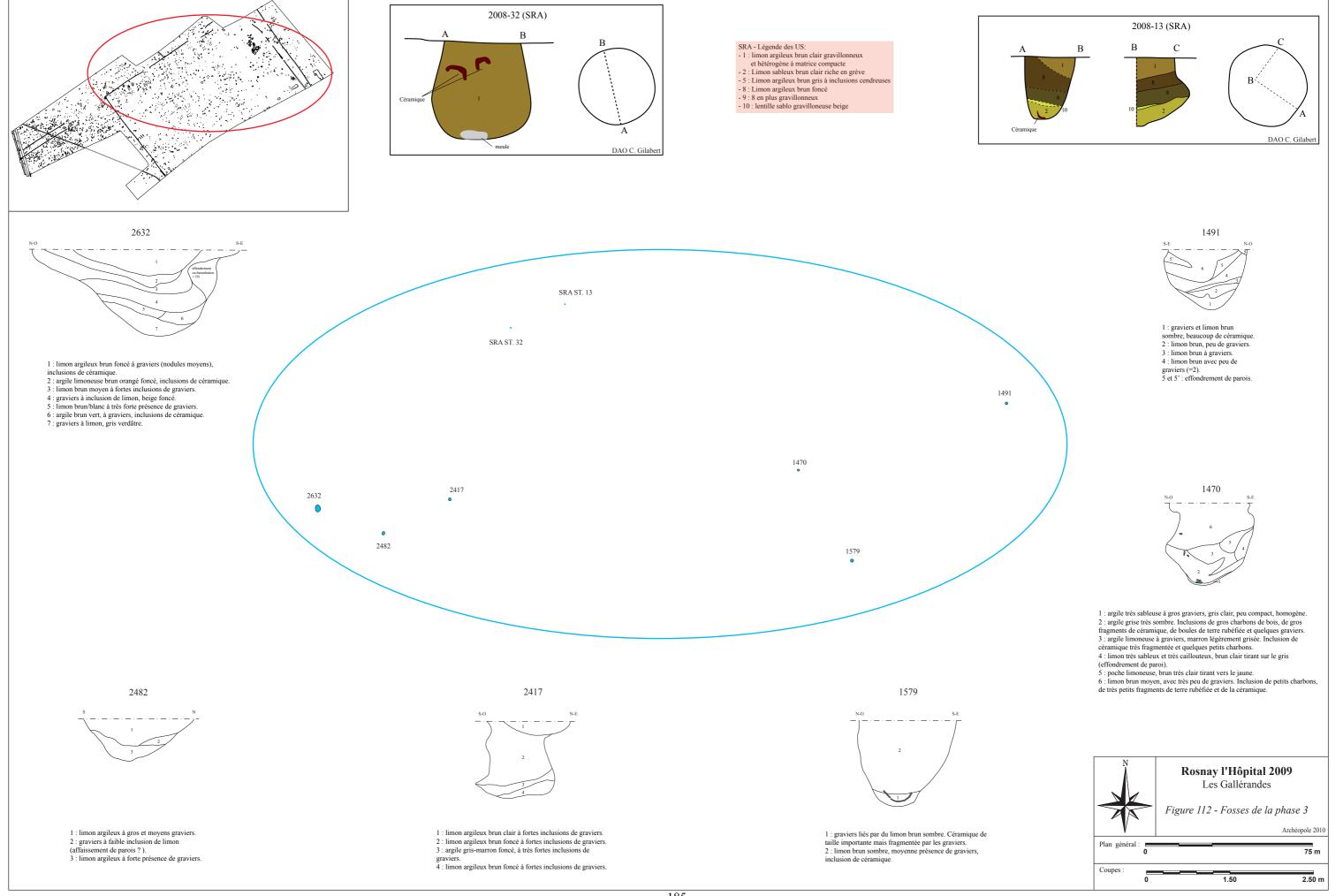
Située à une trentaine de mètres au nord-ouest de 2482, la fosse 2632 présente des dimensions très importantes (Fig. 81 p.154, Fig. 111 et 112). Longue de 3,12 m et large de 2,40 m pour une profondeur

d'1,30 m, elle a la forme d'un ovale irrégulier. Son profil est asymétrique avec une paroi sud-est (à droite) plus oblique et raide que la paroi nordouest. Cette dernière est évasée en partie sommitale puis oblique après une rupture de pente médiane à la paroi. Le fond de la fosse est concave. Le remplissage est constitué d'une succession « régulière » de



Figure 111: ST 2632, vue du sud-ouest.

couches à dominantes de limon (1, 3, 5), d'argile (2 et 6) et de graviers mélangés à un peu de limon (4 et 7). Ses remplissages inférieurs ont livré plusieurs variétés de mobilier. Ont ainsi été mis au jour 3 fragments osseux (cerf, bœuf et grand ruminant indéterminé), du charbon et une quantité importante de céramique (186 fragments de bords, paroi, fond et anse) ainsi qu'un fragment bien conservé de bracelet en terre cuite (Fig. 95 p.175).



Les fosses 2482 et 2632 se trouvent aux abords (respectivement 6 et 9 m) du regroupement de bâtiments évoqué en Section II.4.2.3.1.d. (p.175) Il n'est donc pas interdit de penser, en raison de la mise au jour d'un tel mobilier dans un comblement semblant se trouver en position de rejet, que ces deux structures puissent être des fosses de rejet associées à tout ou partie de ces bâtiments dont la fouille de certains a permis la mise au jour de mobilier synchrone à celui de 2482 et 2632.

La fosse 2008-13 profonde d'1 m a un plan circulaire d'1,20 m de diamètre (Fig. 82 p.155, Fig. 112 et

113). Sa paroi nord-est présente un creusement en sape alors que la paroi sud-est est oblique et proche de la verticale. Le fond de cette fosse semble former une cuvette légèrement plane. Son remplissage est constitué d'une succession de couches de limon argileux (1, 3, 8, 9) et de limon sableux (2 et 10). Le mobilier semble surtout provenir du comblement initial (2) et est encore une fois conséquent en céramique (157 fragments de bord, fond et paroi). Située à 8 et 5 mètres des bâtiments 1 et S.R.A. 3 dont



Figure 113: ST 2008-13, vue du sud-est.

le mobilier lui est synchrone, on peut supposer une éventuelle association fonctionnelle.

II.4.2.3.2.d. Les silos

Si pour les précédentes, il était malaisé de définir une fonction initiale, il en va autrement pour la dernière catégorie des fosses de la première phase d'occupation hallstattienne. Leur morphologie nous permet une interprétation de leur fonction initiale en tant que fosses de stockage. Le mobilier mis au jour dans ces fosses, dans un comblement en position de rejet, nous autorise quant à lui à poser l'hypothèse d'une fonction finale de fosse de rejet.

La fosse 1470 offre un profil totalement asymétrique (Fig. 83 p.156, Fig. 112 p.185 et Fig. 114). La paroi sud-est (à droite) ne présente aucune singularité la distinguant d'une quelconque autre fosse. Toutefois sa paroi nordouest est plus caractéristique des silos. Pour diamètre un l'ouverture de 1 m, cette structure présente une paroi nord-ouest à profil piriforme jusqu'à 0,80 m de profondeur où la fosse atteint un diamètre maximal d'1,20 m. La paroi se resserre alors pour former une cuvette.

L'utilisation finale en tant que fosse de rejet de cette structure est déterminée par l'abondance



Figure 114: Silo 1470, vue du sud-ouest.

du mobilier céramique (au total 1 millier de fragments de bord, de fond, d'anse et de paroi) dans les deux



Figure 115 : Silo 1470, fond recouvert de plats en céramique.

comblements initiaux (1 et 2), ainsi que par la présence de faune (2 restes indéterminés), de silex, de terre cuite (fragmentaire) et de métal retrouvé dans le comblement initial constitué d'une argile gris sombre à noire (*Fig. 114 et 115*). La présence de nombreux charbons de bois ainsi que du limon rubéfié

semble indiquer la

présence d'une structure de chauffe sur le site, malheureusement non localisée. À fin d'étude palynologique une colonne de sédiment à été prélevée (*Fig. 116*). Toutefois les résultats fournis n'ont pas été à la hauteur de nos espérances puisque le seuil statistique de validité n'a pas pu être atteint. De plus, les pollens ont subi une abrasion assez poussée sous l'action probable de la nappe phréatique dans les niveaux de grève et sont donc en très mauvais état.



Figure 116 : ST 1470, colonne de prélèvement palynologique.

La structure 2417 est située à proximité immédiate et au sud-est des bâtiments 28, 29, 30 et 36 (*Fig. 81 p.154*). Présentant en plan une forme sub-circulaire d'1,45 m de long pour 1,20 m de large, il semblerait

à l'examen de la coupe qu'elle ait été recoupée dans sa partie supérieure par une autre fosse que nous avons choisi de ne pas dissocier. En prenant en compte cet élément, on obtenir pourrait circulaire une structure 1,20 m d'environ diamètre à l'ouverture. Son profil montre rétrécissement à 0,80 m de diamètre à 0,30 m de profondeur puis élargissement régulier de sa paroi nord-est (à droite) et irrégulier de la paroi sud-ouest pour revenir à environ 1,20 m de



Figure 117: Silo 2417, vue du sud-est.

diamètre à 0,95 m de profondeur et se finir en cuvette irrégulière à 1,15 m de profondeur maximale. Toutefois, l'irrégularité de la paroi sud-ouest n'est pas expliquée et n'est pas caractéristique de ce type de structure. Il pourrait s'agir d'un affaissement antérieur de paroi comblé comme le reste de la structure lors de

son abandon. Si tel est le cas, l'élargissement pourrait alors n'atteindre que 1 m de diamètre. La structure présente ainsi un profil piriforme caractéristique des fosses de stockage. Son comblement a livré quelques tessons de céramique (parois et fonds).

La fosse 2008-32 (Fig. 82 p.155, Fig. 112 p.185 et Fig. 118) est la dernière structure en creux du corpus de la phase 3. Structure circulaire d'à peine 0,60 m de diamètre, elle atteint une profondeur de 0,70 m. Son creusement présente un profil piriforme relativement symétrique de part et d'autre avec

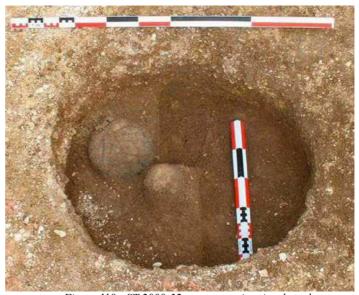


Figure 118: ST 2008-32, vue approximative du sud.

un fond plat sur lequel a été découvert le fragment d'une meule dormante, en calcaire détritique rosé, posée à plat. Son remplissage uniformément constitué de limon argileux brun clair gravillonneux a également livré une importante quantité de céramique (121 fragments au total) dont 2 individus (représentés sur le cliché cidessus). À l'instar des structures 2008-31 et 2008-13, le silo 2008-23 se trouve dans un rayon de 15 mètres autour du bâtiment S.R.A. 3 dont le mobilier est synchrone et avec lequel on pourrait supposer une association fonctionnelle.

II.4.2.3.3. 1010 : un trou de poteau isolé

La structure 1010 se trouve à 6 m au nord-est du bâtiment 5. (*Fig. 80 p.153, Fig. 82 p.155 et Fig.119*). Son profil présente une paroi nord-est (à gauche) quasi verticale, une paroi sud-ouest évasée et un fond légèrement concave. Son remplissage de limon brun sombre à graviers a uniquement livré un fragment de fond de céramique ainsi que quelques inclusions, non conservées, de terre cuite.



Figure 119: Trou de poteau 1010, vue du nord-ouest.

II.4.2.4. La phase 3-4 : continuité ou hiatus?

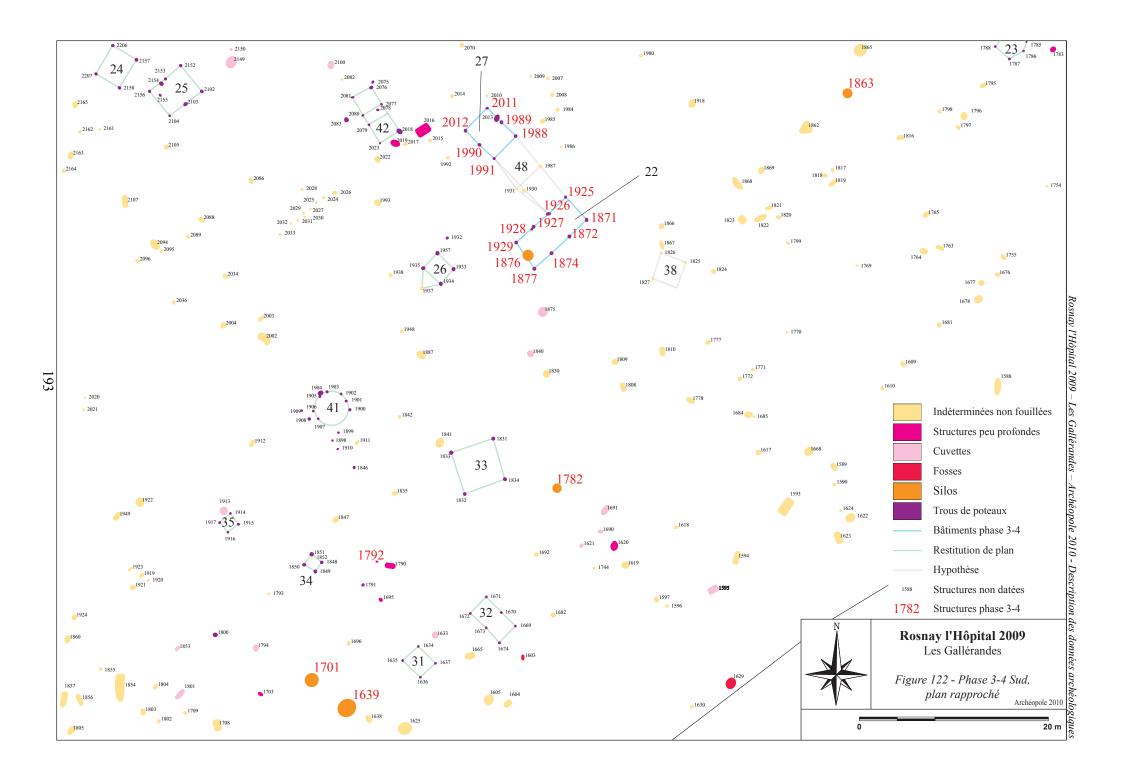
Sur l'ensemble des structures ayant livré du mobilier datant, quelques attributions chronologiques restent imprécises (16). Compte-tenu de ce phénomène conjugué à l'impact sur le plan d'un nombre important d'anomalies non fouillées, il a été décidé de rester prudent. Il aurait été facile, effectivement, de se permettre de créer un phasage « de toute pièce » en partant des structures dont l'abandon est daté et d'attribuer à leur aire « d'influence » les structures non datées. Pour une bonne compréhension du site dans sa globalité, il a également été jugé préférable de développer dans cette partie les structures non affinées mais dont l'attribution chronologique se situe entre ou à cheval sur les phases 3 et 4 des « Gallérandes » (*Fig. 120, 121, 122 et Tab. 46*)

IIC	US Nature et description		Larg.	Prof.	Forme
0.5	ivature et description	Diam. ((en cm)	(en cm)	TOTTIC
1578	Cuvette	164	95	36	Irrégulière
1639	Silo	215	186	114	Ovale
1701	Silo	165	144	112	Ovale
1782	Silo	12	27	100	Circulaire
1792	SPP	65	44	11	Ovale
1863	Silo	100		118	Circulaire
1871	Trou de poteau	38		12	Circulaire
1873	SPP	110	63	8	Ovale
1876	Silo	10	00	90	Circulaire
1966	Trou de poteau	98	85	30	Rectangulaire
2011	Trou de poteau	3	4	7	Circulaire
2074	Fosse	30	04	174	Circulaire
2186	Fosse	122 116		62	Ovale
2221	Fosse	140	122	80	Ovale
2325	Trou de poteau	38 34		16	Ovale
2328	Trou de poteau	34		8	Circulaire

Tableau 46 : Structures attribuées à la phase 3-4.

Les phases 3 et 4 cumulées représentent moins d'une centaine d'années. Il est possible que la phase 3-4 soit la vision partielle de la continuité de l'occupation hallstattienne, à moins qu'elle ne concerne réellement qu'un problème d'attribution chronologique. À l'instar de la phase 3, l'importance du bâti demeure. L'autre facette de cette « occupation » est, comme à l'accoutumée, un corpus de structures en creux variées.





II.4.2.4.1. Les bâtiments

Par association de structures, 5 bâtiments ont pu être datés de cette « phase » d'occupation des « Gallérandes ».Ce petit corpus ne montre aucune différence notable avec celui des bâtiments de la phase 3, mise à part la « disparition » des bâtiments inférieurs à 5 m².Par ailleurs, si l'emprise au sol de ces différents édifices est répartie entre deux formes majoritaires à la phase 3, ici la forme rectangulaire est prépondérante sur le bâti carré, peut-être du fait du petit nombre de bâtiments.

Numéro de	Nombre de	Forma	Longueur	Largeur	Orientation	Superficie
bâtiment	poteaux	Forme Diamètr		Diamètre		(en m²)
16	5	carrée	2,69	2,58	32	6,94
17	4	rectangulaire	3,3	2,7	132	8,91
27	6	rectangulaire	4,22	3,3	135	13,93
13	4	trapézoïdale	4,71	4,03	0 ou 90	18,98
22	9	rectangulaire	7,35	3,32	42	24,40

Tableau 47 : Principales caractéristiques des bâtiments (dimensions moyennes exprimées en m).

II.4.2.4.1.a. Les bâtiments de taille moyenne

Le bâtiment 16

Situé à environ 8 m au Nord-Est du bâtiment 15,. Le bâtiment 16 forme un carré de près de 7 m² orienté Nord-Est / Sud-Ouest (*Fig. 121 p.192, Fig.123 et Tab. 48*)). Il est organisé sur deux rangées de deux poteaux circulaires à ovales (2283, 2284 et 2325, 2330) et d'un cinquième poteau « intérieur ». Toutefois, ce dernier est incertain du fait de sa position totalement décentrée dans le plan du bâtiment. Toutefois son profil est semblable à celui des autres trous de poteaux. Les creusements présentent tous des parois évasées à obliques, un fond concave et un remplissage quasi identique.

US	Nature et description	Long. Larg. Diam. (en cm)		Prof. (en cm)	Forme	Matériel		
2283	Trou de poteau. Limon brun/gris, présence moyenne de graviers.	40		40		18	Circulaire	Ø
2284	Trou de poteau. Limon brun/gris, présence moyenne de graviers.	32		8	Circulaire	Ø		
2325	Trou de poteau. Limon brun/gris, présence moyenne de graviers.	38	34	16	Ovale	céramique (fragment de paroi)		
2329	Trou de poteau. Limon brun/gris, nombreux graviers.	42	42		Circulaire	Ø		
	Trou de poteau. Limon brun tirant sur le gris, présence moyenne de graviers.	36		13	Circulaire	Ø		

Tableau 48 : Caractéristiques du bâtiment 16.

Vue du S-O vers le N-E

Coupes et plan Archéopole 2010

2 m

Le bâtiment 17

Sis au nord-est du précédent dont il est distant d'à peine 1,70m, le bâtiment 17 forme un rectangle de près de 9 m² orienté Nord-Ouest / Sud-Est (*Fig. 121 p.192, Fig.123 et Tab.49*). Il est organisé sur deux rangées de poteaux circulaires (1123, 2328 et 2327, 3555). Les parois semblent être évasées mais l'importance de l'arasement de 2327, 2328 et 3555 est tel qu'il est difficile de réellement en déterminer la morphologie. Le fond de ces trous de poteaux est concave.

US	Nature et description	Long. Diam. (Larg.	Prof. (en cm)	Forme	Matériel
1123	Trou de poteau. Limon brun sombre grisé à graviers.	40		14	Circulaire	Ø
2327	Trou de poteau. Limon brun sombre grisé à graviers.	20	6	6	Circulaire	Ø
2328	Trou de poteau. Limon brun sombre grisé à graviers.	34	4	8	Circulaire	céramique (fragment de paroi)
3555	Trou de poteau. Limon brun sombre grisé à graviers.	30	0	5	Circulaire	Ø

Tableau 49 : Caractéristiques du bâtiment 17.



Figure 124 : Bâtiment 17, vue du sud-ouest.

Le matériel céramique livré par les trous de poteaux 2325 et 2328 ne l'a pas été lors de la fouille proprement dite, mais lors du diagnostic de 2006 (*Cf. Section III.1.1 Inventaire des équivalences INRAP*, second volume). À cette occasion, l'opération archéologique avait mis au jour un bâtiment à 4 poteaux et un poteau supposé extérieur en projection avant (bâtiment de type « naviforme » ou support d'escalier). Il s'agit en réalité des trous de poteaux 2325 du bâtiment 16 (équivalent st 31 bâtiment 5 INRAP) et 2328 du bâtiment 17 (équivalent st 36 INRAP).

II.4.2.4.1.b. Les grands bâtiments

Le bâtiment 27

Situé dans la partie centrale de la zone 1 des « Gallérandes » ce bâtiment forme un rectangle de près de 14 m² orienté Nord-Ouest /Sud-Est (*Fig. 122 p.193, Fig. 126 et Tab 50.*). Il est organisé sur deux rangées de trois poteaux circulaires (1988, 1989, 2011 et 1991, 1990, 2012). Tous les creusements présentent un profil similaire à parois obliques à verticales et à fond concave, à l'exception de 2011 moins profond dont les parois sont plus évasées et de 1991 dont le fond est irrégulier et très légèrement incliné vers le sud-ouest. Par ailleurs 1989 et 2012 présentent un mode de remplissage équivalent avec la présence d'un avant-trou préparatoire (1) et de l'empreinte du poteau (2).

US	Nature et description	Long. Diam. (Long. Larg. Diam. (en cm)		Forme	Matériel		
1988	Trou de poteau. Limon brun sombre, présence moyenne de graviers.	32	32		32		Circulaire	Ø
1989	Trou de poteau (2) avec avant-trou (1). 1 : graviers et limon brun sombre. 2 : limon brun sombre, présence moyenne de graviers.	40)	18	Circulaire	Ø		
1990	Trou de poteau. Limon brun sombre, présence moyenne de graviers.	30)	17	Circulaire	Ø		
1991	Trou de poteau. Limon brun sombre, présence moyenne de graviers.	28	3	14	Circulaire	Ø		
2011	Trou de poteau. Limon brun moyen, présence moyenne de graviers.	34	4	7	Circulaire	céramique (fragment de paroi)		
2012	Trou de poteau. 1 : sable limoneux brun clair, nombreux graviers. 2 : limon brun sombre, présence moyenne de graviers.	32	2	17	Circulaire	Ø		

Tableau 50 : Caractéristiques du bâtiment 27.

Au sein d'une zone dense en bâtiments (12) dont aucune attribution chrono-culturelle n'a pu être tirée, le bâtiment 27 se trouve également aux abords de nombreuses structures en creux (*Fig. 122 p.193*). Toutefois aucune d'entre elles n'a livré de mobilier dont on puisse tirer parti pour une quelconque datation ou association fonctionnelle.

Le bâtiment 13

Le bâtiment 13 forme un carré de 19 m² dont l'orientation est malaisée à définir puisqu'elle pourrait autant être Nord-Sud que Est-Ouest (*Fig. 121 p.192, Fig. 125, 127 et Tab. 51*). Il est organisé sur deux rangées de deux poteaux rectangulaires aux dimensions imposantes, au vu du corpus des « Gallérandes ». Tous les creusements présentent des parois verticales semblables. Les fonds de 1952 et 1964 ont un très léger pendage vers l'ouest, alors que ceux de 1966 et 1969 sont respectivement très légèrement concave et plat.

Les remplissages de 1952 et 1964 présentent tous deux la même similitude. Ce qui était déjà visible en plan pour ces deux trous de poteaux s'est confirmé lors de leur fouille. Chacun d'eux a gardé la marque d'un avant-trou préparatoire (2) et l'empreinte de l'emplacement du poteau (1).

US	Nature et description	Long. Diam. (Larg.	Prof. (en cm)	Forme	Matériel
1952	Trou de poteau (TP) avec avant-trou (A-T). 1 (TP): limon brun moyen avec quelques inclusions de graviers. 2 (A-T): limon brun moyen, sableux, beaucoup de graviers.	115	92	30	Rectangulaire	Ø
1964	Trou de poteau (TP) avec avant-trou (A-T). 1 (TP): limon brun moyennement sombre, inclusion de quelques graviers. 2 (A-T): limon brun et beaucoup de graviers.	120	70	33	Rectangulaire	Ø
1966	Trou de poteau. Limon brun moyen à charge importante en graviers.	98	85	30	Rectangulaire	céramique (fragment de paroi)
1969	Trou de poteau. 1 : grève sableuse. 2 : limon brun moyen à charge moyenne en petits et moyens graviers.	107	80	20	Rectangulaire	Ø

Tableau 51 : Caractéristiques du bâtiment 13.

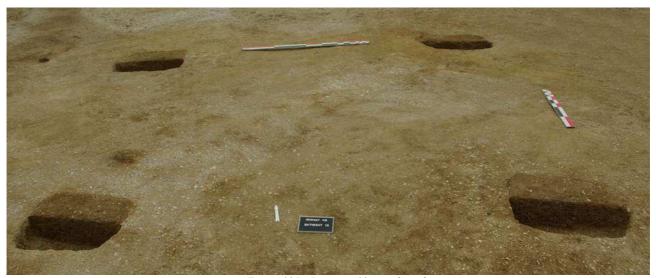
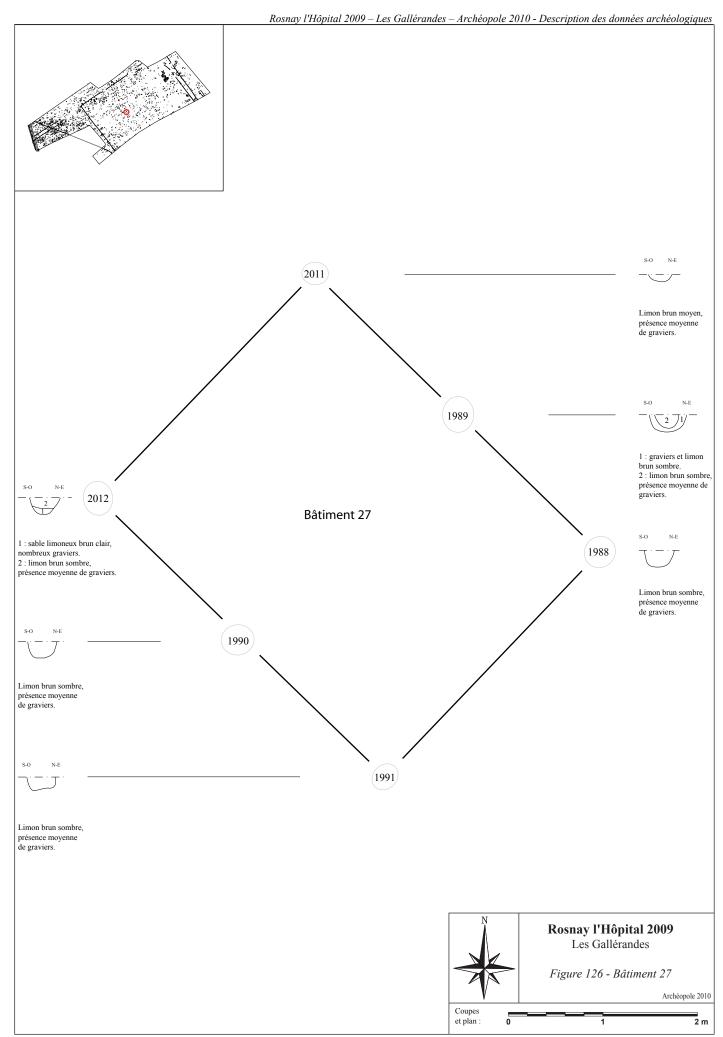


Figure 125 : Bâtiment 13, vue du sud.

Avec le bâtiment 12, non phasé (*section II.4.1.6.2.e. p.125*), le bâtiment 13 est le seul exemple des « Gallérandes » où les trous de poteaux sont rectangulaires et les creusements aussi imposants (*Fig. 58 p.127*). En effet, les trous de poteaux ont tous des creusements dont la longueur est supérieure à 0,60 m pour une profondeur moyenne de 0,30 m comprise entre 0,15 m au minimum et 0,40 m au maximum. Entre les deux bâtiments, quelques dizaines de structures en creux (1972, 1973, 1974, 1975, 1976, 1981, 1982, 1994, 2044, 2045, 2046, 2047, 2048, 2049, 2050, 2054, 2055, 2056, 2057, 3547, 3548, 3556) ont été mises au jour (*Fig. 121 p.192*). Toutefois aucun mobilier n'y a été mis au jour.



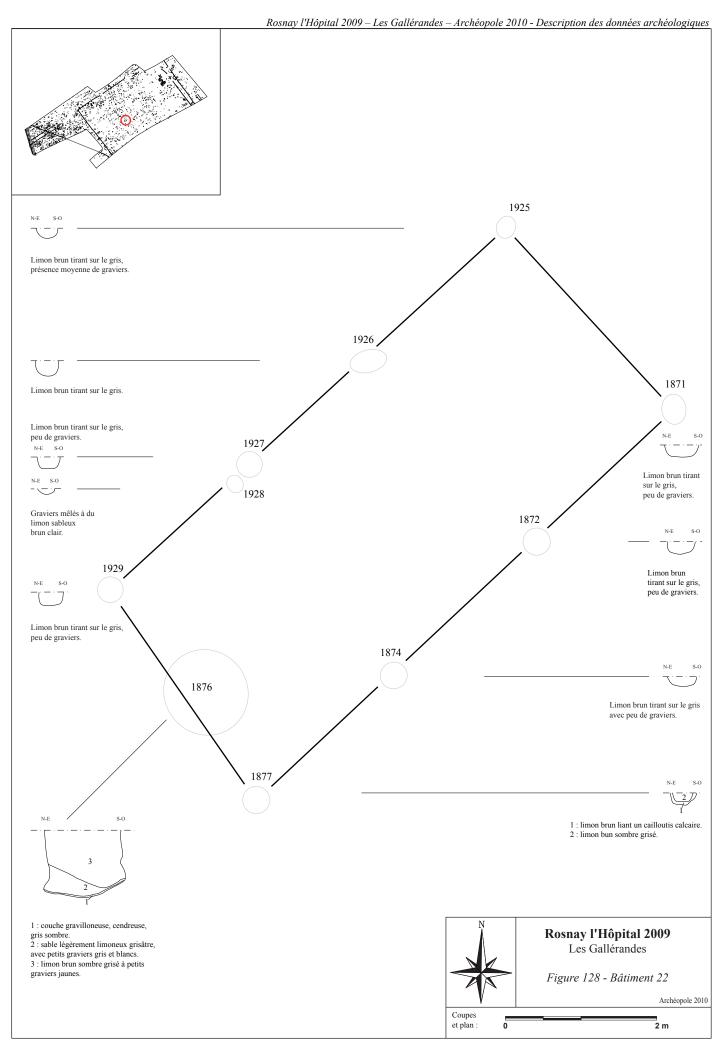
Le bâtiment 22 : un bâtiment « unique »

Cet édifice est défini comme unique car il est le seul bâtiment avéré sur 8 poteaux à avoir été repéré sur l'emprise des « Gallérandes ». Il forme donc un rectangle de près de 25 m² et est orienté N-E / S-O (*Fig. 122 p.193, Fig. 128 et Tab. 52*). Il est organisé sur deux rangées de 4 et 5 poteaux (1871, 1872, 1874, 1877 et 1925, 1926, 1927, 1928, 1929). Tous les creusements présentent sensiblement le même profil à parois obliques à verticales et à fonds concaves à plats, à l'exception de 1928 à la fois moins profond et aux parois plus évasés. Il est possible que ce poteau ne fasse pas partie du bâtiment 22, mais son alignement avec la façade nord-ouest est tel que nous avons choisi de l'y inclure.

US	Nature et description	Long. Larg. Diam. (en cm)	Prof. (en cm)	Forme	Matériel
1871	Trou de poteau. Limon brun tirant sur le gris, peu de graviers.	38	12	Circulaire	céramique (fragment de paroi)
1872	Trou de poteau. Limon brun tirant sur le gris, peu de graviers.	35	14	Circulaire	Ø
1874	Trou de poteau. Limon brun tirant sur le gris, peu de graviers.	38	10	Circulaire	Ø
1877	Trou de poteau. 1 : limon brun liant un cailloutis calcaire. 2 : limon bun sombre grisé.	36	15	Circulaire	Ø
1925	Trou de poteau. Limon brun tirant sur le gris, présence moyenne de graviers.	28	10	Circulaire	Ø
1926	Trou de poteau. Limon brun tirant sur le gris.	34	17	Circulaire	Ø
1927	Trou de poteau. Limon brun tirant sur le gris, peu de graviers.	33	13	Circulaire	Ø
1928	Trou de poteau. Graviers mêlés à du limon sableux brun clair.	22	8	Circulaire	Ø
1929	Trou de poteau. Limon brun tirant sur le gris, peu de graviers.	34	15	Circulaire	Ø

Tableau 52 : Caractéristiques du bâtiment 22.

À l'exception de la structure peu profonde 1873 et du silo 1876 dont le mobilier céramique est synchrone à celui de 1871, aucune autre structure à proximité n'a livré de mobilier (*Fig. 122 p.193*).



II.4.2.4.2. Les structures en creux

À l'instar du corpus de la première occupation hallstattienne, celui de la phase 3-4 montre que les silos sont toujours bien représentés, voire légèrement plus nombreux qu'auparavant.

US	Nature	Longueur	Largeur	Profondeur	Phasé par Étude (E)
	- 100000	Diamètre			ou Association (A)
1792	SPP	65	44	11	E
1873	SPP	110	63	8	Е
1578	Cuvette	164	95	36	Е
2186	Fosse	122	116	62	Е
2221	Fosse	140	122	80	Е
2074	Fosse	30	04	174	Е
1639	Fosse-Silo	215	186	114	Е
1701	Fosse-Silo	165	144	112	Е
1782	Fosse-Silo	12	127		Е
1863	Fosse-Silo	100		118	Е
1876	Fosse-Silo	100		90	Е

Tableau 53 : Caractéristiques des structures en creux de la phase 3-4 (dimensions exprimées en cm).

II.4.2.4.2.a. Les structures peu profondes

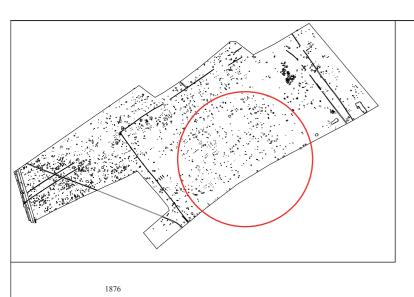
La première d'entre elles, 1792 a un plan ovale et un creusement peu profond (0,11 m). Cet arasement rend malaisée la lecture du profil qui semble avoir des parois évasées à obliques et un fond relativement plat bien qu'irrégulier (*Fig. 122 p.193 et Fig. 130*). Le comblement est constitué de limon argileux brun moyen à forte inclusions de graviers. Bien qu'ayant livré du mobilier céramique (1 fragment de paroi, modelée), il ne

nous apporte pas de réelles informations quant à cette structure.

Il en est de même pour 1873 dont le creusement encore moins profond (0,08m) ne permet quasiment aucune lecture des parois (*Fig. 122 p.193 et Fig. 130*). Le fond est très irrégulier et le remplissage de limon brun sombre à gris n'a également livré qu'un fragment de paroi céramique modelée.

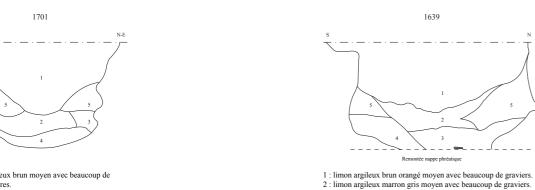


Figure 129 : ST 1873, vue de l'ouest.







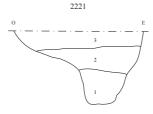


- limon argileux brun moyen avec beaucoup de graviers calcaires.
 limon argileux brun foncé avec beaucoup de
- graviers calcaires.
 3 : argile grise moyenne avec beaucoup de graviers
- calcaires.
 4 : limon argileux brun foncé avec plus de graviers que dans la couche 2. 5 : effondrement de paroi.

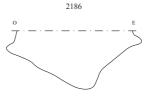


Limon brun sombre à gris.

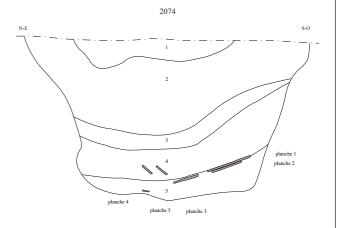
1 imon très argileux brun foncé moyennement chargé en graviers.
 3 : limon très argileux brun foncé moyennement chargé en graviers.
 4 : argile gris moyen avec beaucoup de graviers.
 5 : effondrement de parois.



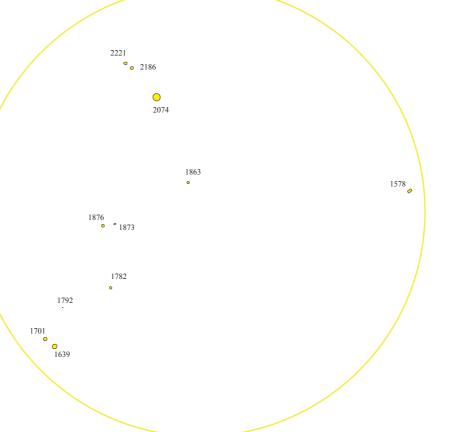
- 1 : limon sableux gris clair à gris moyen, tirant vers le vert, à petits graviers jaunes. 2 : limon argileux brun très sombre, tirant vers le gris verdâtre. Inclusions de graviers blancs
- et jaunes. 3 : limon à graviers calcaires blancs, brun sombre. Inclusions de terre cuite.

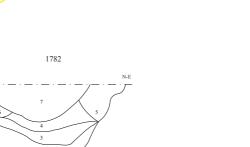


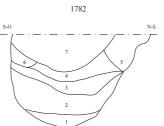
Limon brun sombre tirant sur le gris avec inclusions de petits galets Inclusions de charbon.



- 1 : limon brun moyen à petits graviers calcaires.
 2 : limon brun sombre liant un très dense cailloutis calcaire jaune et blanc.
- 3 : limon brun sombre tirant sur le gris à petits graviers. 4 : limon brun moyen grisé, sableux, liant un dense cailloutis calcaire.
- 5 : argile gris sombre tirant sur le brun avec graviers et bois (planches). Bois





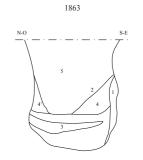


- 1 : limon argileux gris sombre liant un dense cailloutis calcaire
- 2 : limon gris sombre tirant sur le brun liant un cailloutis calcaire jaune (présence de faune).
 3 : limon brun clair grisé à faible présence en graviers calcaires.

- 4 : limon brun moyen à graviers.
 5 : limon brun moyen à forte présence de graviers.
- 6 : limon brun clair liant un très dense cailloutis calcaire blanc (effondrement). 7 : limon brun sombre à graviers.



- 1 : limon brun sombre, beaucoup de graviers 2 : limon brun sombre, peu de graviers



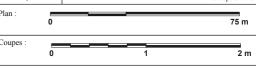
- 1 : graviers mêlés à du limon argileux gris clair bleuté
- effondrement de parois ?
 argile gris sombre bleuté, beaucoup de graviers, céramique, charbon de bois, poche d'argile pure au fond.
 couche d'argile moins charbonneuse.

- 4 : limon sableux gris clair, graviers.4 : limon sableux gris clair tirant sur le brun, graviers.
- 5 : limon brun sombre tirant sur le gris, présence moyenne de graviers.



Rosnay l'Hôpital 2009 Les Gallérandes

Figure 130 - Structures en creux de la phase 3-4



II.4.2.4.2.b. 1578 : une cuvette isolée

La cuvette 1578 est située près de la berme méridionale de la zone 1 (*Fig. 70*). Son plan, après fouille, pourrait suggérer la présence non pas d'une, mais de deux fosses, l'une recoupant l'autre. Toutefois dans l'incertitude nous avons choisi de ne faire aucune dissociation. Son remplissage est constitué de deux couches de limon brun sombre dont la différence tient en la quantité de graviers qu'elles contiennent. Son profil montre des parois évasées concaves et un fond légèrement en cuvette avec un très faible aplat au centre. Le seul matériel mis au jour dans cette fosse est de la céramique. Au vu du peu de matériel retrouvé (2 fragments de paroi en céramique fine et en modelée) et du manque de caractéristiques marquées, la fonction de cette fosse est indéterminée.

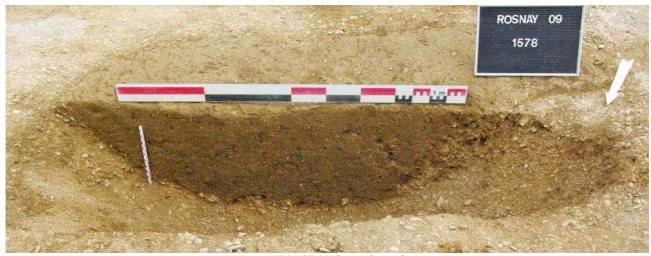


Figure 131: ST 1578, vue du nord-ouest.

II.4.2.4.2.c. Les fosses

La fosse 2186 présente un profil assez singulier (Fig. 121 p.192, Fig. 130 et 132). Proche de la partie

sommitale, un creusement en sape se retrouve de part et d'autre de la fosse semble pouvoir s'étendre sur l'intégralité circonférence. de sa Dotée d'une profondeur plus importante, cette fosse aurait être pu interprétée comme une fosse à vocation de

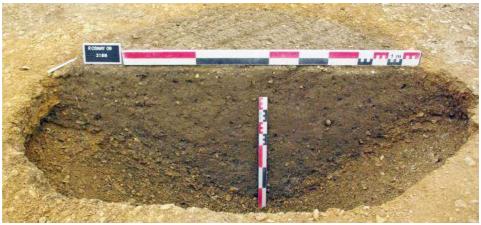


Figure 132 : Fosse 2186, vue du sud-est.

stockage. Toutefois, le rapport entre le diamètre d'ouverture et la profondeur de la fosse ne semble pas pencher dans cette direction. Le remplissage de la structure a été effectué en une unique fois avec un limon brun sombre tirant sur le gris et contenant de petits galets et des inclusions de charbon. Le mobilier mis au jour est composé de céramique (15 fragments de bord et de paroi donnant deux individus) ainsi que de fragments de faune, de charbon et de terre cuite.

Située en zone centrale de la zone 1, la fosse 2221 est sise à moins de 2 m au nord-ouest de la précédente

(Fig. 121 p.192, Fig. 130 et 133). Son plan à une forme de triangle aux angles très arrondis. Son creusement n'est pas moins inhabituel lui non plus. Structure orientée O-N-O/E-S-E avec la pointe de son côté occidental, elle présente un creusement plus important dans sa partie la plus large, du côté oriental. Succession stratigraphique de couches de limon sableux (1) à argileux (2), gris clair (1) à brun sombre (2 et 3) en

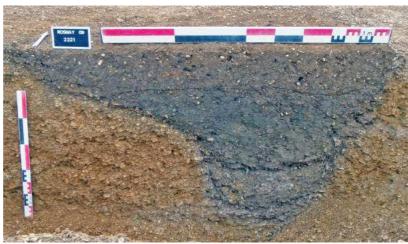


Figure 133: Fosse 2221, vue du sud.

passant par des nuances de vert (1) et contenant des inclusions plus ou moins importantes de graviers blancs à jaunes, cette fosse a livré du mobilier céramique (un fragment de paroi) et un éclat de silex probablement résiduel.

D'un diamètre de 3 m pour une profondeur totale de 1,74 m, la fosse 2074 a été l'occasion d'un faux espoir (*Fig. 121 p.192, Fig. 130, 134 et 135*). Fouillée en un premier quart à la mini-pelle mécanique comme beaucoup d'autres structures des « Gallérandes », un premier palier a été atteint à 1,45 m de profondeur environ. Sur cette épaisseur, le remplissage a livré le seul mobilier



Figure 134: 2074, partie haute, vue du nord-ouest.

en bois du site (à l'exception de 2482), qui plus est sous la forme de planches (*Fig. 136*). Initialement considéré comme un puits potentiel, la structure a donc nécessité une révision des méthodes de fouille. Après avoir fouillé, et dessiné la première moitié de la structure jusqu'au pallier de sécurité en vigueur, nous avons, à l'aide d'une pelle mécanique d'extraction, vidé la seconde moitié puis créé une plate-forme de travail à 1 m de profondeur sur environ 3 m de large de chaque côté de la fosse.

Puis la mini-pelle a repris son œuvre et la fouille de la première moitié a pu se poursuivre conjointement à la mise en place d'une pompe hydraulique pour rejeter la nappe phréatique à plusieurs mètres de distance. Ainsi, nous avons enfin pu voir apparaître les planches de bois qui étaient dans la coupe sous le niveau de la nappe. Malheureusement nous avons pu observer que le creusement de la fosse ne se poursuivait pas très



Figure 135: 2074, partie basse.

profondément sous le niveau de ces planches qui constituent une partie du remplissage initial. Ce comblement forme une succession de couches de limon brun moyen (1, 4) à sombre (2 et3) avec de plus ou moins importantes inclusions de graviers calcaire blancs à jaunes. Seul le remplissage initial (5) n'est pas

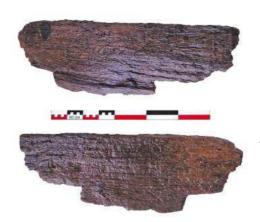


Figure 136 : 2074, planche 3.

constitué de limon mais d'argile. Toutefois ce niveau semble avoir été depuis longtemps sous le niveau de la nappe phréatique ce qui a peut-être eu une influence sur la composition de cette couche et son côté « gras ».

À l'exception du bâtiment 12 non daté (*section II.4.1.6.2.e. p.125*), aucun autre bâtiment n'est sis à proximité de la fosse 2074. Le mobilier mis au jour en son sein est constitué de céramique (12 fragments de parois), de faune, d'une scorie de métal et de bois. Toutefois il ne permet pas de déterminer de réelle fonction. Seules les planches de bois auraient pu nous orienter vers

l'hypothèse d'un puits, mais leur petit nombre, la différence des tailles et leur manque de structuration ou d'agencement semblent ne pas pouvoir étayer cette hypothèse.

II.4.2.4.2.d. Les silos

La détermination des 5 fosses dont il est question en tant que silos a été effectuée sur la base de leur profil (*Tab. 53*). Toutefois, pour une partie d'entre elles, au profil s'est ajouté un phénomène visible en stratigraphie et pouvant permettre cette identification¹¹, l'effondrement de parois (*Fig.130 p.204, ST 1639, ST 1701 e.g.*). Pour des raisons techniques, les silos ont pour la plupart été fouillés à la mini-pelle avec un godet de curage de 0,3 m pour faire face au manque de pression hydraulique de la pelle face au substrat. Ainsi, pour les structures profondes, il a parfois été compliqué d'obtenir des photos en coupe bien perpendiculaire au « front de taille ».

Seule la fosse 1876 située « sur » la paroi sud-ouest du bâtiment 22 a été fouillée manuellement (Fig. 122 p.193, Fig. 128 p.202, Fig. 130 p.204, Fig. 137 et 138).Structure d'1 m de diamètre pour 0,90 m de profondeur, ce n'est pas le silo le plus imposant du corpus. Toutefois son profil semble le rendre assez évident. Creusé verticalement sur sa partie sommitale, son profil montre un rétrécissement irrégulier avant un creusement en sape. Ce léger dernier immédiatement suivi de la cuvette formée par le fond concave de la structure. Au final, le profil piriforme n'est pas très important, mais il n'en reste pas moins présent. Son comblement initial composé d'une couche de gravillons cendreux gris sombre contient la majeure



Figure 138 : Silo 1876 vidé, la mire est placée verticalement contre la paroi, vue du nord-ouest.



Figure 137 : Silo 1876, fouillé à moitié, vue du sud-ouest.

partie du matériel de la structure. Ce mobilier est composé de faune (fragments d'os de porc, d'équidé, de capriné et de bœuf), de céramique (9 tessons de parois dont un de fond) et d'un outil abîmé en métal (couteau ou faucille, *Fig. 214 p.320*). Le type de mobilier et sa situation dans un comblement en position initial semblent pouvoir attribuer une fonction de fosse de rejet à ce silo lors de son abandon. Quant à sa position au sein du bâtiment 22, elle est soumise à trois hypothèses, trois variantes dans le plan architectural de cet édifice. Si la paroi sur laquelle se trouve 1876 est

¹¹ JONOT, VILLES 1976, pp. 25-36.

un des pignons d'un bâtiment 22 posé au sol, alors cette fosse dont le mobilier est synchrone ne peut pas en faire partie. Si le bâtiment est surélevé, rien n'empêche le positionnement de la fosse 1876, avec une fonction de rejet, en partie sous le bâtiment, même si cela n'est pas le plus pratique. Enfin, si la paroi Sud-Est n'est pas un pignon mais une dernière rangée de poteaux servant à soutenir une paroi oblique dont les traces au sol n'ont pas été repérées alors la fosse pourrait faire partie du bâtiment 22.

Situé à une vingtaine de mètres de la berme sud-est de la zone 1, le silo 1639 forme un ovale de 2,15 m de long sur 1,86 m de large (*Fig. 122 p.193, Fig. 130 p.204, Fig. 139*). La nappe phréatique, relativement haute,

nous a empêché d'atteindre le fond de la structure, nous limitant à 1,14 m de profondeur. Son profil présente des parois très irrégulières, semblant toutefois être piriformes. Ce profil devait être important avant l'abandon de la structure puisque la lecture stratigraphique montre de part et d'autre une poche d'effondrement (5) qui devait probablement



Figure 139 : ST 1639, vue de l'est.

former une couronne. À l'exception de la couche inférieure (3) argileuse sans inclusion de limon, les autres remplissages sont composés de limon argileux à très argileux (1, 2 et 3). Le mobilier mis au jour à l'interface



Figure 140: ST 1701, vue du sud-est.

des couches 2 et 3 et dans la couche 2 est composé de céramique (118 fragments de bord, de paroi et de fond), de faune (1 fragment d'humérus de porc et 3 fragments de grand ruminant) et de métal (minerai ou scorie).

À 3 mètres au nordouest de 1639, le silo 1701 forme un ovale de 1,65 m de long sur 1,44 de large pour une profondeur totale de 1,12 m (*Fig. 122 p.193*, Fig. 130 p.204, Fig. 140). Son creusement montre un profil nettement piriforme avec un fond concave assez large. Comme pour 1639, le remplissage de 1701 est aussi le témoin d'un profil plus marqué avant l'abandon de la structure. De part et d'autre de la structure, telle une couronne, se retrouve une couche de grève quasi pure (5) marquant un effondrement des parois sommitales et expliquant ainsi le léger évasement qu'elles présentent. Les autres remplissages ne sont que successions de couches de limon argileux (1,2 et 4) et d'argile (3). Le mobilier mis au jour dans le comblement de 1701 est composé de céramique (fragment de paroi) et de charbon.

Sis à une trentaine de mètres à la fois de la berme sud-est de la zone 1 et des fosses 1639, 1701, le silo

1782 circulaire de près d'1,30 m de diamètre pour profondeur d'1 m. profil à fond en cuvette n'offre pas le même creusement piriforme que 1639 ou 1701 avec sa paroi sud-ouest (à gauche) proche de la verticale et sa paroi oblique. nord-est plus Toutefois la détermination de 1782 sous la fonction de silo a été établi à partir d'un évènement stratigraphique similaire aux deux fosses précédentes. Le remplissage montre du côté sud-ouest une poche de limon brun



Figure 141 : ST 1782, vue du sud-est.

clair avec une quantité très importante de grève calcaire (5). Cette poche semble correspondre à un effondrement d'une paroi sommitale en surplomb. La paroi nord-est, moins évidente à lire semble également avoir une couche (6) dont la teneur en grève calcaire pourrait indiquer un effondrement du sommet avant le dernier remplissage de stabilisation. Le mobilier mis au jour est composé de céramique (9 tessons de paroi) et de faune (1 fragment de bois de cerf ouvragé).

À l'instar des silos 1639 et 1701, 1782 se situe à proximité de plusieurs bâtiments (31 à 35 et 41) non datés (*Fig. 122 p.193*). Bien qu'aucune association fonctionnelle ne puisse être faîte, il n'est pas interdit de penser que l'un ou l'autre de ces bâtiments était peut-être en relation avec l'un de ces silos.

Le dernier silo, 1863, est une fosse circulaire d'un diamètre de 1 m pour une profondeur de près d'1,20 m (*Fig. 122 p.193, Fig. 130 p.204, Fig. 142*). Son profil présente un creusement très légèrement piriforme

(parties médiane et inférieure) et un fond en pendage vers le sud-est. Son remplissage est constitué d'une succession de couches d'argile (2, 3) et de couches de limon (4, 4' et 5). Les couches 4 et 4', composées de limon sableux gris clair chargé en graviers semblent pouvoir correspondre à un effondrement de paroi ayant formé une couronne sur le pourtour de la fosse en entraînant un substrat moins chargé en grève qu'en sable dans cette zone précise. Le mobilier mis au jour dans 1863 est composé céramique (25 fragments de



Figure 142 : ST 1863, vue du sud-ouest.

bord et de paroi) et de faune (8 fragments dont 4 de chien, 1 de bœuf, 2 de petit et grand ruminant et 1 indéterminé).

II.4.2.5. La phase 4 : seconde occupation hallstattienne

Au tournant du Vè siècle avant J.-C., la première occupation du Hallstatt semble être délaissée au profit d'un emplacement légèrement plus occidental (*Fig. 144, 145 et 146*). Toutefois l'emprise réelle de la phase 4 est malaisée à saisir puisqu'une structure (1864), totalement isolée des autres, est située dans la partie orientale du site. Cette occupation est encore caractérisée par du bâti et des structures en creux variées.

II.4.2.5.1. Les bâtiments.

Comme pour la première occupation, seule la superficie occupée par les bâtiments permet une quelconque distinction (*Tab. 54*). Les 5 bâtiments datés sont de tailles modestes, toujours formés sur les mêmes modules quadrilatéraux et ne dépassent pas la quinzaine de mètres carrés. Les orientations, toujours variables, ne permettent de tirer aucune hypothèse (*Fig. 143*).

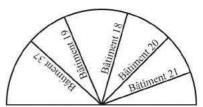


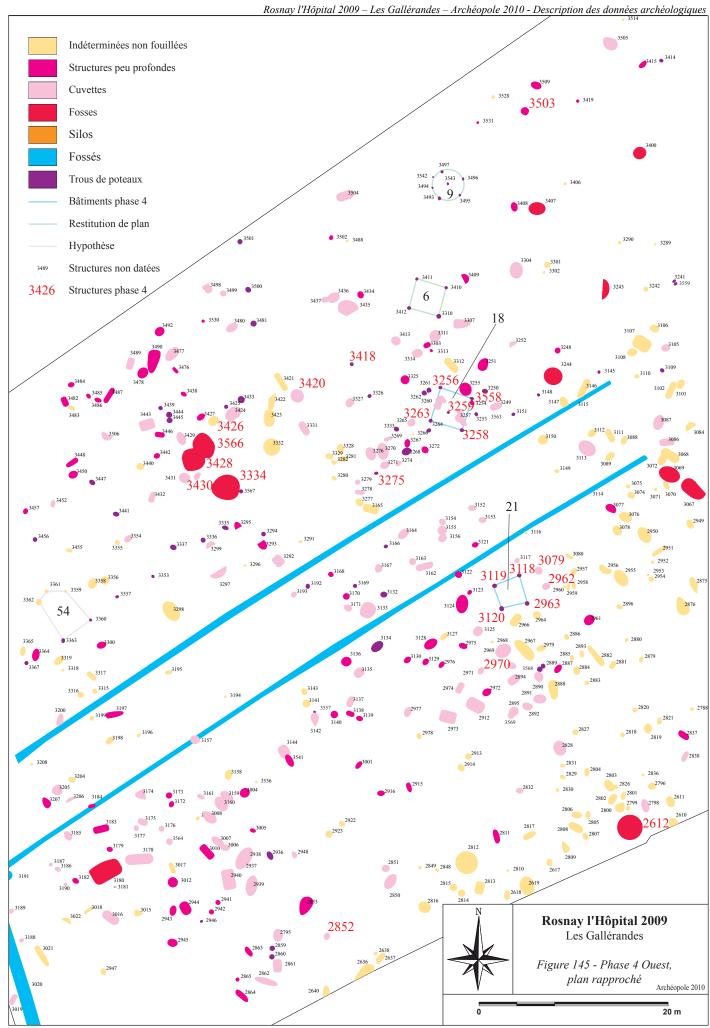
Figure 143 : Orientation des bâtiments représentée en degrés Est.

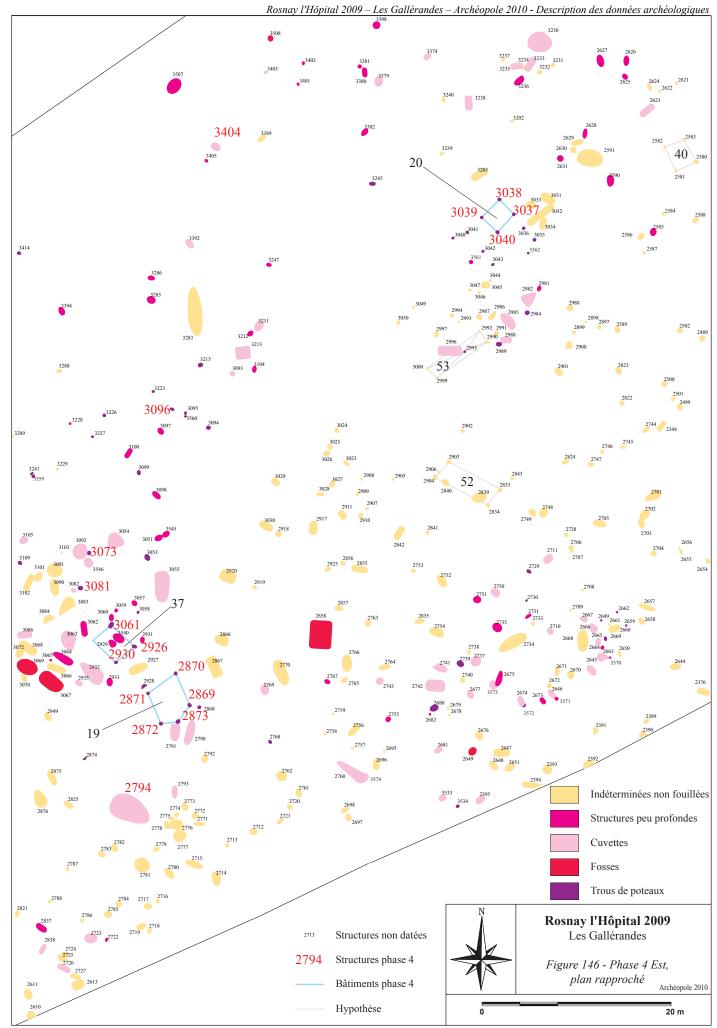
Numéro de	Nombre de	Forme	Longueur	Largeur	Orientation (en	Superficie (en
bâtiment	poteaux	ronne	Diamètre		degrés E)	m ²)
20	4	rectangulaire	2,61	2,25	45	5,87
21	4	carrée	2,82	2,81	20	7,92
37	3 (+1)	rectangulaire	3,38	2,57	138	8,69
18	5	carrée	3,61	3,49	74	12,60
19	5	carrée	3,61	3,58	113	12,92

Tableau 54 : Principales caractéristiques des bâtiments (dimensions moyennes exprimées en m).

II.4.2.5.1.a. Les bâtiments de taille moyenne.

Ce sont les bâtiments dont la superficie est comprise entre 5 et 10 m². Leur emprise au sol peut former un plan carré ou rectangulaire.





Le bâtiment 20

Situé dans la partie orientale de la zone 2, il forme un plan rectangulaire de 5,90 m² orienté Nord-Est / Sud-Ouest (*Fig. 24 p.81, Fig. 143, 145, 147 et Tab. 55*). Il est organisé sur deux rangées de trous de poteau (3037, 3040 et 3038, 3039) dont les creusements présentent des profils similaires. Les parois sont obliques à verticales et les fonds concaves. Toutefois si la paire de poteaux située au nord-est a une forme de U assez régulière, celle de la paire sud-ouest est plus proche d'un V au fond légèrement écrasé.

US	Nature et description	Long. Diam. (Larg. en cm)	Prof. (en cm)	Forme	Matériel
3037	Trou de poteau. Limon argileux à petits et gros graviers et céramique.	38		25	Circulaire	céramique (fragments de bord et de paroi)
3038	Trou de poteau. Limon argileux à petits et gros graviers.	36		20	Circulaire	Ø
3039	Trou de poteau. Limon argileux à petits et moyens graviers.	30		20	Circulaire	Ø
3040	Trou de poteau. Limon argileux à petits et gros graviers.	36		20	Ovale	céramique (fragment de paroi)

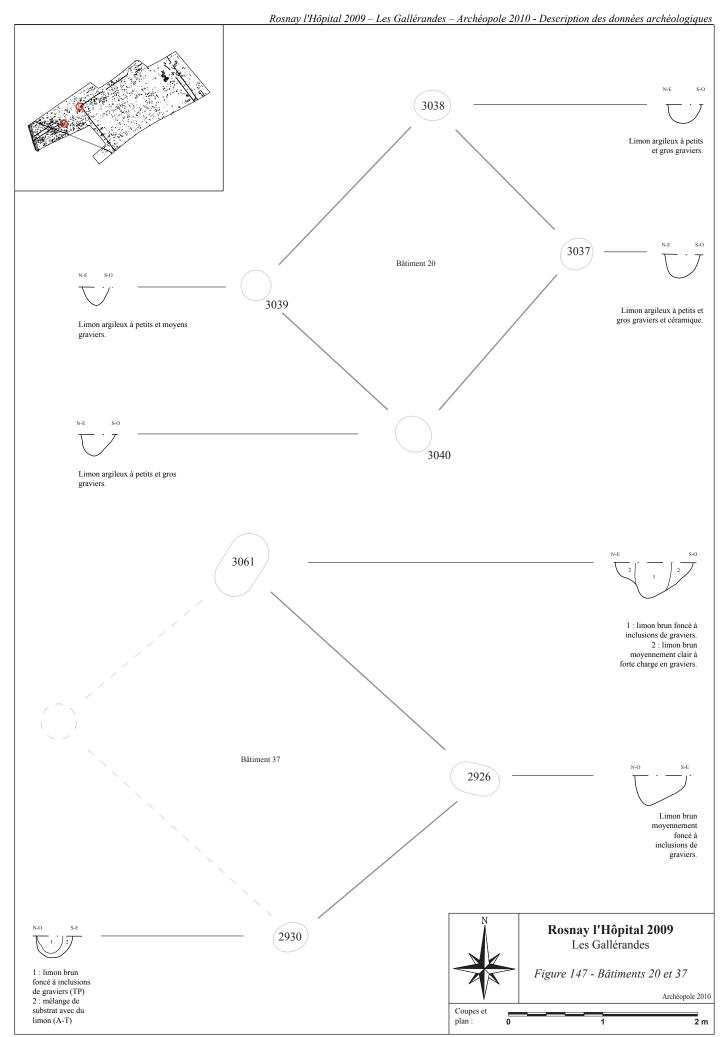
Tableau 55 : Caractéristiques du bâtiment 20.

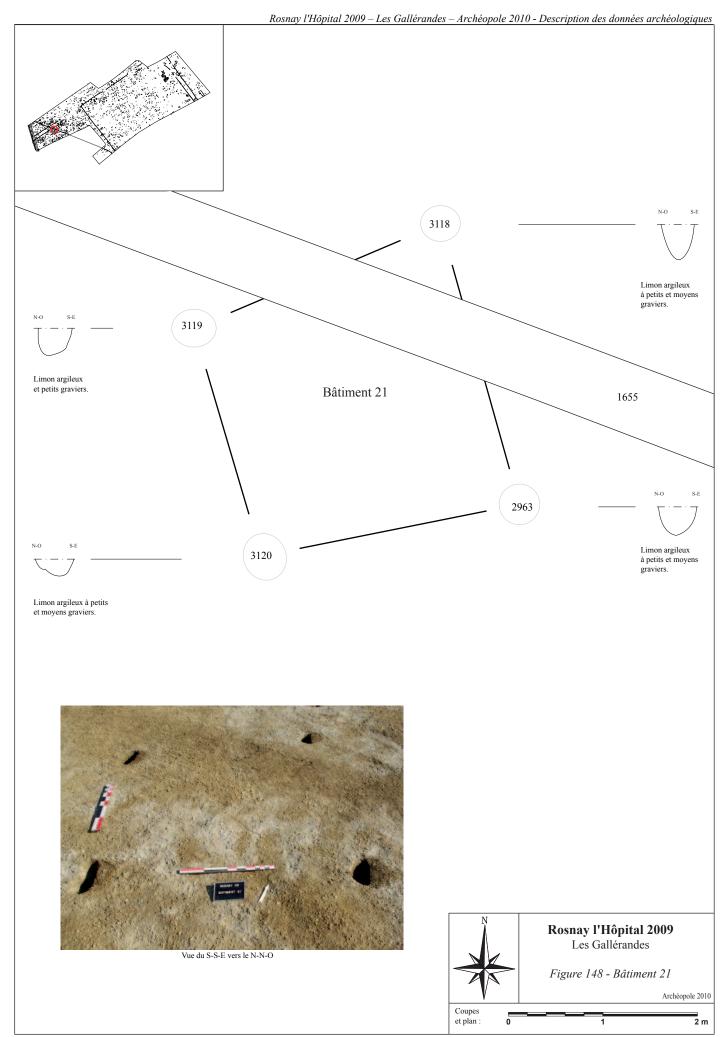
Le bâtiment 21

Situé à 70 mètres de l'extrémité sud-ouest de l'emprise des « Gallérandes », le bâtiment 21 forme un carré de près de 8 m² orienté Nord-Est / Sud-Ouest (*Fig. 143, 144, 148 et Tab. 56*). Il est organisé sur deux rangées de deux poteaux (2963, 3120 et 3118, 3119). Les creusements varient très légèrement en profondeur, de la petite cuvette évasée à la cuvette aux parois verticales et au fond concave bien marqué.

US	Nature et description	Long. Diam. (Larg.	Prof. (en cm)	Forme	Matériel
2963	Trou de poteau. Limon argileux à petits et moyens graviers.	44	39	29	Ovale	céramique (fragment de paroi)
3118	Trou de poteau. Limon argileux à petits et moyens graviers.	40	33	32	Ovale	Ø
3119	Trou de poteau. Limon argileux et petits graviers.	37	34	28	Ovale	céramique (fragments de paroi)
3120	Trou de poteau. Limon argileux à petits et moyens graviers.	40	36	19	Ovale	Ø

Tableau 56 : Caractéristiques du bâtiment 21.





Le bâtiment 37

Ce bâtiment est le résultat d'une hypothèse posée face à la morphologie proche de 3 structures (2926, 2930 et 3061). L'adjonction d'un quatrième poteau, dont aucune trace n'a pu être repérée, formerait un plan rectangulaire de 8,70 m² orienté Nord-Est / Sud-Ouest (*Fig. 143, 145, 147 et Tab. 57*). Il serait ainsi organisé sur deux rangées de deux trous de poteaux (2926 et 3061, et 2930 + poteau manquant).

US	Nature et description	Long. Diam. (Larg. en cm)	Prof. (en cm)	Forme	Matériel
2926	Trou de poteau. Limon brun moyennement foncé à inclusions de graviers.	54	42	31	Ovale	céramique (fragment de paroi)
	Trou de poteau (1) et avant-trou (2). 1 : limon brun foncé à inclusions de graviers. 2 : mélange de substrat avec du limon.	35		20	Circulaire	céramique (fragments de paroi)
	Trou de poteau (1) et avant-trou -2). 1 : limon brun foncé à inclusions de graviers. 2 : limon brun moyennement clair à forte charge en graviers.	82	68	36	Ovale	céramique (fragments de paroi)

Tableau 57 : Caractéristiques du bâtiment 37.

Malgré un nettoyage minutieux de la zone périphérique, il nous a été impossible de trouver un

quelconque quatrième poteau. Toutefois les profils des trois structures 2926, 2930 et 3061 présentent des parois obliques à verticales, un fond concave et une profondeur supérieure à 0,20 m. Par ailleurs 2930 et 3061 ont chacun deux remplissages montrant un avant-trou préparatoire (2) et le négatif (1) du poteau (*Fig. 149*). Ce sont ces données morphologiques qui nous laissent penser qu'un quatrième poteau moins profondément implanté aurait pu disparaître.



Figure 149 : Trou de poteau 3061 avec son avant-trou, vue de l'ouest.

De ces trois bâtiments, seul le 21 trouve dans ses abords immédiats des structures (2962, 2970 et 3079) dont le mobilier céramique est synchrone à celui retrouvé au sein de 3119 (*Fig. 144 et 145*). Bien entendu aucune association fonctionnelle ne peut-être mise en évidence, mais on peut toutefois en supposer une.

II.4.2.5.1.b. Les grands bâtiments

Le bâtiment 18

Situé à une dizaine de mètres au nord de l'édifice 21, le bâtiment 18 forme un carré de 12,60 m² orienté

Nord-Est / Sud-Ouest (*Fig. 144* p.213, *Fig.150*, 151 et Tab. 58). La représentation de ce bâtiment est complétée, de manière exceptionnelle, par les fosses incluses dans son périmètre interne ou directement à ses abords, bien que rien ne puisse réellement les lui associer. Il est organisé sur deux rangées de deux trous de poteau (3256, 3263 et 3258, 3558) et un poteau faîtier décentré (3259). Les quatre

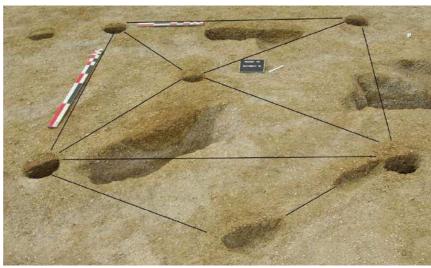


Figure 150: Bâtiment 18 (vue du sud-est).

poteaux principaux ont une profondeur moyenne de 0,32 m et des profils sensiblement équivalents. La paire nord-est présentent des parois quasi verticales et un fond quasi plat, alors que les parois de la paire sud-ouest sont plus obliques avec un fond concave. Le poteau « central » 3259, légèrement moins profond, a des parois proches de la verticale et un petit fond concave.

L'organisation de cet édifice est complétée, à notre sens, par un poteau situé en avant de la façade sud-est, tel que pour le bâtiment non daté 26 (*Section II.4.1.6.2.f. p.125*). Ce poteau pourrait correspondre à un aménagement particulier qu'il soit relatif au plan architectural lui même (bâtiment naviforme) ou qu'il soit lié à un mode d'accès à la plate-forme d'un bâtiment surélevé.

US	Nature et description	Long.	Larg.	Prof.	Forme	Matériel
	Trou do notocu	Diam. (en cm)		(en cm)		
3253	Trou de poteau. Limon brun, moyennement clair, à forte charge en graviers.	40	36	16	Ovale	Ø
3256	Trou de poteau. Limon brun foncé, à inclusions de graviers.	36	34	31	Circulaire	Ø
3258	Trou de poteau. Limon brun foncé, inclusions de graviers.	40	36	34	Circulaire	céramique
3259	Trou de poteau. Limon brun moyennement foncé.	34	28	14	Circulaire	céramique
3263	Trou de poteau. Limon brun foncé, inclusion de graviers.	36		24	Ovale	céramique
3558	Trou de poteau. Limon brun foncé, inclusions de graviers.	39		39	Ovale	céramique

Tableau 58 : Caractéristiques du bâtiment 18.

Autour du bâtiment 18, de nombreuses structures en creux datées ont été mises au jour (3275, 3420, 3426, 3430). Ainsi, à une vingtaine de mètres, trois parmi les plus importantes fosses des « Gallérandes » (3334, 3428 et 3566) ont livré du mobilier tant céramique (près de 900 tessons), zoologique que métallique (une fibule).

Le bâtiment 19

Situé à moins de 5 mètres au sud-est de l'édifice 37, le bâtiment 19 forme un carré de près 13 m² orienté

Nord-Ouest / Sud-Est (*Fig. 145* p.214, *Fig. 152*, 153 et Tab. 59). Il est organisé sur deux rangées de deux poteaux (2869, 2870 et 2871, 2872) dont les creusements présentent les mêmes profils à parois obliques. Toutefois si 2869, 2870 et 2871 ont tous les trois un fond plat à très légèrement concave, il n'en n'est pas de même de 2872 dont le

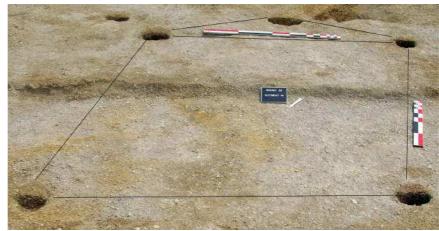
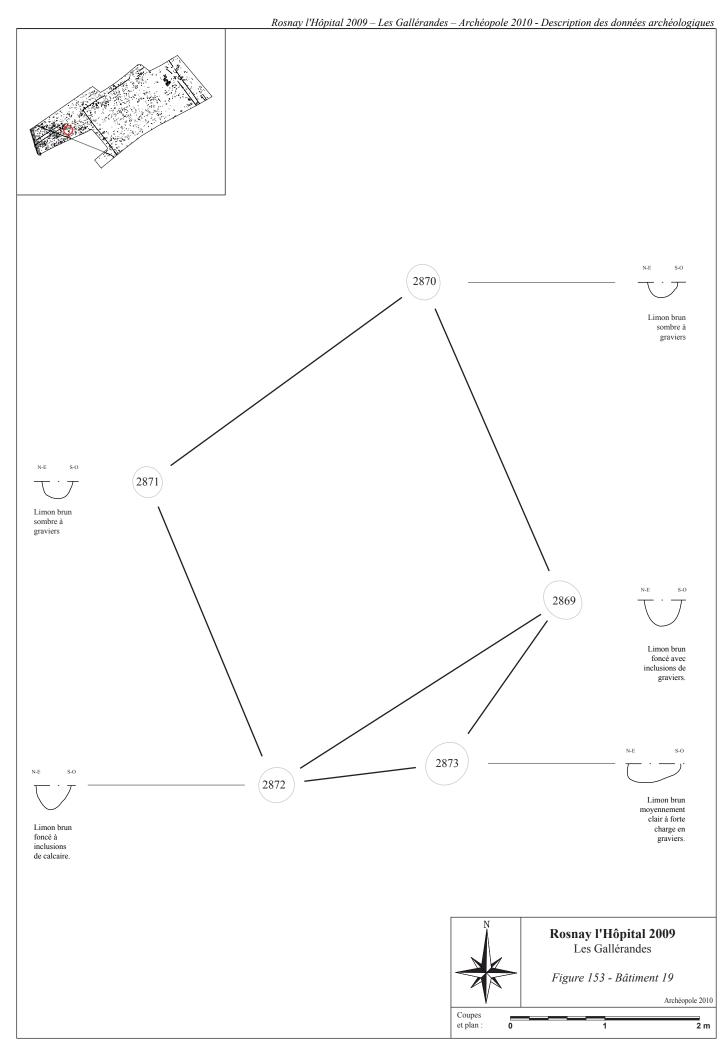


Figure 152 : Bâtiment 19 (vue du nord-ouest).

fond est très concave. À l'instar du précédent, le bâtiment 19 présente, à notre sens, le même aménagement « extérieur ». Ainsi nous avons choisi d'associer le poteau 2873 qui se trouve en avant de la façade sud-est (entre 0,80 et 0,90 m) et dont la profondeur du creusement est cohérente, même si le profil est plus large avec des parois proches de la verticale et un fond avec un pendage vers le nord-est. Le trou de poteau 2868 (en haut à gauche sur la photographie) ne nous semble pas associé au bâtiment, nous avons donc choisi de ne pas le représenter sur la représentation graphique en plan. La cuvette 2794, située à 8 mètres du bâtiment 19, a livré des tessons de céramique synchrones au mobilier fourni par 2872 (*Fig. 145*). Aucun élément ne permet toutefois une association fonctionnelle.

US	Nature et description	Long. Diam. (Larg.	Prof. (en cm)	Forme	Matériel
2869	Trou de poteau. Limon brun foncé avec inclusions de graviers.	40	0	28	Circulaire	Ø
2870	Trou de poteau. Limon brun sombre à graviers.	3:	5	15	Circulaire	Ø
2871	Trou de poteau. Limon brun sombre à graviers.	32	2	18	Circulaire	Ø
2872	Trou de poteau. Limon brun foncé à inclusions de calcaire.	3′	7	25	Circulaire	céramique
2873	Trou de poteau. Limon brun moyennement clair à forte charge en graviers.	56	53	20	Ovale	Ø

Tableau 59 : Caractéristiques du bâtiment 19.

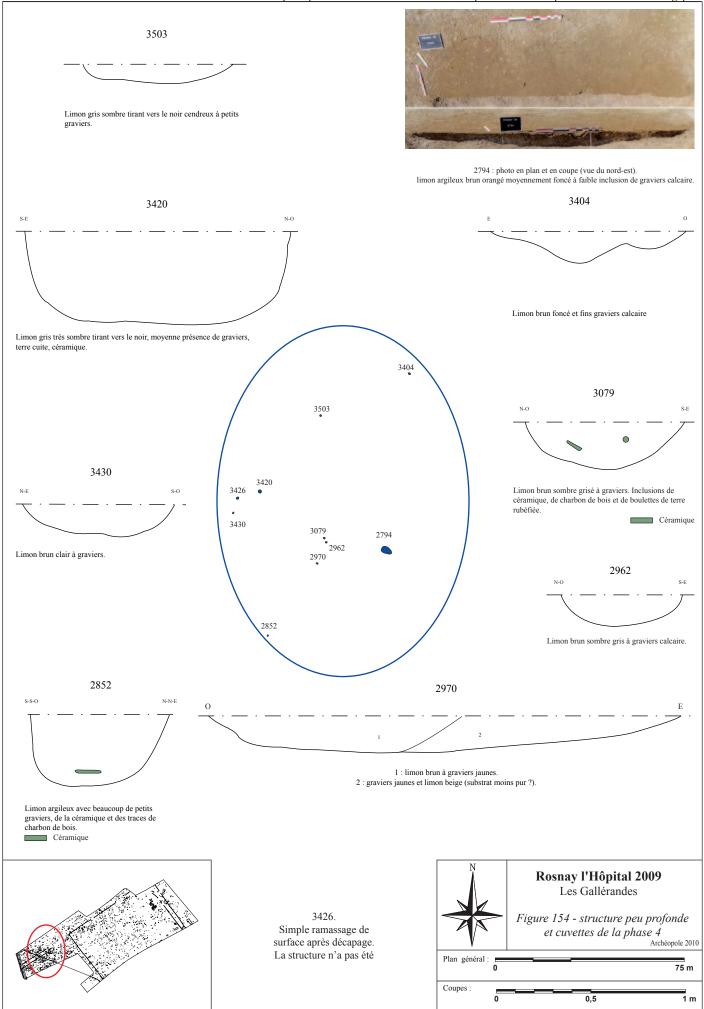


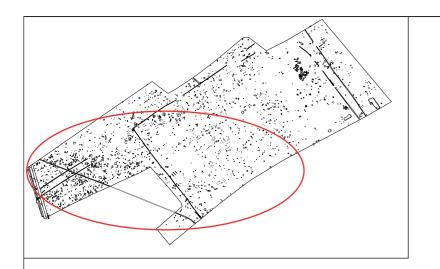
II.4.2.5.2. Les structures en creux

Une quinzaine de structures en creux a pu être attribuée à la phase 4 des « Gallérandes ». À la différence des phases antérieures, ce corpus ne distingue aucune fosse de type silo, mais des structures de taille modeste à grande avec des profondeurs variables (*Fig. 154, 155, 156 et Tab. 60*). Le comblement des structures de la zone 2 diffère, en règle générale, de celui rencontré dans la zone 1 (*Fig. 24 p.81*). Ainsi, si le comblement des structures de cette dernière est généralement composé de limon brun, il est, en zone 2, le plus souvent (mais pas toujours) composé d'argile limoneuse verdâtre à teinte jaune. La seule donnée invariable reste la forte présence de graviers et est due à la nature du substrat lui-même. Aucune explication n'a été trouvé à cette différence notable de comblement.

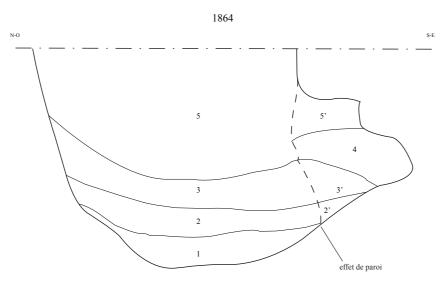
US	Nature	Longueur	Largeur	Profondeur	Phasé par Étude
US	Nature	Diamètre		Fromueui	(E) ou Association (A)
3503	SPP	8	0	11	Е
2794	Cuvette	135	57	20	Е
2852	Cuvette	7	3	37	Е
2962	Cuvette	80	64	16	Е
2970	Cuvette	245	90	20	Е
3079	Cuvette	84	75	24	E
3404	Cuvette	103	72	16	Е
3420	Cuvette	137	117	48	Е
3430	Cuvette	80	50	17	Е
1864	Fosse	14	10	116	Е
2612	Fosse	20	68	84	Е
3334	Fosse	290	245	94	Е
3428	Fosse	250	220	119	Е
3566	Fosse	279	230	108	Е
3426	Indéterminée	114	92	NF	Е

Tableau 60 : Caractéristiques des structures en creux de la phase 4.





Les fosses 3334, 3428 et 3566 sont présentées sur une planche particulière.



- 1: argile limoneuse gris sombre, nombreux graviers.
 2 = 2': limon argileux brun tirant sur le gris, nombreux graviers.
 3 = 3': limon brun clair tirant sur le gris, nombreux graviers.
 4: sable limoneux beige, graviers (= effondrement ?)
 5 = 5': limon brun sombre tirant sur le gris, présence moyenne de graviers, céramique, charbon de bois.

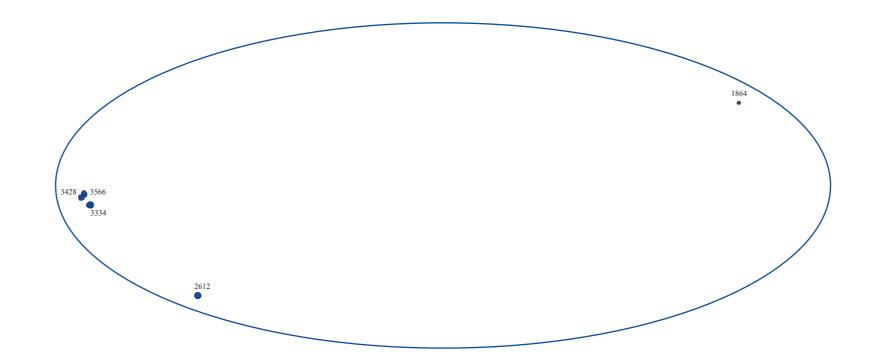
2612

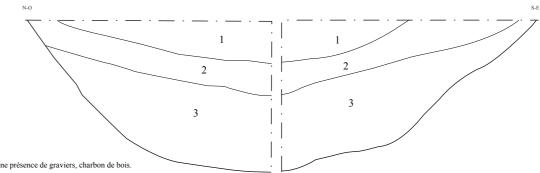


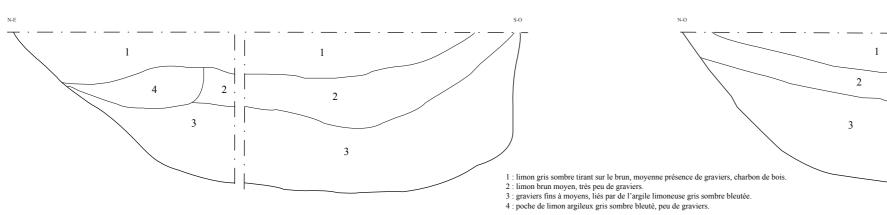
1864 (vue du sud-ouest)

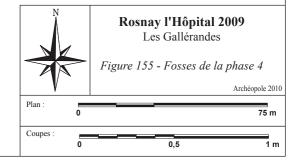


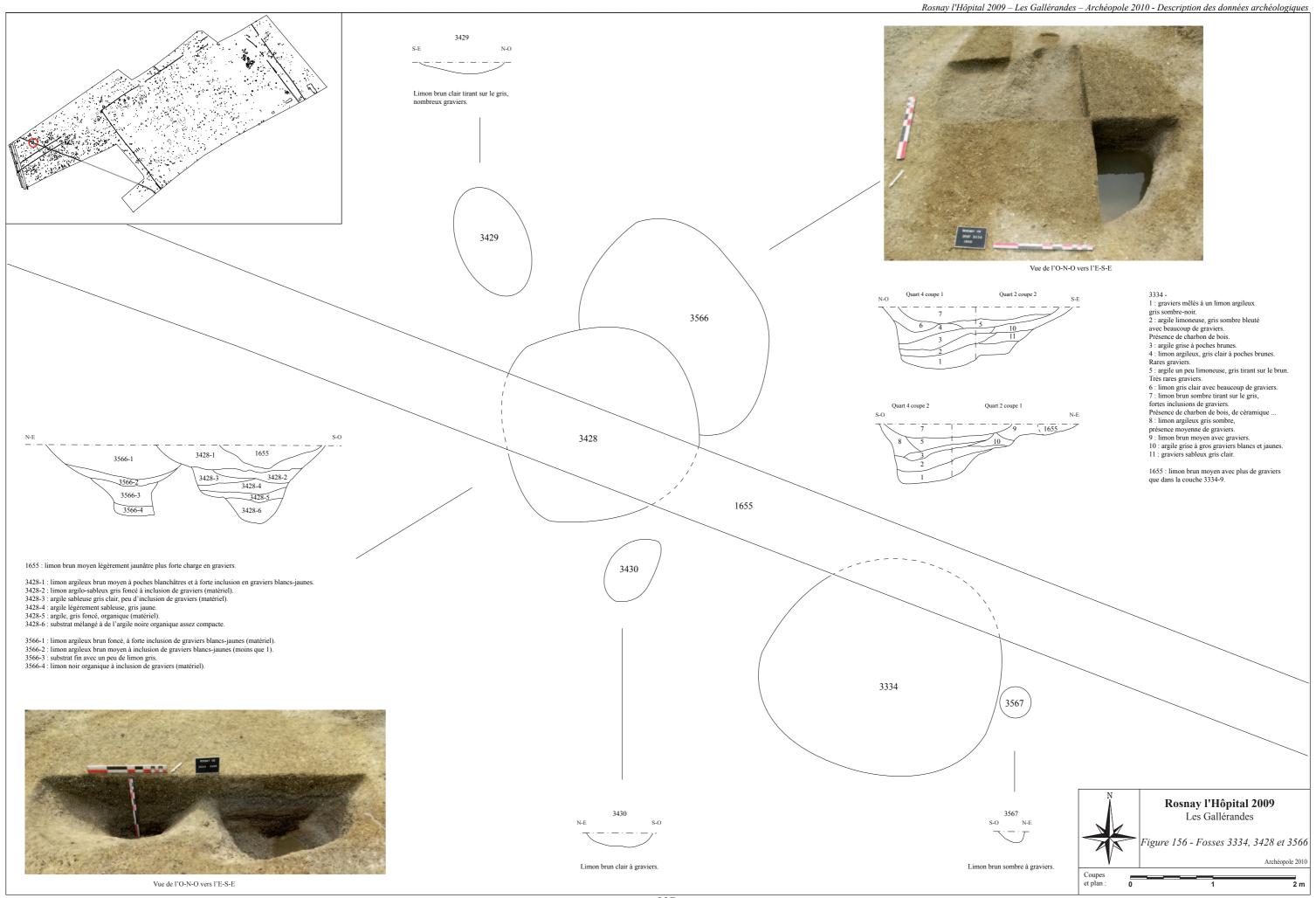
2612 (vue du nord-ouest)











II.4.2.5.2.a. 3503, une structure peu profonde.

Située à 6 mètres de la berme nord-ouest de la zone 2 et à une dizaine de mètres au Nord-Est du bâtiment 9, la structure 3503 est une des exceptions relative au comblement (*Fig. 143 p.212, Fig. 144 p.213, Fig. 154 et 157*). D'un diamètre de 0,80 m pour une profondeur d'à peine plus de 0,10 m, son profil présente des parois évasées et un fond avec un léger pendage vers le nord-ouest. Son remplissage est uniquement



Figure 157: Fosse 3503, vue du nord-est.

constitué de limon brun sombre tirant sur le noir cendreux et contenant de petits charbons. Le substrat sousjacent ne portant aucune trace de chauffe, il pourrait s'agir d'une petite fosse de rejet pour un four ou un foyer non repéré et situé hors emprise. Le mobilier mis au jour dans 3503 est composé exclusivement de céramique (12 fragments de bord et de paroi).

II.4.2.5.2.b. Les cuvettes

La cuvette 2794 forme un ovale de 1,37 m de long pour 0,57 m de large (*Fig. 145, p.214, Fig. 154*). Son creusement profond de 0,20 m montre des parois évasées assez irrégulières, tout comme son fond concave. Son remplissage de limon argileux brun orangé à faible inclusion de graviers contenait 4 fragments de paroi céramique.

La structure 2852 d'un diamètre de 0,73 m est une cuvette de 0,37 m de profondeur située à une trentaine de mètres l'extrémité sud-ouest l'emprise de la zone 2 (Fig. 144 p.213, Fig. 154 et 158). Son profil présente des parois obliques verticales un fond relativement plat. Son uniforme remplissage



Figure 158: Fosse 2852, vue du sud-est.

d'argile limoneuse verdâtre à teinte jaune correspond au comblement le plus typique de la zone 2. La fouille de 2852 à permis la mise au jour de mobilier céramique (10 fragments de paroi). Toutefois aucun bâtiment n'a pu être repéré à proximité de 2852, ce qui limite les possibilités d'association fonctionnelle.

Sise à 2 m à l'est du bâtiment 21, la cuvette 2962 a un plan ovale de 0,80 m de longueur pour 0,64 m de largeur (*Fig. 144 p.213, Fig. 154 p.225, Fig. 159*). Son profil de 0,16 m de profondeur présente des parois évasées légèrement concaves, tel le fond lui même de la structure. Son remplissage unique de limon brun sombre gris à graviers calcaire a livré 3 tessons de céramique (paroi), synchrones au mobilier du bâtiment 21.



Figure 159: ST 2962, vue du sud-est.

La cuvette 2970 est une structure allongée de forme ovale et d'une longueur de 2,45 m pou 0,90 m à peine, située à 6 m au sud du bâtiment 21 (*Fig. 144, 154 et 160*). Sa paroi ouest (à gauche) est légèrement oblique alors que la paroi orientale est très évasée. Son fond est relativement plat. Son remplissage présente deux couches. L'inférieure est constituée de graviers jaunes avec un peu de limon beige (2) alors que la couche de stabilisation est composée de limon brun à graviers jaunes. Deux tessons de paroi céramique ont été mis au jour dans le comblement de 2970.



Figure 160: ST 2970, vue du sud.

Sise à 1 m de 2962 et à moins de 2 m au nord-est du bâtiment 21, la cuvette 3079 a un plan de forme ovale d'une longueur de 0,84 m pour une largeur de 0,75 m (*Fig. 144 p.154, Fig. 161*). Ses parois évasées s'ouvrent sur un fond concave légèrement excentré vers le sud-est. Son remplissage est



Figure 161: ST 3079, vue du sud-ouest.

constitué de limon brun sombre grisé à graviers et contient de nombreuses inclusions (charbon de bois, boulettes de limon rubéfié). Du mobilier céramique (14 fragments de bord et de paroi) synchrone à celui du

bâtiment 21 a été mis au jour lors de sa fouille.

Sise à 8 m de la berme nord-ouest de la zone 2 et à une vingtaine de mètre du bâtiment 20 la cuvette 3404 a un plan ovale de 1,03 m de longueur pour 0,72 m de largeur (Fig. 145 p.214, Fig. 154 p.225, Fig. 162).



Figure 162: ST 3404, vue du nord.

Son profil montre des parois très irrégulières particulier du côté ouest) et fond concave. Son remplissage de limon brun foncé à fins graviers a livré deux tessons de céramique (paroi) ainsi qu'un fragment de scapula de porc. Le mobilier de 3404 synchrone de celui mis au

jour pour le bâtiment 20 ce qui pourrait laisser supposer un fonctionnement synchrone, si ce n'est simultané.

Située à une quinzaine de mètres au sud-ouest des bâtiments 6 (non daté) et 18 (synchrone), la cuvette 3420 a un plan ovale de 1,37 m de long pour 1,17 m de large. Sa profondeur est la plus importante pour les cuvettes de la zone 2 et son profil présente des parois proches de la verticale avec un fond plat légèrement irrégulier. Emplie uniformément d'un limon gris très sombre tirant vers le noir et de graviers, elle contenait aussi bien du mobilier céramique (80 fragments de fonds, de bords et de parois), des restes de faune qu'un fragment de fusaïole. La synchronicité de ce mobilier avec celui du bâtiment 18, sis non loin, nous amène à songer à une association fonctionnelle, bien que nous ne disposions d'aucun élément déterminant.



Figure 163: ST 3420, vue du nord-est.

La dernière cuvette du corpus de la phase 4, 3430 est beaucoup moins conséquente. D'une profondeur de seulement 0,17 m, elle se présente sous la forme d'un ovale de 0,80 m de long pour 0,50 m de large. Ses parois sont évasées et son fond irrégulier montre un léger



Figure 164: ST 3430, vue du nord-ouest.

pendage vers le sud-ouest. Son comblement uniforme de limon brun clair à graviers ne contenait qu'un tesson de céramique (paroi).

II.4.2.5.2.c. Les fosses

Au nombre de 5, les structures en creux datées de la phase 4 et déterminées sous l'appellation de fosses ont toutes des dimensions conséquentes en plan (Fig. 143 p.212 et Tab. 60).

La première d'entre elles, 1864, est aussi la seule structure de la phase 4 a ne pas se trouver en zone 2 mais dans la partie médiane de la zone 1 (*Fig. 24 p.81, Fig. 155 p.226*). Cette fosse d'un diamètre de 1,40 m pour une profondeur de 1,16 m ne présente pas un profil régulier. La paroi nord-ouest est oblique puis légèrement évasé après avoir passé une rupture de pente à environ 0,90 m de profondeur, alors que la paroi sud-est est plus difficilement lisible. Il « existe » pour cette paroi un très important décroché sous le substrat sommital. Il pourrait être dû à un effondrement de paroi signifiant un profil sud-est piriforme. Ou bien ce décroché pourrait être la conséquence du passage d'un fouisseur. Son remplissage est une succession régulière de couches de limon brun clair ou sombre sans argile (3 et 5), avec argile (2), voire d'argile limoneuse (1) ou de sable (4).

La seconde, 2612, nous a amené à effectuer un petit agrandissement (avec l'accord de l'aménageur et du S.R.A.) sur la berme sud de la zone 2 puisque cette fosse circulaire d'un diamètre de 2,68 m dépassait très légèrement de l'emprise initialement considérée (*Fig. 144 p.213, Fig. 155 p.226*). Fouillée en quarts opposés, 2612 se caractérise par un profil asymétrique ente ses côtés nord-est et sud-ouest. D'une profondeur de 0,84 m son profil montre des parois ouest oblique (N-O) à verticale (S-O) alors que les parois nord-est et sud-est sont simplement obliques. Le fond de la structure, décentré vers l'ouest, est très légèrement concave. Le remplissage de 2612 est constituée d'une succession régulière de couches de graviers liés par de l'argile (3) et de limon brun (2) à gris (1), à l'exception du côté nord-ouest où une poche de limon argileux gris sombre bleuté (4) s'intercale entre la couche de comblement initial (3) et la couche de stabilisation (1). La fouille de 2612 a permis la mise au jour de mobilier céramique (113 fragments de bords, parois et fonds),

zoologique (fragments de crâne de cerf, d'os d'équidé, d'os long et de dent de grand ruminant), d'une perle en terre cuite, d'un objet métallique cylindrique indéterminé et de fragments de charbon.

Les trois dernières fosses attribuées à la seconde occupation des « Gallérandes » sont toutes situées à une vingtaine de mètres du bâtiment 18.

3334 la plus « petite » forme un plan sub-circulaire de 2,50 m de long pour 2,20 m de large (Fig. 144 p.213, Fig. 156 p. 227, Fig. 165). Profonde d'1,19 m son creusement présente une asymétrie entre ses parois ouest quasi verticales et est « en marche d'escalier ». Son remplissage est une succession irrégulière de couches de limon (4, 6, 7 8 et 9), d'argile (2, 3, 5, 10) et de graviers (1 et 11). La dominante couleur pour toutes les couches tire vers le



Figure 165: ST 3334, vue du nord-ouest.

gris. Le comblement supérieur (7) ne semble pas correspondre à la couche de stabilisation de 3334. Il



Figure 166 : ST 3334, fragment de molette.

pourrait s'agir au contraire d'un recreusement des couches supérieures. Tout le côté oriental de 3334 a été perturbé par le creusement du fossé gallo-romain 1655 (*Fig. 173 p.239*). Un mobilier conséquent, constitué de céramique (502 fragments de bords, parois et fonds), de faune (fragment de maxillaire et de temporal de bœuf, d'os, de dent et de mandibule de grand ruminant), de lithique (fragment de molette) et d'un peu de charbon, a été mis au jour dans les diverses couches de 3334.

La fosse 3428 est la plus grande des trois (*Fig. 144, 156 et 167*). Présentant un plan sub-circulaire d' 2,90 m de long pour 2,45 m de large son comblement a également été perturbé par l'installation du fossé 1655.

Son profil asymétrique montre une paroi sud-ouest oblique et une paroi nord-est avec un double aménagement en marche d'escalier. Son remplissage est une succession régulière de couches de limon argileux (1 et 2), d'argile (3 à 5) et de grève calcaire mélangé à de l'argile noire organique (6) ayant livré un mobilier relativement conséquent en céramique (272 fragments de bords, parois et fonds) et en faune

(11 fragments de mandibule et d'humérus de grand ruminant, de vertèbres, d'os frontal, de mandibule, d'une canine inférieure, de coxal et de tibia de chien, et d'une dent de petit ruminant). Un fragment de métal et quelques charbons ont également été mis au jour dans le comblement de 3428.



Figure 167: ST 3428, vue du nord-ouest.

La fosse 3428 avec sa puissance stratigraphique parmi la plus importante des « Gallérandes » et son



Figure 168: ST 3428, prélèvement palynologique, vue du nord-ouest.

comblement initial portant les caractéristiques morphologiques d'une couche de matière organique nous a paru être la structure la plus intéressante de la zone 2 pour effectuer prélèvement un palynologique en vu de tenter une reconnaissance de la flore locale et synchrone à l'abandon de cette occupation ou du moins de cette fosse (Fig. 168). Toutefois, à l'instar de celle de la colonne de prélèvement pour la fosse 1470 de la zone 1 (Section II.4.2.3.2.d.

Fig. 116 p. 187), l'analyse s'est révélée négative. De plus l'importance du substrat dans les comblements des structures et son action abrasive poussée ont eu un effet néfaste sur les grains de pollens présents dans les échantillons.

La dernière fosse, 3566, du corpus de la phase 4 est recoupée par la précédente (*Fig. 144, 156 et 168*). Structure de 2,79 m de long pour 2,30 m de large se présentant en plan sous une forme sub-circulaire, 3566 a également un profil asymétrique. Sa paroi sud-ouest, coupée par 3428 semble être évasée à oblique vers le sommet puis verticale à sub-verticale à environ la moitié de son creusement. La paroi nord-est présente elle aussi une rupture de pente, mais oblique elle semble tout de même plus régulière. Le remplissage de 3566 est composée d'une succession régulière de couches de limon argileux (1 et 2), de substrat lié à un peu de limon (3) et de limon noir de type organique (4). C'est le comblement de cette fosse qui a livré un des plus beaux mobilier du site. En effet, la fouille de la couche de stabilisation a permis la mise au jour d'une fibule en alliage cuivreux (*Section II.6.5. Fig. 213 p.316*).



Figure 169: ST 3566, vue du nord-ouest.

Il est à noter qu'un aménagement particulier a été distingué dans les 4 dernières structures. Ainsi les fosses 2612, 3334, 3428 et 3566 sont pourvues de profils asymétriques présentant d'un côté une paroi verticale ou tout du moins très rapide et de l'autre côté une paroi en marche d'escalier ou en remontée très douce (*Fig. 155 p.226 et fig. 156, p.227*). Il est par ailleurs intéressant de noter que cet aménagement en « marche d'escalier » n'a systématiquement été distingué que sur leur face orientale. Aucune fonction n'a pourtant pu être tirée de cet aménagement.

II.4.2.5.2.d. Les trous de poteaux isolés.

Parmi toutes les structures attribuées à la seconde occupation hallstattienne, 5 trous de poteaux sont isolés ou ne semblent pas fonctionner avec d'autres structures.

US	Nature	Longueur	Largeur	Drafandaur	Phasé par Étude
		Diamètre		Profondeur	(E) ou Association (A)
3073	TP	40	39	38	E
3081	TP	53	45	44	Е
3096	TP	45	30	10	Е
3275	TP	40		21	Е
3418	TP	40	34	18	Е

Tableau 61 : Caractéristiques des trous de poteau isolés de la phase 4 (dimensions exprimées en cm).

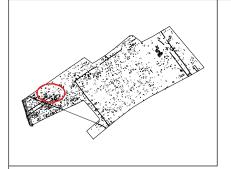
Distants l'un de l'autre de 3,40 m, les trous de poteaux 3073 et 3081 sont les moins isolés de ce corpus (Fig. 145 p.214, Fig.170). Tous les deux ovales avec une profondeur voisine, ils ont également des profils similaires à parois proches de la verticale et à fond concave. Leur comblement de limon brun foncé est lui aussi similaire si ce n'est la différence de charge en graviers qu'il contient dans l'une et dans l'autre. Il est possible que ces deux trous de poteaux fonctionnent ensemble, toutefois l'aménagement induit par cette association nous est inconnu et aucune des structures environnantes ne semble pouvoir être associée à ce duo.

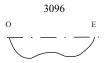
Le trou de poteau 3096, sis dans la partie médiane de la zone 2 est une structure datée au milieu de structures non datées (*Fig. 145 p.214, Fig.170*). De forme ovale et profond d'à peine 0,10 m, il se présente sous la forme d'une double « cuvette » à parois évasées à obliques. Il ne semble pouvoir être associé avec aucun des trous de poteaux (3094, 3095, 3223, 3560) ou structure peu profonde (3097, 3100) situés à ses abords.

3275, le seul trou de poteau circulaire de ce corpus, 0,40 m de diamètre, est profond de 0,21 m (*Fig. 144 p.213, Fig.170*). Ses parois sont obliques et son fond légèrement concave quoiqu'irrégulier. Sis à moins de 8 m au sud-ouest du bâtiment 18, il ne semble pouvoir être associé à aucune des cuvettes l'environnant.

Le dernier trou de poteau, 3418, présente un plan ovale de 0,40 m de long pour 0,34 m de large et un creusement d'une profondeur de 0,18 m. Ses parois sont à la fois oblique (N-E) et verticale (S-O) et son fond est légèrement concave. Situé à 11 mètres du précédent et à une dizaine de mètres des bâtiments 6 (non daté) et 18), il ne semble, lui non plus, pas pouvoir être associé à une des structures l'environnant.

Les comblements de ces trous de poteaux n'ont livré que du mobilier céramique sous forme de tessons (11) de bords, fonds et parois.





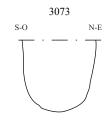
Limon brun moyen avec quelques inclusions de graviers.



3096 (vue du sud)



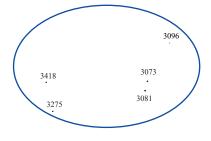
Limon gris sombre tirant sur le brun, graviers.



Limon brun foncé à graviers.



3418 (vue du sud-est)

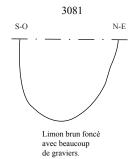




3073 (vue du sud-est)



Limon brun tirant sur le gris, nombreux graviers.



3081 (vue du sud-est)



3275 (vue du sud)



Rosnay l'Hôpital 2009 Les Gallérandes

Figure 170 - Trous de poteau isolés

Archéopole 2010

Plan général : 0 75 m

Coupes : 0 0,5 1 m

II.4.2.6. Phase 5 : occupation du sol à l'époque gallo-romaine

À la fin de la seconde occupation hallstattienne (phase 4), le site semble être déserté pendant une période de 4 à 5 siècles. L'occupation qui prend possession de l'espace est caractérisée par l'implantation d'un parcellaire aux orientations multiples et par quelques structures en creux.

II.4.2.6.1. Le parcellaire

Ainsi cinq fossés, dont deux sont à mettre en équivalence, parcourent le site (Fig. 172, Fig. 173 et

Tab. 62). Chose étonnante, l'orientation de ces fossés est divergente. Ainsi le fossé 1655 a une orientation radicalement différente des fossés 2643 et 1046 (Fig. 171). Toutefois l'emprise sud du site est telle que l'observation n'a pas été possible, mais il semblerait que de ce côté le fossé semble changer d'orientation pour devenir parallèle au fossé 1046.



Figure 171 : Fossé 1046, vue du sud-ouest.

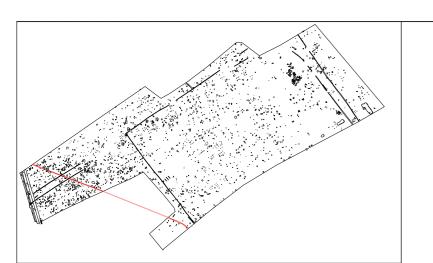
US	Notura	Longueur	Largeur	Profondeur	Orientation
US	Nature	(dimens	en degrés Est		
1024	Fossé	57	90-110	30-40	139
1046=1615	Fossé	150	40-46	10	34/127
1655	Fossé	130-223	78	18	158
2643	Fossé	75	270	42	106

Tableau 62 : Caractéristiques des fossés de la phase 5.

Quant aux fossés 1046 et 1615, ils ne forment en réalité qu'un seul et même fossé tournant à angle droit. Le fossé 1024, légèrement plus profond que les autres, se confond avec le fossé 1046 par son remplissage. Toutefois l'angle n'est pas droit comme pour les deux précédents.

Le mobilier mis au jour dans le comblement de ces fossés est composé de matériau de construction type *tegula* (1024 et 1046) ainsi que de céramique commune claire (2643, 1 tesson de paroi) et de céramique à terre sigillée (1655, 51 fragments de paroi).

75 m

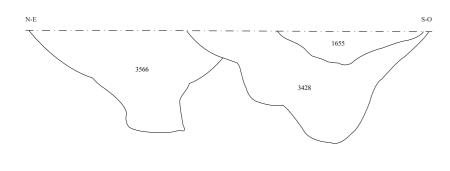




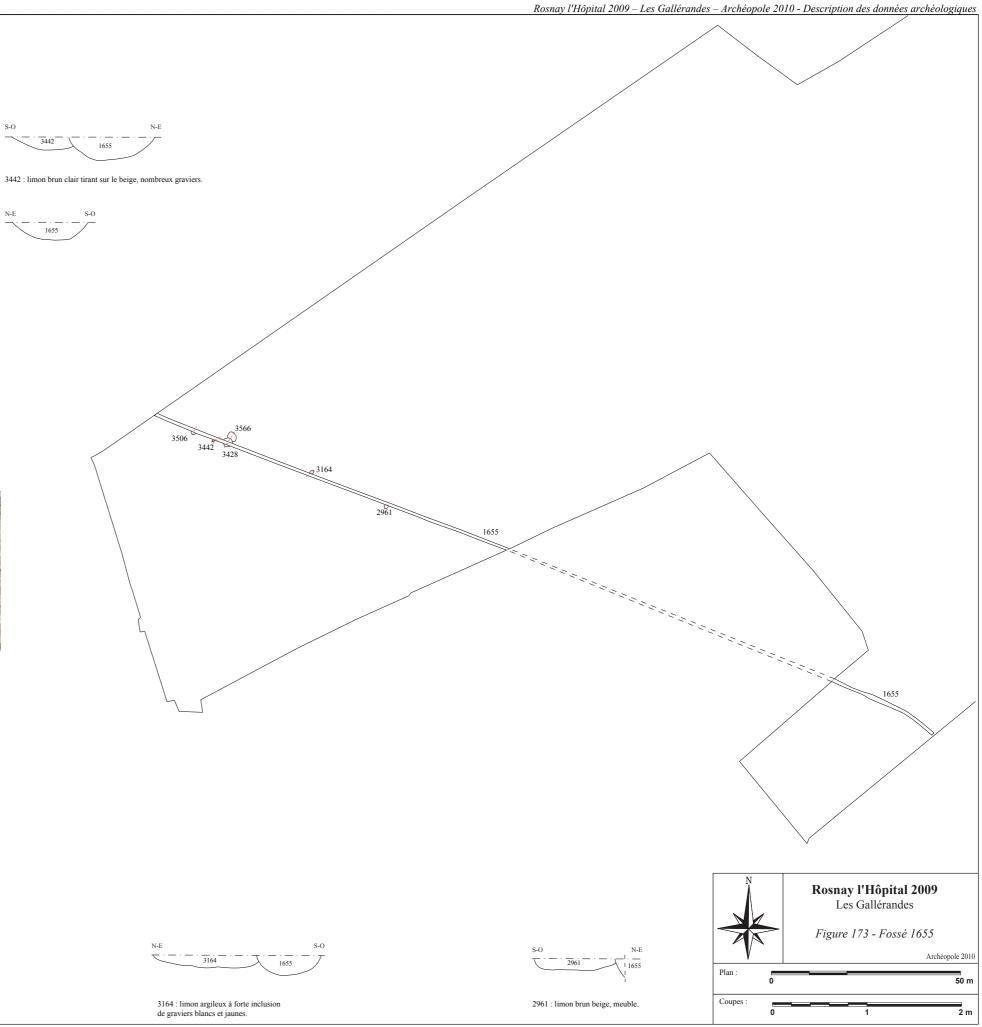
3506 : limon argileux à petits et gros graviers.



1655 : limon sombre à moyen tirant sur le gris/jaune, à charge variable en graviers. (vue du nord-ouest)



3428 et 3566 : pour les dessins et descriptions détaillés, cf. planche XX.



II.4.2.6.2. Des structures en creux et un trou de poteau.

Les fossés ne sont pas les seules traces indiquant une présence à l'époque gallo-romaine. En effet, quelques structures en creux ont pu être attribuées à la phase 5 (Fig. et Tab. 63).

US	Nature	Longueur	Largeur	Profondeur	
US	Nature	(dimensions exprimés en cm)			
3284	SPP	112	82	12	
2924	Cuvette	170	140	46	
1646	Fosse	305	250	+82	
2073	Fosse	174	170	+113	
3201	Trou de poteau	63	53	38	

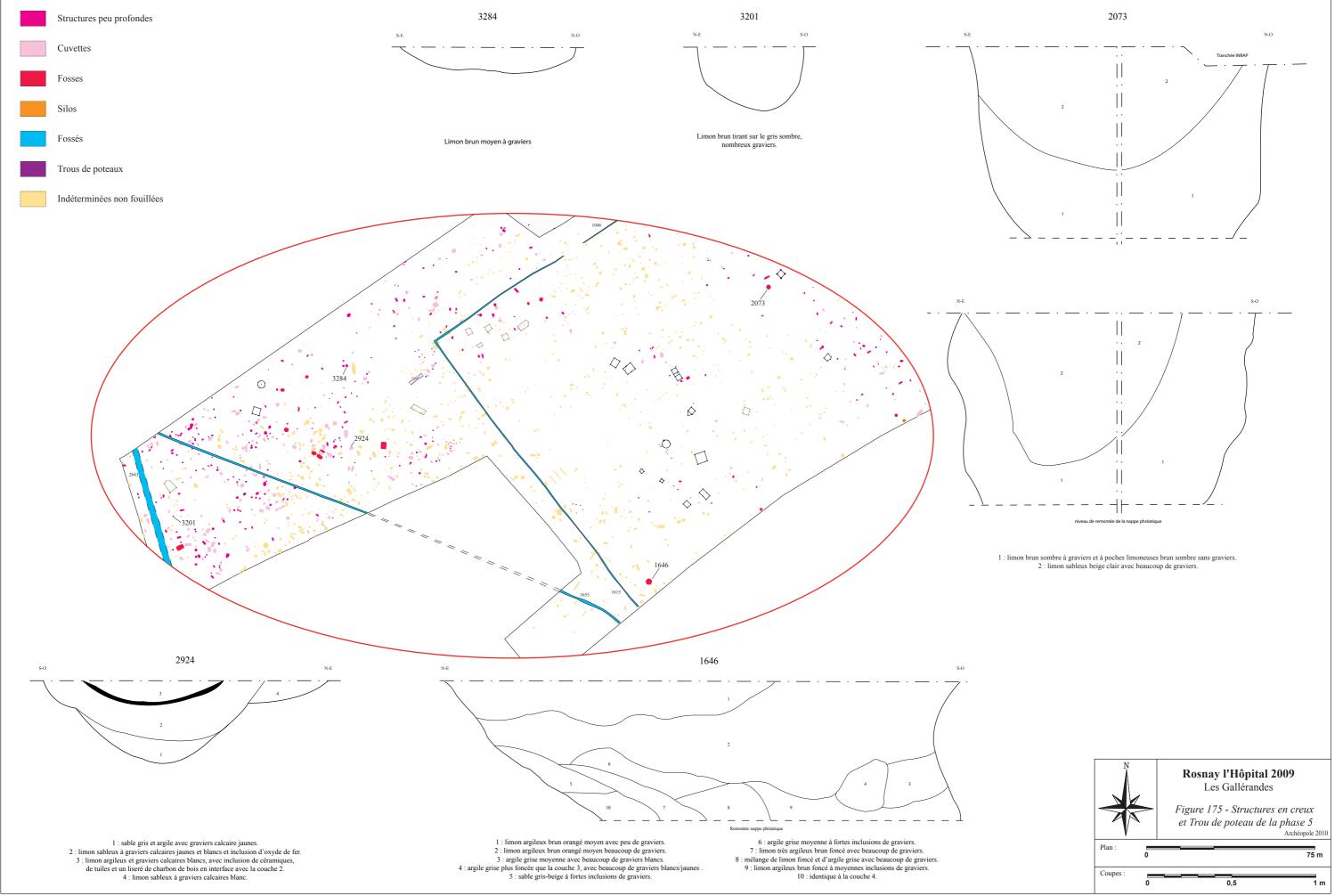
Tableau 63 : Caractéristiques des structures en creux de la phase 5.

II.4.2.6.2.a. 3284, une structure peu profonde

Située à une quarantaine de mètres au sud-ouest de l'angle formé par les fossés 1046 et 1615, la structure 3284 se présente sous la forme d'un ovale d'1,12 m de long sur 0,82 m de large avec un creusement d'une profondeur d'à peine 0,12 m (*Fig. 172, 174 et 175*). Ses parois sont évasée au sud-est (à gauche) et oblique au nord-ouest. Le fond, irrégulier, est plutôt concave. Son remplissage, constitué d'une unique couche de limon brun moyen à inclusions de graviers, a livré un seul type de mobilier sous la forme d'un tesson de céramique.



Figure 174: ST 3284, vue du nord-est.



II.4.2.6.2.b. La cuvette 2924

Creusée à 35 m de la structure précédente et à une soixantaine de mètres du même angle de fossés, la structure 2924 est une cuvette ovale d'1,70 m de long sur 1,40 m de large avec un creusement « en marche

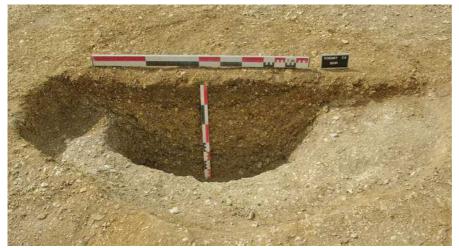


Figure 176: ST 2924, vue du sud-est.

d'escalier » atteignant profondeur de 0,46 m (Fig. 172, 175 et 176). Le profil obtenu après sa fouille montre qu'une structure secondaire (à gauche) a recreusé la structure principale (4). La paroi sudouest présente une rupture de pente formant cet aménagement de creusement en marche d'escalier, alors que la paroi nord-est, plus régulière, est

oblique. Le fond de la cuvette est concave. Le remplissage de la structure est composée d'une succession de couches de sable (1) et de limon plus ou moins argileux (3) ou sableux (2). Un liseré de charbon de bois se trouve à l'interface de la couche 2 et de la couche de stabilisation. Le comblement de 2924 a livré 3 tessons céramiques (paroi) et un fragment de *tegula*.

II.4.2.6.2.c. Les fosses

Sise à une dizaine de mètres de l'extrémité sud-est du fossé 1615, la structure 1646 est une fosse sub-circulaire de 3,05 m de longueur pour 2,50 m de largeur (*Fig. 171, 175 et 177*). Le fond de la structure n'a pas pu être atteint, le niveau de la nappe phréatique étant à 0,82 m sous la surface au moment de la

fouille. La seconde moitié de
la structure a été
vidée manuellement afin de
récupérer le plus
possible de
mobilier et à cette
occasion, le fond
a été atteint entre



Figure 177: ST 1646, vue du nord-ouest.

0,20 et 0,30 m de profondeur supplémentaire. Le profil dressé lors de la fouille de 1646 présente une paroi oblique au nord-est (à gauche) et une paroi oblique puis à creusement en sape au sud-ouest. La stratigraphie enregistrée pour 1646 montre un remplissage en plusieurs temps (probablement 10, 5, 7; 9, 8, 6; 3, 4 et enfin 2, 1) formant une succession irrégulière de couches de limon (1, 2, 7, 9), d'argile (3, 4, 6, 10), de sable (5) et mélange de limon-argile (8). Le mobilier mis au jour dans le comblement intégral de 1646 est composé de céramique (18 tessons de parois, 1 tesson de bord), de faune (1 fragment de métacarpe d'équidé) et de quelques traces de charbon.

Située dans la partie médiane de la zone 1, la structure 2073 est la dernière fosse du corpus de la phase 5 (Fig. 171 p.237, Fig.175, 178 et présente *179*). Elle un sub-circulaire de 1,74 m de long pour 1,70 de large avec un creusement irrégulier mais dont l'angle est souvent proche de la verticale. À l'instar de 1646, le niveau de la nappe phréatique nous empêché d'atteindre le fond de la structure et a stoppé la fouille à 1,13 m sous le niveau de la surface du sol. Le remplissage de la fosse s'est effectué en deux temps. Le comblement initial est constitué de limon brun sombre à



Figure 178 : ST 2073 en plan, vue du nord-ouest.



Figure 179: ST 2073, coupe, vue du nord-ouest.

graviers (1) alors que la couche de stabilisation est composée de limon sableux beige contenant beaucoup de graviers (2). La fouille mécanique puis le vidage manuel de 2073 ont permis de mettre au jour du mobilier céramique (22 tessons de paroi, 6 tessons de fond), ainsi que des restes fragmentaires de faune et de terre cuite.

II.4.2.6.2.d. 3201, trou de poteau isolé

Situé à 35 m environ au sud-est de l'angle nord-ouest de la zone 2 et à 7 m à l'est du fossé 2643, le trou de

poteau 3201 est la dernière structure attribuée à la phase 5 des « Gallérandes ». Elle se présente sous la forme d'un ovale de 0,63 m de long pour 0,53 m de large avec un creusement profond de 0,38 m. Son remplissage unique de limon brun à gris sombre a livré 2 seuls tessons de céramique (paroi). Aucune structure avoisinante fouillée (3197, 3200, 3205) ou non (3196, 3198, 3199, 3204, 3208, 3315, 3316) ne semble pouvoir lui être associée.

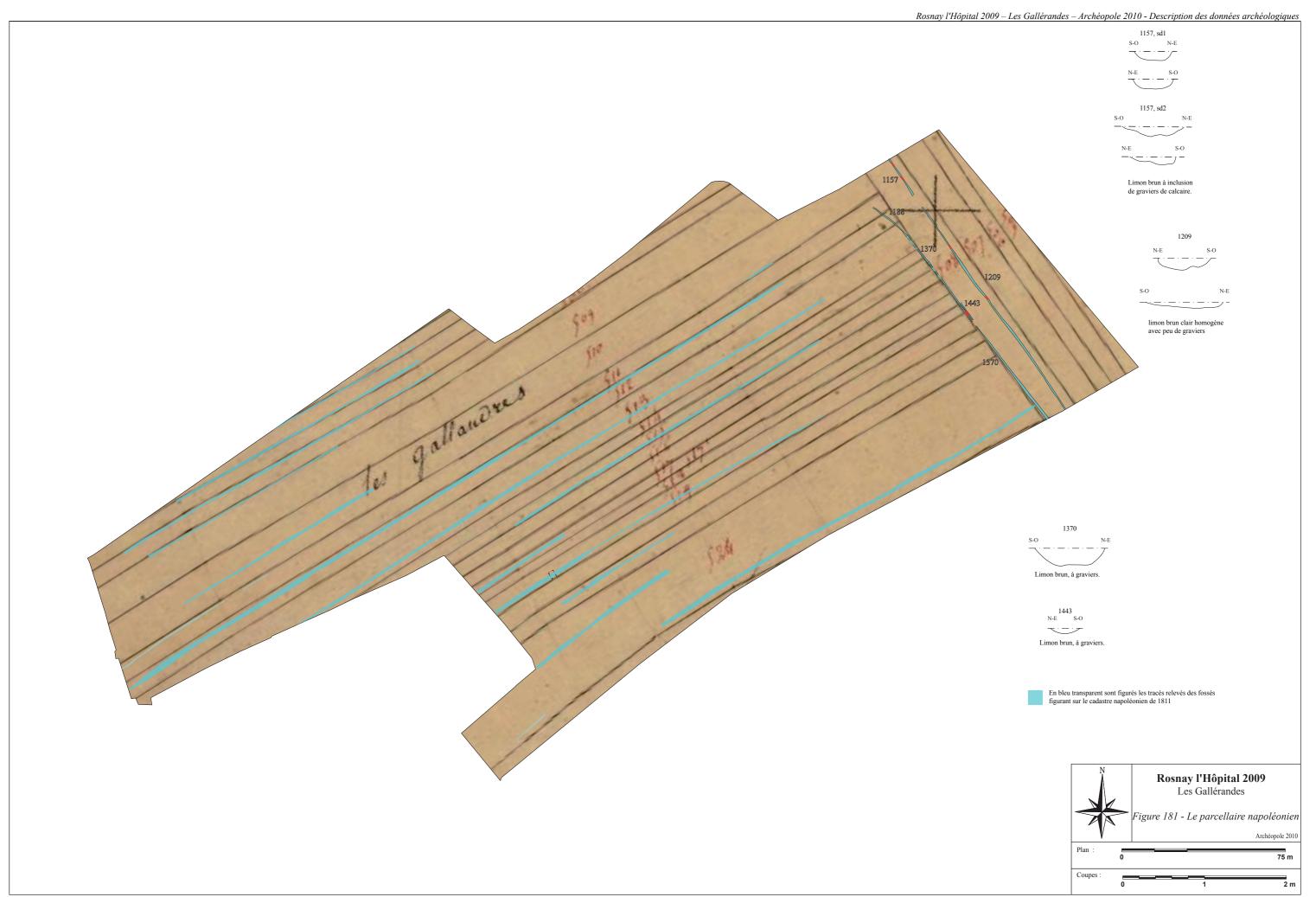


Figure 180: ST 3201, vue du nord-ouest.

II.4.2.7. La phase 6 : un parcellaire agricole.

Lors du décapage de nombreuses anomalies longitudinales orientées Nord-Est / Sud-Ouest et trois autres orientées Nord-Ouest / Sud-Est ont été mises au jour. Ces dernières ont, dès le départ, été considérées comme des fossés (1157, 1209, 1370). Il n'en n'a pas été de même pour les autres que nous avons considérées comme des drains agricoles récents. Ce n'est que lors de la post-fouille que nous nous sommes aperçus qu'il s'agissait bel et bien de fossés. Le recalage du cadastre napoléonien de Rosnay-l'Hôpital établi en 1811 nous a permis de constater une correspondance entre nos « anomalies » et les fossés de parcellaires relevés. Ce document du début de l'histoire contemporaine ne fait que témoigner d'un parcellaire lamellaire déjà présent et dont il est impossible de connaître les origines.

Il est toutefois possible de préciser le type de parcelles concernées par cette forme précise (lamelles). Ce parcellaire est la représentation typique de parcelle de cultures allongées et de largeur réduite afin de multiplier les types de culture ou plus probablement le nombre « d'exploitants ». Il s'agit donc d'un parcellaire de type agricole.



II.4.2.8. La phase 7 : une carrière d'extraction.

La septième et ultime phase chronologique repérée sur le site témoigne d'une activité d'extraction de grève calcaire (*Tab. 64, Fig. 184*).

US	Nature	Longueur	Largeur	Profondeur
		(dimensions exprimés en m)		
1546	Fosse	17	8	1,30/1,4
1553	Fosse	10	4,8	1,2

Tableau 64 : caractéristiques des structures de la phase 7.

En effet, la structure 1546, apparue telle une tache informe de très grandes dimensions, a nécessité un deuxième décapage afin de mieux cerner ses limites internes et une tranchée longitudinale afin de comprendre ce dont il pouvait s'agir (*Fig. 182, 183 et 185*).

Ce qui apparaissait initialement comme une très grosse structure irrégulière s'est avérée n'être qu'un enchevêtrement de fosses plus ou moins rectangulaires ou arrondies de 1 m à 1,40 m de profondeur.

Le peu de matériel récupéré a confirmé les indices donnés par le type de comblement hétéroclite, moyennement meuble et de piètre qualité mis au jour. Ainsi un cul de bouteille en verre et un couple de deux gros maillons de chaîne métallique de facture plus que moderne indiquent un creusement de cet ensemble à l'époque contemporaine sans pour autant pouvoir plus affiner (pas de date sur le fond de bouteille e.g.).



Figure 182 : St 1546 après le décapage initial, vue du sud-est.

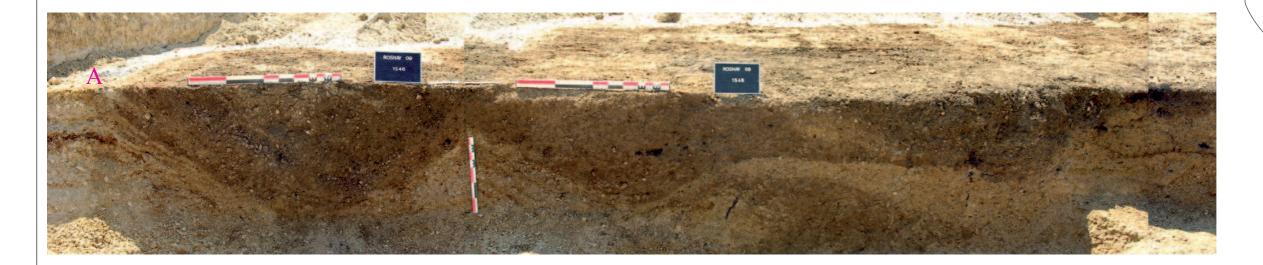


Figure 183 : St 1546 après un second décapage, vue du sud-est.

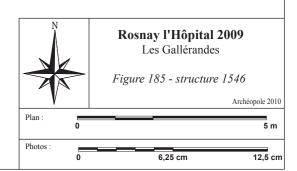


Structures contemporaines 1546 A et 1546 B

Fosses successives comblées par un limon brun moyen à brun clair, hétérogène et peu compact. Le matériel découvert (verre et métal) indique un comblement d'époque contemporaine.







II.5. Études annexes

II.5.1. Analyse palynologique

Sabrina Save, Alex Brown

RAPPORT FINAL D'ANALYSE PALYNOLOGIQUE DU SITE DE ROSNAY-L'HÔPITAL, LES GALLÉRANDES (10)

Société Archéopole



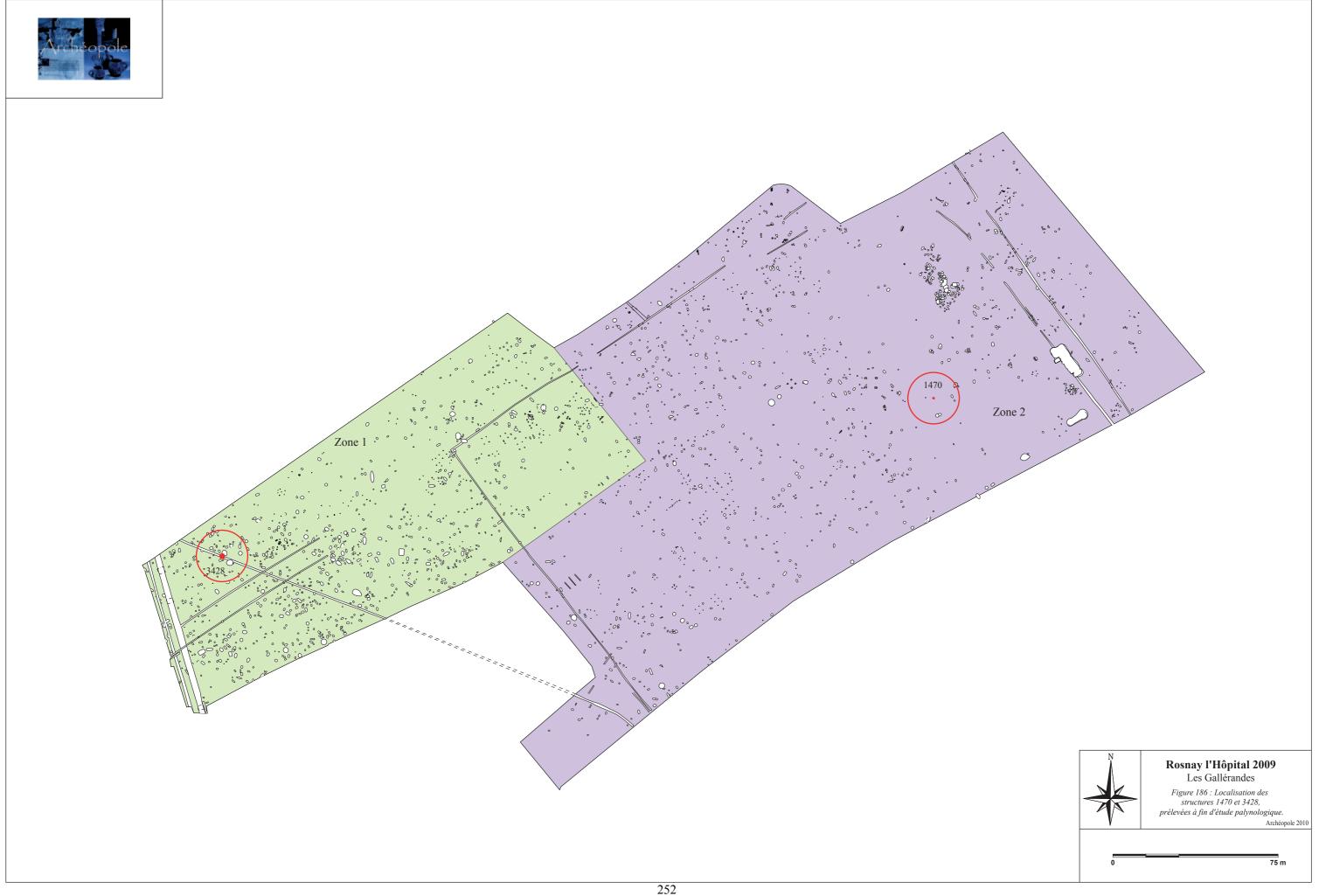
N° de projet *Amélie* : 2009-025 Par Sabrina Save et Alex Brown Pour *Archéopole*

Amélie SARL©, société au capital de 7500 € – 2, Grand Rue 57630 MARSAL – Tél./Fax 09.60.19.68.68 N° SIRET 497 802 249 00027 – APE 9103Z – N° TVA FR 944 978 02249

II.5.1.1. Introduction

Ce rapport expose les résultats de l'étude palynologique commandée par *Archéopole* à *Amélie* pour les deux colonnes de prélèvement issues du site de « Les Gallérandes » à Rosnay-L'Hôpital (10). Le site est constitué d'une multitude de petits et moyens bâtiments de forme quadrangulaire ainsi que de fossés parcellaires de diverses époques. Les deux colonnes de prélèvements proviennent de deux fosses actuellement attribuées à l'Hallstatt C et D. Les buts de cette analyse étaient :

- de tester le potentiel palynologique des structures les mieux conservées
- d'apporter des informations sur l'environnement aux abords du site lors de sa fréquentation
- de détecter d'éventuels indices d'activité humaine à proximité du site pour les périodes concernées
- de préciser la fonction des structures prélevées



II.5.1.2. Méthodes d'analyse et procédures

II.5.1.2.1. Analyse palynologique

L'analyse palynologique a été menée par le Dr Alex Brown sous la direction de Sabrina Save, qui s'est également chargée de la contextualisation et de l'interprétation des données ainsi que de l'élaboration du rapport. Deux colonnes de prélèvement ont été examinées. La première provient de la fosse 1470 et recoupe quatre unités stratigraphiques ; la seconde a été réalisée dans le comblement de la fosse 3428 qui comporte six contextes stratigraphiques.

Plusieurs sous échantillons ont été extraits des colonnes, un par unité stratigraphique, pour procéder à l'étude palynologique. Les pollens ont ensuite été extraits de la manière suivante :

- 1. prélèvement d'un volume standard de sédiment (1ml)
- 2. défloculation de l'échantillon dans une solution à 1% de sodium pyrophosphate
- 3. tamisage de l'échantillon afin d'éliminer les particules minérales grossières et la fraction organique (maille de 125µm)
 - 4. acétolyse de l'échantillon
- 5. élimination de la fraction minérale fine à l'aide d'une solution de sodium polytungstate (densité de 2,0 g/cm³)
 - 6. montage de l'échantillon en lame mince dans une gelée de glycérol

Chaque étape de la préparation est précédée et suivie par un nettoyage de l'échantillon à l'eau distillée filtrée. Le contrôle qualité est assuré tout au long par la vérification périodique des résidus extraits et la comparaison de plusieurs échantillons réalisés à différentes profondeurs afin d'éliminer toute erreur de manipulation.

Les grains de pollen et les spores ont été identifiés grâce à la collection de référence de l'Université de Reading (Royaume-Uni) et à l'aide d'ouvrages et de photographies¹². La nomenclature utilisée suit celle mise en place par Stace¹³. La procédure d'analyse consiste en le comptage au sein des lames minces préparées d'un minimum de 300 pollens terrestres par contexte. Les pourcentages polliniques sont calculés sur la base des pollens terrestres. Les spores de plantes aquatiques et de fougères sont pris en compte au même titre que les pollens terrestres et font l'objet d'un comptage spécifique pour chaque catégorie. L'identification des pollens de céréales suit les critères établis dans l'ouvrage Andersen¹⁴. Les grains indéterminables ont été enregistrés selon la méthode établie par Cushing (1967).

¹² Moore et al. 1991; Reille 1992.

¹³ STACE 1997.

¹⁴ Andersen 1979.

II.5.1.3. Résultats

II.5.1.3.1. Analyse palynologique

Les résultats de l'étude palynologique sont présentés en comptage brut dans la table ci-dessous (*Fig. 187*). La barre des 300 grains de pollen terrestres n'a malheureusement pas pu être franchie tant les prélèvements se sont révélés pauvres et la conservation des pollens mauvaise.

	N° CONTEXTE		14	70				342	28		
	N° PRELEVEMENT	1470-1	1470-2	1470-3	1470-6	3428-6	3428-5	3428-4	3428-2	3428-1	1655
	N° US	1	2	3	6	6	5	4	2	1	1655
	Profondeur du prélèvement par rapport à la base de la colonne (cm)	2-3	24-25	56-57	88-89	16-17	40-41	56-57	72-73	80-81	96-97
TAXA	NOM COMMUN									-	
Pinus sp.	pin	17	-	3	1	1	2	4	-	-	1
Sambucus nigra	sureau noir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Cyperaceae	cypéracées	1	-	-	-	-	-	1	1	-	4
Chenopodiaceae	chénopodiacées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Cirsium sp.	cirse	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-
Lactuceae	lactucées	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1
Pteropsida	ptéridophyte (ex: fougère)	2	1	1	-	-	2	1	-	-	3
Polypodium sp.	polypode	1	1	1	-	5	3	-	-	1	2
Indéterminables		11	2	-	1	-	2	7	-	-	20
TOTAL		32	4	5	2	6	9	15	1	1	33

Figure 187 : Résultats bruts de l'étude palynologique réalisée sur deux colonnes de prélèvement provenant du site de « Les Gallérandes » à Rosnay-L'Hôpital (10) Légende couleur : ligneux; herbacées; fougères.

II.5.1.4. Interprétation et discussion

Malheureusement la pauvreté des échantillons associée au mauvais état de conservation des pollens n'a pas permis d'atteindre le seuil de validité statistique fixé à 300 pollens déterminés par prélèvement. Nous en sommes même très loin puisque chaque sous échantillon comprenait entre un et trente-trois pollens seulement. En conséquence, aucune information valable concernant l'environnement végétal du site au moment de l'utilisation et du comblement des fosses 1470 et 3428 ne peut être déduite des résultats de cette analyse. Il en de même pour les problématiques liées aux activités humaines et à la fonction des structures.

L'analyse palynologique réalisée sur le site de « Les Gallérandes » à Rosnay-L'Hôpital (10) n'a pas livré de résultats concrets. Les différentes US prélevées en deux colonnes se sont révélées très pauvre en matériel pollinique et l'état de conservation des quelques pollens qui ont pu en être extraits était très mauvais. Ce phénomène s'explique par la forte présence de graviers au pouvoir abrasif certain au sein des prélèvements et par la nature calcaire du terrain qui ne favorise pas la conservation des pollens. Malgré un examen du prélèvement approfondi, le spectre pollinique dégagé est bien loin d'atteindre le seuil de validité statistique de 300 pollen déterminables par échantillon. En conséquence, aucune interprétation ne peut être tirée des résultats bruts exposés dans ce rapport et l'analyse palynologique est dans la stricte incapacité de répondre aux problématiques initialement posées.

La *Figure 188*¹⁵ présente trois des types de pollens rencontrés sur les « Gallérandes » dans un bon état de conservation.

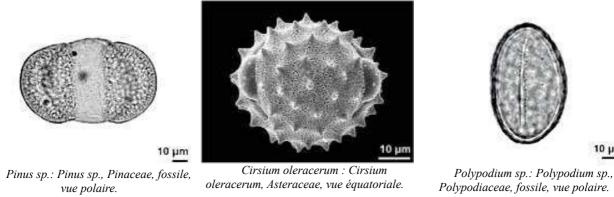


Figure 188 : Exemple de pollens non endommagés.

¹⁵ Hesse et al. 2009, p.22; 19 et 74.

II.5.2. Analyse dendrochronologique

Willy Tegel

DendroNet

DendrochronologieWilly Tegeltel.+49 7731 917598HolzanatomieDorfstrasse 59emailtegel@dendro.netAnthrakologi eD 78224 Bohlingenwebwww.dendro.net

Bohlingen, 5 janvier 2010

Rosnay-l'Hôpital 2009

Dendrochronologie

Rapport 1

Code du laboratoire : DendroNet Code du site : ROSN002

Essence végétale : Chêne (*Quercus sp.*)

Période : Hallstatt
Pays : France

Région : Champagne-Ardenne

Département : Aube

Commune: Rosnay-l'Hôpital

Lieu dit : Gravière
Type de Structure : Puits ST 2074

Longitude: 4.5
Latitude: 48.45
Analyse: Tegel

II.5.2.1. Corpus

Le 03.11.2009 trois bois provenant de Rosnay-l'Hôpital (10) « fouille 2009 », ont été mis à disposition pour une analyse dendrochronologique (*Tab. 65 et Fig. 189*). Il s'agit de planches fendues radiales dans des troncs de chêne assez âgés (~ 170 ans) provenant du remplissage de puits ST 2074.

Les analyses suivantes ont été menées :

- analyse des essences de bois ;
- analyse des cernes de croissance ;
 - o détermination de l'âge par dendrochronologie;
 - o étude dendrologique (nombre de cernes de croissance, moelle, dernier cerne formé, aubier, particularités anatomiques du bois) ;
- étude des paramètres dendrométriques (dessin de la section transversale).

Code	Numéro échant.	Objet	Taxa	Moelle	Aubier	Saison d'abattage		Date du premier cerne	Date du dernier cerne	Datation AD
ROSN00	2 1	planche	chêne	-	0		68	-	-	-
ROSN002	2 2	planche	chêne	-	0		81	-	-	-
ROSN002	2 3	planche	chêne	M	3		145	-	-	-

Tableau 65 : Rosnay-l'Hôpital (10) « fouille 2009 » : liste des échantillons dendrochronologiques

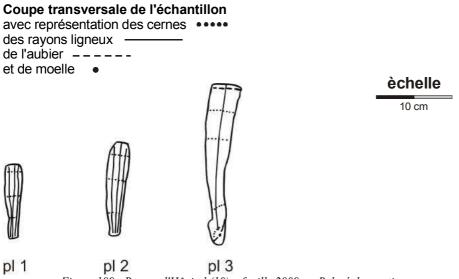


Figure 189 : Rosnay-l'Hôpital (10) « fouille 2009 » : Relevé des sections.

II.5.2.2. Corrélation dendrochronologique

Les séries de cernes de trois planches ont pu être synchronisées et ont permis la constitution d'une courbe moyenne de 148 ans (*Fig. 190*).

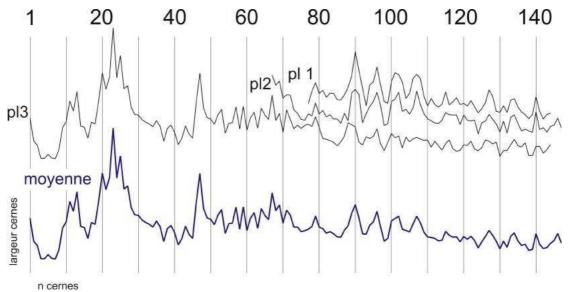


Figure 190 : Rosnay-l'Hôpital (10) « fouille 2009 » : présentation des courbes de croissance en position synchrone.

La courbe moyenne, qui présente un caractère individuel, n'a jusqu'à présent pas pu être calée sur les chronologies de référence. Les tentatives de synchronisation ont été effectuées sur des chronologies locales et régionales de France Nord-Est (Laboratoire DendroNet), Bourgogne (Laboratoire de Chrono-Ecologie, Besançon), Baden-Württemberg (Landesdenkmalamt Baden-Württemberg, Hemmenhofen), Rhénanie-Palatinat (Dendroarchäologisches Labor des Rheinischen Landesmuseums, Trève) et Bavière (Landesamt für Denkmalpflege, Munich).

II.5.2.3. Datation dendrochronologique

Aucun des échantillons n'a pu être daté. Comme raison de cet insuccès, on peut évoquer, d'une part, la faiblesse des référentiels pour la période Hallstatt et d'autre part le caractère individuel de la courbe moyenne en dépit de sa couverture suffisante.

Il est cependant probable que cette datation deviendra possible dès lors que le référentiel aura été renforcé, notablement avec des bois de la même région.

II.5.2.4. Annexes



Figure 191: Rosnay-l'Hôpital (10) « fouille 2009 » : planche 1.



 $Figure~192: Rosnay-l'H\^{o}pital~(10) ~(fouille~2009~): planche~2.$



Figure 193 : Rosnay-l'Hôpital (10) « fouille 2009 » : planche 3.

Rosnay-l'Hôpital (10) « fouille 2009 » : planche 1-3

	1		ROSN0	02	pl1	[QUI	Ξ-	0	68
	122	163	191	155	165	143	156	155	135	134		
	151	175	212	292	229	173	115	183	193	241		
	182	129	123	194	223	217	193	139	155	205		
	217	204	146	114	139	119	111	120	160	118		
	128	141	119	123	114	132	112	92	106	125		
	167	146	97	94	115	93	133	138	111	95		
	86	73	86	144	98	72	87	91	0	0		
	2	2 I	ROSN0	02	p12	2			QUI	Ξ-	0	81
	264	231	245	189	200	199	151	140	120	117		
	138	131	174	137	149	128	135	121	121	107		
	140	115	206	218	201	109	138	162	178	208		
	164	100	106	178	186	208	146	153	137	158		
	212	168	138	122	115	108	106	117	142	135		
	134	134	103	134	117	114	118	72	109	114		
	136	120	105	79	114	75	126	135	106	82		
	88	82	75	144	87	93	78	97	101	124		
	00			1 7 7		,,				127		
	93	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
	93 3	0 3 I	0 ROSN0	0	0 p13	0	0	0	0 QUE	0 M	143	145
	93 174	0 3 I 99	0 ROSN0 85	0 02 42	0 pl3 42	0 3 55	0 43	0 41	0 QUE 71	0 M 142	143	145
	93 174 162	0 3 I 99 229	0 ROSN0 85 196	0 02 42 260	0 pl3 42 147	0 55 144	0 43 108	0 41 160	0 QUE 71 154	0 M 142 230	143	145
•	93 174 162 321	0 3 1 99 229 267	0 ROSN0 85 196 307	0 02 42 260 468	0 pl3 42 147 305	0 55 144 377	0 43 108 269	0 41 160 279	0 QUE 71 154 208	0 M 142 230 185	143	145
	93 174 162 321 183	0 99 229 267 168	0 ROSN0 85 196 307 160	0 02 42 260 468 157	0 pl3 42 147 305 145	55 144 377 165	0 43 108 269 146	0 41 160 279 98	0 QUE 71 154 208 140	0 M 142 230 185 150	143	145
	93 174 162 321 183 127	0 99 229 267 168 84	0 ROSN0 85 196 307 160 107	0 02 42 260 468 157 148	0 pl3 42 147 305 145 121	55 144 377 165 108	43 108 269 146 225	0 41 160 279 98 320	0 QUE 71 154 208 140 206	0 M 142 230 185 150 175	143	145
	93 174 162 321 183 127 170	0 99 229 267 168 84 153	0 ROSN0 85 196 307 160 107 184	0 02 42 260 468 157 148 202	0 pl3 42 147 305 145 121 124	55 144 377 165 108 156	43 108 269 146 225 158	0 41 160 279 98 320 210	0 QUE 71 154 208 140 206 138	0 M 142 230 185 150 175 211	143	145
	93 174 162 321 183 127 170 134	0 99 229 267 168 84 153 174	0 ROSN0 85 196 307 160 107 184 192	0 02 42 260 468 157 148 202 141	0 pl3 42 147 305 145 121 124 205	0 55 144 377 165 108 156 183	43 108 269 146 225 158 169	0 41 160 279 98 320 210 249	0 QUE 71 154 208 140 206 138 165	0 M 142 230 185 150 175 211 188	143	145
	93 174 162 321 183 127 170 134 127	0 8 1 99 229 267 168 84 153 174 200	0 85 196 307 160 107 184 192 169	0 02 42 260 468 157 148 202 141 139	0 p13 42 147 305 145 121 124 205 150	55 144 377 165 108 156 183 140	0 43 108 269 146 225 158 169 149	0 41 160 279 98 320 210 249 154	0 QUE 71 154 208 140 206 138 165 146	0 M 142 230 185 150 175 211 188 178	143	145
	93 174 162 321 183 127 170 134 127 143	0 8 1 99 229 267 168 84 153 174 200 107	0 85 196 307 160 107 184 192 169	0 02 42 260 468 157 148 202 141 139 100	0 p13 42 147 305 145 121 124 205 150 94	55 144 377 165 108 156 183 140 83	0 43 108 269 146 225 158 169 149 96	0 41 160 279 98 320 210 249 154 115	0 QUE 71 154 208 140 206 138 165 146 158	0 M 142 230 185 150 175 211 188 178 152	143	145
	93 174 162 321 183 127 170 134 127 143 144	0 3 1 99 229 267 168 84 153 174 200 107 95	0 ROSN0 85 196 307 160 107 184 192 169 104 86	0 02 42 260 468 157 148 202 141 139 100 112	0 p13 42 147 305 145 121 124 205 150 94 107	55 144 377 165 108 156 183 140 83	0 43 108 269 146 225 158 169 149 96 138	0 41 160 279 98 320 210 249 154 115 89	0 QUE 71 154 208 140 206 138 165 146 158 67	0 M 142 230 185 150 175 211 188 178 152 94	143	145
٠	93 174 162 321 183 127 170 134 127 143 144 123	0 3 1 99 229 267 168 84 153 174 200 107 95 109	0 ROSN0 85 196 307 160 107 184 192 169 104 86 115	0 02 42 260 468 157 148 202 141 139 100 112 76	0 p13 42 147 305 145 121 124 205 150 94 107	55 144 377 165 108 156 183 140 83 114	0 43 108 269 146 225 158 169 149 96 138 106	0 41 160 279 98 320 210 249 154 115 89 110	0 QUE 71 154 208 140 206 138 165 146 158 67 105	0 M 142 230 185 150 175 211 188 178 152 94 101	143	145
	93 174 162 321 183 127 170 134 127 143 144 123 102	0 3 1 99 229 267 168 84 153 174 200 107 95 109 78	0 ROSN0 85 196 307 160 107 184 192 169 104 86 115 98	0 02 42 260 468 157 148 202 141 139 100 112 76 83	0 pl3 42 147 305 145 121 124 205 150 94 107 111 69	55 144 377 165 108 156 183 140 83 114 96	0 43 108 269 146 225 158 169 149 96 138 106 102	0 41 160 279 98 320 210 249 154 115 89 110 73	0 QUE 71 154 208 140 206 138 165 146 158 67 105 65	0 M 142 230 185 150 175 211 188 178 152 94 101 68	143	145
	93 174 162 321 183 127 170 134 127 143 144 123 102 86	0 3 1 99 229 267 168 84 153 174 200 107 95 109 78 84	0 ROSN0 85 196 307 160 107 184 192 169 104 86 115 98	0 02 42 260 468 157 148 202 141 139 100 112 76 83 72	0 pl3 42 147 305 145 121 124 205 150 94 107 111 69 67	0 3 55 144 377 165 108 156 183 140 83 114 96 90 77	0 43 108 269 146 225 158 169 149 96 138 106 102	0 41 160 279 98 320 210 249 154 115 89 110 73 98	0 QUE 71 154 208 140 206 138 165 146 158 67 105 65	0 M 142 230 185 150 175 211 188 178 152 94 101 68 95	143	145
-	93 174 162 321 183 127 170 134 127 143 144 123 102	0 3 1 99 229 267 168 84 153 174 200 107 95 109 78	0 ROSN0 85 196 307 160 107 184 192 169 104 86 115 98	0 02 42 260 468 157 148 202 141 139 100 112 76 83	0 pl3 42 147 305 145 121 124 205 150 94 107 111 69	55 144 377 165 108 156 183 140 83 114 96	0 43 108 269 146 225 158 169 149 96 138 106 102	0 41 160 279 98 320 210 249 154 115 89 110 73	0 QUE 71 154 208 140 206 138 165 146 158 67 105 65	0 M 142 230 185 150 175 211 188 178 152 94 101 68	143	145

Tableau 66 : Valeurs des mesures (Valeurs en 1/100 mm)

II.5.3. Étude archéozoologique

Tarek Oueslati

II.5.3.1. Description du mobilier

Les ossements issus de la fouille du site de Rosnay sont pour l'essentiel très mal conservés. Du point de

vue taphonomique il ressort que l'essentiel de l'altération des os a eu lieu après l'enfouissement des ossements. En effet la présence de nombreux ossements (2074 couche 1 ou 1876 couche 1), dont les associations indiquent de potentielles connexions anatomiques non conservées lors de la fouille mécanique, implique un enfouissement assez rapide de la faune ce qui contraste avec des surfaces osseuses très altérées. La *Figure 194* représente un os de grand ruminant avec une surface alvéolée



Figure 194 : Exemple d'altération poussée d'un os (US 2074 couche 1).

ayant subit une dissolution importante (2074 couche 1). Le mécanisme d'altération n'a pas pu pour autant être déterminé dans la mesure où le sol calcaire aurait du assurer une bonne conservation des os.

II.5.3.1.1. Phase 2

Quatre restes ont été identifiés dans ces niveaux. Il s'agit d'un bois de chute de chevreuil (*Fig. 195*) et d'un talus de cerf (*Fig. 196 et 197*) et de deux restes indéterminés issus d'un grand ruminant (bœuf ou cerf).



Figure 195 : Base de bois de chute d'un chevreuil (US 2220 couche 1).



Figure 196 : Vue crâniale d'un talus de cerf (US 2220 couche 1).



Figure 197 : Vue caudale d'un talus de cerf (US 2220 couche 1).

II.5.3.1.2. Phase 3

Deux taxons ont été déterminés au rang de l'espèce avec un reste de cerf (US 2632) et deux restes de bœuf. L'assemblage comprend également cinq restes de ruminants et un reste indéterminé.

II.5.3.1.3. Phase 3-4

Les structures de cette phase incertaine (hiatus ou continuité entre les phases 3 et 4) ont livré 35 restes

dominés par le porc (*Fig. 198*). Le bœuf et les grands ruminants sont bien représentés avec respectivement 11 et 14 % de l'assemblage. Le chien est représenté à la hauteur de 11 % de notre ensemble suivi par les caprinés (6 %), les équidés (3 %) le cerf (3 %) et les petits ruminants (3 %). Enfin 3 % des restes n'ont pas pu être déterminés. Du point de vue

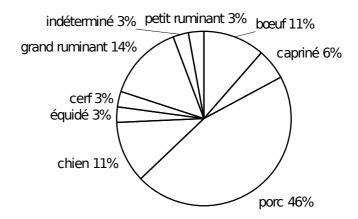


Figure 198 : Fréquence des vertébrés identifiés dans les niveaux datés des phases 3-4

taphonomique, le contexte 1876 a livré de nombreux ossements suggérant pour ce silo, le dépôt initial de son abandon et sa transformation en fosse de rejet.

Le cerf est représenté par un fragment de bois ouvragé (*Fig. 199 et 200*) dont la partie distale (à droite sur les clichés) est biseautée et a peut-être servi à emmancher un outil en métal ou en pierre. Il est également possible que la pièce présentait un double biseau mais l'altération de la surface de l'objet ne permet ni une lecture tracéologique ni d'en restituer la forme initiale.



Figure 199 : Bois de cerf ouvragé avec la partie emmanchée à droite du cliché (US 1782).



Figure 200 : Détail d'un fragment du bois de cerf ouvragé (US 1782).

II.5.3.1.4. Phase 4

Le bœuf et les grands ruminants occupent une place privilégiée dans cet ensemble (*Fig. 201*). Le chien est également très bien représenté dans la structure 3428 au sein de laquelle il exhibe de nombreuses traces de boucherie sur les dernières vertèbres thoraciques, les premières lombaires ainsi que sur l'os coxal (*Fig. 202*). L'ensemble de ces os de chien issu de la structure 3428 a subi une conservation dans des niveaux gorgés d'eau à l'origine de la coloration brune et l'état de conservation parfait des surfaces osseuses.

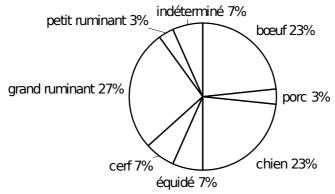


Figure 201 : Fréquences des différents taxons dans les niveaux datés de la phase 4.

Le cerf est représenté en 2612 par un os frontal avec le départ des pédicelles et en 1864 par un andouiller dont la surface lisse suggère un certain degré de transformation anthropique (*Fig. 203*).



Figure 202 : Os coxal de chien illustrant le très bon état de conservation des ossements dans le contexte 3428.



Figure 203 : Fragment de bois de cerf dont la surface est lisse suggérant un façonnage par l'homme (US 1864).

II.5.3.1.5. Phase 5

Cette phase d'occupation n'a livré qu'un seul reste d'équidé.

II.5.3.2. Discussion

La faune issue de la fouille du site de Rosnay est très pauvre en nombre de restes ce qui n'est pas sans conséquence sur la représentativité de notre assemblage en terme de possibilité de reconstitution des choix alimentaires et des stratégies d'élevage ou de chasse. Malgré cet effectif restreint, la série renseigne sur quelques traits de l'exploitation des ressources animales notamment par l'omniprésence du cerf suggérant ainsi une disponibilité de ces ressources cynégétiques et une exploitation dépassant le cadre alimentaire avec le façonnage de divers objets à partir du bois de l'animal. Par ailleurs à partir des phases 3/4 et 4 on note l'apparition des restes d'équidés et de chiens avec des traces de boucherie sur ce dernier impliquant sa consommation. Enfin l'état de conservation des ossements dans la structure 3428 suggère la présence de l'eau dans ce secteur occidental de la fouille comme cela est suggéré par l'étude malacologique.

II.5.4. Étude malacologique

Tarek Oueslati

L'étude porte sur une série de mollusques issue du tamisage de diverses structures archéologiques (*Fig. 204*). La détermination des gastéropodes d'eau douce a reposé sur Glöer 2002, Glöer et Meier-Brook 2003, Gittenberger et al. 2004 et la détermination des bivalves sur Killen et al. 2004. Enfin les gastéropodes terrestres ont été déterminés grâce à Cameron 2003. Par ailleurs la détermination des biotopes des divers taxons identifiés a reposé sur Kerney 1999 et Falkner et collaborateurs 2001.



Figure 204: Exemples de mollusques en cours d'identification sous loupe binoculaire (en haut à gauche Valvata cristata, au centre Valvata piscinalis à droite Cochlicopa cf lubrica et en bas à gauche Discus rotundatus)

La série malacologique rassemble plus de 2000 individus d'eau douce et terrestres (*Tab.* 67). La problématique de cette étude focalise donc sur la délimitation des zones riches en mollusques d'eau douce et sur la restitution du type de milieu aquatique. Par ailleurs, les gastéropodes terrestres seront exploités pour approcher la nature de l'environnement du site occupé par l'homme.

T	1470	1470 C3	1470 C6	1470 couche 2	1579 Csup	1587	1646 couche noire du fond	863 couche du fond	2074 C1	2074 C2	2612 C1	2632 intérieur céramique C6	3256	3258	3263	3310	3334	3334 couche argileuse	3334 Q1 couche sup	3392	3420	3428 C1	3428 C2	428 C3	1428 C4	3428 C5	7697	3503	3558 T.P.	3566 C1	3566 C2	5566 C2_3	3566 C3	3566 C4	Total par espèces
Taxons Valvata cristata	- 4	4	4	4	5	5	16	20	2	2		56	32	32	32	33	33	£ .		33	1.7		× -	m	***	- %	34	32	35	1-1		-32	-8-		152
Valvata cristata Valvata piscinalis	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	-	-	-	-	-	1	4	-	43	1	7	7	69	8	-	-	-	2	6	-	-	1	115
Pomatias elegans	-	-	-	-	-	-	4	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1	4	3	23	-	8	8	28	19	-	-	1	3	10	-	2	-	1 1 1 1 1
Bithynia tentaculata	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	431
	-	-	-	-	-	-	6	-	-	-	42	2	1	1	3	1	-	-	10	-	62	7	50	52	92	50	-	1	8	11	28	-	3	1	
Carychium tridentatum	-	-	-	-	-	_	-	-	-	_	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1
Galba truncatula	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	-	-	-	-	-	-	3	-	7	1	-	1	2	2	-	-	-	-	3	-	-	1	24
Lymnaea stagnalis	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Lymnaeidae	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	0	-	2	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7
Radix balthica	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Radix labiata	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	2
Radix sp	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	-	-	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6
Stagnicola sp	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	-	2	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4
Planorbis planorbis	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	-	2	2	6	-	-	-	-	-	-	-	-	10
Anisus sp	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15	-	-	-	-	-	-	-	13	-	9	1	4	3	21	16	-	-	-	1	2	-	3	1	89
Bathyomphalus contortus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	2	-	-	-	1	1	-	-	-	6
Gyraulus albus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	2
Gyraulus sp	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	-	1	-	8	-	-	-	-	-	-	-	-	12
Gyraulus crista	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2
Ancylus fluviatilis	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	1	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	-	6
Succineidae	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	6	-	1	1	-	-	-	-	22	-	15	8	-	-	-	2	-	1	-	2	4	-	-	3	67
Cochlicopa sp	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	-	-	1	-	-	-	4	-	17	-	4	2	1	1	-	-	1	-	-	-	-	-	34
Aegopinella sp	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	-	4	-	11	-	-	-	-	-	-	-	-	15
Pupilla muscorum	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	2
Valllonia pulchella	1	_	_	_	_	1	5	_	_	_	14	_	_	3	_	4	_	1	40	_	36	3	3	_	1	_	_	_	11	8	_	_	23	1	155
Vallonia costata	_	-	-	1	_	_	_	-	-	_	_	-	-	2	-	3	-	_	-	-	30	3	-	-	_	-	-	-	5	-	_	5	-	1	50
Vallonia excentrica	_	_	1	_	_	_	5	_	_	_	10	_	_	1	_	8	_	_	_	_	12	2	_	_	_	_	_	_	5	54	_	9	_	_	107
Vallonia sp	_	8	_	_	_	1	1	_	9	1	6	_	_	1	14	_	_	_	_	_	177	_	_	_	_	_	_	_		_	44	2	_	1	265
Discus rotundatus	_	9	_	_	1	_	2	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	1	9	_	1	2	1	2	_	_	_	1	_	_	_	_	29
Trochulus sp	1	22	1	2	1	_	4	_	_	_	17	_	_	4	11	1	_	_	29	_	173	1	5	5	5	7	_	2	4	10	8	_	8	3	324
Oxychilus sp	_	28		1	1	_		_	_	_	1	_	_		-	_	_	_	3	_	13	3	1	_	8	-	_	-	1	7	_	6	4	_	77
Vitrea crystallina	_	-	_			_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	2	_		_	_	_	_	_		1	_	_	1	_	4
Cecilioides acicula	_	1	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	0	_	_	_	_	_	_	_	_		_	_		_	1
Clausiliidae	_	10			,		2				2				,				2		10				2	2							,		35
Clausilia bidentata	_	10	_	_		_	2	_	_	_	3	_	_	_			_	_	2	_	•	_	_	-	2	2	_	_	_	_	_			_	3
Cernuella virgata	_	-	-	-	-	_	-	-	-	_	_	-	-	-	-	-	-	_	-	-		-	-	'	_	-	-	-	-	_	-	'	_	-	16
Cernuella virgala Cepaea nemoralis		-	4	-	1	-	1	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	2	-	-	-	-	1	-	3	-	-	-	-	-	13
	2	-	-	-	-	-	-	1	7	-	-	-	-	-	-	-	3	-	-	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3
Cepaea sp	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	
Helicoidea Distributor	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Pisidium sp	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	2
Pisidium amnicum	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	2
	_	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	-	-	7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7
oogone de characé																																			

II.5.4.1. Exploration de la variabilité de la composition des séries malacologiques

Pour comprendre comment se différencient les accumulations malacologiques mises au jour dans les contextes échantillonnés, nous avons entrepris une analyse factorielle des correspondances à partir du tableau 68 (Fig. 205 et 206). D'après les paramètres de l'analyse le facteur 1 oppose les ensembles avec une malacofaune aquatique dominante caractérisée par des effectifs importants du bithynidé et des valvatidés (3428 C2 à 5, 3334 couche argileuse, 2632 intérieur céramique C6, 2612 C1, 3566 C2 et 3256) à des ensembles avec une fraction terrestre plus importante voir une absence totale de mollusques aquatiques (1646 c noire du fond, 3503, 1470 c6, 1470, 2074 C2, 2074 C1 et 1587) (Tab. 69). L'axe F2 oppose un pôle à Oxychilus sp, Discus rotundatus et les clausiliidés caractéristiques de milieux plutôt boisés et fermés (1579 couche sup, 1470 c3, 1470c2 et 3566 c2-3) à un milieu ouvert et marécageux caractérisé par l'abondance des vallonidés avec ou sans malacofaune aquatique. Enfin sur l'axe 3 on relève une opposition entre ensembles riches en Valvata cristata qui nécessite une eau bien oxygénée (3428 C4, 3334 couche argileuse) à d'autres caractérisés par la présence de Aegopinella qui fréquente les litières sous les arbres et de Gyraulus sp qui est moins exigeant en termes d'oxygénation de l'eau (3428C5).

Т	Taxons					_																													
			.s	S	lata	Cary chium tridentatum		ılis												.sı				Е		S			æ	ıla		et	.sı		
		Valvata cristata	Valvata piscinalis	Pomatias elegans	tentaculata	tride	Galba truncatula	Lymnaea stagnalis	ıe	ica	ta		ds				Gyraulus albus	Д	Gy raulus crista	Ancy lus fluviatilis	e)	ds	Aegopinella sp	Pupilla muscorum		Discus rotundatus	ds	ds	Vitrea cry stallina	Cecilioides acicula		Cernuella virgata	Cepaea nemoralis		•
`		а спі	a pis	as e	a te	in	III	ea :	Lymnaeidae	Radix balthica	Radix labiata	Ġ.	Stagnicola sp	P planorbis	ds	B contortus	us a	Gyraulus sp	ns c	ıs flı	Succineidae	Cochlicopa sp	nell	ш	æ	rotn	lus	Oxy chilus sp	crys	ides	Clausiliidae	lla ,	ı neı	Helicoidea	Pisidium sp
US		lvate	vat	nati	Bithy nia	ych	lba t	mna	mna	lix b	lix l	Radix sp	gnic	lanc	Anisus sp	ontc	raul	raul	raul	cy lu	cine	hlic	gopi	illa	Vallonia	cns	Trochulus	ychi	ea o	ilio	nsili	nue.	aea	licoi	dia
		Val	Val	Por	Bit	Car	Gal	Ľ	Ľ	Rac	Rac	Rac	Stag	Рр	Ani	ВС	Ĝ	Š	Š	Anc	Suc	Š	Aeg	Puŗ	Val	Dis	Tro	ő	Ϋ́	ું ગ	Cla	Çer	Š	Hel	Pisi
1470		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	2	0	0
1470 C3		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8	9	22	28	0	1	10	0	0	0	0
1470 C6		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	4	0	0	0
1470 C 2		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0
1579 Csup	р	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0	1	1	0	0	0
1587		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1646 Cn fo		0	4	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	11	2	4	0	0	0	2	1	0	0	0
1863 C for	ond	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
2074 C1		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9	0	0	0	0	0	0	3	7	0	0
2074 C2		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2612 C1		3	0	0	42	0	4	0	0	0	0	0	0	0	15	0	0	0	0	0	6	3	0	0	30	0	17	1	0	0	3	0	0	0	0
2632 ic C6	6	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3256		0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
3258		0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	7	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0
3263		0	0	0	3	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	14	0	11	0	0	0	1	0	0	0	0
3310		0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0
3334		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0
3334 C arg	gileuse	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3334 Q1 C	Csup	4	4	0	10	0	3	0	0	0	0	0	0	0	13	0	0	0	0	0	22	4	0	0	40	0	29	3	0	0	2	0	0	0	0
3392		0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3420		43	23	1	62	0	7	0	0	0	0	0	0	0	9	2	0	3	1	3	15	17	0	0	255	9	173	13	2	0	11	1	1	0	1
3428 C1		1	0	0	7	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	8	0	0	0	8	0	1	3	0	0	0	2	0	0	0
3428 C2		7	8	0	50	0	0	1	2	1	0	0	0	0	4	0	0	0	0	1	0	4	0	0	3	1	5	1	0	0	0	0	0	0	0
3428 C3		7	8	0	52	0	1	0	4	0	0	0	2	2	3	0	0	1	0	0	0	2	4	0	0	2	5	0	0	0	1	0	0	0	1
3428 C4		69	28	0	92	0	2	0	0	0	0	6	2	2	21	0	0	0	1	0	0	1	0	0	1	1	5	8	0	0	2	0	0	0	0
3428 C5		8	19	0	50	0	2	0	0	0	2	0	0	6	16	2	0	8	0	1	2	1	11	0	0	2	7	0	0	0	2	0	0	0	2
3497		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
3503		0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0
3558 T.P.	.	0	1	0	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	21	0	4	1	0	0	0	3	0	0	0
3566 C1		2	3	0	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2	0	0	1	2	0	0	2	62	1	10	7	1	0	0	0	0	0	0
3566 C2		6	10	0	28	1	3	0	0	0	0	0	0	0	2	1	0	0	0	0	4	0	0	0	44	0	8	0	0	0	0	0	2	0	0
3566 C2_3	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16	0	0	6	0	0	1	0	0	0	0
3566 C3		0	2	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23	0	8	4	1	0	1	0	0	0	0
3566 C4		1	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	3	0	0	0	3	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 68 : Inventaire simplifié utilisé dans l'analyse factorielle des correspondances.

ò

4

Il ressort donc trois groupes de taxons avec un gradient de biotopes allant du milieu aquatique au milieu marécageux et au milieu terrestre plus fermé. L'examen de la situation des contextes en fonction des biotopes permet de projeter ce gradient du point de vue spatial avec une concentration de la faune aquatique dans la partie occidentale du site tandis la partie orientale reflète un environnement plus sec et plus fermé (*Fig. 207*). Du point de vue chronologique, la faune aquatique domine aux phases 3 et 4 ce qui pourrait être en rapport avec un épisode plus humide ayant inondé de manière durable la partie la plus basse du site.

ISTOGRAMME DES 30	PREMIERES		S VALEURS PROPRES	3 1.1925						
NUMERO	 I		VALEUR	+ 	POURCENTAGE	I	POURC	ENTAGE		
	ı	PROPRE	I			1	CUI	MULE		
	+									
1		0.425	- 2	 35.66 *******	1		35.	66		
2	0.2	186	18.33	53.99	*****	*****	*****	*****	****	**1
3	1	0.1386	11	.62	65.61	***	*****	*****	****	***
4	1	0.1070	1	8.97	74.5	59	****	*****	****	**:
5	1	0.0807	I	6.77		81.36	*	*****	****	**
6	1	0.0694	I	5.82		87.18	1	*****	****	***
7	1	0.0394	I	3.31	I	90.	49	1	****	***
8	I	0.0281	I	2.36	I	92	2.84	I	***	:**
9	I	0.0274	I	2.29	1	95	5.14	I	***	:**
10	I	0.0175	I	1.47	1		96.60	1	1	***
11	1	0.0129	I	1.08	I		97.69		1	* 1
12	I	0.0100	I	0.84	I		98.52		I	
13	I	0.0052	I	0.44	I		98.96		I	
14	I	0.0041	I	0.34	I		99.30		I	
15	1	0.0035	I	0.29	I		99.59		1	
16	1	0.0015	I	0.12	I		99.72		1	
17	I	0.0015	I	0.12	I		99.84		I	
18	I	0.0009	I	0.07	I		99.91		I	
19	I	0.0007	I	0.06	I		99.97		I	
20	I	0.0002	I	0.01	I		99.99		I	
21		0.0001	ı	0.01	I .		100.00			
22		0.0000	1	0.00	l		100.00			
23	1	0.0000	1	0.00			100.00		- 1	
24		0.0000	1	0.00	1		100.00			
25	1	0.0000	1	0.00	,		100.00		- 1	
26 27	1	0.0000	ı	0.00			100.00		1	
28	1	0.0000	1	0.00	1		100.00		1	
29	1	0.0000	1	0.00			100.00		1	
30	1	0.0000	1	0.00			100.00			

TEST DU KHI-2 POUR LE CHOIX DES AXES
(AU SEUIL USUEL ALLER JUSQU'A LA PREMIERE VALEUR-TEST > 2.0)

[|] NOMBRE | STAT | DEGRE DE | PROBA | VALEUR | | | D'AXES | KHI2 | LIBERTE | X>KHI2 | TEST | |

+		+-		+-		-+-		-+-		-+-+
1	1		1568.34		841	- 1	0.0000		-14.27	*
1	2		1121.45		784		0.0000		-7.55	*
1	3		838.14		729	- 1	0.0030		-2.74	*
1	4		619.44		676	- 1	0.9412		1.57	*

COORDONNESS, CONTRIBUTIONS DES FREQUENCES SUR LES AXES 1 A 5 FREQUENCES ACTIVES

	FREQUENCES			+ !	CO	ORDONN	EES		+ 	CONT	RIBUT	ONS		+ 	COSI	NUS C	ARRES	
IDEN - LIBEI	LE COURT	P.REL	DISTO	1 1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5
C2 - Valva	ta cristata	7.44	1.22	-0.6	0.06	-0.71	0.01	-0.42	8.3	0.1	27.2	0.0	15.9	0.39	0.00	0.41	0.00	0.14
C3 - Valva	ta piscinalis	5.63	0.92	-0.6	0.05	0.01	0.21	-0.27	5.7	0.1	0.0	2.3	4.9	0.47	0.00	0.00	0.05	0.08
C4 - Pomat	ias elegans	0.05	2.14	0.60	-0.32	-0.04	0.24	-0.15	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.17	0.05	0.00	0.03	0.01
C5 - Bithy	nia tentaculata	21.09	0.62	-0.7	-0.03	-0.06	0.02	0.28	25.2	0.1	0.5	0.1	21.1	0.82	0.00	0.01	0.00	0.13
C6 - Caryo	hium tridentatu	0.05	18.10	0.0	-0.76	-0.19	0.32	0.01	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.00	0.03	0.00	0.01	0.00
C7 - Galba	truncatula	1.17	0.85	-0.0	-0.31	0.13	-0.58	-0.06	0.0	0.5	0.1	3.7	0.1	0.01	0.11	0.02	0.40	0.00
C8 - Lymna	ea stagnalis	0.05	22.23	-1.2	0.03	-0.58	0.35	2.89	0.2	0.0	0.1	0.1	5.1	0.07	0.00	0.02	0.01	0.37
C9 - Lymna	eidae -	0.34	9.27	-1.1	0.10	0.25	0.53	2.26	1.1	0.0	0.2	0.9	21.7	0.15	0.00	0.01	0.03	0.55
C10 - Radix	balthica	0.05	22.23	-1.2	0.03	-0.58	0.35	2.89	0.2	0.0	0.1	0.1	5.1	0.07	0.00	0.02	0.01	0.37
C11 - Radix	labiata	0.10	13.50	-1.6	7 0.32	2.79	0.28	-1.35	0.6	0.0	5.5	0.1	2.2	0.21	0.01	0.58	0.01	0.14
C12 - Radix	sp	0.29	7.48	-1.4	0.41	-1.86	-0.06	-1.15	1.5	0.2	7.3	0.0	4.8	0.28	0.02	0.46	0.00	0.18
C13 - Stagr	icola sp	0.20	6.50	-1.5	0.35	-0.60	0.26	0.51	1.1	0.1	0.5	0.1	0.6	0.36	0.02	0.06	0.01	0.04
C14 - P pla	norbis	0.49	5.42	-1.62	0.33	1.43	0.27	-0.61	3.0	0.2	7.3	0.3	2.2	0.48	0.02	0.38	0.01	0.07
C15 - Anist	s sp	4.35	0.93	-0.6	-0.06	0.11	-0.43	-0.24	3.7	0.1	0.4	7.5	3.2	0.39	0.00	0.01	0.20	0.06
C16 - B cor	tortus	0.29	2.03	-0.20	-0.20	0.89	0.47	-0.56	0.0	0.1	1.7	0.6	1.1	0.02	0.02	0.39	0.11	0.15
C17 - Gyrau	lus albus	0.10	18.28	0.9	-0.43	0.00	1.45	-0.34	0.2	0.1	0.0	1.9	0.1	0.05	0.01	0.00	0.12	0.01
C18 - Gyrau	lus sp	0.59	5.79	-1.10	0.16	1.91	0.30	-0.76	1.7	0.1	15.4	0.5	4.2	0.21	0.00	0.63	0.02	0.10
C19 - Gyrau	lus crista	0.10	1.91	-0.4	0.05	-0.95	0.09	-0.65	0.0	0.0	0.6	0.0	0.5	0.10	0.00	0.47	0.00	0.22
C20 - Ancyl	us fluviatilis	0.29	1.37	-0.0	3 -0.17	0.35	0.47	0.12	0.0	0.0	0.3	0.6	0.1	0.00	0.02	0.09	0.16	0.01
C21 - Succi	neidae	3.28	2.75	0.3	-0.47	0.22	-1.44	-0.01	0.9	3.3	1.2	63.8	0.0	0.04	0.08	0.02	0.76	0.00
C22 - Coch1	icopa sp	1.66	0.65	0.0	-0.26	0.03	-0.10	0.42	0.0	0.5	0.0	0.1	3.6	0.00	0.11	0.00	0.01	0.27
	inella sp	0.73	8.33	-1.6	0.31	2.22	0.36	-0.41	4.7	0.3	26.1	0.9	1.6	0.33	0.01	0.59	0.02	0.02
C24 - Pupil	la muscorum	0.10	18.28	0.9	-0.43	0.00	1.45	-0.34	0.2	0.1	0.0	1.9	0.1	0.05	0.01	0.00	0.12	0.01
C25 - Vallo	nia	28.23	0.55	0.6	-0.32	0.00	0.21	-0.04	24.9	13.3	0.0	11.4	0.6	0.68	0.19	0.00	0.08	0.00
C26 - Discu	s rotundatus	1.42	3.59	0.3	7 1.56	0.25	0.10	0.14	0.5	15.8	0.6	0.1	0.4	0.04	0.68	0.02	0.00	0.01
C27 - Troch	ulus sp	15.85	0.46	0.4	0.01	0.07	-0.09	0.04	8.7	0.0	0.6	1.2	0.3	0.51	0.00	0.01	0.02	0.00
C28 - Oxych	ilus sp	3.77	3.78	0.7	7 1.68	-0.14	-0.09	-0.03	5.3	48.6	0.5	0.3	0.0	0.16	0.75	0.01	0.00	0.00
	a crystallina	0.20	3.83	0.7	-0.26	0.00	0.66	-0.25	0.3	0.1	0.0	0.8	0.1	0.15	0.02	0.00	0.12	0.02
	ioides acicula	0.05	25.21	1.42	4.39	0.14	-0.43	0.35	0.2	4.3	0.0	0.1	0.1	0.08	0.76	0.00	0.01	0.00
C31 - Claus	iliidae	1.86	2.06	0.5	1.18	0.15	-0.12	0.07	1.2	11.8	0.3	0.2	0.1	0.13	0.68	0.01	0.01	0.00
C35 - Pisio	lium sp	0.20	4.17	-1.0	0.15	1.55	0.35	-0.17	0.5	0.0	3.4	0.2	0.1	0.28	0.01	0.58	0.03	0.01
+				+					+					+				

COORDONNEES, CONTRIBUTIONS ET COSINUS CARRES DES INDIVIDUS AXES $\ 1\ \text{A}\ 5$

INDIVIDUS			 	COC	ORDONNE	ES		+ !	CONT	RIBUT	IONS		+ 		COSI	NUS C.	ARRES	+
IDENTIFICATEUR	P.REL	DISTO	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	 	1	2	3	4	5
1470	0.10	1.46	0.84	-0.33	0.11	0.18	0.00	0.2	0.1	0.0	0.0	0.0	0.	48	0.08	0.01	0.02	0.00
1470 C3	3.82	5.12	0.93	2.05	0.05	-0.14	0.10	7.7	73.5	0.1	0.7	0.5	0.	17	0.82	0.00	0.00	0.00
1470 C6	0.10	1.46	0.84	-0.33	0.11	0.18	0.00	0.2	0.1	0.0	0.0	0.0	0.	48	0.08	0.01	0.02	0.00
1470 C 2	0.20	2.46	0.90	0.73	0.01	-0.05	0.01	0.4	0.5	0.0	0.0	0.0	0.	33	0.22	0.00	0.00	0.00
1579 Csup	0.20	8.82	0.82	2.37	0.22	-0.15	0.20	0.3	5.0	0.1	0.0	0.1	0.	8 0	0.63	0.01	0.00	0.00
1587	0.10	2.54	0.94	-0.69	0.01	0.64	-0.14	0.2	0.2	0.0	0.4	0.0	0.	35	0.19	0.00	0.16	0.01
1646 Cn fond	1.52	0.67	0.21	0.07	0.11	0.00	0.09	0.2	0.0	0.1	0.0	0.1	0.	07	0.01	0.02	0.00	0.01
2074 C1	0.44	2.54	0.94	-0.69	0.01	0.64	-0.14	0.9	1.0	0.0	1.7	0.1	0.	35	0.19	0.00	0.16	0.01
2074 C2	0.05	2.54	0.94	-0.69	0.01	0.64	-0.14	0.1	0.1	0.0	0.2	0.0	0.	35	0.19	0.00	0.16	0.01
2612 C1	6.07	0.44	-0.13	-0.19	0.02	-0.30	0.22	0.2	1.0	0.0	5.3	3.5	0.	04	0.08	0.00	0.21	0.11
2632 ic C6	0.10	3.74	-1.09	-0.06	-0.15	0.08	1.00	0.3	0.0	0.0	0.0	1.2	0.	32	0.00	0.01	0.00	0.27
3256	0.10	7.81	-0.29	-0.53	0.22	-2.17	0.48	0.0	0.1	0.0	4.3	0.3	0.	01	0.04	0.01	0.60	0.03
3258	0.68	0.67	0.57	-0.41	0.10	-0.02	-0.03	0.5	0.5	0.0	0.0	0.0	0.	48	0.25	0.01	0.00	0.00
3263	1.52	0.98	0.55	-0.24	0.10	0.23	0.40	1.1	0.4	0.1	0.7	3.0	0.	31	0.06	0.01	0.05	0.16
3310	0.88	1.66	0.81	-0.44	0.03	0.50	-0.04	1.4	0.8	0.0	2.0	0.0	0.	39	0.11	0.00	0.15	0.00
3334 C argileuse	0.15	2.86	-0.38	-0.15	-0.62	0.44	-0.85	0.0	0.0	0.4	0.3	1.3	0.	05	0.01	0.14	0.07	0.25
3334 Q1 Csup	6.56	0.83	0.33	-0.29	0.11	-0.76	-0.06	1.7	2.5	0.6	35.0	0.3	0.	13	0.10	0.02	0.69	0.00
3392	0.20	13.40	-0.61	0.92	0.19	0.56	-0.58	0.2	0.8	0.1	0.6	0.8	0.	03	0.06	0.00	0.02	0.02
3420	31.80	0.25	0.39	-0.15	-0.01	0.08	-0.04	11.6	3.2	0.0	1.9	0.7	0.	61	0.09	0.00	0.03	0.01
3428 C1	1.47	2.09	0.21	-0.13	0.05	-1.13	0.09	0.1	0.1	0.0	17.5	0.2	0.	02	0.01	0.00	0.61	0.00
3428 C2	4.31	1.69	-0.83	0.01	-0.22	0.11	0.82	6.9	0.0	1.4	0.5	35.9	0.	40	0.00	0.03	0.01	0.40
3428 C3	4.65	1.89	-1.05	0.13	0.24	0.19	0.62	12.0	0.4	2.0	1.6	21.8	0.	58	0.01	0.03	0.02	0.20
3428 C4	11.79	1.53	-0.95	0.19	-0.69	-0.02	-0.33	25.0	2.0	40.8	0.0	15.5	0.	59	0.02	0.31	0.00	0.07
3428 C5	6.90	2.47	-1.09	0.15	1.04	0.09	-0.38	19.3	0.7	53.7	0.5	12.6	0.	48	0.01	0.44	0.00	0.06
3503	0.20	2.78	0.23	-0.26	0.21	-1.22	0.31	0.0	0.1	0.1	2.7	0.2	0.	02	0.02	0.02	0.53	0.03
3558 T.P.	1.76	0.60	0.39	-0.32	-0.01	0.36	0.17	0.6	0.9	0.0	2.1	0.6	0.	26	0.18	0.00	0.22	0.05
3566 C1	5.19	1.31	0.60	-0.20	0.00	0.47	-0.10	4.4	0.9	0.0	10.9	0.6	0.	28	0.03	0.00	0.17	0.01
3566 C2	5.23	0.48	0.00	-0.36	-0.07	0.11	0.00	0.0	3.1	0.2	0.5	0.0	0.	00	0.27	0.01	0.02	0.00
3566 C2_3	1.13	2.62	1.00	0.57	-0.08	0.35	-0.11	2.6	1.7	0.0	1.3	0.2	0.	38	0.12	0.00	0.05	0.00
3566 C3	2.20	0.77	0.58	0.01	0.03	0.23	-0.10	1.7	0.0	0.0	1.1	0.3	0.	44	0.00	0.00	0.07	0.01
3566 C4	0.64	1.90	0.26	-0.44	0.08	-1.16	-0.13	0.1	0.6	0.0	8.0	0.1	0.	04	0.10	0.00	0.71	0.01

CORRELATIONS ENTRE LES VARIABLES CONTINUES ET LES FACTEURS AXES 1 A 5

+	·+	CARACT	ERISTIQUES		+ 	COR	RELATIO	NS	
NUM . (IDEN) LIBELLE COURT	EFF.	P.ABS	MOYENNE	EC.TYPE	1	2	3	4	5
31 . (C32) Cernuella virgata 32 . (C33) Cepaea nemoralis		2044.00 2044.00	0.43 0.46	0.65 0.73	0.41 0.32		0.00		

 ${\it Tableau~69: Rapport~de~l'analyse~factorielle~des~correspondances.}$

II.5.4.2. Approche de l'environnement aquatique

Quatre taxons dominent la faune aquatique. Il s'agit de *Bithynia tentaculta* (NMI=431), *Valvata cristata* (NMI=152), *Valvata piscinalis* (NMI=115) et *Anisus (Anisus) cf leucostoma* (NMI=89). *B. tentaculata* est commun dans les eaux calcaires des cours d'eau lents et bien oxygénés des vallées ainsi que dans les fossés de drainage et vit sur des substrats boueux avec une végétation aquatique abondante. En ce qui concerne les deux valvatidés les milieux de vie sont sensiblement les mêmes avec en sus les mares et les lacs et un accent plus fort sur une végétation aquatique abondante. Enfin le planorbidé fréquente aussi bien les milieux fréquentés par les taxons précédents que les marécages.

Par ailleurs, la présence d'oogones de characées (US 3428) renseigne sur la présence de cette plante aquatique proche des algues et caractéristique des eaux calcaires.

La présence d'un environnement aquatique est donc avérée dans la partie occidentale du site et il peut s'agir aussi bien d'un cours d'eau ou d'une surface inondée à condition que cette dernière soit reliée à un cours d'eau. Il faut préciser que cette ambiance aquatique est particulièrement bien exprimée dans le contexte 3428 et ceci se reflète dans l'état de conservation exceptionnelle des os issus de cette structure (Cf. étude archéozoologique).

II.5.4.3. Approche de l'environnement terrestre

L'environnement terrestre est essentiellement marécageux comme l'illustre l'abondance de *Vallonia* pulchella et des Succineidés dans la majorité des structures commentées plus haut dans l'AFC avec la présence en parallèle de taxons aquatiques. Enfin d'autres structures dépourvues de taxons aquatiques les taxons les mieux représentés sont les zonitidés (*Trochulus sp* et *Oxychilus* sp), *Discus rotundatus*, les clausiliidés, *Cernuella virgata et Cochlicopa cf lubrica* qui renvoient vers un milieu humide et des sols abrités donc un milieu plus fermé (litières, feuillages, bois en cours de décomposition, etc).

II.5.4.4. Discussion

Du point de vue taphonomique, la bonne conservation des mollusques, la présence de toutes les classes d'âges et l'équilibre du nombre d'opercules et de tests (pour *B. tentaculta*) indique que la malacofaune n'a pas fait l'objet d'un remaniement et qu'il s'agit probablement d'individus morts dans leur milieu de vie ou à proximité. Il est possible donc d'exploiter ces témoins pour approcher la nature du milieu occupé par

l'homme. Il ressort que globalement la malacofaune renvoie vers un milieu humide allant de l'ambiance franchement aquatique au marécage et aux sols humides et abrités. Du point de vue chronospatial il semble que le milieu franchement aquatique concerne la partie occidentale du site soit, du point de vue topographique, la partie la plus basse du site.

II.6. Études du mobilier archéologique

Guillaume Florent

II.6.1. La céramique

Les investigations archéologiques menées sur le site des « Gallérandes », à Rosnay-l'Hôpital, lors du diagnostic de 2006¹⁶ et lors des fouilles de 2008 et 2009, ont conduit à la mise au jour de 5660 fragments de céramique caractéristiques du Néolithique, du Hallstatt final et du début de La Tène, et de la période galloromaine. La répartition du mobilier entre ces différentes périodes est très inégale et avantage fortement la fin du premier et le début du second Âge du Fer.

II.6.1.1. Méthodologie

II.6.1.2. Les catégories céramiques

L'analyse d'un récipient en céramique est nécessairement fondée sur une triple interrogation : Comment a-t-il été fait ? Quelle forme a-t-il ? Pour quel usage a-t-il été conçu ? La première question renvoie à la technique de fabrication, la seconde au type, la troisième à la fonction. La reconnaissance et la définition d'une catégorie céramique repose donc sur la convergence de ces trois critères et s'applique dès la phase analytique de l' étude (*Tab. 70*).

Code	Signification	Typologie	Références bibliographiques
TS	terre sigillée		
CVN	céramique à vernis noir	C 398-413	Py et alii 2001, p. 343-416
PE	céramique peinte		
GRA	céramique à engobe de graphite		
FIN	céramique fine façonnée à la main		
TN	terra nigra		
CC	céramique commune claire		
RUB	céramique rugueuse sombre		
RUM	céramique rugueuse façonnée à la main		
CSV	céramique façonnée à la main destinée à la conservation		
FES	jatte à bord festonné		
IND	catégorie indéterminée		
MAT	matériau de construction		

Tableau 70 : Signification des codes désignant les catégories céramiques et références typologiques

¹⁶ Grisard 2006, p.20-24.

II.6.1.2.1. La technique de fabrication

Pour cet aspect de l'objet céramique, il importe prioritairement de déterminer le mode de façonnage, de traitement de la surface et de cuisson. En pratique, l'examen du premier point se borne à distinguer les récipients réalisés à la main des récipients tournés.

Après le montage, la surface demeure en l'état ou subit d'autres opérations telles que le lissage, le polissage ou l'engobage. L'application de l'un ou l'autre de ces procédés peut être déterminant dans la définition d'une catégorie. Ainsi, l'expérience montre que la surface des récipients de cuisson est souvent laissée brute au terme du montage. À l'opposé, la vaisselle de table fait l'objet de plus de soins. Elle est souvent lissée ou polie, ou revêtue d'un engobe.

La détermination du mode de cuisson d'un récipient en céramique repose sur l'appréciation de la couleur de la surface et de la pâte. La cuisson des céramiques en aire ouverte génère une certaine variabilité dans la coloration de la surface des récipients. Ainsi, des zones nettement délimitées de forme ovale et colorées différemment du reste de la paroi apparaissent régulièrement. Néanmoins, les teintes sont cantonnées à des registres de brun ou de brun gris. La cuisson dans un four permet de maîtriser la composition de l'atmosphère et, de la sorte, d'influer sur la teinte finale des récipients. M. Picon a défini trois modes de cuisson désignés par les lettres A, B et C selon la manière dont le potier intervient au cours de cette phase ¹⁷. Le mode A ou oxydant aboutit à la production de récipients de couleur claire, du blanc au rouge, le mode B ou réducteur à des récipients de teinte sombre, du gris au noir, et le mode C, uniquement reconnu pour la terre sigillée, à des récipients de teinte claire.

II.6.1.2.2. La forme

L'élaboration d'une typologie, c'est-à-dire d'un classement raisonné de formes, est souvent le premier exercice auquel se livre le céramologue. Dans le cas présent, la typologie est conçue en tenant compte des critères techniques et fonctionnels. Par conséquent, chaque typologie est propre à une catégorie céramique donnée. De plus, la forme faisant nécessairement écho à la fonction, le choix s'est porté sur des dénominations distinctes selon l'usage : Pour l'absorption des aliments, la série se décline du récipient le plus ouvert au récipient le plus fermé entre assiette, bol et pot, pour la cuisson, entre plat, jatte et pot à cuire. L'absorption des boissons requiert l'utilisation de gobelets, de pots et de bouteilles. Enfin, le stockage des denrées nécessite de recourir à des jarres, à de larges couvercles et quelquefois à des bassins la le but de faciliter le référencement et de s'épargner de longues descriptions, chaque type est illustré et accompagné d'un code.

18 Balfet et alii 1989.

¹⁷ Picon 2002.

II.6.1.2.2.a. Les typologies internes au site de Rosnay-l'Hôpital

Les typologies élaborées pour la céramique hallstattienne et utilisées au cours des recherches récentes ne

sont pas directement réinvesties car elles négligent les aspects fonctionnels et techniques au profit d'une approche strictement morphologique¹⁹. Ainsi, deux récipients dont la forme est globalement la même mais dont l'usage diffère, l'un allant au feu, l'autre pas, reçoivent illégitimement une dénomination identique, gommant de la sorte une partie de l'information. Les fameux vases « situliformes » par exemple, à surface lissée sans la moindre trace de coup de feu d'une part ou à surface brute et présentant des traces de passage au feu de l'autre sont indument classés sous typologique²⁰. même code Par conséquent, la décision a été prise de concevoir une typologie par catégorie céramique à partir des données propres au site tout en proposant un système d'équivalence sous forme de tableau (Tab. 71).

Rosnay	Équivalences				
Cat-type	Demoule et alii 2009	Labeaune 2009			
FIN-B1	12	1100 A			
FIN-B2	13.132	1200			
FIN-B3	13.12	X			
FIN-B4	23	X			
FIN-B5	12	1100 A			
FIN-B6	51.222	2200 B			
FIN-B7	51.222	2200 A			
FIN-B8	X	2200 A			
FIN-B9	X	2100 A			
FIN-B10	X	2100 B			
FIN-B11	52.12	2200 C			
FIN-B12	13.22	2100 C			
FIN-P1	42.2	X			
FIN-P2	X	7000 A			
FIN-CV1	X	X			
RUM-J1	12	1100 A			
RUM-J2	11.2	1100 B			
RUM-M1	42.1	6220 A/B			
RUM-M2	42.1	X			
RUM-M3	32	6210 A			
RUM-M4	51.222	X			
RUM-M5	33.11	6110 B – 6120 B			
RUM-M6	31.21	6110 B – 6120 B			
RUM-M7	22	5100			
RUM-M8	23	5100			
RUM-CV1	X	X			
RUM-F1	X	X			
FES-Indét.	6	X			

Tableau 71 : Équivalences entre les typologies internes au site de Rosnayl'Hôpital et les typologies établies pour la civilisation Aisne-Marne (Demoule et alii 2009, p. 408-411) et le Dijonnais (Labeaune 2009, p. 225-247)

¹⁹ Demoule et alii 2009, p. 408-411 ; Labeaune 2009, p. 225-247.

²⁰ Demoule et alii 2009, p. 409.

II.6.1.2.2.b. Typologie de la céramique fine (FIN)

La typologie de la céramique fine est figurée *planche 1*.

B1: Bol hémisphérique.

B2 : Bol hémisphérique à bord rentrant.

B3 : Bol tronconique à lèvre verticale.

B4 : Haut bol tronconique à lèvre verticale.

B5 : Petit bol hémisphérique.

B6 : Bol hémisphérique à lèvre soulignée par un ressaut.

B7 : Large bol hémisphérique à lèvre effilée et soulignée par un ressaut.

B8 : Bol hémisphérique à bord légèrement rentrant, la lèvre est soulignée par plusieurs fines cannelures.

B9 : Bol à col droit et vertical orné de larges cannelures.

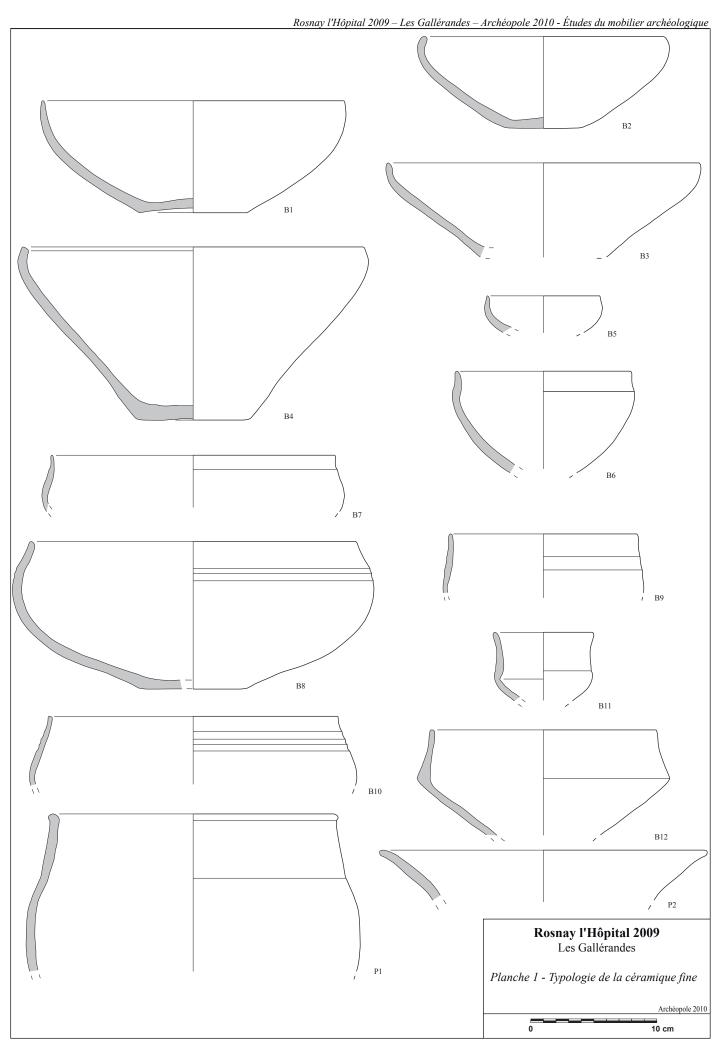
B10 : Bol hémisphérique à col droit et oblique, orné de fines cannelures.

B11 : Petit bol à col droit et vertical, la carène est arrondie.

B12 : Bol à col tronconique et carène anguleuse.

P1 : Pot à col tronconique et lèvre en bourrelet.

P2: Pot à bord évasé.



II.6.1.2.2.c. Typologie de la céramique rugueuse façonnée à la main (RUM)

La typologie de la céramique rugueuse façonnée à la main est figurée planche 2.

J1 : Jatte hémisphérique à bord crénelé.

J2: Jatte tronconique.

M1: Pot globulaire à col concave.

M2: Pot à col droit et vertical.

M3: Pot biconique.

M4 : Pot à bord vertical souligné par un ressaut.

M5 : Pot à carène haute, régulièrement ornée d'une série d'impressions.

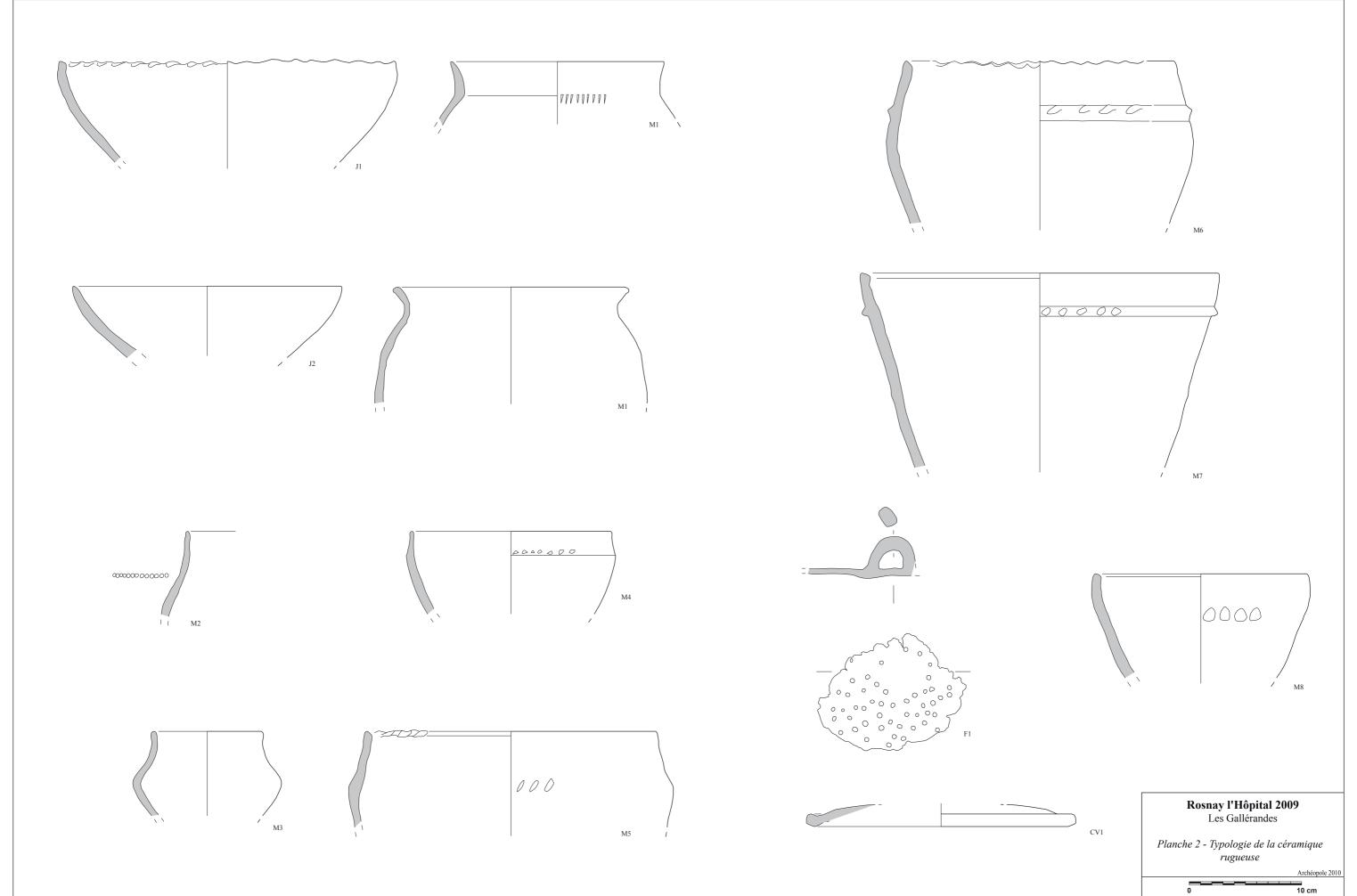
M6 : Pot ovoïde, un cordon rapporté orné d'impressions décore le haut de la panse.

M7 : Pot tronconique, un cordon rapporté orné d'impressions décore le haut de la panse.

M8 : Pot tronconique orné d'impressions.

CV1: Couvercle à bord en bourrelet.

F1 : Filtre doté d'une anse centrale (vue en coupe et du dessous).



II.6.1.2.3. La fonction

La plupart des céramologues considèrent que la détermination de la fonction d'un récipient doit se situer au terme de l'analyse, à titre interprétatif. Par conséquent, ils ne tiennent compte dans leur définition des catégories céramiques que des aspects morphologiques et techniques. Pour notre part, et suivant en cela A. Leroi-Gourhan, nous considérons qu'un artéfact est réalisé pour remplir une tâche précise et que formes et techniques en découlent²¹. Évidemment, nous ne négligeons pas les contraintes naturelles et culturelles qui ont également pu influer sur la production de l'objet, mais ce sont plutôt elles que nous repoussons au stade de l'interprétation. Par exemple, un type de contrainte naturelle pouvant peser sur la production de récipients céramiques consiste en l'absence de ressource argileuse dans l'environnement proche. D'autre part, l'emploi d'un dégraissant est souvent fortement marqué culturellement.

Il est possible de distinguer quatre types d'utilisation pour un récipient en céramique : la conservation, la préparation, la cuisson et l'absorption. Pour cette dernière, il convient de différencier les récipients dédiés à l'absorption des liquides de ceux destinés à l'absorption des solides²². La dimension fonctionnelle de la définition d'une catégorie céramique repose sur ces distinctions issues de l'ethnographie²³. Les propriétés physiques de la pâte, les traces d'usure et la présence de résidus alimentaires peuvent également contribuer à l'attribution d'une fonction à un récipient²⁴.

II.6.1.2.4. Définition des catégories céramiques de l'Âge du Fer

Onze catégories céramiques ont été reconnues aux « Gallérandes » (*Tab. 70*). Les catégories céramiques présentes à la période gallo-romaines ont déjà fait l'objet d'une caractérisation précise par ailleurs²⁵. C 'est pourquoi seules sont abordées dans les paragraphes suivants les catégories céramiques de l'Âge du Fer. De plus, la céramique du Néolithique ne nous a pas paru suffisamment abondante pour que l'on puisse se permettre de définir des catégories.

II.6.1.2.4.a. La céramique à vernis noir (CVN)

La céramique à vernis noir résulte d'une cuisson en mode A. Elle est revêtue d'un engobe noir, grésé et luisant. Son répertoire comprend principalement des coupes dédiées dans leur milieu culturel d'origine à la consommation des boissons.

- 21 Leroi-Gourhan 1973.
- 22 Leroi-Gourhan 1973, p. 142.
- 23 Profitons en pour préciser que les cas de polyfonctionnalité sont rarissimes dans les cultures observées.
- 24 Orton et alii 1993, p. 220-226.
- 25 Deru et Rollet 2000.

II.6.1.2.4.b. La céramique peinte (PE)

La céramique peinte est revêtue d'un engobe ou de décors géométriques peints à la surface des récipients. Son répertoire se compose prioritairement de bols et de pots destinés à la consommation.

II.6.1.2.4.c. La céramique à engobe de graphite (GRA)

Cette catégorie partage la plupart des caractéristiques de la céramique fine à ceci près qu'elle bénéficie d'un traitement de surface très particulier, consistant en l'application de peinture riche en graphite. Les zones traitées selon ce procédé acquièrent ainsi un aspect brillant et métallique.

II.6.1.2.4.d. La céramique fine (FIN)

L'expression « céramique fine » est empruntée aux écrits scientifiques relatifs aux Âges des Métaux. Généralement, elle désigne des récipients façonnés à la main, dont la paroi est peu épaisse. Si effectivement ces deux aspects sont repris ici, ils sont simultanément confrontés aux dimensions fonctionnelles et typologiques, nécessairement requis pour définir adéquatement une catégorie (*Section II.6.1.2. p. 275*). La céramique fine correspond donc à de la vaisselle façonnée à la main, dont la paroi est soignée, souvent ornée de moulures ou de rainures, ou encore de décors géométriques constitués de bandes lissées. La teinte de la surface est relativement uniforme, brun gris à brun gris noirâtre. Enfin, le répertoire morphologique intègre des bols, des gobelets et des pots, bref, des éléments du nécessaire de table.

II.6.1.2.4.e. La céramique rugueuse façonnée à la main (RUM)

La dénomination de céramique rugueuse façonnée à la main a été préféré à l'appellation de céramique « grossière » habituellement employée. La céramique rugueuse se caractérise par l'aspect brut de sa paroi externe, des traces de coups de feu et la présence de résidus alimentaires calcinés à l'intérieur du récipient. Elle se singularise également par la nature du décor, constitué de séries d'impressions au niveau de l'épaule ou au niveau de la lèvre. Son répertoire comporte essentiellement des pots destinés à la cuisson des aliments.

II.6.1.2.4.f. La céramique liée à la conservation des denrées (CSV)

Cette catégorie a été créée pour préserver la cohérence fonctionnelle au sein de chacune des catégories de vaisselle façonnée à la main. La plupart des récipients sont de dimension imposante, ils possèdent des parois épaisses, leur surface interne est lissée et de teinte plutôt sombre. Enfin, les formes fermées sont les plus fréquentes au côté de quelques rares formes ouvertes.

II.6.1.2.4.g. Les jattes à bord festonné (FES)

Les jattes à bord festonné sont des récipients aisément identifiables en raison de leurs caractéristiques morphologiques. Elles sont vraisemblablement employées comme luminaire²⁶.

II.6.1.3. Les groupes de pâtes

La définition du groupe de pâtes est détachée de celle de la catégorie céramique (*Tab. 72*). Un groupe de pâtes peut donc être commun à plusieurs catégories et signale l'utilisation d'une argile et d'un dégraissant apparentés. Dans la définition du groupe de pâtes, il faut distinguer ce qui relève de l'origine géologique de l'argile employée et ce qui relève du geste technique du potier. L'adjonction d'un dégraissant de chamotte ou de silex pilé par exemple, correspond à une action volontaire. L'observation des groupes de pâtes est réalisée sur cassure fraîche à la loupe binoculaire (x 20) et pour chaque individu. La définition des groupes de pâtes comprend la mention des couleurs de la surface (S) et de la pâte (P) établies en fonction du *Guide philatélique Michel* et la description des inclusions : couleur, fréquence (rare 1-2 % ; clairsemé : inférieur à 10 % ; modéré ; abondant : supérieur à 30 %), taille (petit : inférieur à 0,25 mm ; moyen ; gros : supérieur à 0,6 mm), et nature²⁷.

Code	Signification	Catégories concernées
CG	groupe de pâtes du Centre de la Gaule	TS
FC	groupe de pâtes à fin dégraissant de chamotte	GRA, FIN, RUM, CSV
GC	groupe de pâtes à gros dégraissant de chamotte	FIN, RUM, CSV, FES
QZ	groupe de pâtes à inclusions de quartz	PE, FIN, RUM, CSV
SX	groupe de pâtes à dégraissant de silex	
CQ	groupe de pâtes à dégraissant coquillier	

Tableau 72 : Signification des codes désignant les groupes de pâtes et catégories céramiques correspondantes

II.6.1.3.1. Définition des groupes de pâtes

Cinq groupes ont été définis lors de l'analyse du mobilier. Le groupe de pâtes à dégraissant coquillier (CQ) correspond à des productions datées du Néolithique ancien, le groupe de pâtes à dégraissant de silex (SX) est associé à des productions du Néolithique final et les trois autres groupes de pâtes, dégraissés uniquement à la chamotte (FC, GC) ou à la chamotte et au quartz (QZ) ne se rencontrent que parmi les productions de l'Âge du Fer.

Les cinq groupes de pâtes définis à Rosnay-l'Hôpital possèdent en commun les traits suivants. La pâte contient une multitude de très fins quartz associés à quelques-uns de taille moyenne, arrondis, généralement opaques et parfois translucides. Quelques fines inclusions blanches allongées et constituées de calcite

²⁶ Lambot 1988, p. 52 et 53.

²⁷ Orton et alii 1993, p. 67-75 et p. 231-241.

correspondent à des fragments de petits coquillages. Elles voisinent avec de rares inclusions arrondies, moyennes à grosses de calcite dont l'intérieur paraît cristallisé. Enfin, des inclusions ligneuses et carbonisées d'origine végétale ont été observées à plusieurs reprises. L'argile employée semble provenir du même gisement quelque soit le dégraissant ajouté et la période chronologique envisagée. Les fins coquillages fossiles notamment, pourrait constituer un marqueur privilégié pour identifier la source de la matière première. Le recours systématique et sur une aussi longue période à cette argile permet de privilégier l'hypothèse d'un approvisionnement local.

II.6.1.3.1.a. Le groupe de pâtes à dégraissant coquillier (CQ)

Le principal trait distinctif de ce groupe de pâtes réside dans la nature du dégraissant ajouté. Ce dernier consiste en inclusions blanches, petites à grosses, en proportion clairsemée et ayant tendance à se déliter en fins feuillets. La facilité avec laquelle ces inclusions se dissolvent dans l'acide chlorhydrique signale leur nature calcaire. En fonction de ces indices, il paraît légitime d'identifier ces inclusions à de la coquille pilée, vraisemblablement d'origine fossile. Enfin, quelques rares et grosses inclusions de chamotte et de quartz complètent le spectre des inclusions observées.

II.6.1.3.1.b. Le groupe de pâtes à dégraissant de silex (SX)

Le groupe de pâtes à dégraissant de silex se distingue des autres groupes par la rareté et la taille de la chamotte comprise entre 3 et 4 mm et surtout par la présence de grosses inclusions de silex, anguleuses, blanches à gris clair. D'autre part, la surface et la pâte présentent une coloration uniforme brun orange vif.

II.6.1.3.1.c. Le groupe de pâtes à fin dégraissant de chamotte (FC)

Le groupe de pâtes à fin dégraissant de chamotte se rencontre prioritairement au sein des productions en céramique fine. Dans ce cas, la teinte de la surface des récipients et de la pâte évolue entre le brun gris noirâtre et le noir brun. Les d'inclusions de chamotte sont clairsemées, petites à grosses, brunes ou gris foncé.

II.6.1.3.1.d. Le groupe de pâtes à gros dégraissant de chamotte (GC)

Ce groupe de pâtes partage toutes les caractéristiques du précédent à ceci près que la chamotte passe de la proportion clairsemée à modérée ou abondante et que sa taille est de l'ordre du millimètre. En outre, il recrute l'essentiel de ses effectifs parmi la céramique rugueuse façonnée à la main.

II.6.1.3.1.e. Le groupe de pâtes à inclusions de quartz (QZ)

Ce groupe de pâtes diffère notablement des groupes précédents en raison de la fréquence plus importante des quartz de taille moyenne. La proportion de ces quartz arrondis, opaques ou faiblement translucides peut être qualifiée de modérée. Les inclusions de chamotte sont rares, de taille moyenne à grosse. Enfin, de grosses inclusions de calcite apparaissent ponctuellement.

II.6.1.4. La quantification

La quantification de la céramique repose sur un décompte par catégorie céramique du nombre de restes (NR) en distinguant les bords, les parois, les fonds et les anses. Ces données primaires sont fournies par le tableau d'inventaire général de la céramique (*Section III.2.1*, second volume). L'évaluation du nombre minimum d'individus (NMI) est fondée sur un principe simple, un ou plusieurs bords appartenant à un même récipient représentent un individu. L'absence de bord pour une catégorie donnée, au sein d'un horizon, conduit à signaler cette *présence* par un « P ».

Les tableaux de synthèse des données quantitatives par horizon livrent une version affinée du tableau d'inventaire général et servent de support au propos²⁸.

II.6.1.5. Les horizons céramiques

Le concept d'horizon est emprunté à la géologie. Il désigne un ensemble d'objets caractéristiques d'une période donnée. Le choix s'est porté sur le terme d'horizon plutôt que sur celui de « phase » pour plusieurs raisons. Premièrement, le terme de « phase » est déjà employé pour décrire les évolutions spatiales d'une occupation d'où un risque de confusion.

Deuxièmement, il est plutôt attaché à la description de réalités funéraires²⁹. En effet, le mobilier issu des tombes, céramique ou autres, est l'objet privilégié de l'application de la méthode de sériation des ensembles par permutation matricielle, préalable à l'établissement d'une chronologie relative. Certes, ce matériel coïncide par certains côtés avec le mobilier d'habitat, mais il souffre de diverses lacunes. En milieu funéraire, la vaisselle de table est privilégiée au détriment de la vaisselle à feu et de stockage, largement représentées dans les contextes d'habitat. Il ne permet pas d'user de l'argument quantitatif comme d'un critère chronologique puisque la permutation matricielle induit des découpages en termes de présence/absence³⁰. Enfin, le matériel déposé dans une tombe est investi d'un sens radicalement différent de celui rejeté à

²⁸ Les aspects méthodologiques développés ici sont pour une large part redevables aux prescriptions de base du *Protocole Beuvray 1998*.

²⁹ Demoule 1999; Lambot et alii 1994; Lambot et Friboulet 1996; Legoux et alii 2006.

³⁰ Demoule 1999, p.18.

proximité d'un habitat. En effet, les fosses, fossés et trous de poteau, n'ont pas *a priori* pour destination première de servir de dépotoir, alors que les tombes sont creusées pour recevoir un corps, une dépouille ou les restes du défunt, et le mobilier qui l'accompagne. Le mobilier issu d'un site d'habitat marque donc, sauf exception (incendie accidentel, dépôt votif), la fin d'un phénomène, alors que la céramique associé au mort est contemporaine de l'ensevelissement. En résumé, dans la plupart des cas le récipient découvert n'entretient aucun rapport avec la fonction primaire de la structure.

Troisièmement, la validité du découpage en « phases » obtenu par permutation matricielle est vérifiée au moyen de l'analyse de l'organisation spatiale (chorologie) et stratigraphique des tombes³¹. À l'opposé, le découpage en horizons implique d'introduire ces deux approches dans la démarche réflexive préalable à leur élaboration³².

La création d'un horizon sur un site d'habitat consiste d'une part à agréger les ensembles conséquents en se fondant sur l'axiome selon lequel deux ensembles similaires sont contemporains³³, et de l'autre, pour les ensembles numériquement faibles, à intégrer les données chorologiques et stratigraphiques pour juger de la pertinence de leur rattachement à l'un ou l'autre horizon. La définition d'un horizon est donc le fruit de la discussion des faits archéologiques et de l'analyse de la céramique. L'approche fine, contexte par contexte, n'est pas pour autant abandonnée. Elle sert toujours de base à l'acquisition des données et est reversée à l'inventaire général de la céramique. D'autre part, la sélection d'un ou plusieurs ensembles de référence précisément décrits et illustrés permet de vérifier objectivement la cohérence de la synthèse opérée au niveau de l'horizon. En outre, l'opportunité de lier la qualité à la quantité d'un fait céramologique permet de « pondérer » le propos. Un argument quantitativement fort sera considéré comme étant plus pertinent et fiable qu'un argument quantitativement faible. Le problème de la résidualité ou de l'intrusivité de certains fragments de céramique trouve là aussi un début de résolution.

Entres autres avantages, le concept d'horizon permet d'articuler les phases d'occupation et la chronologie du site. De plus, il privilégie, grâce aux comparaisons quantitatives, une perception dynamique des phénomènes et met en lumière ce qui relève de l'anecdotique ou du fait massif. Différent sur bien des points de la « phase » notamment par la façon dont il est généré, l'horizon la rejoint au niveau de l'expression matérielle puisqu'ils sont tous les deux caractérisés par « des associations de types contemporains »³⁴. Un système d'équivalence peut donc être élaboré entre les horizons et les « phases » funéraires.

³¹ Demoule 1999, p.18.

³² Afin de vérifier si la méthode d'analyse par horizon était fondée et si elle avait effectivement un sens sur le plan chronologique, une classification ascendante hiérarchique a été appliqués aux données céramiques de Reims (215 757 restes, 19 375 individus, 101 horizons). Évidemment, cette méthode statistique a été appliquée sans recourir aux indices chorologiques et stratigraphiques. Au final la succession des horizons telle qu'elle avait été obtenue empiriquement a été confirmée par la méthode statistique (Deru *et alii* 2007).

³³ Orton et alii 1993, p. 189.

³⁴ Demoule 1999, p. 18.

II.6.1.6. Définition des horizons céramiques

Quatre horizons céramiques ont été mis en évidence aux « Gallérandes ». Deux sont datés du Néolithique et deux sont datés de l'Âge du Fer.

II.6.1.6.1. La céramique du Néolithique

II.6.1.6.1.a. L'horizon 1 : Le Néolithique ancien

La couche 1 de la fosse 1870 a livré 247 fragments de céramiques provenant vraisemblablement d'un unique individu (*Section III.2.1 Inventaire du mobilier céramique*, second volume). Le matériau employé pour sa confection est extrêmement friable. Par conséquent, l'intégralité du profil n'a pas pu être reconstituée. La surface du récipient est rugueuse et sa teinte varie du brun jaune au noir, comme si elle avait été soumise à l'action du feu. Il s'agit d'un pot façonné à la main de forme ovoïde, à col légèrement concave et à lèvre simple ou à peine marquée (*Pl. 3, 1*). Les fragments de fond mis au jour indiquent qu'il était certainement doté d'un fond plat (non représenté). Le trait le plus caractéristique de ce récipient consiste dans la présence d'un bouton conique appliqué sous la lèvre. D'autre part, la pâte contient un dégraissant de coquilles pilées, facilement identifiable et reconnu uniquement au sein de ce contexte.

La recherche de parallèles sur le plan typologique et technique à ce pot permet de le rapprocher des cultures du Rubané récent du Bassin Parisien (RRBP) et du Blicquy/Villeneuve-Saint-Germain (VSG). Ainsi, la fosse 8 du site néolithique de Menneville (Aisne) a livré deux exemplaires morphologiquement comparables et dégraissés au moyen de coquilles pilées³⁵. Des parallèles peuvent également être suggérés avec le mobilier de Longueil-Sainte-Marie (Oise), de Bucy-le-Long (Aisne) et de Berry-au-Bac, bien que la nature du dégraissant ajouté et la forme du fond soient différentes³⁶. La périodisation de la culture Blicquy/Villeneuve-Saint-Germain proposée pour la basse vallée de la Marne est essentiellement basée sur la nature des décors³⁷. La présence de « boutons sous le bord » est principalement attestée de l'étape moyenne A à l'étape finale de cette culture³⁸. Il semble donc légitime d'envisager un rattachement de l'horizon 1 des « Gallérandes » à l'ensemble de ces étapes, faute d'indices ornementaux plus précis.

La lecture du rapport de sauvetage archéologique édité en 1994 et ayant pour objet l'étude et l'analyse des structures et du mobilier découverts aux lieux-dits « La Remise » et « les Grandes Pâtures », au nord des « Gallérandes », permet de confirmer la précocité de l'occupation néolithique à Rosnay-l'Hôpital. Cette

³⁵ COUDART et DEMOULE 1982, p. 137; VILLES 1979, p. 18.

³⁶ Prodeo 1995, p. 46; Constantin et alii 1995; Ilett 1995, p. 69-71.

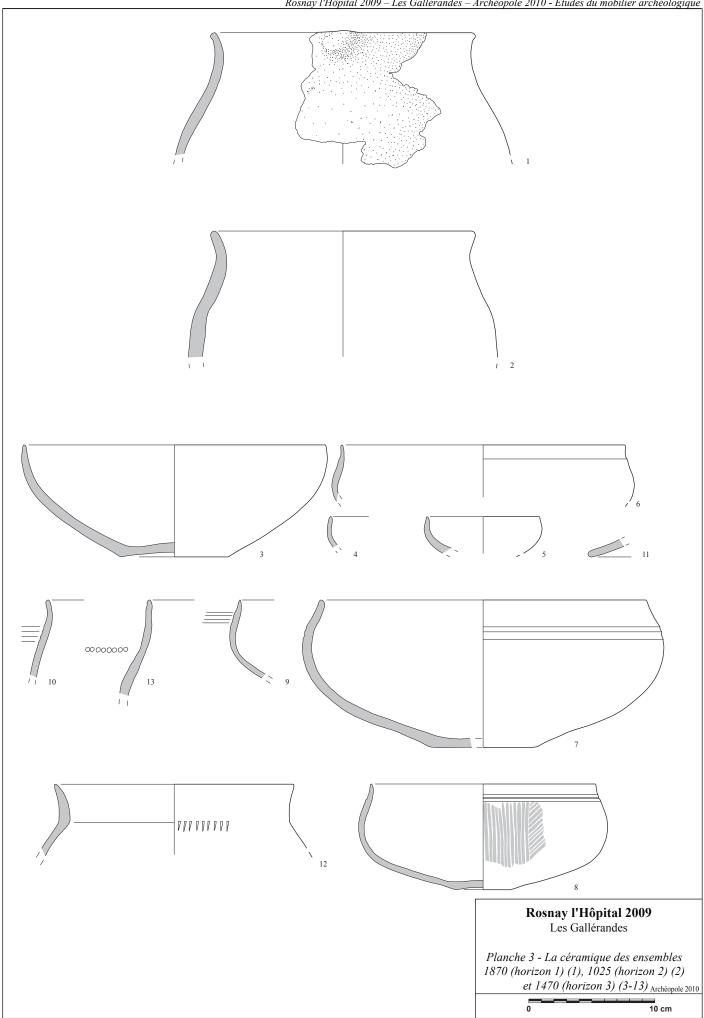
³⁷ Lanchon 2008.

³⁸ Lanchon 2008, p. 149.

dernière est incarnée par de la céramique décorée d'impressions au peigne, d'incisions ou encore d'encoches au niveau du bord, souvent en position résiduelle au sein de structures datées du Hallstatt³⁹. Dans ces conditions certes, la perception des traits propres au Néolithique est rendue difficile. Cependant, l'existence dans l'environnement immédiat de ces fosses et fossés d'un bâtiment présentant potentiellement plusieurs caractéristiques des grandes maisons danubiennes achève de convaincre de la précocité des occupations aux alentours et incite à tenir l'horizon 1 des « Gallérandes » pour contemporain de ces implantations typiques du Néolithique ancien⁴⁰.

³⁹ Koehler 1994, p. 30-32.

⁴⁰ Soudský et alii 1982.



II.6.1.6.1.b. L'horizon 2 : La céramique du Néolithique final

Plusieurs fosses ont été rattachées à l'horizon 2 car leur comblement contenait des fragments de céramiques dégraissées au silex accompagnés de matériel lithique et de faune. 76 restes ont été recueillis. La majorité d'entre eux provient des fosses 2008-21 et 1025. Les structures 1073, 1142, 2190, 2220, 2313, 2547 et 2571 ont également été associées à cette phase sur la base du mobilier (*Section III.2.1 Inventaire du mobilier céramique*, second volume).

La céramique est façonnée à la main. Les parois et les fonds sont épais et d'un aspect grossier et la pâte contient systématiquement un dégraissant de silex. La seule forme reconstituée est issue du comblement de la structure 1025 et correspond à un pot à col légèrement concave et à lèvre simple (*Pl. 3, 2*). Sa surface est brun jaune et le cœur de la pâte plutôt brun gris noirâtre.

Des récipients similaires au niveau typologique et technique sont connus à Saran (Marne), Barbuise-Courtavant (Aube) et Ecury-le-Repos (Marne)⁴¹. Ces sites sont rattachés à la civilisation du Seine-Oise-Marne.

⁴¹ Villes 1980, p. 18; Villes 1980, p. 21; Villes 1983, p. 25.

II.6.1.6.2. Les horizons 3 et 4 : La céramique du Hallstatt final et de La Tène ancienne

La phase 3 des « Gallérandes » initie une période d'occupation matérialisée par des bâtiments de faible emprise sur quatre à six poteaux, regroupés en plusieurs pôles et répartis sur la majeure partie de la surface explorée. La phase 4 s'inscrit dans la continuité de cette phase initiale en se pliant à la structuration de l'espace et de l'habitat en place. Elle se singularise néanmoins par de nouvelles implantations en direction de l'ouest.

Pl. 3	Cat.(-Gr.p.)	Type	NR	NMI	Pl. 3	Cat.(-Gr.p.)	Type	NR	NMI
	GRA-FC	Indét.	1	P		RUM-GC	J1		1
	PE-QZ	Indét.	14	P		RUM-GC	J2		3
3-4	FIN-FC	B1		14	12	RUM-FC	M1		2
	FIN-GC	B1		1		RUM-GC	M1		2
	FIN-QZ	B1		2	13	RUM-GC	M2		1
5	FIN-FC	B5		1		RUM-GC	M4		1
6	FIN-FC	В7		2		RUM-QZ	M4	898	1
	FIN-QZ	В7		1		RUM-FC	M6		2
7-9	FIN-FC	B8		7		RUM-GC	M6		1
	FIN-FC	В9	1717	3		RUM-Indét.	F1		P
10	FIN-FC	B10		3		RUM-FC	Indét.		8
	FIN-FC	P2		1		RUM-GC	Indét.		16
	FIN-QZ	P2		1		RUM-QZ	Indét.		6
11	FIN-FC	Indét.		1		CSV-Indét.	Indét.	212	P
	FIN-QZ	Indét.		1		IND-QZ	Indét.	1	1
	FIN-FC	Indét.		13					
	FIN-QZ	Indét.		1			Total	2843	97

Tableau 73 : Données quantitatives de l'horizon 3

Pl.	Cat.(-Gr.p.)	Type	NR	NMI	Pl.	Cat.(-Gr.p.)	Туре	NR	NMI
	GRA-FC	Indét.	2	2	pl. 6, 8	RUM-FC	M5		1
pl. 4, 1	CVN-Indét.	C 398-413	5	1	pl. 5, 4; 9; 11	RUM-GC	M5		3
pl. 4, 2 - pl. 5, 1- 2; 6 - pl. 6, 1	FIN-FC	B2		12	pl. 5, 10 ; pl. 6, 10	RUM-QZ	M5		2
	FIN-QZ	B2		1	pl. 5, 12-13	RUM-GC	M6		2
pl. 6, 2	FIN-FC	В3		1	pl. 6, 11	RUM-QZ	M7	1100	2
pl. 5, 5	FIN-QZ	В3		2	pl. 5, 14	RUM-QZ	M8	1109	1
pl. 6, 3	FIN-FC	B4		3	pl. 6, 9	RUM-FC	Indét.		1
pl. 6, 4	FIN-FC	В6	070	1		RUM-FC	Indét.		4
	FIN-FC	B11	878	1		RUM-GC	Indét.		12
pl. 5, 7	FIN-QZ	B12		1		RUM-QZ	Indét.		6
pl. 6, 5-6	FIN-FC	Indét.		2		RUM-SX	Indét.		1
pl. 6, 7	FIN-QZ	P1		1	pl. 6, 12	CSV-FC	Indét.		1
	FIN-FC	Indét.		12		CSV-GC	Indét.	210	1
	FIN-QZ	Indét.		3	pl. 4, 4	CSV-QZ	Indét.		1
	FIN-Indét.	Indét.		3	pl. 6, 13	FES-GC	Indét.	22	1
pl. 5, 8	RUM-QZ	J1		1		FES-Indét.	Indét.	22	1
	RUM-GC	J2		1		IND-QZ	Indét.	3	1
pl. 5, 3	RUM-FC	M3		1			Total	2229	90

Tableau 74 : Données quantitatives de l'horizon 4

Il n'a pas toujours été facile de relier le mobilier céramique à l'une ou l'autre phase, aussi a-t-il été décidé, lorsque ni les arguments céramologiques, ni les arguments fournis par l'analyse spatiale ne le permettaient de classer un certain nombre d'ensembles céramiques dans un horizon indéfini, 3 ou 4 (Section III.2.1 Inventaire du mobilier céramique, second volume). L'analyse qualitative doublée de l'analyse quantitative exclut donc le recours à ces données afin de bâtir la démonstration sur des bases solides.

La céramique issue du comblement des trous de poteaux est fragmentée et rare, elle a été rattachée à l'horizon 3 ou à l'horizon 4 en vertu d'arguments chorographiques. Le reste du mobilier céramique provient de cuvettes ou de fosses, par conséquent, il ne pose pas les mêmes problèmes de classement. En effet, il est généralement mieux conservé. Ainsi, le matériel issu de la fosse 1470 offre une illustration cohérente de l'horizon 3 (*Pl. 3*). Au fond de cette structure dont la fonction primaire devait être celle de silo, deux bols presque entiers ont été découverts (*Pl. 3*, 3 et 7, *Fig. 115 p.187*). Enfin, quatre fosses, 1864, 3334, 2006-25 et 2006-47, sont considérées comme étant des ensembles de référence permettant de caractériser l'horizon 4 (*Pl. 4*, 5 et 6).

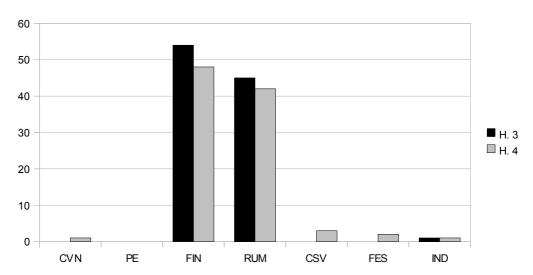


Figure 208 : Comparaison de la proportion des catégories céramique aux horizons 3 et 4 (valeurs exprimées en pourcentage du NMI)

La bonne représentation du mobilier des horizons 3 et 4, soit 97 (2843 restes) et 90 (2229 restes) individus, autorise une approche quantifiée des phénomènes observés (*Fig. 208, Tab. 73 et 74*). Il apparaît ainsi que le passage de l'horizon 3 à l'horizon 4 est marqué par une faible diminution de la proportion de céramique fine, de 54 % à 48 %, et par un léger accroissement de la diversité des catégories représentées. Sur le plan typologique, les évolutions sont nettement plus tranchées. Les bols hémisphériques B1 au nombre de 14 (*Pl. 3, 3*), et les bols ornés de rainures B8-10 (*Pl. 3, 7-9* et 10) représentés par 13 individus à l'horizon 3, ont complètement disparu à l'horizon 4. Il semble que les bols à bord rentrant B2 (*Pl. 4, 2; Pl. 5, 1-2* et 6 ; *Pl. 6, 1*), forts de 13 exemplaires, les quelques bols tronconiques à lèvre verticale B3-4 (*Pl. 5, 5 ; Pl.6, 2-3*) et les rares bols carénés B11-12 (*Pl. 5, 7*) aient pu constituer une alternative à ces récipients en céramique fine. D'autre part, la vaisselle à feu, en dépit du plus grand nombre d'indéterminés, semble touchée par le renouvellement d'une partie de son répertoire. Ainsi, la présence de pots globulaires

M1 (*Pl. 3,* 12) et des pots à bord vertical souligné par un ressaut M4 est propre à l'horizon 3 alors que les pots à carène médiane ou haute, M3 (*Pl. 5,* 3) ou M5 (*Pl. 5,* 4 et 9-11 ; *Pl. 6,* 8 et 10), et les pots de forme tronconique M7-8 (*Pl. 5,* 14 ; *Pl. 6,* 11) correspondent à l'horizon 4.

Par ailleurs, les différences entre les deux horizons se traduisent, bien que de manière plus subtile, en termes de variation de la représentation des trois principaux groupes de pâtes (*Fig. 209*). En effet, la diminution de la fréquence des groupes de pâtes à dégraissant de chamotte (FC et GC) se fait au profit des groupes de pâtes à dégraissant de quartz (QZ).

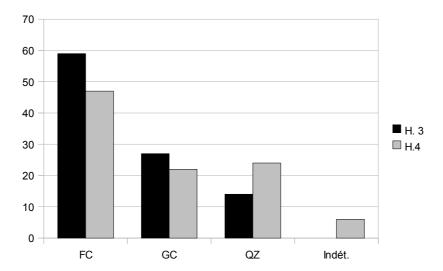


Figure 209 : Comparaison de la proportion des groupes de pâtes aux horizons 3 et 4 (valeurs exprimées en pourcentage du NMI)

Enfin, il convient de s'arrêter quelques instants sur deux points particuliers concernant l'horizon 4. Il s'agit en premier lieu de la présence de deux jattes à bord festonné (*Pl. 6, 13*) dont la découverte atteste de l'usage de luminaire dès cette période et deuxièmement de la mise au jour d'une coupe à vernis noir de l'Attique C 398-413 (*Pl. 4, 1*) dans le comblement de la fosse 25 révélée lors du diagnostic de 2006⁴². Cette forme est la plus commune au sein de sa catégorie à Lattes. Elle fournit un indice indiscutable de contacts avec le monde méditerranéen. Elle est apparentée aux types les plus récents de Lattes datés de la première moitié du Ve siècle av. J.-C.⁴³.

Les ensembles régionaux apparentés à ceux qui constituent l'horizon 3 sont relativement rares. Les rapprochements les plus significatifs peuvent être établis avec les ensembles livrés par la fosse de Souppes-sur-Loing (Seine-et-Marne), la structure 2 de Saint-Apollinaire « Sur le Petit de Crot 3 » (Côte-d'Or), la structure 48 de Courtenon « Larrey » (Côte-d'Or), les structures 51 et 54 de Varois-et-Chaignot

⁴² Saurel 2006, p. 20 et 21 et p. 41.

⁴³ Py et alii 2001, p. 350.

« Les Marchemailles 1 » (Côte-d'Or)⁴⁴. D'autre part, la sériation appliquée aux ensembles issus des structures d'habitat de la vallée de l'Aisne ne rend pas complètement compte des phénomènes décrits pour l'horizon 3 des « Gallérandes », notamment en ce qui concerne la céramique fine. Malgré tout, elle permet de mettre en évidence la disparition des jattes J2 et des pots M1 et M4 en céramique modelée, respectivement identifiés avec les types 11.2, 42.1 et 51.222, au-delà du Aisne-Marne IA-2⁴⁵.

À la différence de l'horizon 3, les équivalents régionaux aux ensembles qui composent l'horizon 4 des « Gallérandes » sont assez fréquents. À Rosnay-l'Hôpital même, la fouille du secteur sud des « Gallérandes » a conduit à la mise au jour de contextes similaires, à savoir les ensembles 568 et 2325⁴⁶. Dans l'Aube, le mobilier de la fosse de Villenauxe-la-Grande peut être cité à titre de comparaison⁴⁷. Les départements de la Côte-d'Or et de la Marne se sont également révélés propices à la découverte d'ensembles céramiques apparentés : structure 75 de Varois-et-Chaignot « Les Épenottes », structure 1154 de Saint-Apollinaire « La Tirbaude 2 », structure 68 de Quétigny « Les Grébillons » et structures 4-7 et 9 de Vrigny « Cumines Basses »⁴⁸.

La sériation des habitats de la vallée de l'Aisne permet une identification aisée de l'horizon 4 avec le Aisne-Marne IB. Les critères déterminants pour opérer ce rattachement sont constitués par la présence des types B2, B11 et P1 en céramique fine et de la jatte à bord festonné, chacun d'entre-eux apparaissant sous les dénominations 13.132, 52.12, 42.2 et 6 au sein de la sériation⁴⁹. Par ailleurs, certains des types caractéristiques de l'horizon 4, mais présents dès le Aisne-Marne IA-2, agissent comme des « repoussoirs » et incitent à rattacher l'horizon 3 des « Gallérandes » au Aisne-Marne IA-1, durant lequel les bols B2 (13.132), B6 (51.222) et B12 (13.22) ne sont pas avérés. Cette hypothèse est conforme aux propositions de datations de R. Labeaune relatives aux ensembles apparentés signalés plus haut et placés au Hallstatt C/D1⁵⁰.

⁴⁴ Poulard et Simonin 1983; Labeaune 2009, p. 201; Labeaune 2009, p. 202; Labeaune 2009, p. 207 et 208.

⁴⁵ Demoule et alii 2009, p. 414.

⁴⁶ Lallemand 2000, p. 94-96 et 110-112.

⁴⁷ Chossenot et Lenoble 1983.

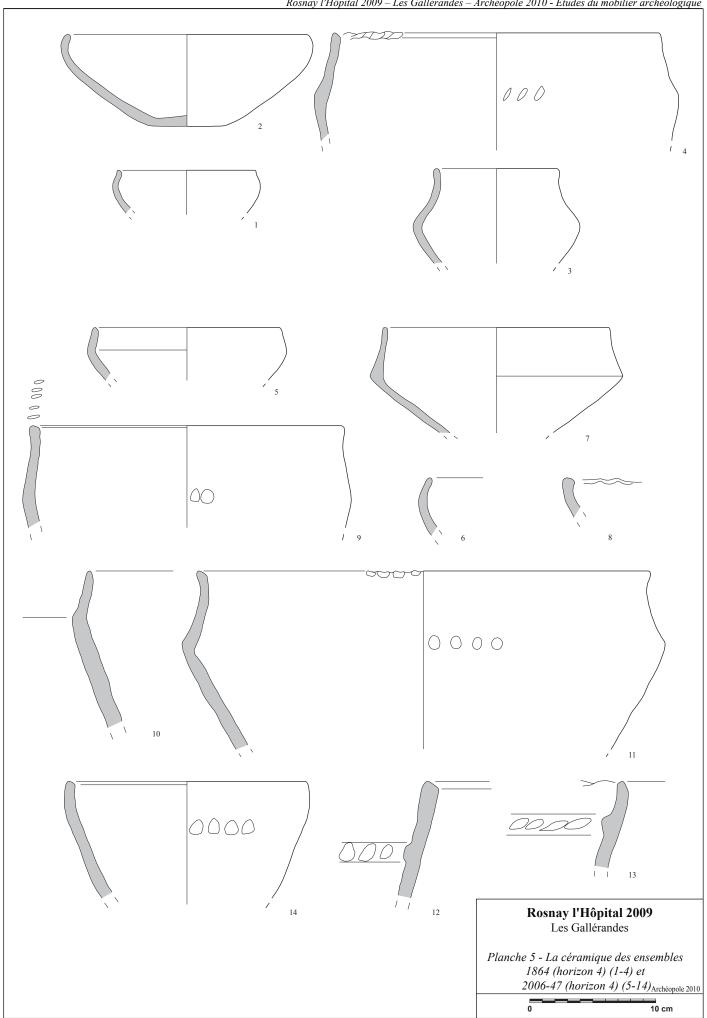
⁴⁸ Labeaune 2009, p. 211 et 212; Labeaune 2009, p. 220 et 221; Labeaune 2009, p. 224; Bocquillon *et alii* 2009, p. 125-134.

⁴⁹ Demoule et alii 2009, p. 414.

⁵⁰ Labeaune 2009, p. 190 et 191.

Planche 4 - La céramique de l'ensemble 2006-25 (horizon 4)

Archéopole 2010



Rosnay l'Hôpital 2009 Les Gallérandes

Planche 6 - La céramique issue de l'ensemble 3334 (horizon 4)

Archéopole 2010

$\it II.6.1.6.3.$ Les occupations ultérieures à l'Âge du Fer : La période gallo-romaine

Le mobilier céramique ultérieur à l'Âge du Fer est extrêmement indigent et fournit des indices chronologiques hétérogènes et dispersés dans le temps. Il est rattaché à l'ensemble de la période galloromaine sans plus de précisions.

II.6.1.7. Catalogue

Dans le catalogue, S est employé pour surface, P pour pâte et le diamètre est exprimé en millimètre.

La céramique issue de la structure 1870 (horizon 1) (Pl. 3, 1)

1. Pot globulaire à col concave (MD-CQ Indét.) dont le bord est conservé à 15 % ; S brun jaune à noire, bouton conique isolé appliqué sous la lèvre ; P brun gris noirâtre ; d. 210 (n°inv. 1870.1)

La céramique issue de la structure 1025 (horizon 2) (Pl. 3, 2)

2. Pot tronconique à col concave (MD-SX Indét.) dont le bord est conservé à 15 % ; S brun jaune ; P brun gris noirâtre ; d. 210 (n°inv. 1025.1)

La céramique issue de la structure 1470 (horizon 3) (Pl. 3, 3-13)

- 3. Bol hémisphérique (FIN-FC B1) dont le bord est conservé à 50 % ; S et P de couleur indéterminée (recuit) ; d. 240 (n°inv. 1470.2)
- 4. Bol hémisphérique (FIN-FC B1) dont le bord est conservé à 5 % ; S et P brun gris noirâtre ; d. indét. (n°inv. 1470.9)
- 5. Petit bol hémisphérique (FIN-FC B5) dont le bord est conservé à 15 %; S et P de couleur indéterminée (recuit); d. 90 (n°inv. 1470.10)
- 6. Bol hémisphérique à lèvre effilée et soulignée par un ressaut (FIN-FC B7) dont le bord est conservé à 10 %; S et P de couleur indéterminée (recuit) ; d. 225 (n°inv. 1470.15)
- 7. Bol hémisphérique (FIN-FC B8) dont le bord est conservé à 45 % ; S et P brun gris noirâtre, épaule rainurée ; d. 260 (n°inv. 1470.1)
- 8. Bol hémisphérique (FIN-FC B8) dont le bord est conservé à 5 %; S brun gris foncé, ornée de bandes lissées alternativement verticales, obliques et horizontales, épaule rainurée; P brun orange noirâtre; d. 180 (n°inv. 1470.3)
- 9. Bol hémisphérique (FIN-FC B8) dont le bord est conservé à 5 % ; S et P noir brun, épaule rainurée ; d. indét. (n°inv. 1470.13)
- 10. Bol hémisphérique à col haut (FIN-FC B10) dont le bord est conservé à 5 % ; S et P brun gris noirâtre, col rainuré ; d. indét. (n°inv. 1470.12)
- 11. Couvercle à lèvre simple (FIN-FC CV1) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S brun gris noirâtre ; P brun olive noirâtre ; d. indét. (n°inv. 1470.11)
- 12. Pot globulaire à court col concave (MD-FC M1) dont le bord est conservé à 10 %; S brun jaune foncé, série d'impressions en forme de triangle allongé à la base du col; P noir brun; d. 190 (n°inv. 1470.7)

13. Pot à col droit et vertical (MD-GC M2) dont le bord est conservé à moins de 5 %; S brun jaune noirâtre, série d'impressions circulaires à la base du col; P brun orange noirâtre; d. indét. (n°inv. 1470.6)

La céramique issue de la structure 2006-25 (horizon 4) (Pl. 4, 1-4)

- 1. Coupe à col vertical, légèrement concave, à petite lèvre en bourrelet (CVN-Indét. C 398-413) dont le bord est conservé à 10 %; S revêtue d'un engobe grésé noir; P brun jaune vif; d. 160 (n°inv. 2006-25.4)
- 2. Bol hémisphérique à bord rentrant (FIN-FC B2) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S et P brun gris noirâtre ; d. indét. (n°inv. 2006-25.1)
- 3. Bol à paroi en esse (FIN-FC Indét.) dont le bord est conservé à 100 % ; S noir brun, décor de bandes lissées sur le col ; P brun gris foncé ; d. 170 (n°inv. 2006-25.6)
- 4. Jarre ovoïde (CSV-QZ Indét.) dont le bord est conservé à 25 % ; S brun orange vif ; P ocre brun ; d. 320 (n°inv. 2006-25.5)

La céramique issue de la structure 1864 (horizon 4) (Pl. 5, 1-4)

- 1. Bol hémisphérique à bord rentrant (FIN-FC B2) dont le bord est conservé à 15 % ; S et P noir brun ; d. 210 (n°inv. 1864.4)
- 2. Bol hémisphérique à bord rentrant (FIN-FC B2) dont le bord est conservé à 30 % ; S noir brun ; P brun olive noirâtre ; d. 200 (n°inv. 1864.3)
- 3. Pot biconique (MD-FC M3) dont le bord est conservé à 20 % ; S brun orange clair à noir brun ; P noire ; d. 100 (n°inv. 1864.6)
- 4. Pot à carène haute (MD-GC M5) dont le bord est conservé à 15 % ; S brun orange foncé, lèvre crénelée, carène marquée par des impressions oblongues ; P noir brun ; d. 260 (n°inv. 1864.5)

La céramique issue de la structure 2006-47 (horizon 4) (Pl. 5, 5-14)

- 5. Bol tronconique à lèvre verticale (FIN-QZ B3) dont le bord est conservé à 10 % ; S brun gris noirâtre ; P noir brun ; d. 150 (n°inv. 2006-47.1)
- 6. Bol hémisphérique à lèvre rentrante (FIN-FC B2) dont le bord est conservé à 5 % ; S et P de couleur indéterminée (recuit) ; d. indét. (n°inv. 2006-47.3)
- 7. Bol à col tronconique et carène anguleuse (FIN-QZ B12) dont le bord est conservé à 10 % ; S et P de couleur indéterminée (recuit) ; d. 180 (n°inv. 2006-47.5)
- 8. Jatte hémisphérique à lèvre crénelée (MD-QZ J1) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S et P brun orange noirâtre ; d. indét. (n°inv. 2006-47.11)
- 9. Pot à carène haute (MD-GC M5) dont le bord est conservé à 10 % ; S brun gris noirâtre, dessus de la lèvre orné d'impressions oblongues, carène ornée d'impressions subcirculaires ; P noir brun ; d. 250 (n°inv. 2006-47.9)
 - 10. Pot à carène haute (MD-QZ M5) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S brun jaune foncé ; P

ocre brun; d. indét. (n°inv. 2006-47.13)

- 11. Pot à carène haute (MD-GC M5) dont le bord est conservé à 20 %; S et P de couleur indéterminée (recuit), le dessus de la lèvre et la carène sont ornés d'impressions subcirculaires; d.360 (n°inv. 2006-47.12)
- 12. Pot ovoïde (MD-GC M6) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S ocre brun noirâtre, un cordon rapporté orné d'impressions est appliqué en haut de la panse ; P brun ocre noirâtre ; d. indét. (n°inv. 2006-47.7)
- 13. Pot ovoïde (MD-GC M6) dont le bord est conservé à moins de 5 %; S brun orange clair, un cordon rapporté orné d'impressions est appliqué en haut de la panse, lèvre crénelée; P brun gris noirâtre; d. indét. (n°inv. 2006-47.6)
- 14. Pot tronconique (MD-QZ M8) dont le bord est conservé à 25 % ; S brun orange foncé ; P brun jaune noirâtre ; d. 190 (n°inv. 2006-47.10)

La céramique issue de la structure 3334 (horizon 4) (Pl. 6, 1-13)

- 1. Bol hémisphérique à bord rentrant (FIN-FC B2) dont le bord est conservé à 10 % ; S et P noir brun ; d. 110 (n°inv. 3334.8)
- 2. Bol à paroi évasée et lèvre verticale (FIN-FC B3) dont le bord est conservé à 10 % ; S et P de couleur indéterminée (recuit) ; d. 250 (n°inv. 3334.4)
- 3. Bol haut à paroi évasée et lèvre verticale (FIN-FC B4) dont le bord est conservé à 15 %; S et P de couleur indéterminée (recuit); d. 150 (n°inv. 3334.5)
- 4. Bol hémisphérique à lèvre soulignée par un ressaut (FIN-FC B6) dont le bord est conservé à 40 % ; S et P de couleur indéterminée (recuit) ; d. 140 (n°inv. 3334.2)
- 5. Bol à col droit et vertical (FIN-FC Indét.) dont le bord est conservé à 15 %; S et P de couleur indéterminée (recuit); d. 110 (n°inv. 3334.7)
- 6. Bol à col droit et vertical (FIN-FC Indét.) dont le bord est conservé à 10 % ; S brun gris foncé ; P noir brun ; d. 210 (n°inv. 3334.9)
- 7. Pot à col tronconique (FIN-QZ P1) dont le bord est conservé à 10 %; S et P de couleur indéterminée (recuit); d. 230 (n°inv. 3334.16)
- 8. Pot à carène haute (MD-FC M5) dont le bord est conservé à 10 % ; S brun jaune noirâtre ; P noir brun ; d. 230 (n°inv. 3334.13)
- 9. Pot à lèvre verticale et crénelée (MD-FC Indét.) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S brun jaune foncé, impressions subcirculaires au niveau de l'épaule ; P noir brun ; d. indét. (n°inv. 3334.14)
- 10. Pot à carène haute (MD-QZ M5) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S brun ocre noirâtre, impressions oblongues au niveau de l'épaule ; P brun gris noirâtre ; d. indét. (n°inv. 3334.15)
 - 11. Pot tronconique (MD-QZ M7) dont le bord est conservé à 10 %; S brun gris, un cordon rapporté orné

d'impressions est appliqué en haut de la panse ; P brun gris noirâtre ; d. 320 (n°inv. 3334.11)

- 12. Pot à col droit et vertical (CSV-FC Indét.) dont le bord est conservé à 5 % ; S noir brun ; P brun gris foncé ; d. indét. (n°inv. 3334.6)
- 13. Jatte à lèvre festonnée (FES-GC Indét.) dont le bord est conservé à 25 %; S et P de couleur indéterminée (recuit) ; d. 230 (n°inv. 3334.1)

II.6.2. Le matériel lithique

Rémi Blondeau, Antoine Delauney. Informations orales : Christophe Gilabert

Le matériel lithique mis à jour sur les « Gallérandes » compte 37 individus au total. Sur ce nombre, 22 éléments lithiques sont en silex. Les autres objets ont été regroupés dans une même catégorie de part leur fonctionnalité.

Au sein de cette série de 22 pièces en silex, 17 sont clairement des produits de débitage parmi lesquelles on peut observer des pièces retouchées et/ou utilisées ainsi que des déchets de taille. Ces éléments font partie de certaines chaînes opératoires réalisées uniquement en silex : débitage d'éclat, de lames ou de lamelles, façonnage. L'outillage se répartit en éclats, lames et lamelles retouchées et/ou utilisées (outils *a posteriori*). En l'absence d'analyse physico-chimique des matières premières et d'une série quantitativement et qualitativement représentative de toutes les étapes de la chaîne opératoire, en particulier de la collecte et de l'initiation du débitage (ou façonnage), on ne peut déterminer précisément l'origine des matières premières ni l'ensemble des gestes techniques. Toutefois, on distingue d'emblée plusieurs types de silex, d'après la couleur, la patine, la structure et l'état de surface, dont peut-être quelques éléments en silex tertiaire (Bartonien?) et d'autres en silex secondaire (Crétacé supérieur) qui présente un aspect le plus souvent clair dans les gris et les blancs et pour certaines pièces une patine blanchâtre importante. Quelques pièces de la série, un casson et un fragment distal de lame présentent des stigmates de chauffe.

L'attribution chrono-culturelle de ce mobilier a été effectuée sur la base de la datation céramique des structures au sein desquelles il a été mise au jour. Ainsi 8 éléments (ST 2008-21 et US 2190) peuvent être rattachés à la fin du Néolithique (phase 2, culture Seine-Oise-Marne), 7 autres (ST 2008-31) à la Protohistoire (phase 3, culture Aisne-Marne IA-1). Ces pièces, quantitativement peu nombreuses et qualitativement ubiquistes n'apportant pas une détermination chronologique fiable, il a été jugé préférable de présenter sous la forme d'un simple catalogue accompagné d'un visuel 10 de ces artefacts permettant quelques observations typo-technologique minimales.

II.6.2.1. Catalogue

2008-21 - a (phase 2):

Grattoir à retouche abrupte sur partie proximale de lame. Celle-ci, retouchée sur ses deux bords et tronquée, est issue d'un débitage unipolaire.

Dimensions: hauteur: 11,5 mm, longueur: 33 mm, largeur: 29 mm.

2008-21 - b (phase 2):

Fragment proximal de lame. Cette lame, dont le talon est cassé, présente un dos naturel sur son bord droit. Son bord gauche présente une légère retouche (d'utilisation ?).

Dimensions: hauteur: 6,5, longueur: 25,5 mm, largeur: 18 mm.

2008-31-a (phase 3):

Éclat fin et allongé unipolaire débité par percussion directe dure.

Dimensions: hauteur: 7,5 mm, longueur: 33 mm, largeur: 17,5 mm.

2008-31-b (phase 3):

Fragment distal de lame corticale retouchée sur son bord droit. Elle porte des stigmates de chauffe.

Dimensions: hauteur: 7 mm, longueur: 26 mm, largeur: 23 mm.

2008-31-c (phase 3):

Grattoir à retouche abrupte à semi-abrupte sur éclat cortical débité par percussion directe dure.

Dimensions: hauteur: 9,5 mm, longueur: 24 mm, largeur: 21 mm.

2190 objet 21 (phase 2):

Lame totalement patinée à talon lisse, débitée dans un schéma unipolaire à la percussion directe dure et présentant une partie proximale corticale. Les écailles visibles sur le bord droit sont récentes. Le bord gauche est émoussé et cassé en partie distale.

Dimensions: hauteur: 7 mm, longueur: 80,5 mm, largeur: 24 mm.

2221 objet 22 (phase 3-4):

Éclat laminaire débité dans un schéma unipolaire à la percussion directe dure et présentant une légère retouche (d'utilisation ?). La pièce présente une patine importante.

Dimensions: hauteur: 10,5 mm, longueur: 43,5 mm, largeur: 24 mm.

1470 (phase 3):

Cette structure a livré 1 éclat cortical et une lamelle. L'éclat est une pièce de façonnage débité par percussion directe dure dans un schéma unipolaire. La lamelle semble débitée au percuteur tendre (pas de visuel ni de mesures).

1864 (phase 4) : Il s'agit d'un éclat cortical débité par percussion directe dure dans un schéma unipolaire (pas de visuel ni de mesures).

II.6.3. Le matériel de mouture

Coll.

Les 7 individus lithiques restant au corpus ont tous la particularité d'avoir été dédiés au travail de mouture.

Cette fonction n'est pas étonnante pour le cadre rural et agricole dans lequel se situent les « Gallérandes ». De manière identique au corpus des silex, nous avons choisi de présenter le matériel de mouture sous la forme d'un catalogue assorti d'une planche illustrative. Celle-ci présente tous les individus par une photographie accompagnée d'une ou plusieurs coupes au conformateur, afin d'en apprécier les épaisseurs et/ou profils.

II.6.3.1. Catalogue

2006-25 (phase 4):

Meule.

Dimensions: hauteur: 44 mm, longueur: 328 mm, largeur 178. Poids: 4,10 kg.

Matériau : matrice calcaire (réagit positivement à un test à l'acide chlorhydrique) avec grains de quartz (gris et blancs) ainsi que de la muscovite (mica blanc) pris dans la matrice. Importante cristallisation (on note d'ailleurs des poches de cristallisation réoxydées). Présence possible de plagioclases. Fragment très dense et lourd.

De forme ovale et au profil en cuvette, il s'agit d'une meule dormante rappelant un type vosgien⁵¹. Les traces sombres visibles sur le dessus pourraient être de possibles résidus. Coupée en deux lors du diagnostic, cette meule dont les finitions pourraient en faire un objet de luxe est la preuve d'un dépôt volontaire marquant peut-être l'abandon. À noter que cette structure a également, et de manière unique, livré les fragments de céramique attique découverts lors de l'évaluation des « Gallérandes » et déterminant la fouille.

51 Lagadec 2007, p.14.

2006-47 (phase 4):

Meule.

Dimensions: hauteur: 70 mm, longueur: 188,5 mm, largeur: 140. Poids: 2,80 kg.

Matériau : bloc de granit avec biotite (mica noir), muscovite (mica blanc) et feldspath potassiques (grains roses) et des gros grains de quartz anguleux à sub-anguleux visibles même à l'œil nu. Cela signifie que la pression n'était pas la plus importante possible lors de la formation du banc dont provient ce bloc. En conséquence, la roche, malgré sa forte densité, peut présenter une fragilisation. La surface montre une pyritisation et une altération importante.

Il s'agit également d'une meule dormante mais nettement plus fragmentaire que la précédente. La face active a été complètement bouchardée.

2008-32 (phase 3):

Meule.

Dimensions: hauteur: 79 mm, longueur: 183 mm, largeur: 145 mm. Poids: 3,00 kg.

Matériau : calcaire (réaction positive à un test à l'acide chlorhydrique), détritique, à très forte présence de quartz.

Il s'agit d'une meule dormante.

1129 objet 23 (non phasé):

Meule.

Dimensions: hauteur: de 11 à 57,5 mm, longueur: 194 mm. Poids: 1,15 kg.

Matériau : arénite (sorte de grès) très riche en quartz oxydés, très fine et très altérée, toutefois très lourde (conséquence possible de l'oxydation ferrique dont une veine est visible sur la tranche cassée). Présence de muscovite.

Il s'agit d'un fragment de lapidaire dont trois des côtés sont nettement polis. Deux faces ont été utilisées en tant que meule dormante bien que l'une des deux soit un peu plus rugueuse que l'autre. La troisième, plus petite, aurait pu servir de pierre à polir.

2220 objet 19 (phase 2):

Pierre à aiguiser et molette.

Dimensions: hauteur: 43 mm, longueur: 116 mm, largeur: 88,5 mm. Poids: 467 g.

Matériau : calcaire ou craie métamorphisée (réaction positive à un test à l'acide chlorhydrique), avec présence de muscovite (mica blanc).

La longue pente montre les caractéristiques d'une pierre à aiguiser. Le côté bombé et poli laisse supposer, quant à lui, une utilisation en guise de molette ou de pilon. Le fragment ainsi qu'il est brisé offre une relativement bonne prise en main pour ce type d'activité.

2547 objet 20 (phase 2):

Meule.

Dimensions: hauteur: 40 mm, longueur: 87,5 mm, largeur: 65,5 mm. Poids: 304 g.

Matériau : Argile compressée avec calcaire (réaction positive à un test à l'acide chlorhydrique), potentielle marne. La finesse du grain définie une qualité assez élevée pour cette roche et l'objet qui en a été tiré.

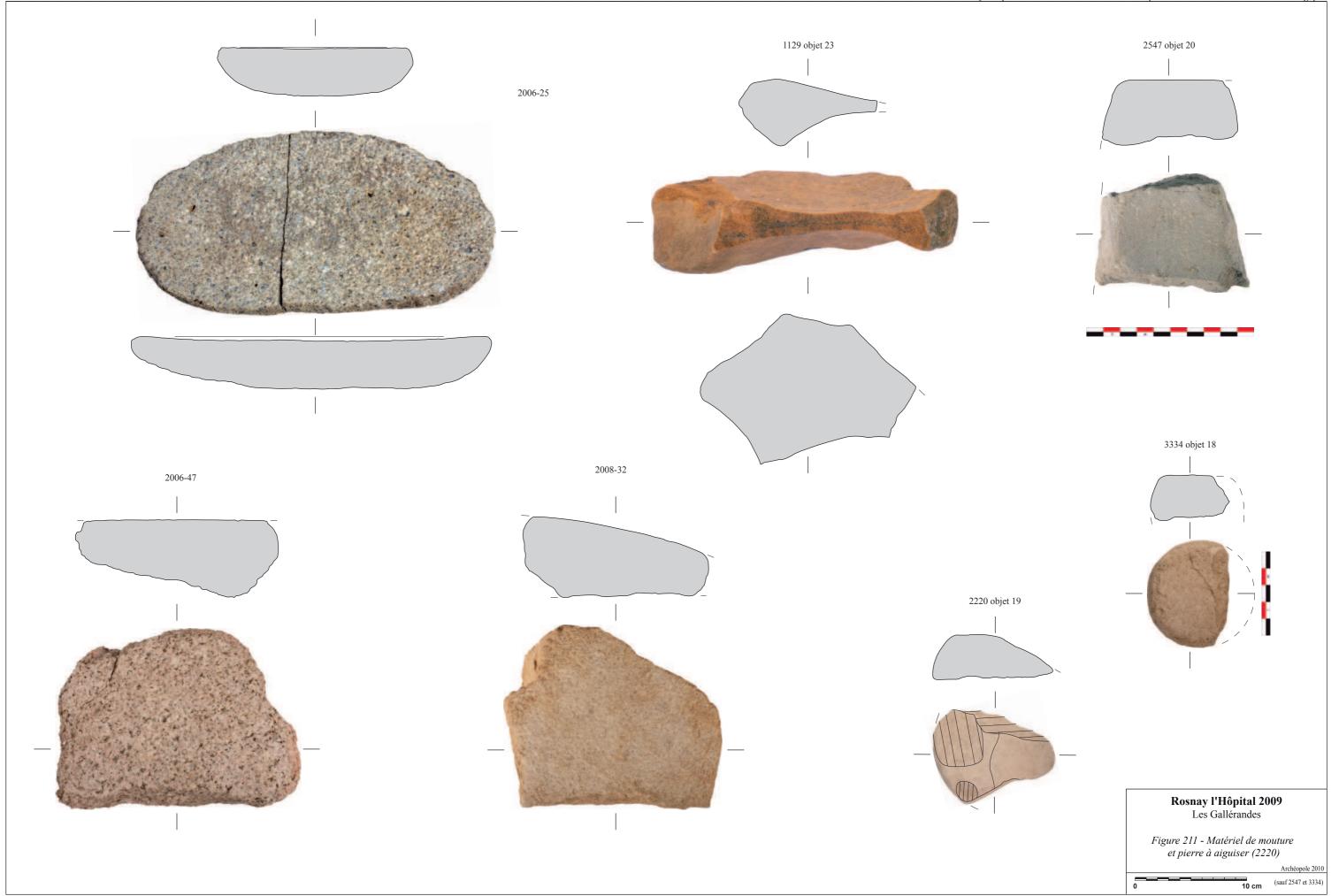
Présentant un profil en trapèze, il s'agit d'un fragment de meule dormante à bord biseauté. Il pourrait s'agir d'une importation. Dans tous les cas le travail accompli sur sa face active et le grain très fin de la roche montre qu'il s'agit là d'une meule de qualité.

3334 objet 18 (phase 4):

Molette.

Matériau : calcaire (réaction positive à un test à l'acide chlorhydrique), détritique, à très forte présence de quartz. Présence de minéraux bleus (peut-être de la célestite, minéral formé dans des roches sédimentaire, calcaire ou grès e.g.).

Dimensions: hauteur: 29 mm, longueur: 61 mm, largeur: 46,5 mm. Poids: 123 g.



II.6.4. Le matériel de filage

Antoine Delauney

Quelques artefacts mis au jour aux « Gallérandes » tendent à appuyer l'hypothèse selon laquelle une activité de filage avait lieu directement sur le site.

Cinq fusaïoles ou fragments sont là pour sous-tendre cette hypothèse, présentés sous forme de catalogue illustré.

II.6.4.1. Catalogue

```
2006-25 (phase 4):
```

Fusaïole.

Dimensions: hauteur: 31 mm, diamètre: 40,5 mm.

Complète, cette fusaïole, mise au jour lors du diagnostic dans la structure ayant livré les fragments de céramique attique, a un profil bitronconique. La surface du pourtour présente un décor de godrons.

```
2008-31 (phase 3):
```

Fusaïole.

Dimensions: hauteur: 27 mm, longueur: 41 mm, largeur: 21 mm.

Semi complète, cette fusaïole nous offre un profil bitronconique à cylindrique.

1864 objet 4 (phase 4):

Fusaïole.

Dimensions: hauteur: 31 mm, longueur: 38 mm, largeur: 23 mm.

La forme est reconnaissable, mais elle est trop fragmentaire pour en tirer une description correcte.

2482 objet 7 (phase 3):

Fusaïole.

Dimensions: hauteur: 25 mm, longueur: 39 mm, largeur: 41,5 mm.

A l'exception d'un fragment emporté par la pioche lors de la fouille de la seconde moitié de la structure, cette fusaïole est complète et intacte. Elle est dotée d'un profil bitronconique.

3420 objet 16 (phase 4):

Fusaïole.

Dimensions: hauteur: 22 mm, longueur: 28,5 mm, largeur: 16 mm.

Fragmentaire également, celle-ci présente néanmoins presque l'intégralité d'une moitié. Comme la précédente, elle présente un profil bitronconique.

Le profil bitronconique, caractéristique de ce corpus, donne une bonne ergonomie aux fusaïoles, particularité indispensable à l'activité de filage.



II.6.5. Le mobilier de parure

Mélanie Demarest, Antoine Delauney

Bien qu'il ne semble pas y avoir de bâtiment d'habitat sur les « Gallérandes », du mobilier archéologique de type parure y a été mis au jour laissant supposer un habitat à proximité. Ainsi 4 artefacts archéologiques témoignent de cette hypothèse.

II.6.5.1. Catalogue

```
2612 objet 10 (phase 4):
```

Perle.

Dimensions: épaisseur: 12,5 mm, diamètre: 19,5 à 20,5 mm.

Matériau: terre cuite.

Présentant un profil cylindrique, cette perle en terre cuite semble avoir bénéficié en son temps d'un revêtement de type engobe sur sa surface (traces rouges sporadiques).

2632 objet 11 (phase 3):

Bracelet.

Dimensions : épaisseur : 11 mm, longueur : 72 mm, largeur : 58 mm, diamètre supposé : 90 mm.

Matériau: terre cuite.

Ce bracelet de type brassard ou « rond de serviette » est relativement méconnu pour ce matériau. Il semblerait toutefois qu'il ne soit pas totalement absent des archives archéologiques puisque le site « Le Mont-Coutant » à Fontaine-sur-Coole⁵² en aurait livré un exemplaire selon son auteur. La découverte est toutefois remise en cause par Louis Lepage⁵³ dans son étude sur les bracelets du Hallstatt moyen offrant plusieurs exemples de bracelets de type brassard en lignite dont celui de Fontaine-sur-Coole ne serait pas en terre cuite. Toutefois il ne fournit aucun argument pour soutenir son infirmation des données du mobilier de Fontaine-sur-Coole. L'exemplaire de ce site et celui des « Gallérandes » seraient des imitations des braceleters en lignite de la même époque. Malgré son côté fragmentaire, ce bracelet témoigne d'un travail de qualité.

52 Nicaise 1884. Lepage 1989, pp. 327-328.

53 Lepage 1989, p. 328 et pp. 321-339.

314

3364 objet 14 (non phasé):

Indéterminé.

Dimensions: épaisseur: 12,5 mm, longueur: 16 mm, largeur: 14 mm.

Matériau : quartz ?

Ce petit fragment de roche offre une surface totale beaucoup trop régulière et « taillée » pour être réellement naturelle. Toutefois aucun élément (trou, gravure...) ne permet d'énoncer une quelconque hypothèse.

3566 objet 17 (phase 4):

Fibule.

Dimensions: épaisseur: 9 mm au maximum, longueur: 60 mm, largeur: 20 (fermée) à 32 mm (ouverte).

Matériau: alliage cuivreux.

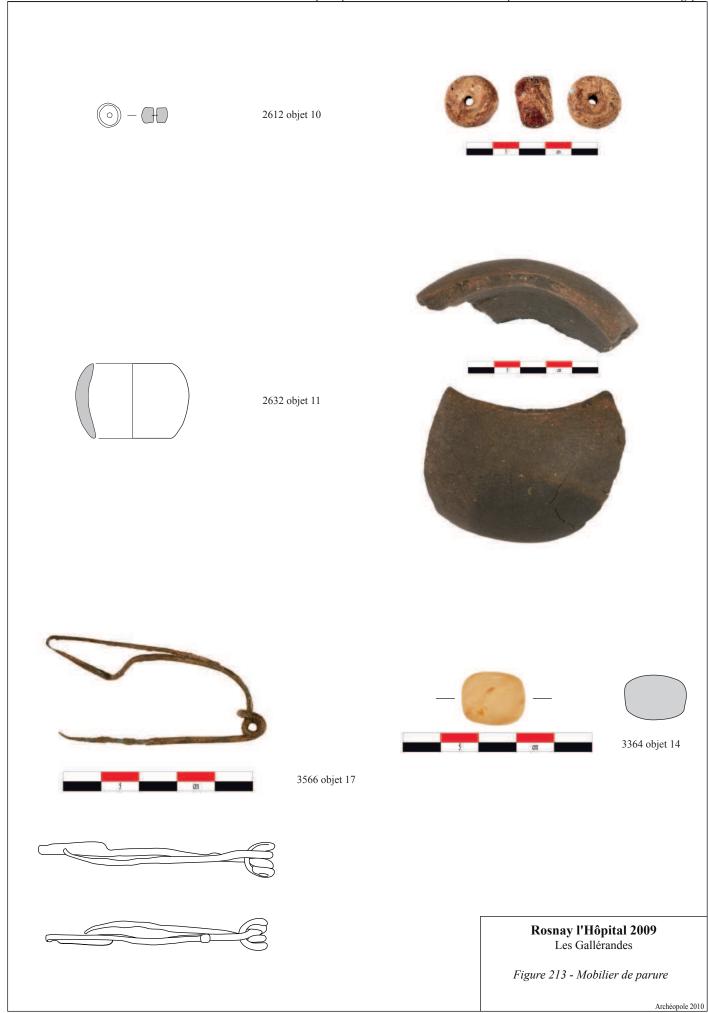
Il s'agit d'une fibule à quatre spires et corde interne à l'arc. L'arc filiforme est martelé en gouttière sur l'extrémité inférieure puis revient se fixer à lui-même à l'aide d'une bague lisse. L. : 60 mm.

Feugère type 3b1 – période principale de production +15 à $+60^{54}$.

Ce modèle est très fréquent à l'époque claudienne. Il est absent des sites militaires de Saalburg et de Zugmantel dès 80/90 ap. J.-C. Il faut toutefois noter la découverte de quelques exemplaires dans des contextes postérieurs jusqu'au milieu du II^e s. ap. J.-C. Ce modèle est connu dans toute la Gaule avec une diffusion plus marquée dans les régions alpines, sur le limes rhéto-germanique et en Italie transpadane. ⁵⁵

54 PHILIPPE 2000 (p.20-22).

55 Philippe 2000, p. 22.



II.6.6. Instrumentum et mobilier métallique

Antoine Delauney

II.6.6.1. Catalogue

1024 objet 1:

Boulet de canon.

Dimensions : épaisseur : 1,5 à 5 mm, longueur : 109,5 mm, largeur : 85 mm, diamètre supposé : 114 mm, poids : 443g.

Objet métallique retrouvé en partie sommitale du fossé 1024 (phase 4, gallo-romaine), cet artefact pourrait être un fragment de boulet de canon remontant aux guerres d'Empire. Le diamètre extérieur pourrait correspondre à un boulet de calibre 12 utilisé à la fois par les français et les autrichiens durant les guerres napoléoniennes. Comme il a été mis en évidence dans le contexte historique, des combats ont eu lieu à Rosnay l'Hôpital en février 1814 quelques jours après la bataille de Brienne (-le-Château)⁵⁶.

1546 objet 3:

Indéterminé.

Dimensions : épaisseur : 34,5 mm maximum, diamètre : 10,5 mm, longueur : 196 mm maximum, largeur : 95 mm, poids : 1,18 kg.

Objet métallique mis au jour dans une grosse fosse contemporaine sa fonction est pour l'heure indéterminée (*Fig. 103, 104 et 105*). Des recherches sur internet via des forums de discussion sur les travaux publics et agricoles n'ont pas permis d'obtenir une certitude sur la fonction de ce matériel. Plusieurs hypothèses ont toutefois été proposées. Je les présente ici en précisant bien qu'il s'agit d'hypothèses émises à partir d'une photographie et selon le ressenti et les « connaissances » des personnes les ayant émises.

- « partie métallique d'un système de sanglage en cuir dont cette partie semi mobile aurait pu servir d'auto-bloquant (fonction éventuelle de harnachement agricole de traction) ». La partie métallique me semble bien épaisse pour un tel système.
- « chaîne de transmission, de tank, ... ». L'hypothèse de maillons d'une chaîne est intéressante, toutefois elle n'explique pas la partie médiane mobile. Dans le cas d'une chaîne à entrainement, cette partie centrale me semblerait compromettre celui-ci.

56 VIESSE DE MARMONT 1857, p.39 et p.43.

1876 objet 5 : Mélanie Demarest

Lame.

Dimensions : épaisseur de 2 à 9 mm, longueur : 136,5 mm, largeur : 37,5 mm, poids 35,4 g.

Lame de section triangulaire à dos légèrement courbe et au tranchant incurvé. La pointe est formée par la convergence du dos vers le tranchant. La base est brisée empêchant ainsi toute identification avec un quelconque outil connu (faucille, couteau...). Toutefois, le profil semble proche de celui d'une faux mise au jour sur le site des Teuilles à Benet (Vendée)⁵⁷.

2074 objet 6:

Plaque métallique.

Dimensions: épaisseur: 1,1 mm, longueur: 55,5 mm, largeur: 19 mm, poids: 2,9 g.

Plaque d'identification d'un appareil de relai électrique (l'Agastat), breveté par la société American Gas Accumulator Company, la machine utilisant cet appareillage n'a pour l'heure pas été identifiée. Retrouvé en partie sommitale (limite en surface) de la structure 2074 (phase 3-4, hallstatt) dont il n'est qu'un élément intrusif, cet objet pourrait avoir deux origines.

- Il pourrait s'agir d'un élément d'identification d'un bombardier B-26 Marauder ayant subi une avarie en vol et s'étant écrasé sur le site. L'information est avérée et la structure 2074 semble pouvoir être dans l'alignement des traces de l'accident relevées lors du diagnostic de 2006⁵⁸.
- Toutefois, ces traces ont été relevées à près de 200 m de la structure 2074 et dans l'intervalle aucune autre trace ou aucun artefact contemporain de ce crash n'a été mis au jour. Il pourrait tout aussi bien s'agir d'un appareillage électrique d'engin agricole ou de chantier ayant tourné sur le site lors du décapage.

2612 objet 9:

Indéterminé.

Dimensions: diamètre: 22 mm, longueur: 35 mm, poids: 21,7 g.

La fonction de cet artefact est totalement inconnue. Il s'agit d'un objet métallique plein, cylindrique aux deux bouts arrondis avec des sortes de petites ailettes situées de part et d'autre de l'objet et parallèles entre elles.

57 Nillesse 2009, p.48.

58 Grisard 2006, p.19 et 39.

3114 objet 12:

Clou.

Dimensions : épaisseur : 2 à 3 mm à la pointe, longueur : 44 mm, largeur : 15 à 18 mm selon le côté de la

tête, poids: 19,8 g.

Clou à section carrée et tête convexe.

3132 objet 13:

Indéterminé.

Dimensions: épaisseur: 12,5 mm, diamètre 35 mm, poids: 8,8 g.

Artefact totalement indéterminé. Il n'y a pas à proprement parler de certitude sur le fait qu'il s'agisse bien d'un objet métallique. Cela pourrait presque ressembler à un « cerneau de noix » consolidé.

Le corpus d'artefacts métalliques mis au jour sur les « Gallérandes » compte donc 7 individus. Seules les structures 1876 et 2612 ont livré un mobilier dont l'attribution chronologique est avérée ancienne. À noter toutefois que le mobilier métallique de la structure 2612 n'est peut-être pas contemporain du reste du mobilier mis au jour en son sein (manque d'éléments déterminants pour ce mobilier). Si tant est que soit une attribution archéologique ancienne au clou mis au jour dans 3114, celle-ci n'est malheureusement pas possible puisqu'aucun autre matériel n'a été mis au jour permettant un phasage sûr. Mis à part 3132, totalement indéterminé, le reste du mobilier métallique des « Gallérandes » appartient donc à l'époque contemporaine.

II.7. Synthèse, comparaisons et conclusion générale

Tout l'intérêt de cette synthèse repose sur le « terroir » des « Gallérandes ». En une quinzaine d'années, une dizaine d'opérations archéologiques ont été menées autour du site, toujours en vue de l'installation de carrières d'extraction de graves ou de sables. Par le récolement souhaité par le S.R.A. d'un maximum de données disponibles afférant aux aspects cartographiques et chrono-culturels de ces opérations, il a été possible de reconstruire un plan nous offrant une vue à la fois générale et « précise » de l'occupation d'une partie de la commune de Rosnay-l'Hôpital, constituée des lieux-dits « La Remise », « Les grandes pâtures », « Les Gallérandes » et « Les Arminiates » (*Fig. 215*). Sur un axe général Nord-Ouest / Sud-Est, ces différentes opérations offrent des occupations de l'époque néolithique à la période gallo-romaine, voire médiévale, sur quasiment chaque emprise étudiée. L'étendue de l'occupation du Néolithique Ancien et plus encore de celle du Hallstatt, sur plus d'1 kilomètre de long en continu, confère une importance jusqu'alors peu connue, voire inconnue, à un terroir rural à priori isolé de cette époque.

II.7.1. Le Néolithique ancien, une occupation importante.

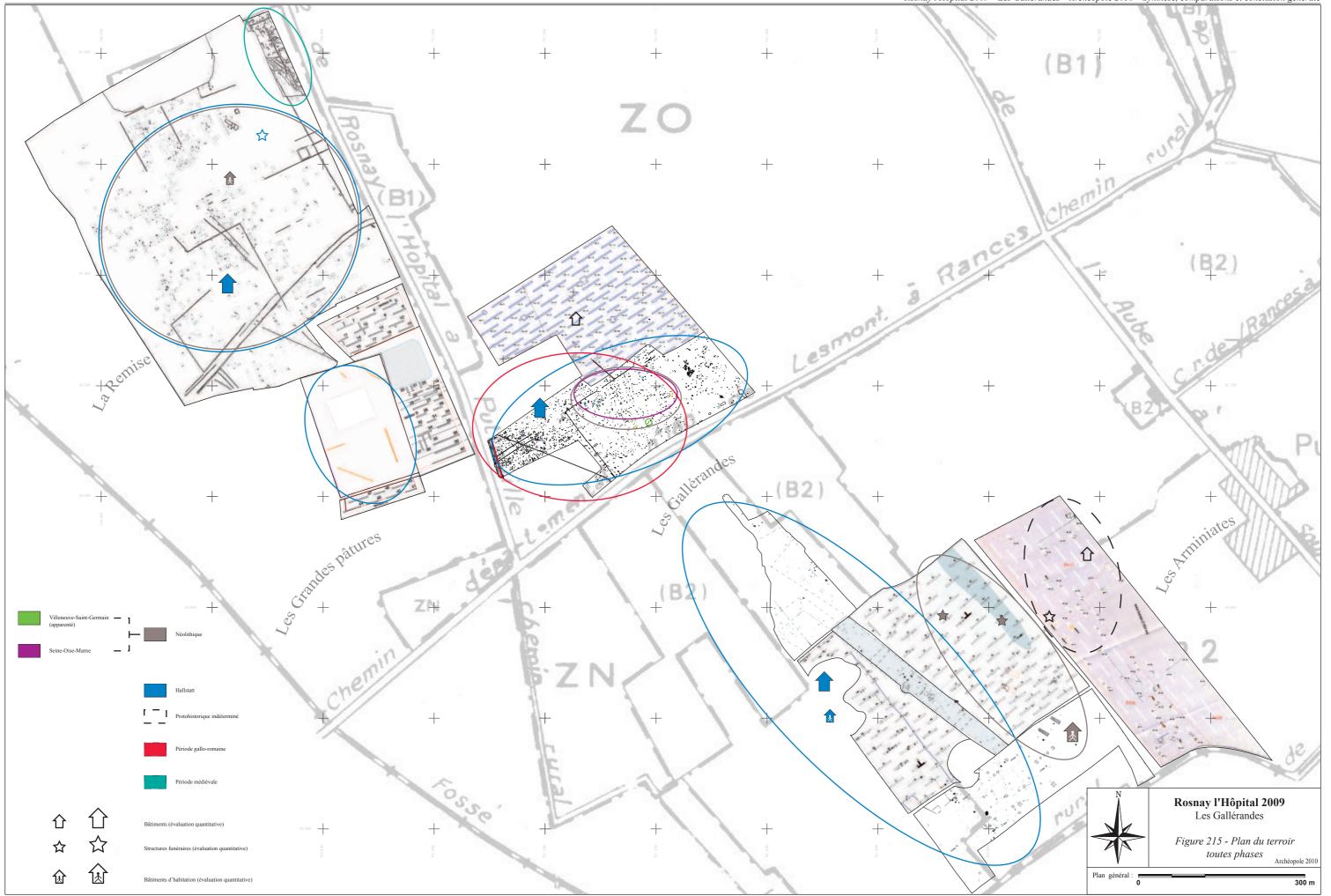
La première phase chronologique repérée sur « Les Gallérandes » est caractérisée par une unique fosse repérée sur l'emprise (*Fig. 215*). Cette structure permet de poser l'hypothèse d'une occupation en dehors du site. Ainsi, cette fosse pourrait être associée au second site « Les Gallérandes » situé au Sud du chemin départemental n°180⁵⁹. L'extrémité orientale de cette opération a permis la mise au jour de quatre maisons néolithiques de type danubien (culture rubanée) et de structures funéraires de la même période. Elle pourrait également être rattachée à une partie de l'occupation mise au jour sur une parcelle investiguée au Nord des « Gallérandes » au lieu-dit « La Remise » en 1994⁶⁰. L'étude d'une partie du mobilier et d'une partie du plan suggère la présence d'une possible maison du rubané dans un contexte local où la période néolithique si elle n'est pas la plus représentée est tout de même avérée.

II.7.2. Le Néolithique final, traces d'une occupation

Les huit structures en creux repérées pour la seconde phase chronologique, apparentée à la culture Seine-Oise-Marne, l'ont été dans la partie cente-nord de l'emprise. Trois d'entre elles montrent une activité anthropique de stockage (alimentaire ou autre). Aucune installation synchrone n'a toutefois été repérée sur l'ensemble des sites alentours. Mais encore nombreuses sont les parcelles, vierges de toute recherche archéologique, limitrophes des « Gallérandes » et il n'est pas impossible que cette occupation synchrone ait été installée sur l'une d'entre elles. Seules de futures opérations pourront répondre à cette question.

⁵⁹ Dugois 1998, Lallemand 2000, Riquier 2000, Leyenberger 2006.

⁶⁰ KOEHLER et al. 1994.



II.7.3. L'âge du fer : occupation importante ... mais quelle structuration ?

Caractérisées par deux faciès successifs d'une même culture (Aisne-Marne), les phases chronologiques 3 et 4 peuvent difficilement être synthétisées indépendamment l'une de l'autre. Chrono-culturellement successives, elles sont spatialement cohérentes et témoignent d'une seule occupation continue ou de plusieurs successives (existence incertaine de la phase 3-4). La difficulté des « Gallérandes » a déjà été expliquée supra, il est toutefois nécessaire d'y revenir rapidement. Le décapage intégral du site a permis un levé cartographique complet de la surface soumise à la prescription, toutefois le type, la quantité et la qualité des vestiges mis au jour était en inadéquation totale avec les projections proposées suite au diagnostic, obligeant par là même la modification de la méthodologie à opérer sur le terrain et limitant ainsi la compréhension, dans son ensemble, de la cartographie obtenue. De nombreuses anomalies, situées en zone médiane du site pour la plupart, n'ont pas pu être fouillées. Cela a minoré de façon certaine les possibilités d'associations chrono-culturelles et probablement majoré certaines catégories de structures. En effet, afin d'obtenir le plus d'éléments déterminants, l'accent a souvent été mis sur des structures identifiées comme de potentielles fosses et étant, par là même, les plus susceptibles de fournir du mobilier archéologique. Si cette particularité handicape partiellement la compréhension globale, elle n'invalide toutefois pas l'étude du site.

II.7.3.1. Importance de l'occupation

Dans cet essaim de trou de poteau aux formes et tailles variées, un maximum d'effort a été fourni afin de distinguer par la fouille les bâtiments réels des simples observations du terrain. Il a ainsi été possible de confirmer plusieurs dizaines de bâtiments sur poteaux porteurs et ce pour ces deux phases consécutives.

Ces bâtiments sont associés à un nombre certes peu important mais nettement croissant de fosses/silos,

l'une des caractéristiques majeures de phases ces d'occupation. Rapportés au terroir Sud de Rosnay l'Hôpital, ces bâtiments s'inscrivent dans une logique d'occupation du territoire probablement orientée vers la gestion agricole des ressources alimentaires (Fig. 215, 216 et 217).

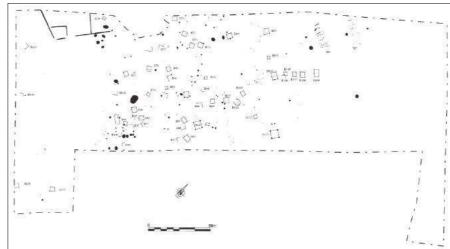


Figure 216 : Rosnay l'Hôpital, « Les Gallérandes » Sud, concentration de bâtiments, zone sud. D'après LALLEMAND et al. 2000, p. 25.

De manière similaire aux occupations de « La Remise » (au Nord) ou des « Gallérandes » Sud. la majorité des bâtiments des « Gallérandes » Nord est établie sur des modules variant de 4 à 6 poteaux porteurs avec quelques adjonctions de poteaux de renfort, consolidation, et peut-être « d'accès »... (Fig. 216, 217, et 218)61. Positionnées sur un axe général nord-ouest / sud-est relevé sur 2 km de long, occupations de ces l'époque hallstattienne sont disséminées en groupes plus ou moins compacts et denses sur un espace dépassant les 2 km² (longueur et largeur maximales de 1680 et 1340 m environ, soit 2,25 km²). Un espace relativement vaste à l'échelle locale pour ce que l'on connaît de la période, en particulier face au nombre de bâtiments rencontrés sur les différentes parcelles investiguées. Ainsi la zone nord des «Gallérandes» Sud compte une quarantaine de plans de constructions, tandis que sa zone sud en montre une cinquantaine. Et les parcelles fouillées en 1994 au lieu-dit « La Remise » ont livré une trentaine de bâtiments. Le cumul effectué, nous obtenons environ 170 plans reconnus de bâtiments sur 4 à 6 poteaux porteurs. Le propos peut paraître contradictoire, mais si l'espace occupé semble vaste pour l'époque, il semble tout autant réduit face à la concentration de « petits » bâtiments qui y ont été mis au jour.

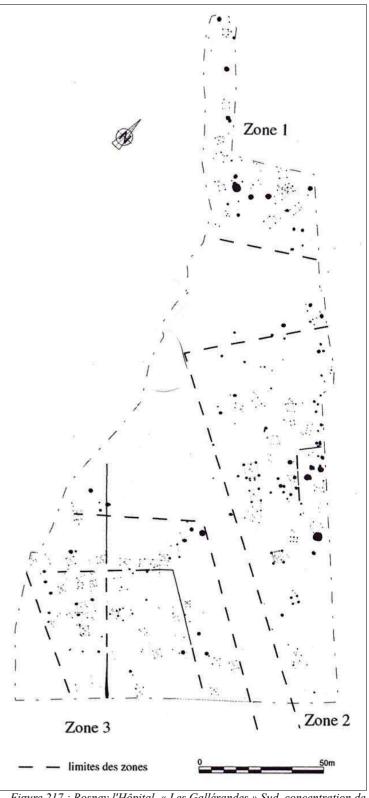


Figure 217 : Rosnay l'Hôpital, « Les Gallérandes » Sud, concentration de bâtiments, zone nord. D'après LALLEMAND et al. 2000, p. 23.

⁶¹ Koehler et al. 1994; Lallemand et al. 2000 pp. 25-55.

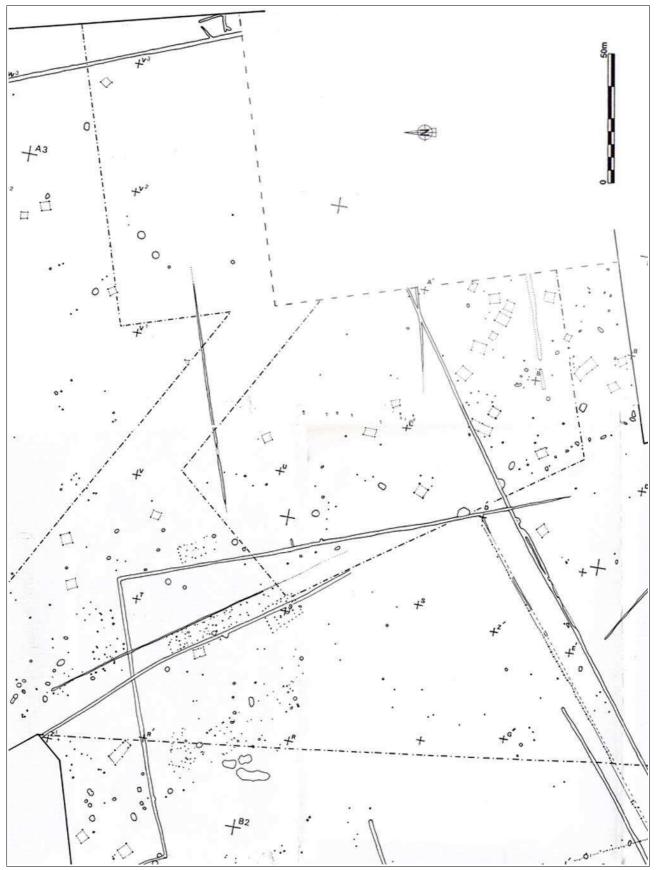


Figure 218 : Rosnay l'Hôpital, « La Remise », zone centrale. D'après Koehler et al. 1994.

Les seules comparaisons qu'il nous a été donné de trouver sont extra régionales, d'échelle moins importantes ou postérieures. Elles ont au moins le mérite de présenter des similitudes avec notre occupation. C'est pour cette raison que nous les présentons malgré leurs divergences.

S'il est daté de la Tène C (postérieur aux « Gallérandes »), le site « Le Grand Ormeau » sis à Sublaines en Indre-et-Loire⁶² n'en est pas moins remarquable (Fig. 219). Sur plans de bâtiments mis au jour, 95 % sont des plans à 4 et 6 poteaux. Les bâtiments de cette implantation ne sont donc pas sans rappeler ceux des « Gallérandes » tant par leurs modules, leur densité, importance quantitative leur que par organisation.

Si elle présente moins de plans de bâtiments que celle des « Gallérandes », l'occupation hallstattienne de Villeneuve-Saint-Germain dans l'Aisne 220)63 (Fig. est cependant

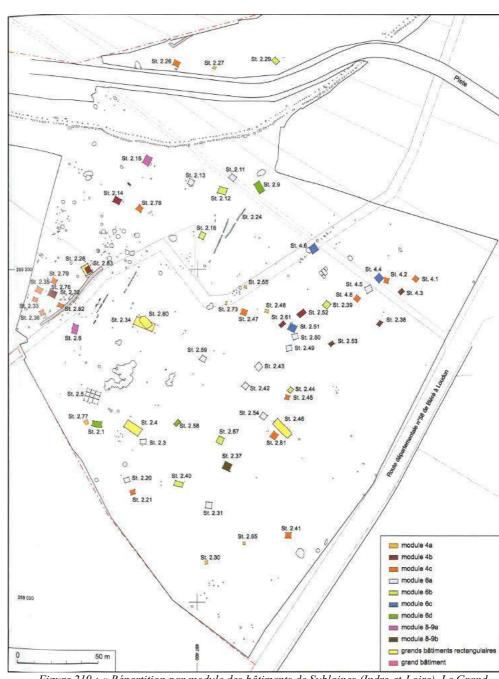


Figure 219 : « Répartition par module des bâtiments de Sublaines (Indre-et-Loire), Le Grand Ormeau (© ill. É. Frénée). » d'après BUCHSENCHÜTZ, FRÉNÉE 2009

⁶² Buchsenschütz 1997, pp.110-111.

⁶³ AUXIETTE et alii 2003, p. 22.

contemporaine de sa phase 4. Elle présente pour son secteur 2 (partie Nord Est du plan ci-contre), un alignement de quatre bâtiments sur quatre poteaux chacun. Cette organisation est similaire à certains aspects de notre plan, particulièrement pour les bâtiments de la phase 3, certes, situés les plus à l'ouest de l'occupation et formant eux aussi un alignement, orienté Sud-Ouest / Nord-Est (*section II.4.2.3.1.d., Fig. 98 p. 176*).

La principale caractéristique des « Gallérandes » (Nord) réside dans l'importante quantité de petits et moyens bâtiments mis au jour. Si rien ne permet de le prouver de manière fiable pour notre cas, il reste cependant admis de manière générale, pour cette période et ce type d'occupation, que des édifices de ce format (4 à 6 poteaux) et de petite envergure au sol puissent être considérés sans trop de doute comme des bâtiments surélevés de stockage de denrées alimentaires, des greniers⁶⁴.

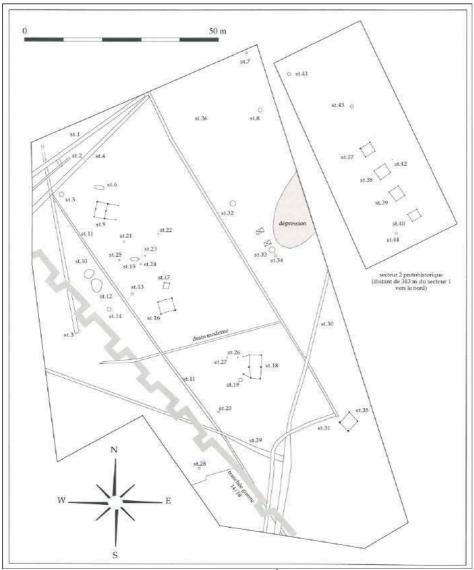


Figure 220 : « Villeneuve-Saint-Germain "Les Étomelles". Plan général du secteur protohistorique. » © D'après Auxiette 2003.

⁶⁴ Lallemand et al. 2000, p. 157; Buchsenschütz 1984.

II.7.3.2. Organisation des espaces

Associés aux autres structures de stockage⁶⁵ présentes sur le site (silos et céramique destinée à la conservation mise au jour en petite quantité), ces « greniers » nous permettent de voir à la fois à l'intérieur et au-delà de la simple échelle du site. Le comparatif établi par Gransar (Fig. 221)⁶⁶ nous permet ainsi de poser certains jalons. Nous sommes en présence d'un très important taux de structures vouées au stockage. Un tel contingent laisse supposer qu'il n'est pas uniquement destiné à un groupe restreint. Si la céramique indique un usage purement domestique denrées, le grenier et le silo ouvre la voie à l'utilisation communautaire voire même supra-communautaire⁶⁷ des denrées issues du travail agricole.

Alain Villes, sur l'exemple de Rosnay l'Hôpital « La Remise » (entre autres), définit la répartition spatiale rencontrée comme *l'agrégat formé par* 2 à 5 de ces exploitations élémentaires,

	0.5 à $12~m^3$ fonctionnels	2	40 à 120 l
	35		
₩ Microphysia (Charles)	silo	grenier	céramique
La structure :			
Structure	excavée	bâtie	façonnée
Temps de travail	court	long	court
Environnement	sec	partout	partout
Fragilité de la structure	oui (effondrements)	oui (incendies)	dépend localisation
Surveillance de la structure	non	oui	oui
Durée de vie de la structure	10/15 ans maxi	20 ans maxi	30 ans maxi
Le stockage :			
Atmosphère	confinée	aérée	aérée
Durée du stockage	long	long/moyen/court	court
Volume	important	important/moyen/faible	faible
Type de volume	constant	variable	variable
Accès au produit	unique	répétitif	répétitif
Produits stockés	céréales légumineuses	céréales légumineuses	céréales, légumineuse salaisons, liquides
Forme des céréales	épis/épillets	épis/épillets/grains	épillets/grains/farine
Stockage pour la consommation (par le groupe producteur)	oui	oui	oui
Stockage des semences	oui	oui (si grain non grillé)	non
Stockage pour les échanges	oui	oui	non
Cachette potentielle	oui	non	non
Marque de prestige (batteries)	non?	oui ?	non
Echelle sociologique du stockage	domestique communautaire supra-communautaire?	domestique communautaire	domestique

Figure 221 : « Caractérisation des trois principales structures de stockage. » © d'après Gransar 2000.

sous forme de petit hameau ouvert, non fortifié et sans hiérarchisation interne...⁶⁸. « Les Gallérandes » sud et nord apportant des informations complémentaires non négligeables quant à l'importance des bâtiments sur ce territoire, on peut se demander si la définition reste valable ou s'il n'est pas plutôt envisageable d'intégrer une certaine hiérarchisation et/ou organisation de l'espace. L'absence de structures d'habitat sur le site et ce fort

⁶⁵ Gransar 2000, pp. 277-297.

⁶⁶ Gransar 2000, p. 289.

⁶⁷ Gransar 2000, pp. 277-297.

⁶⁸ VILLES 2000, p. 60.

contingent de structures vouées au stockage semblent définir les « Gallérandes » Nord comme un espace, à l'intérieur d'un ensemble plus grand, destiné à la culture agricole. L'observation du reste du terroir semble amener un de ses caractères majeurs, l'organisation spatiale qui semble s'en distinguer. Si le site « les Gallérandes » Nord ne présente que des « bâtiments à vocation agricole », « La Remise » (au Nord) et « les Gallérandes » Sud offrent, quant à eux, des plans de bâtiments plus importants qui pourraient être assimilés à de l'habitat et des fossés constituant une base de parcellaire pouvant être associée à ces bâtiments. Il est alors possible d'élaborer l'hypothèse d'une communauté établie sur un terroir où les structures d'habitat sont concentrées en un lieu et où l'activité agricole, notamment le stockage, est-elle même regroupée dans une zone plus lâche mais bien distincte de la zone d'habitat.

Le site de Grisy-sur-Seine, « Les Terres du Bois Mortier » (*Fig. 222*)⁶⁹ dont les structures mises au jour sont attribuées à un laps de temps qui perdure du VI^e siècle au milieu du III^e avant notre ère n'est pas sans rappeler ce type d'organisation spatiale à une échelle beaucoup moins vaste toutefois. Une petite vingtaine de bâtiments de 4 à 9 trous de poteaux sont « groupés » à l'Est du site et 2 bâtiments plus vastes, architecturalement plus complexes et inscrits dans un système d'enclos fossoyés se retrouvent du côté ouest du site, à l'écart des précédents.

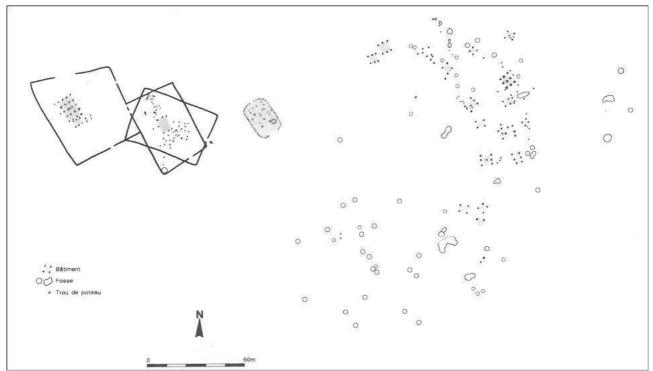


Figure 222: Grisy-sur-Seine, "Les Terres du Bois Mortier", (Seine-et-Marne). Plan schématique du site (responsables de la fouille : C. Mordant, puis P. Gouge).

⁶⁹ Gouge, Leconte, 2000, pp.159-160.

II.7.3.3. Des témoins d'activités domestiques et/ou artisanales



Figure 223 : Illustration du travail de mouture (dessin Sandrine Fievet).

dans des structures situées hors de l'emprise.

Il est une évidence que toute activité humaine implique une usure des effets vestimentaires. Aucune structure des « Gallérandes » ne porte les marques du travail de tissage ou de filage ce qui paraît logique dans un cadre que nous proposons quasi exclusivement voué au travail agricole. Toutefois, 5 fusaïoles en terre cuite (complètes ou fragmentaires), mises au jour sur les six hectares de l'emprise, indiquent une activité de filage et donc de tissage à proximité ou au contact du site (*Fig. 224*).

Le peu d'ossements animaux mis au jour sur le site est toutefois représentatif d'un grand nombre de familles de mammifères, certaines vouées à la consommation indirecte après une première utilisation de leurs ressources (bovidés, caprinés, éventuellement équidés), d'autres à la consommation directe (suidés, cervidés), bien que pour

Le plan indique, comme expliqué *supra*, une activité agricole intense. Comme pour toute activité agricole le produit récolté peut nécessiter un travail supplémentaire au simple stockage. Il en est un assez bien représenté sur le site : le travail de mouture (*Fig. 223*). Cinq meules dormantes et deux molettes ont été mises au jour. Elles permettent de poser l'hypothèse qu'un tel travail avait lieu dans les habitats proches, si ce n'est directement sur le site dans des annexes agricoles qu'il n'aurait pas été possible de différencier des greniers ou encore



Figure 224 : Utilisation d'une fusaïole sur un fuseau (dessin Sandrine Fievet).

certaines la distinction entre consommation directe et indirecte ne soit pas évidente (canidés). L'étude archéozoologique a également montré une dissolution très importante des restes osseux mis au jour, impliquant l'éventuelle disparition d'une partie du corpus potentiellement présent à l'origine.

La présence de ces espèces domestiquées et finalement vouées à la consommation (bovidés, suidés,

caprinés) semble indiquer une activité d'élevage ou tout au moins de pacage qu'il n'a pas été possible de repérer sur l'emprise.

II.7.4. L'occupation gallo-romaine

Les seuls indices pour cette période sont des fossés de parcellaire et quelques structures en creux dont la fonction n'a pas pu être déterminée. La similitude d'axe et de continuité du fossé 1655 (orienté Nord-Ouest / Sud-Est) et du fossé le plus septentrional de l'opération effectuée en 1994 à « La Remise » semblent pouvoir faire de ces deux fossés une seule et même entité. Le reste du parcellaire de l'emprise des « Gallérandes » n'a de rappel sur aucune des autres emprises archéologiques.

II.7.5. Les occupations ultérieures.

Si des fossés de parcellaires, dont la date d'installation est inconnue, sont présents pour les périodes médiévales et moderne, aucune réelle structure d'occupation n'a été mise au jour sur les « Gallérandes » hormis un artefact signalant le passage de combats à la période napoléonienne.

À noter toutefois qu'une occupation médiévale a été partiellement reconnue à l'extrémité nord-est de « La Remise » en 1994. Caractérisée par quelques structures fossoyées seulement, elle serait la marque d'une occupation des parcelles plus septentrionales que celles étudiées.

Pour la période contemporaine, deux fosses constituent les seules preuves d'une présence humaine sur le site. On se doute toutefois que pour ces deux périodes le travail agricole de culture devait occuper un espace assez conséquent du site, à fortiori pour les périodes médiévales et modernes qui proposent un cadastre sous forme de lanières, preuves d'une agriculture de labour où la longueur est préférée à la largeur.

II.7.6. En conclusion

Une des principales problématiques concernait la compréhension des importations mobilières et du statut social du site. La structure 2006-25 du diagnostic effectué par l'INRAP avait, en effet, permis la surprenante mise au jour de fragments de céramique attique. Présence exceptionnelle à la fois géographiquement et socialement pour ce que l'on envisageait alors du site, il paraissait évident d'axer l'opération sur cette problématique. Malheureusement, aucun autre fragment de céramique similaire n'a pu être mis au jour dans une quelconque autre structure du site. À noter que si le mobilier céramique a permis de déterminer des horizons chronologiques, c'est finalement le plan général et la configuration des « Gallérandes » confronté aux connaissances locales qui permet de mettre en exergue l'importance de Rosnay-l'Hôpital en tant que

terroir agricole à l'occupation dense et structurée. Les seuls éléments céramiques remarquables sont la présence de fragments de jattes à bord festonné indiquant l'utilisation de luminaires et ces fragments de céramique d'importation indiquant un échange limité avec le monde méditerranéen. Ces échanges peuvent s'entendre au regard de l'hypothèse de gestion supra-communautaire des denrées proposée face à la densité et au nombre des structures de stockage (greniers et silos dans une moindre mesure)

Certaines pièces lithiques (parmi les meules) laisseraient également supposer un matériau extérieur aux extractions locales, pétrographiquement différentes.

La maigre provision de matériel mis au jour n'a pas permis de comprendre ce caractère exceptionnel du mobilier. Toutefois, les indices dégagés par l'étude du terroir dans son ensemble pourraient permettre d'envisager non plus une occupation agricole modeste, mais une occupation beaucoup plus vaste et importante qu'il n'y paraissait de prime abord.

L'étude malacologique a soulevé une question relative à l'importance de la nappe phréatique du Briennois. En effet les spécimens découverts au sein des prélèvements semblent prouver qu'un environnement humide à marécageux a pu recouvrir le site à une certaine époque. Celle-ci par la corrélation entre les courbes de niveau (pendage de plus d'1 m de l'est vers l'ouest) et les structures dont sont issus les prélèvements semblerait être la phase 4 qui correspond à la fin de l'occupation hallstattienne et à l'abandon des Gallérandes par ses occupants (*Fig. 225*). Ainsi, les bâtiments de la phase 3 occupent un espace considéré comme un milieu sec et fermé alors que les structures de la phase 4 se situent sur une zone dont le milieu semble être devenu marécageux à aquatique (*Fig. 207 p.274*).

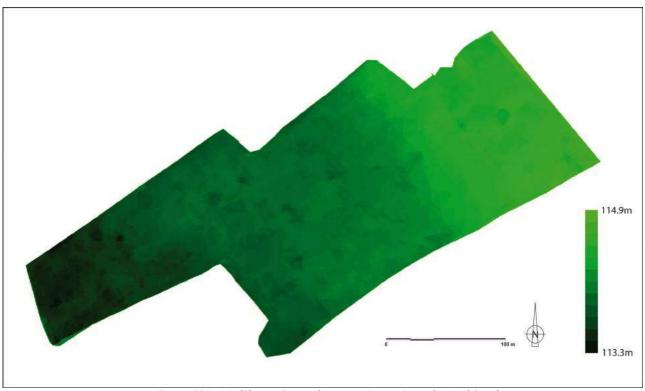


Figure 225 : Modèle numérique de terrain, Benoît Lagache, Archéopole.

Il semblerait que certaines structures (e.g. 3428 au vu de l'état exceptionnel de conservation des ossements) soient restées ouvertes dans cet environnement marécageux.

Cela reste bien entendu à affiner par des prélèvements similaires sur les futurs sites qui pourraient être fouillés dans le secteur et à confirmer par des études de type climatologique, mais l'hypothèse d'une importante remontée de la nappe phréatique (très proche rappelons le) et durable aurait pu entraîner la formation d'un marécage rendant peu aisée voire impossible l'occupation et l'exploitation d'une telle zone. Est-il possible que ce phénomène, peu évident à cerner et à expliquer, soit une sinon la cause de l'abandon du site par ses occupants ?

Cette phase de forte présente aqueuse ressentie essentiellement pour la partie Sud-Ouest du site (zone 2) pourrait avoir été interrompue partiellement par l'action de l'homme. Les autres structures où de forts restes malacologiques aquatiques ont été retrouvés correspondent à des structures de l'époque gallo-romaine. Il n'a pas été possible, par faute de temps, d'effectuer des prélèvements dans les fossés du parcellaire de cette période (*Section II.2.2.2. Mécanisation de la fouille et prolongation p.82*). Il n'est toutefois pas interdit de penser que le niveau de nappe allant décroissant, l'homme ait récupéré des terres agricoles et implanté un réseau fossoyé ayant pu faciliter ou accélérer l'assèchement des sols limoneux.

II.8. Bibliographie et tables

II.8.1. Bibliographie

II.8.1.1. Archéologie

II.8.1.1.1. D.F.S.

Deborde 2004 : G. Deborde, Rosnay-l'Hôpital (Aube), La Remise, Rapport de diagnostic archéologique, Châlons-en-Champagne, S.R.A. Champagne-Ardenne, 2004.

DUGOIS **1998** : F. DUGOIS, *Rosnay-l-Hôpital « Les Gallérandes » (Aube). Évaluation archéologique*. A.F.A.N., 1998.

Grisard 2006: J. Grisard, Rosnay l'Hôpital (10) « Les Gallérandes », Rapport de diagnostic archéologique, S.R.A., Champagne-Ardenne, I.N.R.A.P., 2006.

Koehler et al. 1994 : A. Koehler, A. Villes, P. François, Rosnay-l'Hôpital, La Remise, Les Grandes Pâtures, Rapport Intermédiaire de sauvetage archéologique, A.F.A.N., 1994.

Lallemand et al. 2000 : D. Lallemand, E. Belay, P. Pouënat, J. Argant, L. Bonnabel, N. Ginoux, Rosnay-l'Hôpital, Les Gallérandes (Aube) Document Final de Synthèse. Sauvetage Urgent. Châlons-en-Champagne, A.F.A.N., 2000.

LEYENBERGER 2006: C. LEYENBERGER, Rapport de diagnostic archéologique, Rosnay-l'Hôpital « Les Gallérandes » et les « les Arminiates » du 09 août au 23 août 2006, Châlons-en-Champagne, S.R.A. Champagne-Ardenne, 2006.

Paresys 1996 : C. Paresys, Rosnay l'Hôpital (Aube), La Remise, Diagnostic-Évaluation archéologique, A.F.A.N., 1996.

RIQUIER 2000: V. RIQUIER, Rapport de diagnostic archéologique, Rosnay-l'Hôpital « Les Gallérandes », Châlons-en-Champagne, S.R.A. Champagne-Ardenne, 2000.

ROLIN 2000: D. ROLIN, Rapport de sauvetage urgent mené du 9/05/00 au 23/06/00 à Rosnay l'Hôpital, Section B, année cadastrale: 1936. Lieux-dits: « La Remise », A.F.A.N., 2000.

II.8.1.1.2. Articles et monographies

Audouze, Buchsenschütz 1989 : F. Audouze, O. Buchsenschütz, Villes, villages et campagne de l'Europe celtique du début du IIe millénaire à la fin du Ier siècle avant J.C Paris, Hachette, 362 p.

AUXIETTE 1996: G. AUXIETTE, « La faune de l'oppidum de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne) : quartiers résidentiels, quartiers artisanaux », *Revue archéologique de Picardie*, 1996, Tome 1/2, Amiens, 1996, pp.27-98.

AUXIETTE 1997: G. AUXIETTE, « La faune des établissements ruraux du Bronze final au Hallstatt final/La Tène ancienne dans la vallée de l'Aisne », *Revue archéologique de Picardie*, 1997, Tome 3/4, Amiens, 1997, pp.29-71.

AUXIETTE et al. 2003: G. AUXIETTE, M. BOULEN, S. DESENNE, V. MATTERNE, C. ROCQ, J.-H. YVINEC, P. PONEL, J.-M. PERNAUD, « Un site du Hallstatt à Villeneuve-Saint-Germain « Les Etomelles » (Aisne) », *Revue archéologique de Picardie*, 2003 n°3/4, Amiens, 2003.

BERTRAND et al. 2009: I. BERTRAND, A. DUVAL, J. GOMEZ DE SOTO, P. MAGUER, *Habitats et paysages ruraux* en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique. Actes du XXXIe coloque international de l'Association Française pour l'Etude de l'Âge du Fer, 17-20 mai 2007, Chauvigny (Vienne. F.), Tome II, Chauvigny, Association des publications chauvinoises, Mémoire XXXV, 2009, 542 p.

BLANCQUAERT, MARION 2000: G. BLANCQUAERT, S. MARION, Les installations agricoles de l'âge du fer en France septentrionale, Paris, ENS, Etudes d'histoire et d'archéologie n°6, 2000.

Bocquillon et al. 2009: H. Bocquillon, M. Saurel, C. Dunikowski, J.-H. Yvinec, K. Fechner, V. Matterne, C. Moreau, « Habitats et zones d'activités à Vrigny (Marne) à la fin du premier âge du Fer », dans J. Vanmoerkerke (dir.), Le bassin de la Vesle du Bronze final au Moyen Age à travers les fouilles du TGV Est, 2009 (Bulletin de la Société archéologique champenoise, Tome 102, 2009, n°2), pp.82-152.

BOUTIOT, SOCARD 1864 : T. BOUTIOT, E. SOCARD, Dictionnaire topographique du département de l'Aube, Paris, Imprimerie Nationale, 1864.

Bravard et al. 1992: J.-P. Bravard, A. Verot-Bourrely, P.-G. Salvador, « Le climat d'après les informations fournies par les enregistrements sédimentaires fluviatiles étudiés sur des sites archéologiques », *Les Nouvelles de l'Archéologie*. 50, 1992, pp.7-13.

BUCHSENSCÜTZ **1984** : O. BUCHSENSCHÜTZ, Structures d'habitats et fortifications de l'Âge du Fer en France septentrionale, *Mémoire de la S.P.F.*, Tome 18, 1984.

Buchsenschütz 1997 : O. Buchsenschütz, « Analyse spatiale des habitats de l'âge du Fer à partir des structures construites », dans G. Auxiette, L. Hachem, B. Robert, Espaces physiques, espaces sociaux dans l'analyse interne des sites du Néolithique à l'âge du Fer. Actes du 119e colloque national des sociétes historiques et scientifiques, Amiens, 26-30 octobre 1994. Paris, Éditions du CTHS, 1997, pp.45-56.

Buchsenschütz, Mordant 2005 : O. Buchsenschütz, C. Mordant (dir.), Arcihtectures protohistoriques en Europe occidentale du Néolithique final à l'âge du Fer, Actes du 127e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Nancy, 15-20 avril 2002, Paris, Éditions du CTHS, 2005, 551 p.

Buchsenschütz, Frénée 2009: O. Buchsenschütz, E. Frénée, « Structures d'habitat de l'âge du Fer dans la boucle de la Loire », dans O. Buchsenschütz, M.-B. Chardenoux, S. Krausz, M. Vaginay, L'âge du Fer dans la boucle de la Loire. Les Gaulois sont dans la ville, Actes du XXXIIe colloque de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Bourges, 1er-4 mai 2008, (Revue archéologique du Centre de la France, 35e supplément), Paris-Tours, 2009, pp.103-120.

Casadei et al. 2005 : D. Casadei, R. Cottiaux, H. Sellès, G. Auxiette, P. Dubovac, P. Marinval, « Les structures et le mobilier du site d'habitat Hallstatt final-La Tène ancienne d'Allaines Mervilliers (Eure-et-Loir) », Revue Archéologique du Centre de la France, Tome 44, Tours, 2005, pp. 27-54.

DAUZAT, ROSTAING 1963: A. DAUZAT, Ch. ROSTAING, Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France, Paris, Larousse, 1963.

DECHEZLEPRÊTRE et al. 2000 : T. DECHEZLEPRÊTRE, « Architecture des bâtiments de l'Âge du Fer en Haute-Normandie », dans G. Blancquaert, S. Marion, *Les installations agricoles de l'âge du fer en France septentrionale*, Paris, ENS, Études d'histoire et d'archéologie n°6, 2000, pp. 321-335.

DENAJAR **2005** : L. DENAJAR, *Carte archéologique de la Gaule*, L'Aube (10), Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Ministère de la Culture, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche, 2005.

Durost, Paresys, Riquier 2007: R. Durost, C. Paresys, V. Riquier, « Occupations domestique et funéraire de l'Age du Fer à Lavau (Aube) », *Revue archéologique de l'Est*, Tome 56, Reims, 2007, pp.87-108.

Frangin 2009 : E. Frangin, « Le site de *La Queue des Yvarts* à Sivry-Ante (Marne) : Habitats du Bronze final, du Hallstatt final et de l'époque romaine » dans J. Vanmoerkerke (dir.), Le bassin de la Vesle du Bronze final au Moyen Age à travers les fouilles du TGV Est, 2009 (*Bulletin de la Société archéologique champenoise*, Tome 102, 2009, n°2), pp.56-81.

Gouge, Leconte 2000 : P. Gouge, L. Leconte, «L'habitat du Hallstatt final et de la Tène ancienne sur le territoire de la «Ferme d'Isle» à Grisy-sur-Seine (Seine-et-Marne) : propositions pour un cadre chronologique», dans A. Villes, A. Bataille-Melkon, *Fastes des Celtes entre Champagne et Bourgogne aux VII^e-III^e siècles*, Actes du colloque de l'AFEAF, Troyes, 25-27 mai 1995. Reims, Société Archéologique Champenoise, 2000, pp. 157-180 (Mémoire de la Société Archéologique Champenoise, 15. Supplément au bulletin n°7, 1999).

Gouge, Séguier 1994 : P. Gouge, J.-M. Séguier, L'habitat rural de l'Âge du Fer en Bassée et à la confluence Seine-Yonne (Seine-et-Marne) : un état des recherches, dans O. Buchsenschütz, P. Méniel, Les installations agricoles de l'Âge du Fer en Île-de-France, Paris, ENS, Études d'histoire et d'archéologie, 1994, pp. 45-69.

Gransar 2000 : F. Gransar, « Le stockage alimentaire sur les établissements ruraux de l'Age du fer en France septentrionale : complémentarités de structures et tendances évolutives », dans G. Blancquaert, S. Marion,

Les installations agricoles de l'âge du fer en France septentrionale, Paris, ENS, Etudes d'histoire et d'archéologie n°6, 2000, pp.277-297.

HALLOT 1971 : M.-Th. HALLOT, Catalogue du Musée de Troyes (Aube). Epoque protohistorique, Mémoire de maîtrise, Paris I, Paris, 1970-1971.

HORARD-HERBIN ET ALII 2000 : M.-P. HORARD-HERBIN, P.MÉNIEL, J.-M. SÉGUIER, « La faune de dix sites ruraux de la fin de l'âge du Fer de La Bassée (Seine-et-Marne) », dans G. Blancquaert, S. Marion, *Les installations agricoles de l'âge du fer en France septentrionale*, Paris, ENS, Etudes d'histoire et d'archéologie, 2000, pp.181-208.

Jonot, Villes 1976 : M. Jonot, A. Villes, « Une structure de l'habitat protohistorique en Champagne crayeuse : le silo », *Bulletin de la société archéologique champenoise*, 4, 1976, pp. 25-36.

Jud, Plouin 2003 : P. Jud, S. Plouin (dir.), « Habitats, mobiliers et groupes régionaux à l'Âge du Fer, Actes du XX^e colloque de l'A.F.E.A.F., Colmar-Mittelwihr, 16-19 mai 1996 », *Revue archéologique de l'Est*, XXe supplément, Dijon, 2003, 411 p.

LABEAUNE, WIETHOLD 2005: R. LABEAUNE, J. WIETHOLD, « Pluvet « Larrivoux » Un habitat de plaine du Premier âge du Fer: Premiers résultats sur les macro-restes végétaux », dans Ch. Petit (dir.), Occupation et gestion des plaines alluviales dans le Nord de la France de l'âge du Fer à l'époque gallo-romaine. Actes de la table-rode de Molesme, 17-18 septembre 1999, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2005, pp. 197-211 (Annales littéraires, 786, Série « Environnement, sociétés et archéologies »,8).

LABEAUNE, WIETHOLD 2007: R. LABEAUNE, J. WIETHOLD, « L'habitat du Premier âge du Fer dans le Dijonnais (Côte-d'Or) d'après les fouilles récentes: résultats archéologiques et carpologiques », dans Ph. Barral, A. Daubigney, C. Dunning, G. Kaenel, M.-J. Roulière-Lambert (éds.), L'âge du fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer. Actes du XXIX^e colloque international de l'AFEAF; Bienne, 5-8 mai 2005, Volume I, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2007, pp. 73-100. (Annales littéraires, Série « Environnement, sociétés et archéologies »).

Lanchon et al. 2008 : Y. Lanchon, F. Bostyn, L. Hachem, Y. Maigrot, E. Martial, E. Boitard-Bidault, « Le Néolithique ancien dans la basse vallée de la Marne : l'habitat de Changis-sur-Marne « Les Pétreaux » (Seine-et-Marne) », Revue archéologique d'Île-de-France, n°1, Paris, 2008, pp.43-94.

LE CLERT 1898 : L. LE CLERT. « Musée de Troyes. Bronzes. Catalogue descriptif et raisonné », *M.S.A.A.*, 62, 1898.

LEPAGE 1989 : L. LEPAGE, « Bracelets du Hallstatt moyen en Champagne et en Lorraine méridionales », dans M. Ulrix-Closset, M. Otte, *La civilisation de Hallstatt, bilan d'une rencontre. (Études et recherches archéologiques de l'Université de Liège*, n°36), Liège, 1989, pp.321-339.

MAFFRE 1997 : J.-J. MAFFRE, « Remarques sur la céramique attique découverte dans l'Est de la France », dans P. Brun, B. Chaume (dir.) Vix et les éphémères principautés celtiques. Les IV^e-V^e siècles avant J.-C. En Europe centre-occidentale. Actes du colloque de Châtillon-sur-Seine, Paris, Éditions Errance

(Archéologie Aujourd'hui), 1997, pp.213-222.

MAGNY, RICHARD 1992 : M. MAGNY, H. RICHARD, « Essai de synthèse vers une courbe de l'évolution du climat entre 500 BC et 500 AD », Les Nouvelles de l'Archéologie. 50, 1992, pp.58-60.

MÉNIEL **1990** : P. MÉNIEL, « Les restes animaux du fossé gaulois de Beauvais "les Aulnes du Canada" », *evue archéologique de Picardie*, 1990, Tome 3/4, Amiens, 1990, pp.97-107.

Moreau et al. 2009 : C. Moreau et al.II, « Les occupations protohistoriques et antiques du site de Bussy-le-Château Bout des Forces (Marne) », dans J. Vanmoerkerke (dir.), Le bassin de la Vesle du Bronze final au Moyen Age à travers les fouilles du TGV Est, 2009 (Bulletin de la Société archéologique champenoise, Tome 102, 2009, n°2), pp.193-232.

NICOLARDOT, GAUCHER 1975 : J.-P. NICOLARDOT, G. GAUCHER, Typologie des objets de l'âge du Bronze en France, Fasc. V – Outils, Paris, C.N.R.S., 1975.

Nouvel et al 2009 : P. Nouvel, Ph. Barral, S. Deffressigne, V. Riquier, J.-M. Séguier, N. Tikonoff, M. Zehner, N. Achard-Corompt, D. Barthélémy, C. Drouet, C. Moreau, C. Ramponi, G. Videau, « Rythmes de création, fonctionnement et abandon des établissements ruraux de la fin de l'Âge du Fer dans l'Est de la France », dans I. Bertrand, A. Duval, J. Gomez de Soto, P. Maguer, *Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique. Actes du XXXIe coloque international de l'Association Française pour l'Etude de l'Âge du Fer, 17-20 mai 2007, Chauvigny (Vienne. F.)*, Tome II, Chauvigny, Association des publications chauvinoises, Mémoire XXXV, 2009, pp.109-151.

SÉGUIER 2006-2007: J.-M. SÉGUIER, G. AUXIETTE, B. CLAVEL, O. MAURY ET S. RIMBAULT, « Le début du IV^e s. av. J.-C. dans l'espace culturel sénonais : les habitats de Bois d'Echalas à Ville-Saint-Jacques et de Beauchamp à Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne) dans le contexte de l'interfluve Seine-Yonne », *Revue archéologique du centre de la France*, Tome 45-46, Dijon, 2006-2007.

TAPPRET, VILLES 1989: E. TAPPRET, A. VILLES, « L'âge du Bronze dans le département de l'Aube », dans *Pré* et Protohistoire de l'Aube, Catalogue de l'exposition de Nogent-sur-Seine et Troyes, 1989.

TAVERDET 1986: G. Taverdet, Les noms de lieux de l'Aube, Troyes, C.D.D.P., 1986.

Vanmoerkerke 2009 : J. Vanmoerkerke, « Le bassin de la Vesle du Bronze final au Moyen Age à travers les fouilles du TGV Est », *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, Tome 102, 2009, n°2, Reims. 384 p.

VIESSE de MARMONT 1857 : A. F. L. VIESSE de MARMONT, Mémoires du maréchal Marmont, Duc de Raguse, de 1792 à 1841, imprimés sur le manuscrit original de l'auteur. Tome sixième, Paris, Perrotin, 1857, 3e ed.

VILLES 1981 a : A. VILLES, « Les bâtiments domestiques Hallstattiens de la Chaussée-sur-Marne et le problème de la maison à l'Age du Fer en France septentrionale », dans *Actes du IIIe colloque de l'A.F.E.A.F.*, *Châlons-sur-Marne*, 1979 (Mémoires de la Société archéologique champenoise), Tome 2, 1981, pp. 49-97.

VILLES 1981 b : A. VILLES, « Les silos de l'habitat protohistorique en Champagne crayeuse », dans M. Gast, F. Sigaut, A. Bruneton-Governatori, Les techniques de conservation des grains à long terme, Tome II, Paris,

CNRS, 1981, pp. 194-225.

VILLES 1985 : A. VILLES, « Les greniers de l'habitat protohistorique en France septentrionale », dans C. Beutler, O. Buchsenschütz, M. Gast, F. Sigaut, *Les techniques de conservation des grains à long terme*, Tome III, fasc. 2, Paris, CNRS, 1985, pp. 409-433.

VILLES **2000** : A. VILLES, « Entre principautés et chefferies, citadelles et fermes, le Hallstatt final en Champagne : données nouvelles », dans A. VILLES, A. BATAILLE-MELKON, *Fastes des Celtes entre Champagne et Bourgogne aux VII^e-III^e siècles*, Actes du colloque de l'AFEAF, Troyes, 25-27 mai 1995. Reims, Société Archéologique Champenoise, 2000, pp. 11-92 (Mémoire de la Société Archéologique Champenoise, 15. Supplément au bulletin n°7, 1999).

YVINEC **1987**: J.H. YVINEC, « Découpe, pelleterie et consommation des chiens gaulois à Villeneuve-Saint-Germain, La découpe et le partage du corps à travers le temps et l'espace », *Anthropozoologica*, premier numéro spécial, Paris, MNHN, 1987. pp.83-90.

II.8.1.2. Étude palynologique

Bertrand et al. 2009: I. Bertrand, A. Duval, J. Gomez de Soto, P. Maguer (dir.), *Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique. Actes du XXXIe colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Age du Fer, Chauvigny, 17-20 mai 2007, Vienne, 2009.*

Blamey et Grey-Wilson 2003: M. Blamey, C. Grey-Wilson, La Flore d'Europe occidentale, éditions Flammarion, 2003

BOURQUIN-MIGNOT *et al.* **1999** : C. BOURQUIN-MIGNOT, J.-E. BROCHIER, L. CHABAL, S. CROZAT, L. FABRE, F. GUIBAL, P. MARINVAL, H. RICHARD, J.-F. TERRAL, I. RHÉRY, *La botanique*, Paris, Éditions Errance, 1999.

Hesse *et al.* **2009** : M. Hesse, R. Zetter, H. Halbritter, M. Weber, R. Buchner, A. Frosch-Radivo et S. Ulrich, *Pollen Terminology. An illustrated Handbook.*, Springer, WienNewYork, 2009.

Leroyer et al. 2009: C. Leroyer, M. Boulen, D. Marguerie, T. Lorho, B. Prat, J. Argant avec les contributions de G. Allenet de Ribemont, D. Aoustin, M.-F. Diot, L. Gaudin, P. Guenet, C. Latour-Argant, L. Marembat, J. Perrière, C. Tixier, D. Vivent, « Base de données et S.I.G. palynologiques sur l'Age du Fer en France: Une autre approche du paysage végétal et de son anthropisation », dans I. Bertrand, A. Duval, J. Gomez de Soto, P. Maguer (dir.), Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique. Actes du XXXIe colloque international de l'Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer, Chauvigny, 17-20 mai 2007, Vienne, 2009, p. 447-468.

Moore et al. 1991: P.D. Moore, J.A. Webb, M.E. Collinson, Pollen Analysis (2nd Ed.), Oxford, WileyBlackwell, 1991.

Reille 1992 : M. Reille, Pollen et Spores d'Europe et d'Afrique du Nord., Marseille, Laboratoire de

Botanique Historique et Palynologie, 1992.

RICHARD 1999: H. RICHARD, « La palynologie », dans Bourquin-Mignot, J.-E. Brochier, L. Chabal, S. Crozat, L. Fabre, F. Guibal, P. Marinval, H. Richard, J.-F. Terral, I. Rhéry, *La botanique*, Paris, Éditions Errance, 1999.

Stace 1997: C. Stace, New Flora of the British Isles (2nd ed.), Bath, Cambridge University Press, 1997.

II.8.1.3. Étude malacologique

CAMERON 2003: R. CAMERON, Land Snails in the British Isles, Shrewsbury, FSC, 2003.

FALKNER ET AL. 2001: G. FALKNER, P. OBRDLIK, ET AL., Shelled Gastropoda of Western Europe. Munich, Friedrich-Held-Gesellschaft, 2001.

GITTENBERGER 2004: E. GITTENBERGER, A. W. JANSSEN, et al., *De Nederlandse Zoetwatermollusken Recente en Fossiele Weekdieren uit Zoet en Brak Water.* Utrecht, KNNV Uitgeverij, 2004.

GLÖER 2002: P. GLÖER, Die Süsswassergastropoden Nord- und Mitteleuropas. Hackenheim, ConchBooks, 2002.

GLÖER et al. 2003: P.GLÖER, C. MEIER-BROOK, Süsswassermollusken. Neustadt, Deutscher Jugendbund für Naturbeobachtung DJN, 2003.

Kerney 1999: M. Kerney, *Atlas of the Land and Freshwater Molluscs of Britain and Ireland*. Colchester, Harley Books, 1999.

KILEEN, ALDRIDGE 2004: I. KILLEEN, D. ALDRIDGE et alii. Freshwater Bivalves of Britain and Ireland. Wales, 2004.

II.8.1.4. Étude céramique

AUXIETTE et alii 2003: G. AUXIETTE, M. BOULEN, S. DESENNE, V. MATTERNE, C. ROCQ, J.-H. YVINEC, P. PONEL,

J.-M. Pernaud, « Un site du Hallstatt à Villeneuve-Saint-Germain "Les Étomelles" (Aisne) », Revue archéologique de Picardie. 3/4, 2003, pp. 21-65.

Balfet et alii 1989: H. Balfet, M.-F. Fauvet-Berthelot, S. Monzon, Lexique et typologie des poteries: Pour la normalisation de la description des poteries, Paris, Presses du CNRS, 1989.

BARDEL et alii 2007: D. BARDEL, R. LABEAUNE, C. CATHELINAIS, « Première approche de la céramique hallstattienne du site de hauteur du « Château » à Montmorot (Jura) », dans P. BARRAL, A. DAUBIGNEY, C. DUNNING, G. KAENEL, M.-J. ROULIÈRE-LAMBERT, L'Âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'Âge du Fer, Actes du XXIX^e colloque international de l'AFEAF, Biennes, 5-8 mai 2005. 1, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2007, pp. 189-195 (Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté, Série « Environnement, société et archéologie).

Bocquillon *et alii* 2009 : H. Bocquillon, M. Saurel, C. Dunikowski, J.-H. Yvinec, « Habitats et zones d'activités à Vrigny (Marne) à la fin du premier Âge du Fer », dans J. Vanmoerkerke, Le bassin de la Vesle du Bronze final au Moyen Âge à travers les fouilles du TGV Est, *Bulletin de la Société archéologique champenoise*. 102-2, 2009, pp. 83-152.

Casadei *et alii* 2005 : D. Casadei, R. Cottiaux, H. Sellès, « Les structures et le mobilier du site d'habitat Hallstatt final-La Tène ancienne d'Allaines Mervilliers (Eure-et-Loir) », *Revue archéologique du Centre de la France*. 44, 2005, pp. 27-54.

CHERTIER 1974 : B. CHERTIER, « Danubien et traditions danubiennes en Champagne », *Bulletin de la Société archéologique champenoise*. 67-4, 1974, pp. 2-10.

CHOSSENOT et LENOBLE 1983 : D. CHOSSENOT, M. LENOBLE, « La fosse hallstattienne de l'église de Dival à Villenauxe-la-Grande (Aube) », *Bulletin de la Société archéologique champenoise*. 76-4, 1983, pp. 7-14.

Constantin 1997 : C. Constantin, « Du groupe de Villeneuve-Saint-Germain à la culture de Cerny, La céramique », dans C. Constantin, D. Mordant, D. Simonin, *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique, Actes du colloque International de Nemours*, 9-11 mai 1994. Nemours, Éd. A.P.R.A.I.F., 1997, pp. 65-71 (Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île-de-France, 6).

Constantin *et alii* 1980 : C. Constantin, J.-P. Farruggia, L. Demarez, « Aubechies : site de la céramique linéaire en Hainaut occidental », *Bulletin de la Société préhistorique française*. 77, 1980, pp. 367-384.

Constantin et Demoule 1980 : C. Constantin, J.-P. Demoule, « Le groupe de Villeneuve-Saint-Germain dans le Bassin parisien », dans *Le Néolithique de l'Est de la France*, *Actes du colloque de Sens*, 27-28 septembre 1980. Société archéologique de Sens, 1980, pp. 65-71 (Cahier n°1).

Constantin et Ilett 1982 : C. Constantin, M. Ilett, « Le Néolithique de Villeneuve-Saint-Germain », dans Vallée de l'Aisne, Cinq années de fouilles protohistoriques. 1982, pp. 121-127 (Revue archéologique

de Picardie, numéro spécial 1).

Constantin *et alii* 1995 : C. Constantin, J.-P. Farruggia, Y. Guichard, « Deux sites du groupe de Villeneuve-Saint-Germain à Bucy-le-Long (Aisne) », *Revue archéologique de Picardie*. 1/2, 1995, pp. 3-59.

Constantin et Blanchet 1998 : C. Constantin, J.-C. Blanchet, « Le Nord de la France (Bassin parisien) », dans J. Guilaine, *Atlas du Néolithique européen, L'Europe occidentale*. 2B, E.R.A.U.L., 1998, pp. 585-651.

COTTIAUX 1995 : R. COTTIAUX, « La céramique du site éponyme du " Gord " à Compiègne (Oise) », *Bulletin de la Société préhistorique française*. 92, 1995, pp. 97-106.

COUDART et DEMOULE 1982 : A. COUDART, J.-P. DEMOULE, « Le site néolithique et chalcolithique de Menneville », dans *Vallée de l'Aisne, Cinq années de fouilles protohistoriques*. 1982, pp. 129-147 (*Revue archéologique de Picardie*, numéro spécial).

Demoule 1999: J.-P. Demoule, Chronologie et société dans les nécropoles celtiques de la culture Aisne-Marne, du VIe au IIIe siècle avant notre ère. 1999 (Revue Archéologique de Picardie, numéro spécial 15).

DEMOULE *et alii* 2009 : J.-P. DEMOULE, S. DESENNE, F. GRANSAR, « Le faciès céramique ancien de la culture Aisne-Marne », dans B. Chaume, *La céramique hallstattienne : approches typologique et chrono-culturelle*, *Actes du colloque international de Dijon*, 21-22 novembre 2006. Dijon, Éditions Universitaires de Dijon, 2009, pp. 401-426 (Art, Archéologie & Patrimoine).

DERU et ROLLET 2000: X. DERU, P. ROLLET, « La céramique gallo-romaine de la rue de Cernay à Reims (Marne) », dans *SFECAG*, *Actes du congrès de Libourne*, 1-4 juin 2000. 2000, pp. 335-366.

DERU et alii 2007 : X. DERU, L. CHAMPARNAUD, S. DABO, G. FLORENT, « Chronologie, céramique et statistique », dans *SFECAG*, *Actes du Congrès de Langres*, 9-12 mai 2007, 2007, p. 49-60.

Dugois **2000** : F. Dugois, « Le site néolithique de Lesmont " Les Graveries " (Aube), Premiers résultats », dans *Internéo 3*, journée d'information du 2 décembre 2000. 2000, pp. 15-27.

DUROST *et alii* **2007** : DUROST R., PARESYS C., RIQUIER V., « Occupations domestique et funéraire de l'Âge du Fer à Lavau (Aube) », *Revue archéologique de l'Est*. 56, 2007, pp. 87-108.

Gran-Aymerich 1997 : J. Gran-Aymerich, « Les premières importations méditerranéennes de Bourges », dans P. Brun, B. Chaume, Vix et les éphémères principautés celtiques, les VI^e et V^e siècles avant J.-C. en Europe centre-occidentale, Actes du colloque de Châtillon-sur-Seine, 27-29 octobre 1993. Paris, Éditions Errance, 1997, pp. 201-211 (Archéologie aujourd'hui).

Grisard 2006: J. Grisard, *Rosnay-l'Hôpital "Les Gallérandes"*. Rapport de diagnostic archéologique, S.R.A. de Champagne-Ardenne, 2006.

HERBAUT et MARTINEZ 1997 : F. HERBAUT, R. MARTINEZ, « L'habitat rubané final du « Clos de la Rivière »

à Chambly (Oise), Revue archéologique de Picardie. 3/4, 1997, pp. 9-28.

HURTRELLE 1978: J. HURTRELLE « À propos de la jatte à bord festonné », Septentrion. 8, 1978, pp. 1-3.

ILETT 1995: M. ILETT, « La céramique », dans M. ILETT, M. PLATEAUX, *Le site Néolithique de Berry-au-Bac* « *Le Chemin de la Pêcherie* » (Aisne). Paris, CNRS Éditions, 1995. pp. 67-95 (Monographie du CRA 15).

ILETT *et alii* 1995 : M. ILETT, C. CONSTANTIN, J.-P. FARRUGGIA, « Bâtiments voisins du Rubané et du groupe de Villeneuve-Saint-Germain sur le site de Bucy-le-Long "La Fosse Tounise" (Aisne) », dans *Actes du 19*ème colloque interrégional sur le Néolithique, Amiens, 1992. 1995, pp. 17-39 (Revue archéologique de Picardie N° spécial 9).

JEUNESSE 1998: C. JEUNESSE, « Villeneuve-Saint-Germain, Cerny, Grossgartach, Roessen et la synchronisation entre les séquences Néolithique moyen du Rhin et du Bassin parisien », *Bulletin de la Société préhistorique française*. 95, 1998, pp. 277-282.

Koehler 1994 : A. Koehler, *Rosnay-l'Hôpital, La Remise, Les Grandes Pâtures*. Rapport intermédiaire de sauvetage archéologique, S.R.A. de Champagne-Ardenne, 1994.

LABEAUNE 2009 : R. LABEAUNE, « La céramique hallstattienne dans le Dijonnais : première approche », in B. Chaume, *La céramique hallstattienne : approches typologique et chrono-culturelle*, *Actes du colloque international de Dijon*, 21-22 novembre 2006. Dijon, Éditions Universitaires de Dijon, 2009, pp. 181-247 (Art, Archéologie & Patrimoine).

LALLEMAND 2000 : D. LALLEMAND, « Le mobilier archéologique », dans D. LALLEMAND, E. BELAY, P. POUËNAT, Rosnay-l'Hôpital, Les Gallérandes (section B, parcelle 354; section ZN, parcelles 3 et 4) (Aube). Document final de synthèse, S.R.A. de Champagne-Ardenne, 2000, pp. 82-124.

Lambot 1988 : B. Lambot, « Les coupes à bord festonné du Bassin parisien et du Nord de la France », Bulletin de la Société archéologique champenoise. 81-2, 1988, pp. 31-83.

LAMBOT *et alii* 1994 : B. LAMBOT, M. FRIBOULET, P. MÉNIEL, Les nécropoles dans leur contexte régional (Thugny-Trugny et tombes aristocratiques) 1986 - 1988 - 1989. Reims, Société archéologique champenoise, 1994 (Le site protohistorique d'Acy-Romance (Ardennes), 2).

Lambot et Friboulet 1996 : B. Lambot, M. Friboulet, « Essai de chronologie du site de La Tène finale d'Acy-Romance (Ardennes) ». Revue archéologique de Picardie, 3-4, 1996, p. 123-151.

LANCHON 2008 : Y. LANCHON, « La culture de Blicquy/Villeneuve-Saint-Germain dans la basse vallée de la Marne : première approche chronologique à partir de la céramique », dans L. BARNEZ-LANOTTE, M. ILETT, P. ALLARD, Fin des traditions danubiennes dans le Néolithique du Bassin parisien et de la Belgique (5100-4700 av. J.-C.), Autour des recherches de Claude Constantin. 2008, pp. 143-159 (Mémoire XLIV

de la Société préhistorique française).

Lanchon 2009 : Y. Lanchon, « La céramique », dans I. Praud, Le Néolithique ancien dans la basse vallée de la Marne : un site Villeneuve-Saint-Germain producteur de lames en silex tertiaire à Ocquerre « La Rocluche » (Seine-et-Marne). Société préhistorique française, 2009, pp. 99-111 (Travaux 9).

Lanchon *et alii* 2008 : Y. Lanchon, F. Bostyn, L. Hachem, Y. Maigrot, E. Martial, « Le Néolithique ancien dans la basse vallée de la Marne : L'habitat de Changis-sur-Marne « Les Pétreaux » (Seine-et-Marne) », *Revue archéologique d'Île-de-France*. 1, 2008, pp. 43-94.

LEGOUX *et alii* 2006 : R. LEGOUX, P. PERIN, F. VALLET, Chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien entre Manche et Lorraine. 2006 (Hors-série, Bulletin de liaison de l'Association française d'Archéologie mérovingienne).

Leroi-Gourhan 1973: A. Leroi-Gourhan, Évolution et techniques, Milieu et techniques, Paris, Éditions Albin Michel, 1973.

MAFFRE 1997: J.-J. MAFFRE, « Remarques sur la céramique attique découverte dans l'est de la France », dans P. Brun, B. Chaume, *Vix et les éphémères principautés celtiques, les VI*^e et *V*^e siècles avant J.-C. en Europe centre-occidentale, Actes du colloque de Châtillon-sur-Seine, 27-29 octobre 1993. Paris, Éditions Errance, 1997, pp. 213-222 (Archéologie aujourd'hui).

ORTON et alii 1993: C. ORTON, P. TYERS, A. Vince, Pottery in Archeology. Cambridge, 1993.

PICON 2002: M. PICON, « Les modes de cuisson, les pâtes et les vernis de La Graufesenque : une mise au point », dans M. Genin, A. Vernhet, Céramiques de La Graufesenque et autres productions d'époque romaine, Nouvelles recherches, Hommages à Bettina Hoffman, Montagnac, Éditions Monique Mergoil, 2002, p. 139-163.

РRODEO 1995 : F. PRODEO, « La céramique du site Villeneuve-Saint-Germain à Longueil-Sainte-Marie "La Butte de Rhuis III" (Oise) », dans *Actes du 19*ème colloque interrégional sur le Néolithique, Amiens, 1992. 1995, pp. 41-61 (*Revue archéologique de Picardie* N° spécial 9).

Py et alii 2001: M. Py, A.M. Adroher Auroux, C. Sanchez, *Dicocer²*, *Corpus des céramiques de l'Âge du Fer de Lattes (fouilles 1963-1999)*. 1, Lattes, Édition de l'Association pour le développement de l'archéologie en Languedoc-Roussillon, 2001 (Lattara 14).

Roussot-Larroque 1985 : J. Roussot-Larroque, « Seine-Oise-Marne, Artenac, Gord et les autres ... », Revue archéologique de Picardie. 3/4, 1985, pp. 9-25.

SAUREL **2006**: M. SAUREL, « Le corpus céramique », dans J. Grisard, *Rosnay-l'Hôpital " Les Gallérandes "*. Rapport de diagnostic archéologique, S.R.A. de Champagne-Ardenne, 2006, pp. 20-24.

Poulard et Simonin 1983 : C. Poulard, D. Simonin, « Une fosse hallstattienne à Souppes-sur-Loing (Seine-et-Marne) », *Bulletin de la Société préhistorique française*. 80, 1983, pp. 407-413.

Soudský *et alii* 1982 : B. Soudský, D. Bayle, A. Beeching, A. Bicquard, M. Boureux, S. Cleuziou, C. Constantin, A. Coudart, J.-P. Demoule, J.-P. Farruggia, M. Ilett, « L'habitat néolithique et chalcolithique de Cuiry-lès-Chaudardes, Les Fontinettes-Les Gravelines (1972-1977) », dans *Vallée de l'Aisne, Cinq années de fouilles protohistoriques*. 1982, pp. 57-119 (*Revue archéologique de Picardie*, numéro spécial).

TAPPRET, VILLES 1996: E. TAPPRET, A. VILLES, « Contribution de la Champagne à l'étude du Néolithique ancien », dans P. Duhamel, La Bourgogne entre les bassins rhénans, rhodanien et parisien: carrefour ou frontière?, Actes du XVIII^e colloque interrégional sur le Néolithique, Dijon, 25-27 octobre 1991. 1996, pp. 175-256 (Revue archéologique de l'Est, suppl. 14).

VIAND *et alii* 2008 : A. VIAND, G. AUXIETTE, D. Bardel, « L'habitat hallstattien de Milly-la-Forêt « Le Bois Rond » (Essonne) », *Revue archéologique d'Île-de-France*. 1, 2008, pp. 133-168.

VILLES 1979 : A. VILLES, « Éléments du Rubané récent à Menneville (Aisne) », Bulletin de la Société archéologique champenoise. 72-4, 1979, pp. 17-22.

VILLES 1980 : A. VILLES, « Sur quelques céramiques S.O.M. inédites ou mal connues provenant de Champagne », *Bulletin de la Société archéologique champenoise*. 73-2, 1980, pp. 13-22.

VILLES 1981 : A. VILLES, « Les bâtiments domestiques hallstattiens de la Chaussée-sur-Marne et le problème de la maison à l'Âge du Fer en France septentrionale », dans *L'Âge du Fer en France septentrionale*. 1981, pp. 49-97 (Mémoires de la Société archéologique champenoise, 2).

VILLES 1983 : VILLES A., « Le site du " Clos " à Ecury-le-Repos et le Néolithique final en Champagne », Bulletin de la Société archéologique champenoise. 76-2, 1983, pp. 3-74.

VILLES 1985 : J. ROUSSOT-LARROQUE, « Sur les rapports S.O.M./Artenac dans le Bassin parisien », Revue archéologique de Picardie. 3/4, 1985, pp. 27-38.

VILLES **2000** : A. VILLES, « Entre principautés et chefferies, citadelles et fermes, le Hallstatt final en Champagne : données nouvelles », dans A. VILLES, A. BATAILLE-MELKON, *Fastes des Celtes entre Champagne et Bourgogne aux VII^e-III^e siècles*, Actes du colloque de l'AFEAF, Troyes, 25-27 mai 1995. Reims, Société Archéologique Champenoise, 2000, pp. 11-92 (Mémoire de la Société Archéologique Champenoise, 15).

II.8.1.5. Mouture

Hamon, Samzun 2004 : C. Hamon, A. Samzun, « Découverte d'un dépôt d'outils de mouture et de broyage daté

du néolithique ancien (culture Villeneuve-Saint Germain récent, v. 4700-4600 avant notre ère) à Saint-Denis "66-70 rue du Landy" (Seine-Saint-Denis) », *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, Tome 101, fascicule 3, Paris, 2004

Hamon 2003 : C. Hamon, « De l'utilisation des outils de mouture, broyage et polissage au néolithique en Bassin parisien : apports de la tracéologie », *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, Tome 100, fascicule 1, Paris, 2003.

LAGADEC 2007 : J.-P. LAGADEC, « Les meules en rhyolite des « Fossottes ». Mille ans de production des meules en rhyolite du site lorrain des Fossottes à La Salle (Vosges) , 6e siècle av. J.-C. 4e siècle ap. J.-C. », *Mémoire des Vosges*, HS n°4, Saint-Dié, Société philomatique vosgienne, 2007

Pommepuy 1999 : C. Pommepuy, « Le matériel de mouture de la Vallée de l'Aisne de l'Age du Bronze à La Tène finale : Formes et matériaux », *Revue archéologique de Picardie*, 1999, Tome 3/4, Amiens, 1999.

Procopiou, Treuil 2002: H. Procopiou, R. Treuil, Moudre et broyer: l'interprétation fonctionnelle de l'outillage de mouture et de broyage dans la Préhistoire et l'Antiquité. I, Méthodes: pétrographie, chimie, tracéologie, expérimentation, ethnoarchéologie, Paris, CTHS, 2002.

PROCOPIOU, TREUIL 2002 : H. PROCOPIOU, R. TREUIL, Moudre et broyer : l'interprétation fonctionnelle de l'outillage de mouture et de broyage dans la Préhistoire et l'Antiquité. II : Archéologie et Histoire : du Paléolithique au Moyen Âge, Paris, CTHS, 2002.

Py **1992**: M.Py, « Meules d'époque protohistorique et romaine provenant de Lattes », *Lattara 5*, Lattes, Édition de l'Association pour le développement de l'archéologie en Languedoc-Roussillon, 1992.

II.8.1.6. Filage

BONNOT **1992** : C. BONNOT, *Le matériel de tissage, filage et couture à Bragny-sur-Saône (71) au Hallstatt final*, publication du Mémoire de Maîtrise soutenu à l'Université Lumière Lyon II, Actualité du Patrimoine, Patrimoine Diffusion, 1994.

Malrain, Pinard 2006 : F. Malrain, E. pinard, S. Gaudefroy, C. Leroyer, P. Méniel, D. Maréchal, V. Matterne, J.-F. Pastre, C. Pommepuy, « Les sites laténiens de la moyenne vallée de l'Oise du V^e au I^{er} s. avant notre ère. Contribution à l'Histoire de la société gauloise », *Revue archéologique de Picardie*, numéro spécial 23, Amiens, 2006, pp.160-164.

II.8.1.7. Parure et Instrumentum

FEUGÈRE **1985** : M. FEUGÈRE, « Les fibules en Gaule méridionale de la Conquête à la fin du Ve siècle après J.-C. », *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 12e suppl., Paris, CNRS, 1985.

LEPAGE 1989 : L. LEPAGE, « Bracelets du Hallstatt moyen en Champagne et en Lorraine méridionales », dans M. Ulrix-Closset, M. Otte, *La civilisation de Hallstatt*, Études et recherches archéologiques de l'Université de Liège, n°36, Liège, 1989.

Nicaise 1884: A. Nicaise, « Le tumulus de la Motte d'Attancourt », L'Homme, pp.140-142, 1884.

Philippe 2000 : J. Philippe, « Les fibules de Seine-et-Marne du Ier siècle av. J.-C. Au Ve siècle ap. J.-C. », Mémoires archéologiques de Seine-et-Marne, n°1, Nemours, 2000.

NILLESSE 2009: O. NILLESSE, « Activités, métiers, vie quotidienne dans les établissements ruraux de l'Ouest de la France à travers l'instrumentum (Hallstatt D/début du Haut-Empire) », dans I. Bertrand, A. Duval, J. Gomez de Soto, P. Maguer, Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique. Actes du XXXIe coloque international de l'Association Française pour l'Etude de l'Âge du Fer, 17-20 mai 2007, Chauvigny (Vienne. F.), Tome II, Chauvigny, Association des publications chauvinoises, Mémoire XXXV, 2009, pp.45-83.

REGINELLI 2007 : G. REGINELLI, « La Tène revisitée en 2003 : résultats préliminaires et perspectives », dans Ph. Barral, A. Daubigney, C. Dunning, G. Kaenel, M.-J. Roulière-Lambert (éds.), L'âge du fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer. Actes du XXIX^e colloque international de l'AFEAF; Bienne, 5-8 mai 2005, Volume II, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2007, pp. 386-387. (Annales littéraires, Série « Environnement, sociétés et archéologies »)

II.8.2. Tables

II.8.2.1.	Table d	es figures

Figure 1 : Bâtiment 22	17
Figure 2 : Vue générale du site, les lignes régulières correspondent aux fossés parcellaires visib	les sur le
cadastre napoléonien	
Figure 3 : Plan général toutes phases	20
Figure 4: Plan du terroir	21
Figure 5 : Localisation de Rosnay-l'Hôpital sur la carte générale de France et du département de l'Ar	ube sur la
carte administrative (fond de carte IGN)	22
Figure 6 : Département de l'Aube. En rouge, localisation de Rosnay l'Hôpital (fond de carte Consei	
de l'Aube)	
Figure 7 : Implantation du site sur fond de carte IGN, échelle 1/200 000 modifiée	23
Figure 8 : Implantation du site sur fond de carte IGN, échelle 1/25 000 modifiée	24
Figure 9 : Extrait cadastral avec localisation du site (source : cadastre.gouv.fr. 1/5000e)	
Figure 10 : Superposition du cadastre 1986 sur le site	25
Figure 11 - Plan général des structures	66
Figure 12 : Localisation du site sur fond de carte. On aperçoit la Voire et le village au Nord de	la figure
(GEOPORTAIL / IGN)	69
Figure 13 : Réseau hydrographique du département de l'Aube (En rouge implantation du site / IGN)	
Figure 14 : Carte géologique de l'Aube (en rouge la position du site au nord de la plaine de Brier	ine [q2] /
BRGM)	
Figure 15 : Carte géologique (échelle modifiée 1/125 000e)	71
Figure 16: MNT, Benoît Lagache, Archéopole	
Figure 17 : Distinction toponymique (tableau d'assemblage cadastre napoléonien, 1811)	74
Figure 18 : Contexte archéologique	
Figure 19 : Matériel mis au jour dans la structure 25 du diagnostic (Grisard 2006)	77
Figure 20 : Plan du diagnostic (en cyan emprise de la fouille / INRAP 2007)	78
Figure 21: Le décapage	80
Figure 22 : Vue générale du site entièrement décapé	
Figure 23 : La co-activité	80
Figure 24 : Plan des zones de fouille	81
Figure 25 : Pourcentage de fouille des structures	
Figure 26 : Plan des libérations successives.	85
Figure 27 : Parcelles libérées (au premier plan l'extraction est déjà en cours, en arrière plan,	la nappe
phréatique remontant à l'ouverture de la gravière)	
Figure 28 : Remontée de la nappe phréatique à 1 minute d'intervalle dans la même structure	86
Figure 29 : Pompage d'une structure profonde	86
Figure 30 : Enregistrement des	
Figure 31 : Post-fouille	88
Figure 32 : Hypothèse de restitution d'un plan de bâtiment	
Figure 33 : Caractérisation des structures.	93
Figure 34 : Phasage général	94
Figure 35 : Anomalie 3214 (relativement nette en plan seulement)	95
Figure 36 : Structure peu profonde 1505	96
Figure 37 : Structures peu profondes	
Figure 38 : Cuvette 3499 (cliché pris du S-E).	98
Figure 39 : 1629, une fosse profonde	
Figure 40 : Cuvettes	100

Figure 41 : Fosses	101
Figure 42 : Silo 1586, fosse particulière	102
Figure 43 : Quelques exemples de trous de poteau	104
Figure 44 : Bâtiments non datés. Situation des plans rapprochés	106
Figure 45 : Bâtiments non datés, plan rapproché n°1	
Figure 46 : Bâtiments non datés, plan rapproché n°2	
Figure 47 : Bâtiments non datés, plan rapproché n°3	
Figure 48 : Bâtiments non datés, plan rapproché n°4	
Figure 49 : Bâtiments non datés, plan rapproché n°5	
Figure 50 : Bâtiments 34 et 35.	
Figure 51: Bâtiment 10	
Figure 52 : Bâtiment 11	
Figure 53: Bâtiment 42	
Figure 54: Bâtiment 4	
Figure 55: Bâtiment 23	
Figure 56: Bâtiments 31 et 32.	
Figure 57: Bâtiments 2 et 45	
Figure 58 : Bâtiment 12	
Figure 59 : Bâtiment 26	
Figure 60 : Bâtiment 9	
Figure 61: Bâtiment 43	
Figure 62 : Bâtiments 24 et 25	
Figure 63: Bâtiment 6	
Figure 64 : Bâtiment 41	
Figure 65 : Bâtiment 54	
Figure 66: Bâtiment 33	
Figure 67 : Bâtiment 3	142
Figure 68 : Fosse 1870	143
Figure 69 : ST 1025, vue du sud-est	144
Figure 70 : Structures de la phase 2	145
Figure 71 : Plan zoomé de la phase 2	146
Figure 72 : ST 2313, vue du sud-ouest	
Figure 73 : ST 2571, vue du nord-est	
Figure 74 : ST 1142, vue du nord-ouest	
Figure 75 : ST 2547, vue de l'ouest.	
Figure 76 : ST 2008-21, vue du nord	149
Figure 77 : ST 1073, vue du nord-ouest.	
Figure 78 : ST 2190, vue du sud-ouest	
Figure 79 : ST 2220, vue du nord-ouest	
Figure 80 : Structures et bâtiments de la phase 3	
Figure 81 : Phase 3 Ouest, plan rapproché	
Figure 82 : Phase 3 Nord, plan rapproché	
Figure 83 : Phase 3 Est, plan rapproché	
Figure 84: Bâtiment 2, fouille S.R.A. 2008.	
Figure 85: Bâtiment 7	
Figure 86 : Bâtiment 8 ou 8a et 8b	
Figure 87 : Bâtiments 28 (tracé noir) et 29 (tracé gris), vue du sud-est	
Figure 88 : Bâtiment 1	
Figure 89 : Bâtiments 28, 29, 30 et 36	
Figure 90 : Bâtiments 30 (tracé noir) et 36 (tracé gris), vue du sud-est	
Figure 91: Bâtiment 15	
Figure 97 : Râtiment 14	171

Figure 93: Bätiment 5	172
Figure 94 : Bâtiment 5	
Figure 95 : US 2632, bracelet en terre cuite	175
Figure 96: US 2482, fragment de bois	175
Figure 97 : US 2482, fusaïole en terre cuite	175
Figure 98 : Regroupement de bâtiments	176
Figure 99 : Structures peu profondes et cuvettes de la phase 3	178
Figure 100 : US 1474	
Figure 101 : Bâtiment 4, vue du nord-ouest	179
Figure 102 : Cuvette 1055, vue du sud-est.	
Figure 103 : Cuvette 1101, vue du nord-ouest	
Figure 104 : ST 2008-18, vue du sud-ouest	
Figure 105 : ST 2008-31, vue du nord-est.	
Figure 106 : Une zone dense inexpliquée	
Figure 107 : Fosse 1491, vue du nord-est.	
Figure 108 : US 1579 ouverte à moitié, vue du sud-ouest	
Figure 109 : US 1579 vidée, de gros fragments de céramique tapissent le fond	
Figure 110: US 2482, vue de l'est	
Figure 111 : ST 2632, vue du sud-ouest.	
Figure 112 : Fosses de la phase 3.	
Figure 113 : ST 2008-13, vue du sud-est.	
Figure 114 : Silo 1470, vue du sud-ouest	
Figure 115 : Silo 1470, fond recouvert de plats en céramique	
Figure 116 : ST 1470, colonne de prélèvement palynologique	
Figure 117: Silo 2417, vue du sud-est	
Figure 118: ST 2008-32, vue approximative du sud.	
Figure 119 : Trou de poteau 1010, vue du nord-ouest	
Figure 120 : Structures et bâtiments de la phase 3-4.	
Figure 121: Phase 3 Nord, plan rapproché	
Figure 122: Phase 3 Sud, plan rapproché.	
Figure 123: Bâtiments 16 et 17	
Figure 124: Bâtiment 17, vue du sud-ouest	
Figure 125 : Bâtiment 13, vue du sud	
Figure 126 : Bâtiment 27	
Figure 127: Bâtiment 13	
Figure 128 : Bâtiment 22	202
Figure 129 : ST 1873, vue de l'ouest	
Figure 130 : Structures en creux de la phase 3-4.	
Figure 131 : ST 1578, vue du nord-ouest	
Figure 132 : Fosse 2186, vue du sud-est	
Figure 133 : Fosse 2221, vue du sud	
Figure 134 : 2074, partie haute, vue du nord-ouest	
Figure 135 : 2074, partie basse	
Figure 136 : 2074, planche 3	
Figure 137 : Silo 1876, fouillé à moitié, vue du sud-ouest	
Figure 138 : Silo 1876 vidé, la mire est placée verticalement contre la paroi, vue du nord-ouest	
Figure 139 : ST 1639, vue de l'est	
Figure 140 : ST 1701, vue du sud-est	
Figure 141 : ST 1782, vue du sud-est	
Figure 142 : ST 1863, vue du sud-ouest	
Figure 143 : Orientation des bâtiments représentée en degrés Est	
Figure 144 : Structures et bâtiments de la phase 4.	213

Figure 145 : Phase 4 Ouest, plan rapproché	
Figure 146 : Phase 4 Est, plan rapproché.	215
Figure 147: Bâtiments 20 et 37.	217
Figure 148 : Bâtiment 21	218
Figure 149: Trou de poteau 3061 avec son avant-trou, vue de l'ouest	219
Figure 150: Bâtiment 18 (vue du sud-est)	220
Figure 151 : Bâtiment 18.	221
Figure 152 : Bâtiment 19 (vue du nord-ouest)	222
Figure 153 : Bâtiment 19.	
Figure 154 : Structure peu profonde et cuvettes de la phase 4	
Figure 155 : Fosses de la phase 4.	
Figure 156 : Fosses 3334, 3428 et 3566	
Figure 157: Fosse 3503, vue du nord-est	
Figure 158 : Fosse 2852, vue du sud-est.	
Figure 159 : ST 2962, vue du sud-est	
Figure 160 : ST 2970, vue du sud	
Figure 161: ST 3079, vue du sud-ouest	
Figure 162: ST 3404, vue du nord.	
Figure 163 : ST 3420, vue du nord-est.	
Figure 164: ST 3430, vue du nord-ouest.	
Figure 165 : ST 3334, vue du nord-ouest	
Figure 166 : ST 3334, fragment de molette.	
Figure 167 : ST 3428, vue du nord-ouest.	
Figure 168 : ST 3428, prélèvement palynologique, vue du nord-ouest	
Figure 169 : ST 3566, vue du nord-ouest.	
Figure 170 : Trous de poteau isolés de la phase 4.	
Figure 171 : Fossé 1046, vue du sud-ouest	
Figure 172 : Structures de la phase 5	
Figure 173 : Fossé 1655	
Figure 174 : ST 3284, vue du nord-est.	
Figure 175 : Structures en creux et Trou de poteau de la phase 5	
Figure 176 : ST 2924, vue du sud-est.	
Figure 177 : ST 1646, vue du nord-ouest.	
Figure 178 : ST 2073 en plan, vue du nord-ouest.	
Figure 179: ST 2073, coupe, vue du nord-ouest.	
Figure 180 : ST 3201, vue du nord-ouest.	244
Figure 181 : Le parcellaire napoléonien.	
Figure 182 : St 1546 après le décapage initial, vue du sud-est	
Figure 183 : St 1546 après un second décapage, vue du sud-est	
Figure 184: Structures de la phase 7	
Figure 185 : Structure 1546.	
Figure 186 : Localisation des structures 1470 et 3428, prélevées à fin d'étude palynologique	
Figure 187 : Résultats bruts de l'étude palynologique réalisée sur deux colonnes de prélèvement proven	
site de « Les Gallérandes » à Rosnay-L'Hôpital (10) Légende couleur : ligneux ; herbacées ; fougères	
Figure 188: Exemple de pollens non endommagés	
Figure 189 : Rosnay-l'Hôpital (10) « fouille 2009 » : Relevé des sections	
Figure 190 : Rosnay-l'Hôpital (10) « fouille 2009 » : présentation des courbes de croissance en pe	
synchrone	
Figure 191: Rosnay-l'Hôpital (10) « fouille 2009 » : planche 1	
Figure 191: Rosnay-l'Hôpital (10) « fouille 2009 » : planche 2	
Figure 193: Rosnay-l'Hôpital (10) « fouille 2009 »: planche 3	
Figure 194: Exemple d'altération poussée d'un os (US 2074 couche 1)	
1 15010 177. Exemple a anotation poassed a un os (05 20/4 coache 1)	∠00

Figure 195 : Base de bois de chute d'un chevreuil (US 2220 couche 1)	260
Figure 196 : Vue crâniale d'un talus de cerf (US 2220 couche 1)	
Figure 197: Vue caudale d'un talus de cerf (US 2220 couche 1)	
Figure 198 : Fréquence des vertébrés identifiés dans les niveaux datés des phases 3-4	
Figure 199 : Bois de cerf ouvragé avec la partie emmanchée à droite du cliché (US 1782)	
Figure 200: Détail d'un fragment du bois de cerf ouvragé (US 1782)	
Figure 201 : Fréquences des différents taxons dans les niveaux datés de la phase 4	
Figure 202 : Os coxal de chien illustrant le très bon état de conservation des ossements dans	
3428	263
Figure 203 : Fragment de bois de cerf dont la surface est lisse suggérant un façonnage par l'	
1864)	263
Figure 204 : Exemples de mollusques en cours d'identification sous loupe binoculaire (en ha	
Valvata cristata, au centre Valvata piscinalis à droite Cochlicopa cf lubrica et en bas à ga	
	265
rotundatus)	
Figure 205 : Analyse factorielle des correspondances des effectifs des mollusques p	
archéologique. Plan de projection F1F2.	
Figure 206 : Analyse factorielle des correspondances des effectifs des mollusques p	
archéologique. Plan de projection F1F3	269
Figure 207 : Proposition de restitution environnementale d'après les associations malacologiques	
Figure 208 : Comparaison de la proportion des catégories céramique aux horizons 3 et 4 (valeur	
en pourcentage du NMI)	293
Figure 209 : Comparaison de la proportion des groupes de pâtes aux horizons 3 et 4 (valeurs e	
pourcentage du NMI)	
Figure 210 : Silex	
Figure 211 : Matériel de mouture et pierre à aiguiser (2220)	
Figure 212 : Matériel de filage	
Figure 213 : Mobilier de parure	316
Figure 214 : Mobilier métallique	320
Figure 215: Plan du terroir, toutes phases	322
Figure 216 : Rosnay l'Hôpital, « Les Gallérandes » Sud, concentration de bâtiments, zone s	sud. D'après
Lallemand et al. 2000, p. 25	323
Figure 217 : Rosnay l'Hôpital, « Les Gallérandes » Sud, concentration de bâtiments, zone n	ord. D'après
Lallemand et al. 2000, p. 23	324
Figure 218 : Rosnay l'Hôpital, « La Remise », zone centrale. D'après Koehler et al. 1994	325
Figure 219 : « Répartition par module des bâtiments de Sublaines (Indre-et-Loire), Le Grand Or	meau (© ill.
é. Frénée). » d'après Buchsenchütz, Frénée 2009	
Figure 220 : « Villeneuve-Saint-Germain "Les étomelles". Plan général du secteur protohis	
D'après Auxiette 2003	
Figure 221 : « Caractérisation des trois principales structures de stockage. » © d'après Gransar 20	
Figure 222: Grisy-sur-Seine, "Les Terres du Bois Mortier", (Seine-et-Marne). Plan schémat	
(responsables de la fouille : C. Mordant, puis P. Gouge)	
Figure 223: Illustration du travail de mouture.	
Figure 224 : Utilisation d'une fusaïole sur un fuseau (dessin Sandrine Fievet)	
Figure 225 : Modèle numérique de terrain, Benoît Lagache, Archéopole	
Figure 226 : Plan général des structures au 1/500e	
1 iguie 220 : 1 iaii general des structures du 1/3000	
II.8.2.2. Table des planches	
•	
Planche 1 : Typologie de la céramique fine	
Planche 2 : Typologie de la céramique rugueuse	
Planche 3: La céramique des ensembles 1870 (horizon 1) (1), 1025 (horizon 2) (2) et 1470 (horizon 2)	orizon 3) (3-
13)	290

Planche 4 : La céramique de l'ensemble 2006-25 (horizon 4)	296
Planche 5 : La céramique des ensembles 1864 (horizon 4) (1-4) et 2006-47 (horizon 4) (5-14)	297
Planche 6 : La céramique issue de l'ensemble 3334 (horizon 4)	298
	, .
II.8.2.3. Table des tableaux	
Tableau 1 : Tableau de synthèse des US du diagnostic	76
Tableau 2 : Structures peu profondes : quelques exemples (dimensions exprimées en cm)	
Tableau 3 : Cuvettes : quelques exemples (dimensions exprimées en cm)	98
Tableau 4 : Fosses : quelques exemples (dimensions exprimées en cm)	98
Tableau 5 : Trous de poteau, quelques exemples (dimensions exprimées en cm)	103
Tableau 6 : Principales caractéristiques des bâtiments (dimensions exprimées en m ; en gris hypothès	e les
moins sûres)	
Tableau 7 : Catégories métriques des bâtiments	
Tableau 8 : Caractéristiques du bâtiment 34	112
Tableau 9 : Caractéristiques du bâtiment 35	112
Tableau 10 : Caractéristiques du bâtiment 10	
Tableau 11 : Caractéristiques du bâtiment 11	
Tableau 12 : Caractéristiques du bâtiment 42a.	117
Tableau 13 : Caractéristiques du bâtiment 4	
Tableau 14 : Caractéristiques du bâtiment 42b.	
Tableau 15 : Caractéristiques du bâtiment 23.	
Tableau 16 : Caractéristiques du bâtiment 31	
Tableau 17 : Caractéristiques du bâtiment 2	122
Tableau 18 : Caractéristiques du bâtiment 12	
Tableau 19 : Caractéristiques du bâtiment 26.	
Tableau 20 : Caractéristiques du bâtiment 9	
Tableau 21 : Caractéristiques du bâtiment 43	
Tableau 22 : Caractéristiques du bâtiment 24.	
Tableau 23 : Caractéristiques du bâtiment 6	
Tableau 24 : Caractéristiques du bâtiment 32	
Tableau 25 : Caractéristiques du bâtiment 41	
Tableau 26 : Caractéristiques du bâtiment 42.	
Tableau 27 : Caractéristiques du bâtiment 54.	
Tableau 28 : Caractéristiques du bâtiment 25	
Tableau 29 : Caractéristiques du bâtiment 33	
Tableau 30 : Caractéristiques du bâtiment 3	
Tableau 31 : Dimensions des structures de la phase 2 (en cm)	
Tableau 32 : Principales caractéristiques des bâtiments de la phase 3 (dimensions moyennes exprimée	
m)	
Tableau 33 : Caractéristiques du bâtiment 7	
Tableau 34 : Caractéristiques du bâtiment 8a.	
Tableau 35 : Caractéristiques du bâtiment 8b	
Tableau 36 : Caractéristiques du bâtiment 3, fouille S.R.A. 2008.	
Tableau 37 : Caractéristiques du bâtiment 1	
Tableau 38 : Caractéristiques du bâtiment 29	
Tableau 39 : Caractéristiques du bâtiment 30	
Tableau 40 : Caractéristiques du bâtiment 28	
Tableau 41 : Caractéristiques du bâtiment 15	169

Tableau 42 : Caractéristiques du bâtiment 14	169
Tableau 43 : Caractéristiques du bâtiment 5	172
Tableau 44 : Caractéristiques du bâtiment 36	173
Tableau 45 : Caractéristiques des fosses de la phase 3 (dimensions exprimées en cm)	177
Tableau 46 : Structures attribuées à la phase 3-4.	190
Tableau 47 : Principales caractéristiques des bâtiments (dimensions moyennes exprimées en m)	194
Tableau 48 : Caractéristiques du bâtiment 16	194
Tableau 49 : Caractéristiques du bâtiment 17	196
Tableau 50 : Caractéristiques du bâtiment 27	
Tableau 51 : Caractéristiques du bâtiment 13	198
Tableau 52 : Caractéristiques du bâtiment 22	201
Tableau 53 : Caractéristiques des structures en creux de la phase 3-4 (dimensions exprimées en cm)	
Tableau 54 : Principales caractéristiques des bâtiments (dimensions moyennes exprimées en m)	
Tableau 55 : Caractéristiques du bâtiment 20.	216
Tableau 56 : Caractéristiques du bâtiment 21	
Tableau 57 : Caractéristiques du bâtiment 37	219
Tableau 58 : Caractéristiques du bâtiment 18	220
Tableau 59 : Caractéristiques du bâtiment 19	
Tableau 60 : Caractéristiques des structures en creux de la phase 4	
Tableau 61 : Caractéristiques des trous de poteau isolés de la phase 4 (dimensions exprimées en cm)	
Tableau 62 : Caractéristiques des fossés de la phase 5	
Tableau 63 : Caractéristiques des structures en creux de la phase 5	
Tableau 64 : caractéristiques des structures de la phase 7	
Tableau 65 : Rosnay-l'Hôpital (10) « fouille 2009 » : liste des échantillons dendrochronologiques	
Tableau 66 : Valeurs des mesures (Valeurs en 1/100 mm)	
Tableau 67 : Inventaire des mollusques et indication sur la présence d'oogones de characés	
Tableau 68 : Inventaire simplifié utilisé dans l'analyse factorielle des correspondances	
Tableau 69 : Rapport de l'analyse factorielle des correspondances	
Tableau 70 : Signification des codes désignant les catégories céramiques et références typologiques	
Tableau 71 : Équivalences entre les typologies internes au site de Rosnay-l'Hôpital et les typologies	
pour la civilisation Aisne-Marne (Demoule et alii 2009, p. 408-411) et le Dijonnais (Labeaune	
p. 225-247)	277
Tableau 72 : Signification des codes désignant les groupes de pâtes et catégories céramiques correspo	
	284
Tableau 73 : Données quantitatives de l'horizon 3	
Tableau 74 : Données quantitatives de l'horizon 4	292

Figure 226 : Plan général des structures au 1/500e.